



# CAHIER

# DES

# PAYSAGES



*Le paysage est une  
rencontre, une rencontre  
unique entre la mémoire de  
lieux et le mouvement des  
sociétés, entre l'individu  
spectateur et un cadre de  
vie collectivement composé,  
entre patrimoine et projet.  
Une rencontre à la charnière  
du factuel et du sensible.*

Anne Sgard in Histoire et mémoire d'un maquis - Gilles Vergnon - 2002  
Membre du Conseil Scientifique du Parc du Vercors.



# SOMMAIRE

<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b><u>005</u></b>
<b><u>1. ORGANISATION DES PAYSAGES</u></b>	<b><u>007</u></b>
<b><u>2. PRÉSENTATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES</u></b>	<b><u>021</u></b>
<b><u>3. OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE</u></b>	<b><u>223</u></b>



# INTRODUCTION

Les paysages d'intérêts nationaux, régionaux ou locaux du Vercors ont largement contribué à justifier son classement en Parc naturel régional en 1970. Cette diversité et cette richesse requiert une attention quotidienne, héritage du rapport intime entre le Vercors et ses habitants.

Dès l'essor du tourisme, les curiosités géologiques, les espaces façonnés par les agriculteurs, les routes ou les sites naturels ont constitué des forces qui n'ont cessé de parfaire la renommée du massif du Vercors. Ce patrimoine vivant, reflet d'usages ou lieux de mémoire, toujours en mouvement, a connu de profondes et intenses mutations depuis la fin de l'exode rural. Le changement climatique ajoute à ces modifications de nombreuses inconnues en termes de dynamiques forestières et agricoles. Les modes de vie contemporains ont eu également pour effet de bouleverser la physionomie des villages ayant pour la plupart accueilli de nouveaux habitants et activités économiques depuis les années 70.

Depuis les années 90, le paysage connaît un intérêt grandissant, puisqu'en 1993, la loi n°93-24 du 08/01 inscrit la protection et la mise en valeur des paysages comme un enjeu national. Puis en 2000, la convention européenne du paysage, ratifiée par l'État français en 2006 définit le concept d'objectifs de qualité paysagère ("Formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie"). En 2016, cette intention trouve un nouvel écho grâce à la loi Biodiversité (titre VI) et introduit les objectifs de qualité paysagère dans les chartes de PNR et un ancrage dans le code de l'environnement : « Les objectifs de qualité paysagère désignent les orientations visant à conserver, à accompagner les évolutions ou à engendrer des transformations des structures paysagères, permettant de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale »

Le Parc du Vercors et sa nouvelle charte, nourris des démarches de concertation préalables, des travaux réalisés dans les nombreux plans de paysage plus récents, proposent donc un référentiel utile aux collectivités pour accompagner les évolutions et la protection des paysages. Il permet d'approfondir la question du paysage dans les documents d'urbanisme ou de conseiller les porteurs de projets au quotidien. A la suite d'un panorama complet des enjeux paysagers, vingt-cinq objectifs de qualité paysagère sont approfondis selon les enjeux des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbanisés.



# [ ORGANISATION DES PAYSAGES ]



# Connaître les paysages

L'inventaire des paysages du Parc du Vercors résulte d'une appropriation et d'une synthèse des nombreuses démarches paysagères effectuées sur certains secteurs du Parc. Fournies et détaillées, ces études s'intéressent avec précision à certaines portions du territoire mais n'offrent cependant pas de lecture synthétique globale de la diversité des paysages du Vercors. Dans le cadre de cet inventaire, l'objectif est de **retranscrire l'étendue de la diversité des paysages** et ce sur le périmètre d'étude de la révision de charte.

Conformément à la méthodologie ministérielle des Atlas de paysage, il a été question, dans un premier temps, d'établir une lecture des paysages sur la base d'un découpage du territoire à trois niveaux :

- **Les grands ensembles paysagers** : ils offrent une vision des grandes typologies de paysages relativement à leur caractéristiques géomorphologiques.

- **Les unités paysagères** : elles offrent une vision plus détaillée de la spécificité des paysages et se distinguent chacune par des structures paysagères qui leur sont propres.

- **Les sous-unités paysagères** : elles résultent d'un découpage plus fin des unités paysagères et représentent généralement des localités spécifiques ou bien des ambiances paysagères particulières.

## CRITÈRES D'IDENTIFICATION DES PAYSAGES

La détermination des **grands ensembles paysagers** a été réalisée au regard des caractéristiques géomorphologiques du territoire. La nature et l'implantation de l'activité humaine étant intrinsèquement liées à la morphologie du socle physique, une famille d'enjeux similaires pourra être dégagée pour chaque grand ensemble paysager. Ceci étant, d'autres composantes à la fois naturelles et culturelles sont nécessaires à l'explicitation de la diversité des paysages du parc et aux enjeux inhérents.

La détermination des **unités paysagères** se fait donc à la lumière de composantes multiples ; à la fois naturelles (topographie, géologie, hydrographie, climatologie, milieux naturels...) anthropiques (nature de l'activité agricole, nature, densité et structure du bâti...) et culturelles (histoire et légende, représentation...). Le paysage résulte néanmoins de l'étroite relation de ces différentes composantes interdépendantes. Aussi, il constitue un réel complexe dont les contours, si tant est qu'ils existent, sont difficiles à définir. Le découpage des unités paysagères propose cependant une lecture possible majoritairement basée sur les caractéristiques physiques tangibles du territoire, à partir desquelles des enjeux en matière de préservation, valorisation et développement pourront être exprimés.

La détermination des **sous-unités paysagères** s'effectue au regard des singularités topographiques d'une unité, des différentes ambiances paysagères ou bien encore des valeurs locales attribuées aux sites. Selon ces critères, les limites de celles-ci pourront être plus ou moins franches et faciles à déterminer.

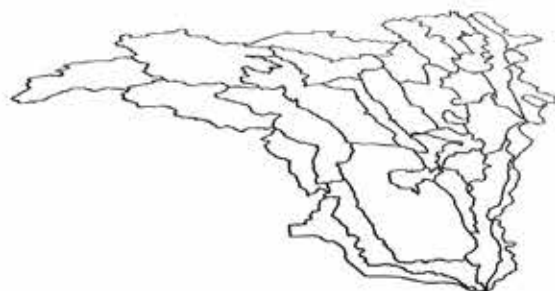
L'étude des paysages permet également d'identifier des **structures** et des **éléments paysagers**. Ces derniers correspondent à l'unité première de composition des paysages. Leur explicitation et étude permet de décrire et comprendre la nature et l'histoire du socle physique et des activités humaines. Structures et éléments paysagers se regroupent en grandes typologies (explicitées ci-après) à partir desquelles différentes catégories d'enjeux inhérents peuvent être déterminées.

## UNE LECTURE DES PAYSAGES À TROIS NIVEAUX :



### LES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES

101 sous-unités paysagères identifiées



### LES UNITÉS PAYSAGÈRES

25 unités paysagères identifiées

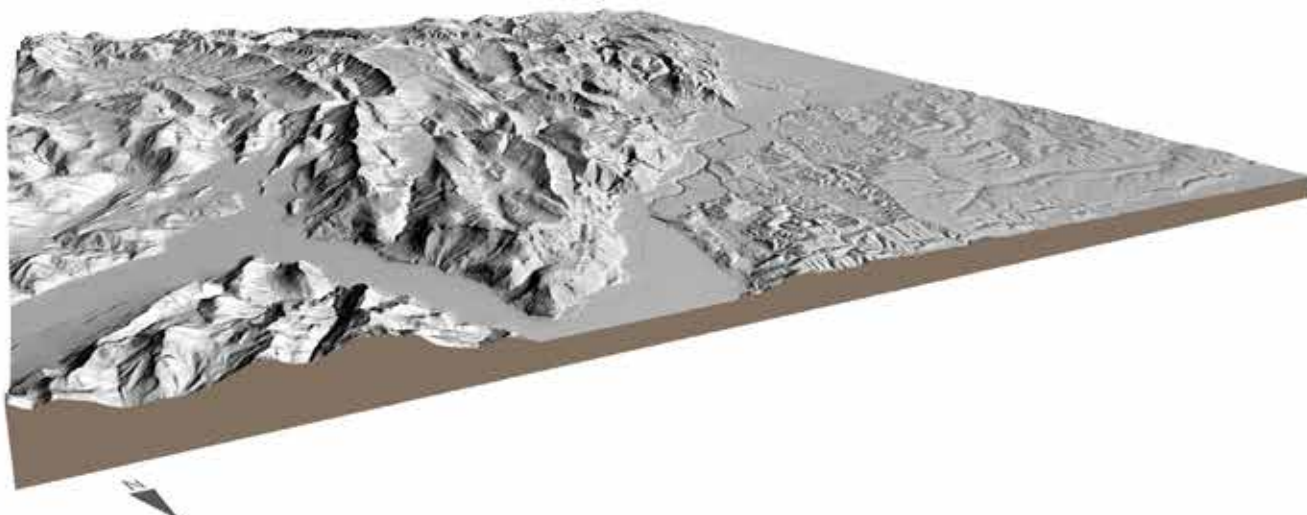


### LES GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS

4 typologies de grands ensembles paysagers



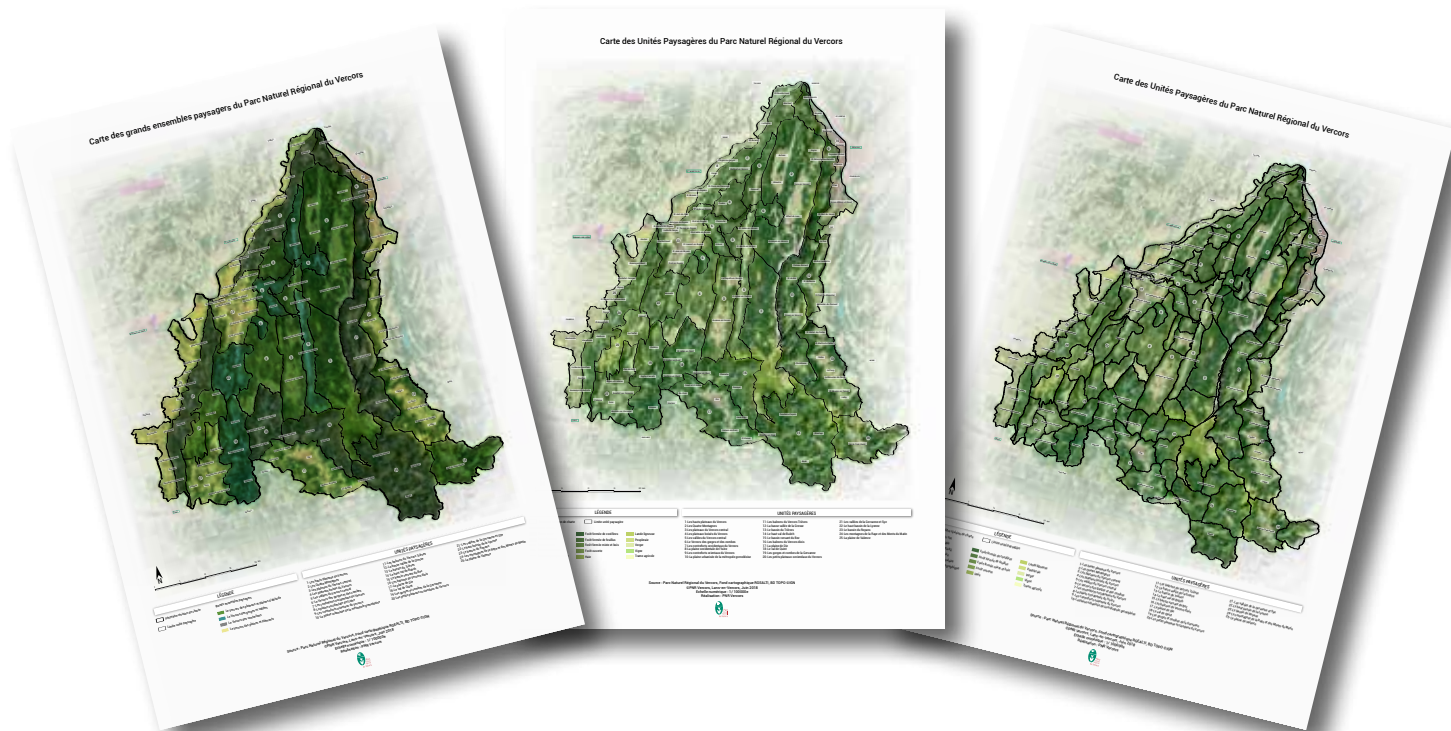
Périmètre de révision de charte du Parc du Vercors





# ORGANISATION DE L'INVENTAIRE

Une première partie intitulée « **Organisation des paysages** », propose une lecture cartographique des différents niveaux d'identification de la diversité des paysages du Parc. Accompagnée d'un court texte, elle offre une vision synthétique des paysages vercoisens.





La seconde partie du document a pour objet le détail de chaque unité paysagère identifiée et se présente comme suit :

Carte de situation de l'unité paysagère



Texte introductif synthétique présentant les caractéristiques générales de l'unité.

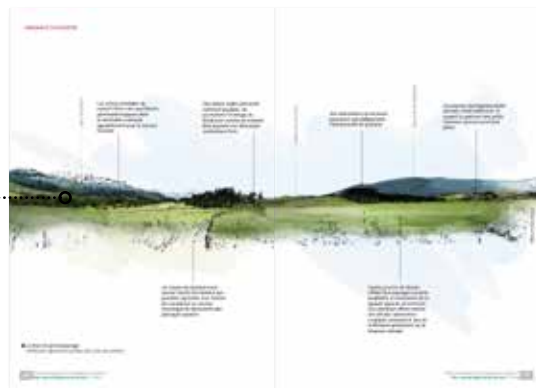
Un bloc diagramme illustrant le contexte géomorphologique de l'unité paysagère et les localités principales.

Une cartographie de l'unité paysagère qui présente la nature de l'occupation du sol, la typologie des limites paysagères et l'identification des sous-unités paysagères. La légende détaillée est disponible en annexe.

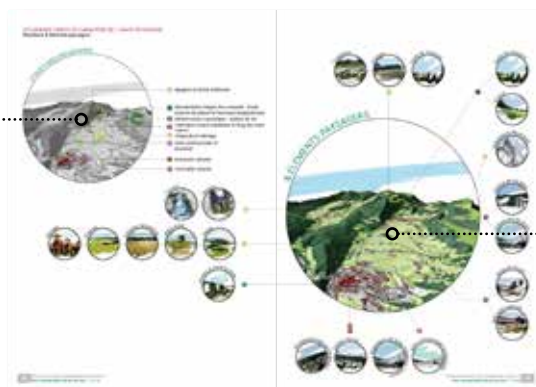
Un portrait photographique des différentes sous-unités paysagères identifiées.



Un croquis commenté qui retranscrit l'ambiance générale et les grandes caractéristiques de l'unité paysagère.



Un bloc diagramme ciblant les différentes structures paysagères caractéristiques de l'unité paysagère.



Le bloc diagramme en polychromie, accompagné d'une légende illustrée des éléments paysagers constitutifs des structures explicitées ci-contre.

La carte ci-contre propose une lecture des grands-ensembles paysagers du parc. Ce premier niveau de lecture des paysages repose principalement sur ses spécificités topographiques et géomorphologiques.

Effectivement, en territoire de montagne la topographie influence fortement la nature et l'implantation de l'activité humaine ainsi que les caractéristiques naturelles telles que l'étagement de la végétation.

A l'échelle du parc, nous avons identifié quatre typologies de grands ensembles paysagers :

- **Le Vercors des plateaux et des plaines d'altitudes** : ces derniers se retrouvent en toute logique au cœur du massif, nous distinguerons les plaines d'altitude telle que celle de Lans-Villard ou encore Autrans Méaudre, des plateaux et hauts-plateaux (Vassieu-en-Vercors, Réserve des Hauts Plateaux du Vercors). Ce grand ensemble se caractérise principalement par de larges vallées d'altitude à fond plat occupées par une agriculture d'élevage et des versants boisés aux crêtes et sommets à la minéralité prononcée. Des plateaux au relief plus vallonné se distinguent également, essentiellement forestiers ; les crêtes sommitales sont en revanche occupées par des paysages d'alpages. L'implantation et la densité urbaine dépend fortement de la localité ; effectivement, si le secteur des quatre montagnes est le plus habité et les infrastructures touristiques les plus nombreuses, la réserve des hauts-plateaux en revanche est exempte de présence humaine.

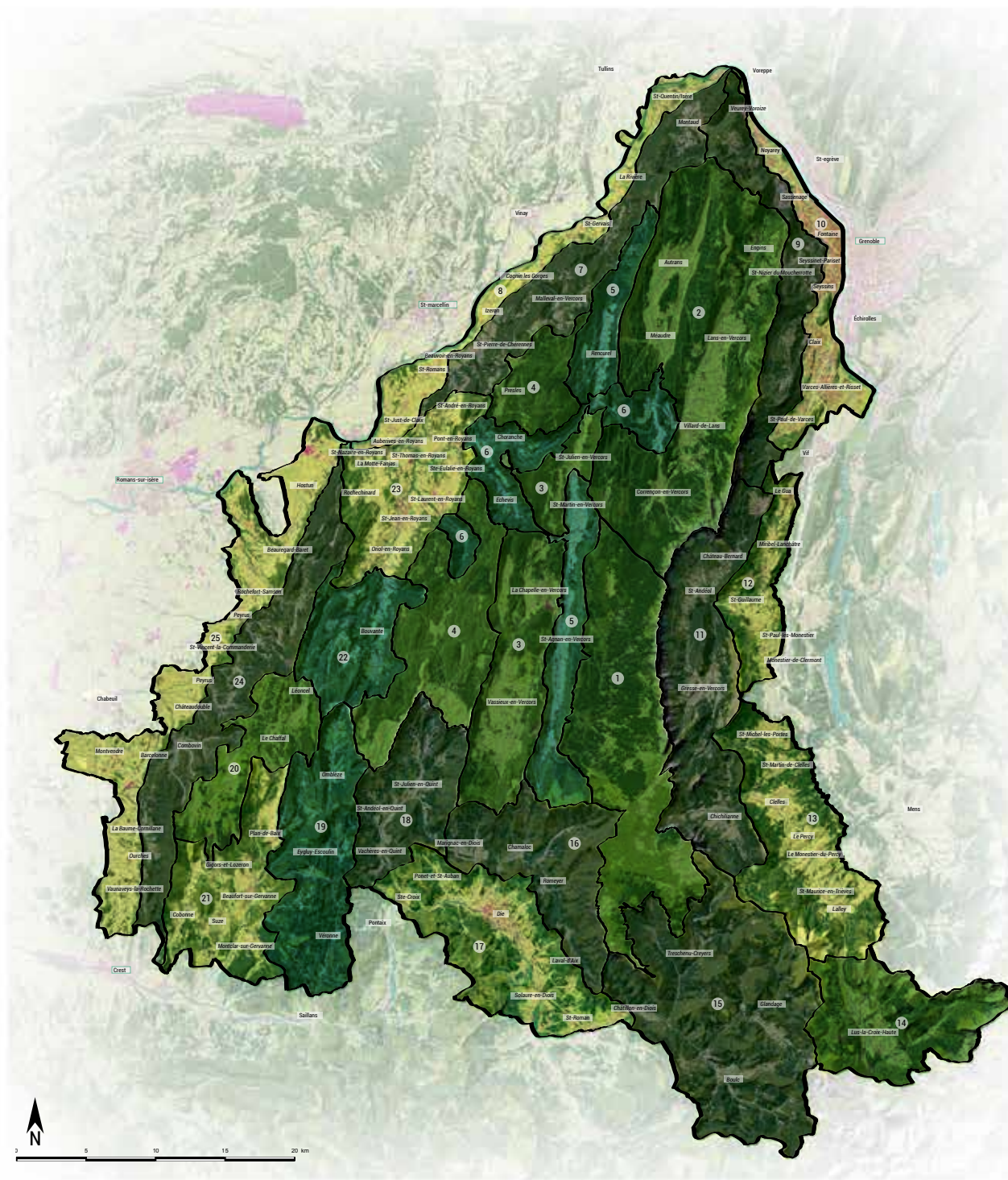
- **Le Vercors des gorges et des vallées** : ces dernières témoignent de la spécificité karstique du massif. Des vallées étroites marquent le cœur du massif et participent à son authenticité. Egalement occupés par une dominante agricole d'élevage, les paysages en présence se caractérisent par des ensembles prairiaux en fond de vallée que viennent contraster les pentes boisées. De petits villages à la typicité marquée prennent place le long des cours d'eau. Les gorges, combes et reculées karstiques constituent de réelles curiosités géologiques à forte valeur patrimoniale. Leur dimensions monumentales offrent des points de vue saisissants que des itinéraires remarquables

mettent en exergue. La topographie extrême mouvementée de ces entités implique une présence humaine discrète. Les fonds de vallées et pentes sont néanmoins occupés par des hameaux épars, prairies et rares cultures, et certains vergers relictuels. Barrages et centrales électriques témoignent également de l'usage de la puissance hydraulique de la Bourne et de ses affluents. Par ailleurs cet ensemble paysager offre des figures géologiques et aquatiques attractives telles que des grottes, résurgences et cascades.

- **Le Vercors des contreforts** : souvent comparé à une forteresse, le massif du Vercors se caractérise par un pourtour quasi ininterrompu de contreforts. Ces derniers sont marqués par une topographie très accidentée qu'un réseau ravinaire dense parcourt. Les pentes spectaculaires des contreforts sont caractérisées par d'imposantes falaises à forte minéralité ainsi qu'un couvert forestier dominant. Le réseau hydrographique façonne fortement ces ensembles paysagers et concourt à la formation de configurations géomorphologiques spécifiques telles que des cirques, cluses, combes et gorges. Par ailleurs les contreforts sont marqués par la présence de petits replats topographiques et fonds de vallée facilitant l'implantation de bourgs et hameaux ruraux ainsi que d'un système agraire essentiellement pastoral.

- **Le Vercors des plaines et piémonts** : naturellement, les contreforts et vallées laissent place à des ensembles plus plans que sont les plaines et piémonts. L'Isère, le Drac et la Drôme dessinent notamment de vastes plaines et terrasses. Plus fertiles ces espaces se caractérisent par la présence d'une agriculture plus diversifiée : arboriculture fruitière, viticulture, céréaliculture ou encore maraîchage. Au profit de cette topographie linéaire, la densité urbaine est forte et à proximité des polarités urbaines de Grenoble et Valence. La diversité des structures et éléments paysagers se multiplie occasionnant alors une lecture plus complexe des paysages. Le phénomène de périurbanisation en est à ce titre assez symptomatique.

# CARTOGRAPHIE DES GRANDS-ENSEMBLES PAYSAGERS DU PARC DU VERCORS



LÉGENDE		UNITÉS PAYSAGÈRES	
Périimètre révision de charte	<b>grands ensembles paysagers</b>	1- Les hauts plateaux du Vercors	11- Les balcons du Vercors Trièves
Limite unité paysagère	Le Vercors des plateaux et plaines d'altitude	2- Les Quatre Montagnes	12- La basse vallée de la Gresse
	Le Vercors des gorges et vallées	3- Les plateaux du Vercors central	13- Le bassin du Trièves
	Le Vercors des contreforts	4- Les plateaux boisés du Vercors	14- Le haut val de Buëch
	Le Vercors des plaines et piémonts	5- Les vallées du Vercors central	15- Le bassin versant du Bez
		6- Le Vercors des gorges et des combes	16- Les balcons du Vercors diois
		7- Les contreforts occidentaux du Vercors	17- La plaine de Die
		8- La plaine occidentale de l'Isère	18- Le val de Quint
		9- Les contreforts orientaux du Vercors	19- Les gorges et combes de la Gervanne
		10- La plaine urbanisée de la métropole grenobloise	20- Les petits plateaux occiendioux du Vercors
			21- Les vallées de la Gervanne et Sye
			22- Le haut bassin de la Lyonne
			23- Le bassin du Royans
			24- Les montagnes de la Raye et des Monts du Matin
			25- La plaine de Valence

Source : Parc Naturel Régional du Vercors, Fond cartographique RGEALTI, BD TOPO ©IGN  
 ©PNR Vercors, Lans-en-Vercors, Juin 2018  
 Echelle numérique : 1/ 100000e  
 Réalisation : PNR Vercors





# I [ LES UNITÉS PAYSAGÈRES ]

Les unités paysagères offrent un second niveau de lecture permettant d'apprécier la diversité des paysages du parc.

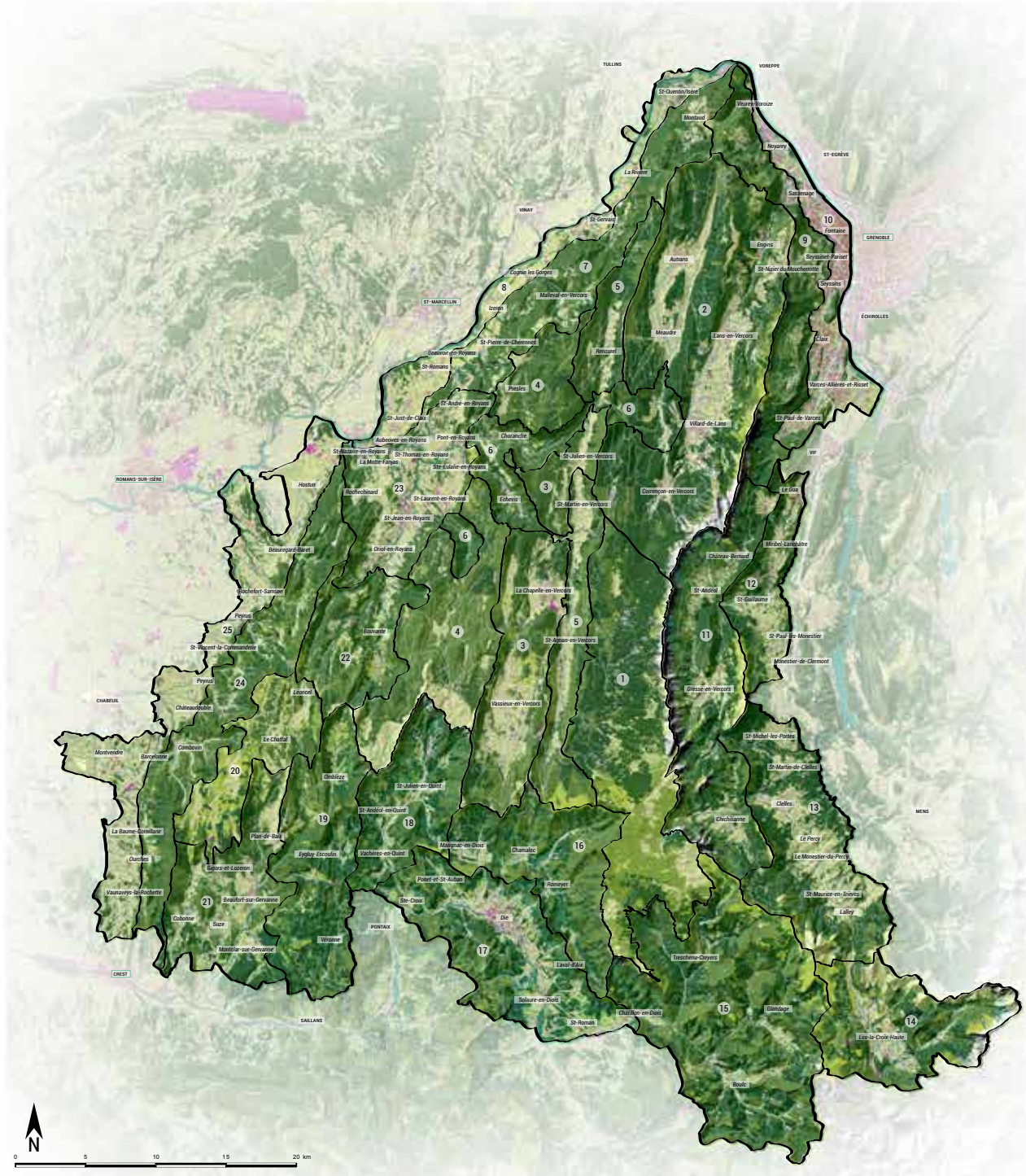
Conformément à la méthodologie explicitée précédemment les unités se définissent par le croisement de données naturelles et anthropiques. Pour des raisons de commodités graphiques les unités sont ici représentées par un trait continu. Il est cependant à noter qu'il n'existe bien souvent pas de démarcation franche, hormis lorsqu'une rupture topographique nette est présente. Le périmètre du parc ne marque d'ailleurs pas nécessairement une limite d'unité paysagère, à fortiori lorsqu'il s'agit d'un secteur de plaine.

Ainsi à l'échelle du parc nous avons déterminé 25 unités paysagères :

- UP1 Les Hauts Plateaux du Vercors
- UP2 Les Quatre Montagnes
- UP3 Les plateaux du Vercors central
- UP4 Les plateaux boisés du Vercors
- UP5 Les vallées du Vercors central
- UP6 Le Vercors des Gorges et des Combes
- UP7 Les contreforts occidentaux du Vercors
- UP8 La plaine occidentale de l'Isère
- UP9 Les contreforts orientaux du Vercors
- UP10 La plaine urbanisée de la métropole grenobloise
- UP11 Les balcons du Vercors Trièves
- UP12 La basse vallée de la Gresse
- UP13 Le bassin du Trièves
- UP14 Le haut Val de Buëch
- UP15 Le bassin versant du Bez
- UP16 Les balcons du Vercors diois
- UP17 La plaine de Die
- UP18 Le val de Quint
- UP19 Les gorges et combes de la Gervanne
- UP20 Les petits plateaux occiendaux du Vercors
- UP21 La vallée de la Gervanne et Sye
- UP22 Le haut bassin de la Lyonne
- UP23 Le bassin du Royans
- UP24 Les montagnes de la Raye et des Monts du Matin
- UP25 La plaine de Valence

L'explicitation des caractéristiques de chacune d'entre elle est proposé dans la suite du document.

# CARTOGRAPHIE DES UNITÉS PAYSAGÈRES



## LÉGENDE

Périmètre révision de charte	Limite unité paysagère	
<b>OCCUPATION DU SOL</b>		
Trame bâtie	Forêt fermée de conifères	Lande ligneuse
Zone d'activité	Forêt fermée de feuillus	Peupleraie
Réseau viarie	Forêt fermée mixte et bois	Verger
Réseau ferroviaire	Forêt ouverte	Vigne
Réseau hydrographique	Haie	Trame agricole

## UNITÉS PAYSAGÈRES

1-Les hauts plateaux du Vercors	11-Les balcons du Vercors Trièves	21-Les vallées de la Gervanne et Sye
2-Les Quatre Montagnes	12-La basse vallée de la Gresse	22-Le haut bassin de la Lyonne
3-Les plateaux du Vercors central	13-Le bassin du Trièves	23-Le bassin du Royans
4-Les plateaux boisés du Vercors	14-Le haut val de Buech	24-Les montagnes de la Raye et des Monts du Matin
5-Les vallées du Vercors central	15-Le bassin versant du Bez	25-La plaine de Valence
6-Le Vercors des gorges et des combes	16-Les balcons du Vercors diols	
7-Les contreforts occidentaux du Vercors	17-La plaine de Die	
8-La plaine occidentale de l'Isère	18-Le val de Quint	
9-Les contreforts orientaux du Vercors	19-Les gorges et combes de la Gervanne	
10-La plaine urbanisée de la métropole grenobloise	20-Les petits plateaux occidiaux du Vercors	

Source : Parc Naturel Régional du Vercors, Fond cartographique RGEALTI, BD TOPO ©IGN  
 ©PNR Vercors, Lans-en-Vercors, Juin 2018  
 Echelle numérique : 1/ 100000e  
 Réalisation : PNR Vercors



Les sous-unités paysagères offrent un dernier niveau de lecture des paysages. Elles identifient des localités spécifiques ou bien des sous-entités topographiques particulières et reconnues. Elles traduisent parfois également des typologies d'ambiances différentes au sein de la même unité paysagère.

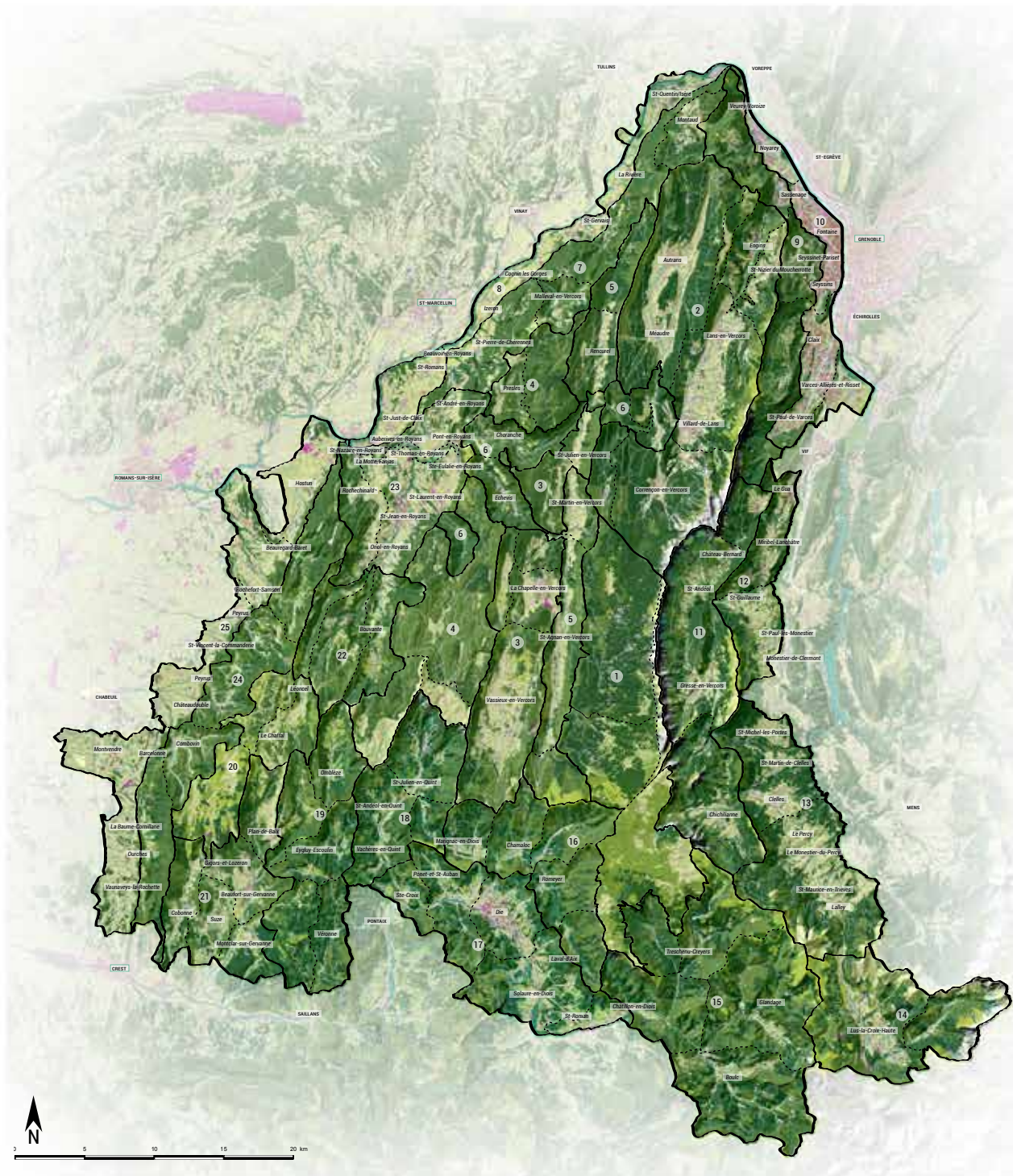
Selon la typologie d'ensemble paysager à laquelle l'unité appartient, l'explicitation des sous-unités paysagères sera plus ou moins évidente. Effectivement une unité paysagère de contreforts pourra présenter un réseau hydrographique dense et une géomorphologie prononcée facilitant de fait la détermination des sous-unités. Au contraire, en plaine, les composantes physiques sont plus linéaires et l'individualisation des sous-unités plus complexe. Cela explique notamment la disparité partielle de la superficie des unités et sous-unités.

L'étude du territoire a permis de définir 101 sous-unités paysagères qui seront également illustrées dans la suite du document.

NB : Si l'échelle des grands ensembles paysagers ainsi que des unités permet de dégager des grandes familles d'enjeux, l'échelle de la sous-unité paysagère se rapproche bien souvent de celle de la commune et est en ce sens un territoire vécu et perçu qui parle aux populations qui y vivent; premières intéressées et actrices de la formulation des objectifs de qualité paysagère.



# CARTOGRAPHIE DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES



## LÉGENDE

Périimètre révision de charte	Limite unité paysagère
Trame bâtie	Forêt fermée de conifères
Zone d'activité	Forêt fermée de feuillus
Réseau viarie	Forêt fermée mixte et bois
Réseau ferroviaire	Forêt ouverte
Réseau hydrographique	Haie
	Lande ligneuse
	Peupleraie
	Vergers
	Vigne
	Trame agricole

## UNITÉS PAYSAGÈRES

- |  |  |   |
|--|--|---|
| 1-Les hauts plateaux du Vercors                    | 11-Les balcons du Vercors Trièves            | 21-Les vallées de la Gervanne et Sive             |
| 2-Les Quatre Montagnes                             | 12-La basse vallée de la Gresse              | 22-Le haut bassin de la Lyonne                    |
| 3-Les plateaux du Vercors central                  | 13-Le bassin du Trièves                      | 23-Le bassin du Royans                            |
| 4-Les plateaux boisés du Vercors                   | 14-Le haut val de Bujèche                    | 24-Les montagnes de la Raye et des Monts du Matin |
| 5-Les vallées du Vercors central                   | 15-Le bassin versant du Bez                  | 25-La plaine de Valence                           |
| 6-Le Vercors des gorges et des combes              | 16-Les balcons du Vercors diois              |   |
| 7-Les contreforts occidentaux du Vercors           | 17-La plaine de Die                          |   |
| 8-La plaine occidentale de l'Isère                 | 18-Le val de Quimpt                          |   |
| 9-Les contreforts orientaux du Vercors             | 19-Les gorges et combes de la Gervanne       |   |
| 10-La plaine urbanisée de la métropole grenobloise | 20-Les petits plateaux occiendaux du Vercors |   |

Source : Parc Naturel Régional du Vercors, Fond cartographique RGEALTI, BD TOPO ©IGN  
 ©PNR Vercors, Lans-en-Vercors, Juin 2018  
 Echelle numérique : 1/ 100000e  
 Réalisation : PNR Vercors



# I [ LES STRUCTURES & ÉLÉMENTS PAYSAGERS ]

La caractérisation d'un paysage réside en la description de ses structures paysagères. Ce sont elles qui assoient la distinction de chaque unité paysagère.

Dans cette phase de caractérisation, deux étapes sont nécessaires : d'une part la saisie des **éléments de paysages** et d'autre part l'explicitation des **structures paysagères**.

Les éléments désignent des objets matériels d'origine naturelle tels que le relief, les cours d'eau ou certaines formations végétales, mais peuvent également être d'origine anthropique (bâti, infrastructures ou les formes de l'activité agricole). Selon les systèmes de valeurs mobilisés et les représentations sociales associées au paysage, ces éléments revêtent une signification plus ou moins forte. Aussi, certains éléments de paysage sont en interaction. Les systèmes que forment ces éléments de paysages dessinent les structures paysagères. Ces structures paysagères intègrent trois dimensions : topographique,

fonctionnelle et symbolique. En effet, les éléments de paysage s'organisent dans l'espace. Leur organisation sur le relief, leur position réciproque, leur proximité... dessinent les fondements matériels du paysage. Mais les interrelations entre les éléments de paysages traduisent aussi le fonctionnement du paysage. Ces interrelations fonctionnelles peuvent être biophysiques ou sociales. (MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, 2015)

Structures et éléments paysagers peuvent être regroupés en différentes thématiques desquelles des enjeux spécifiques pourront être dégagés.

Comme il l'a été précisé précédemment, la définition des différentes structures paysagères est représentée par un bloc diagramme schématique. Ce dernier est une traduction en relief de la cartographie de chaque unité paysagère.

## CATÉGORIES D'ÉLÉMENTS PAYSAGERS





AGRICULTURE



FORÊT



URBANISME



INDUSTRIE - TERTIAIRE



TOURISME



INFRASTRUCTURE

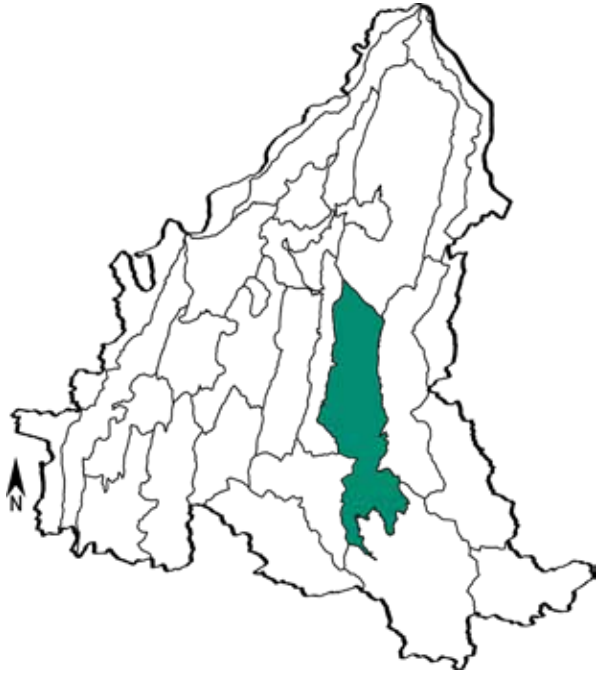




# [ PRÉSENTATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES ]



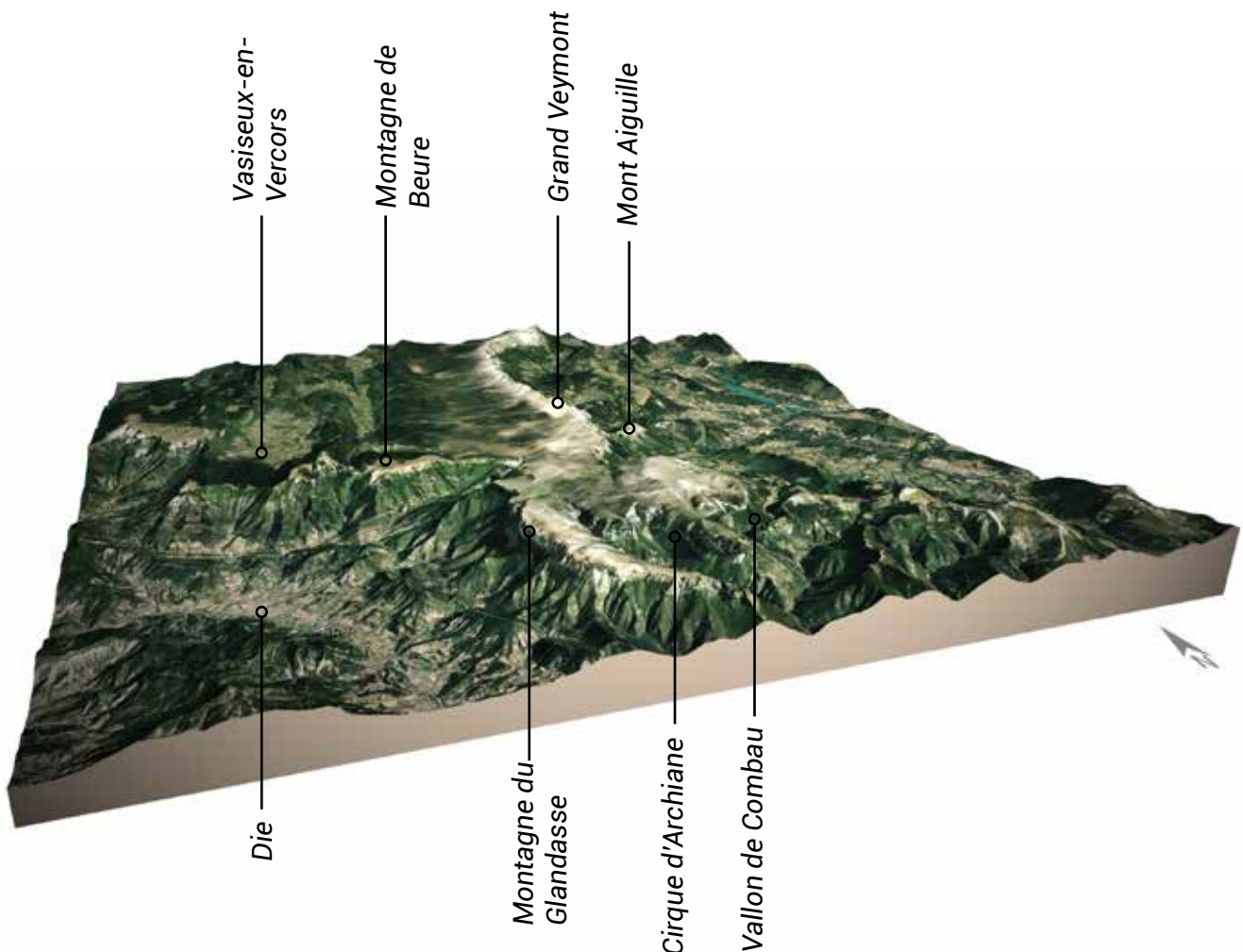




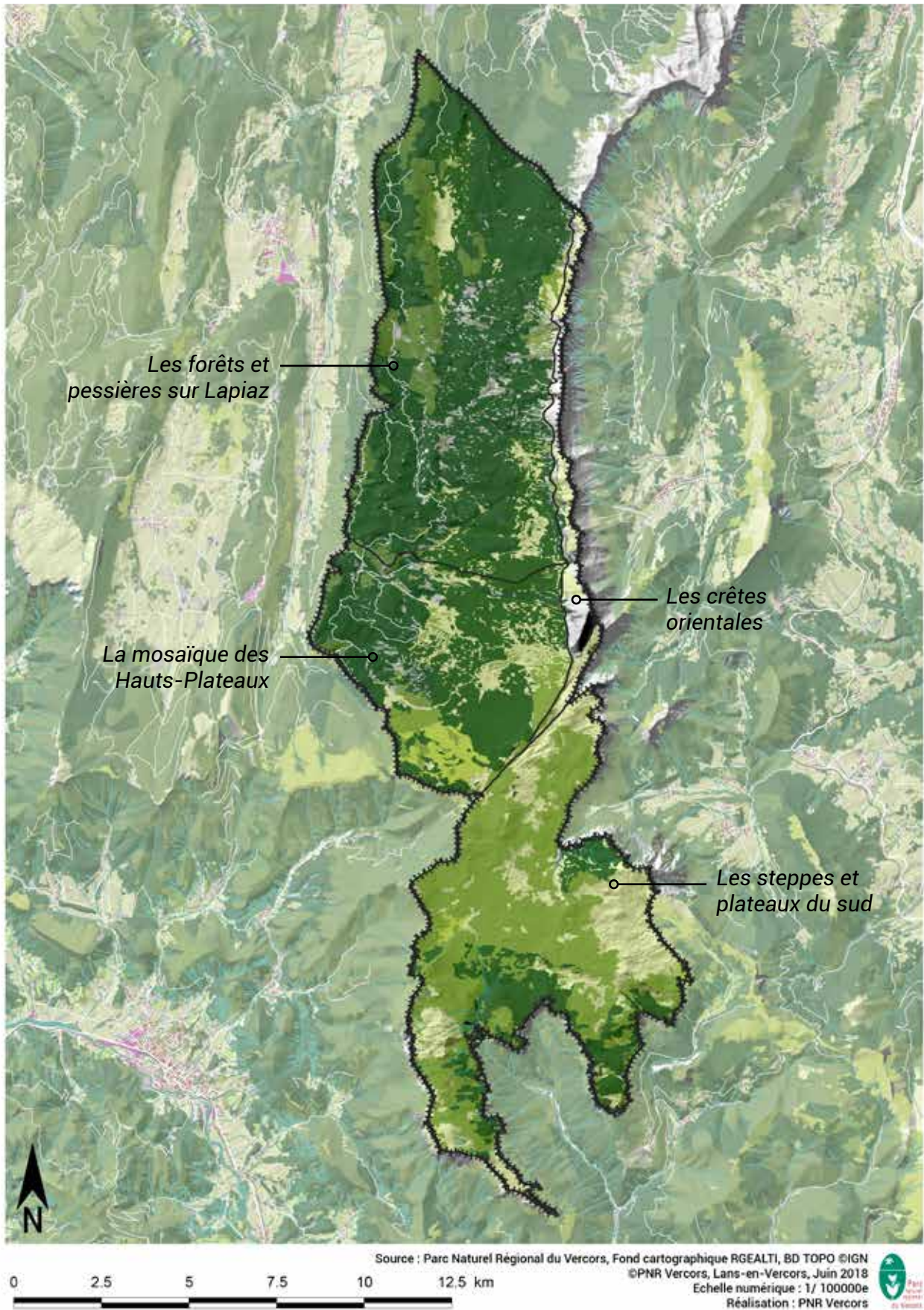
#### SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les Hauts-Plateaux du Vercors sont caractérisés par une naturalité prononcée où couverts végétal et minéral sont les protagonistes. Ce territoire se découvre par la marche et offre des attraits multiples autant par la richesse de sa faune que la rareté de sa flore. La traversé des hauts-plateaux offre des ambiances paysagères variées entre forêts et pessières sur lapiaz, steppes herbeuses et crêtes minérales. Des lignes de crêtes en enfilade se détachent d'imposants sommets : le Grand Veymont ou encore le Mont Aiguille dont l'exploration attire de nombreux randonneurs. Dans ce territoire de transhumance ovine, quelques bergeries patrimoniales et refuges pastoraux subsistent. Les hauts plateaux bénéficient du statut de Réserve naturelle nationale garantissant le maintien de la qualité de ses paysages ainsi que de sa richesse floristique et faunistique.

#### BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





## DÉTAIL DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES

### ■ Forêts et pessières sur Lapiaz



Credit : RNHPV Benoit Betton

### ■ Crêtes orientales



Credit : RNHPV Nadia Romin

### ■ Mosaïque des hauts-plateaux



Credit : RNHPV Gregory Loucougaray

### ■ Steppes et plateaux du sud

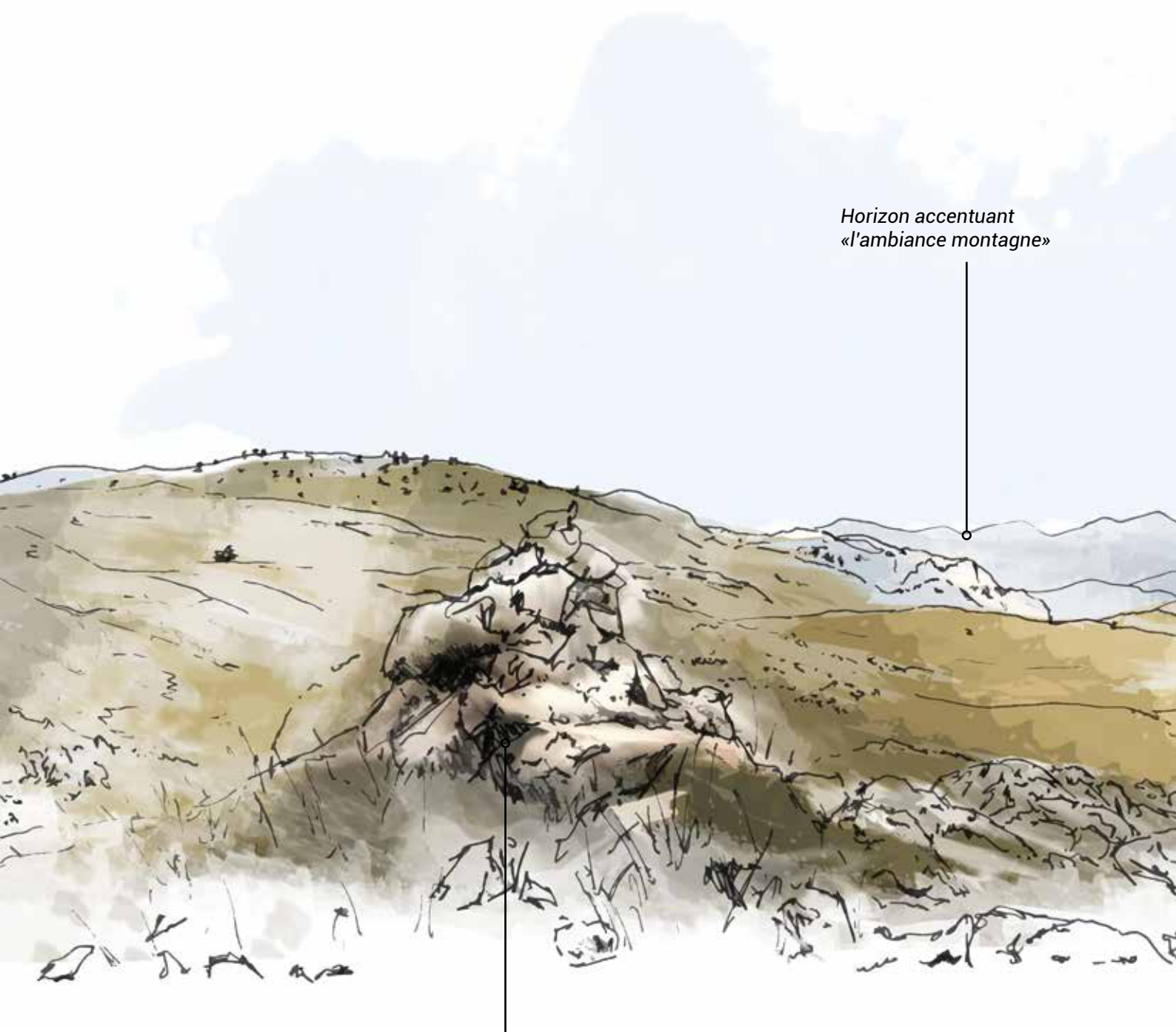


Credit : RNHPV Gregory Loucougaray





Credit : RNHPV Gregory Loucougaray



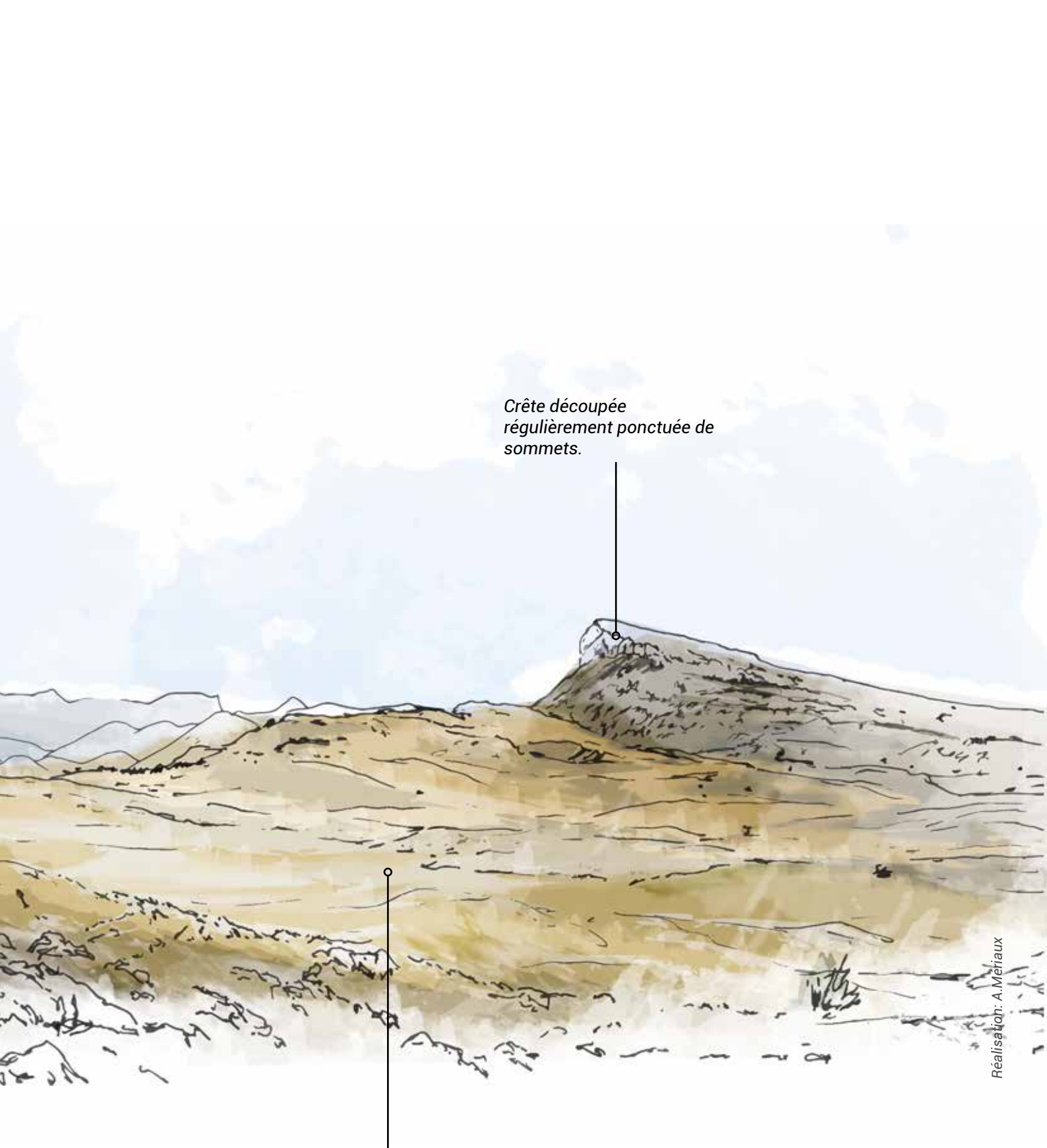
Horizon accentuant  
«l'ambiance montagne»

Les cairns : un point de  
repère ponctuel rythmant  
l'horizontalité du plateau,  
et indispensable quand le  
brouillard s'installe.

▲ Lecture du grand paysage

Ambiance pastorale, Réserve des Hauts-Plateaux du Vercors

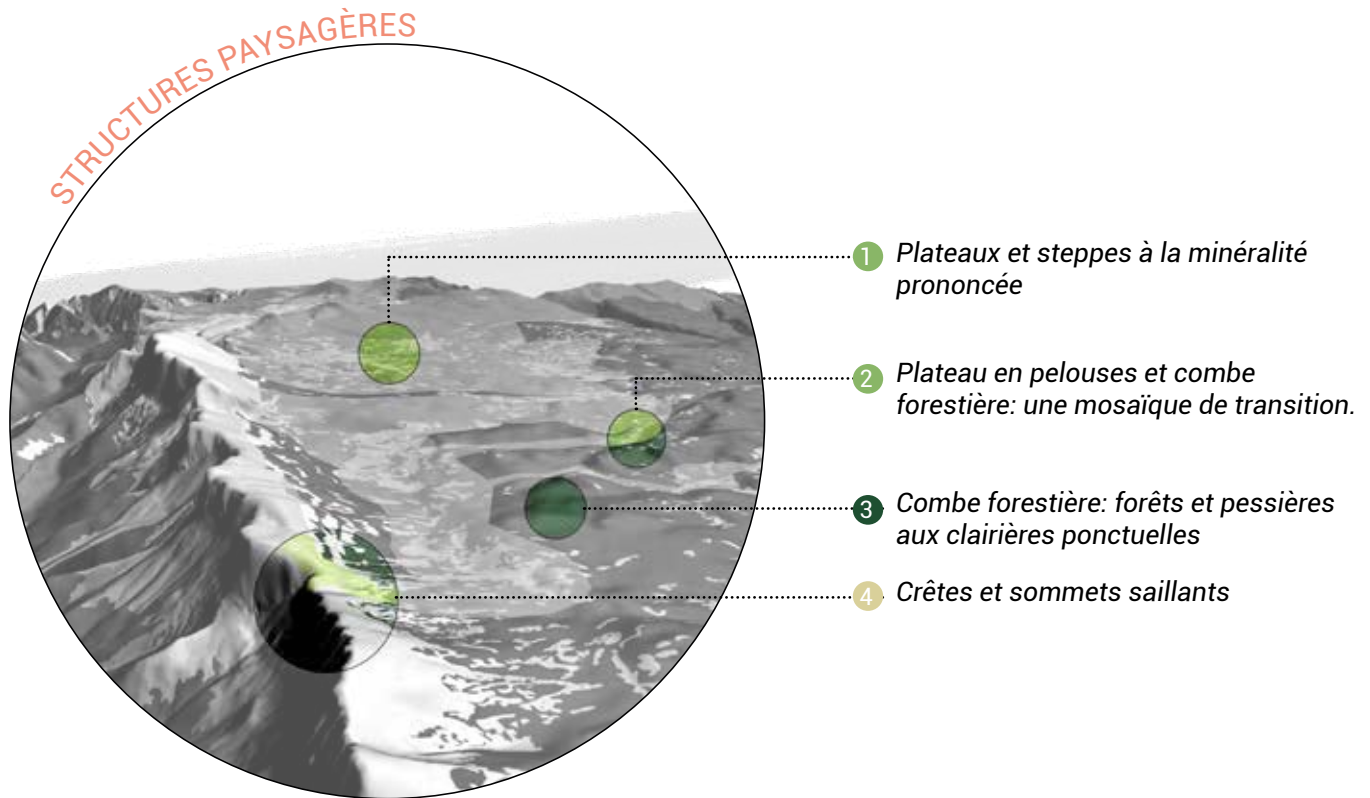




*Crête découpée  
régulièrement ponctuée de  
sommets.*

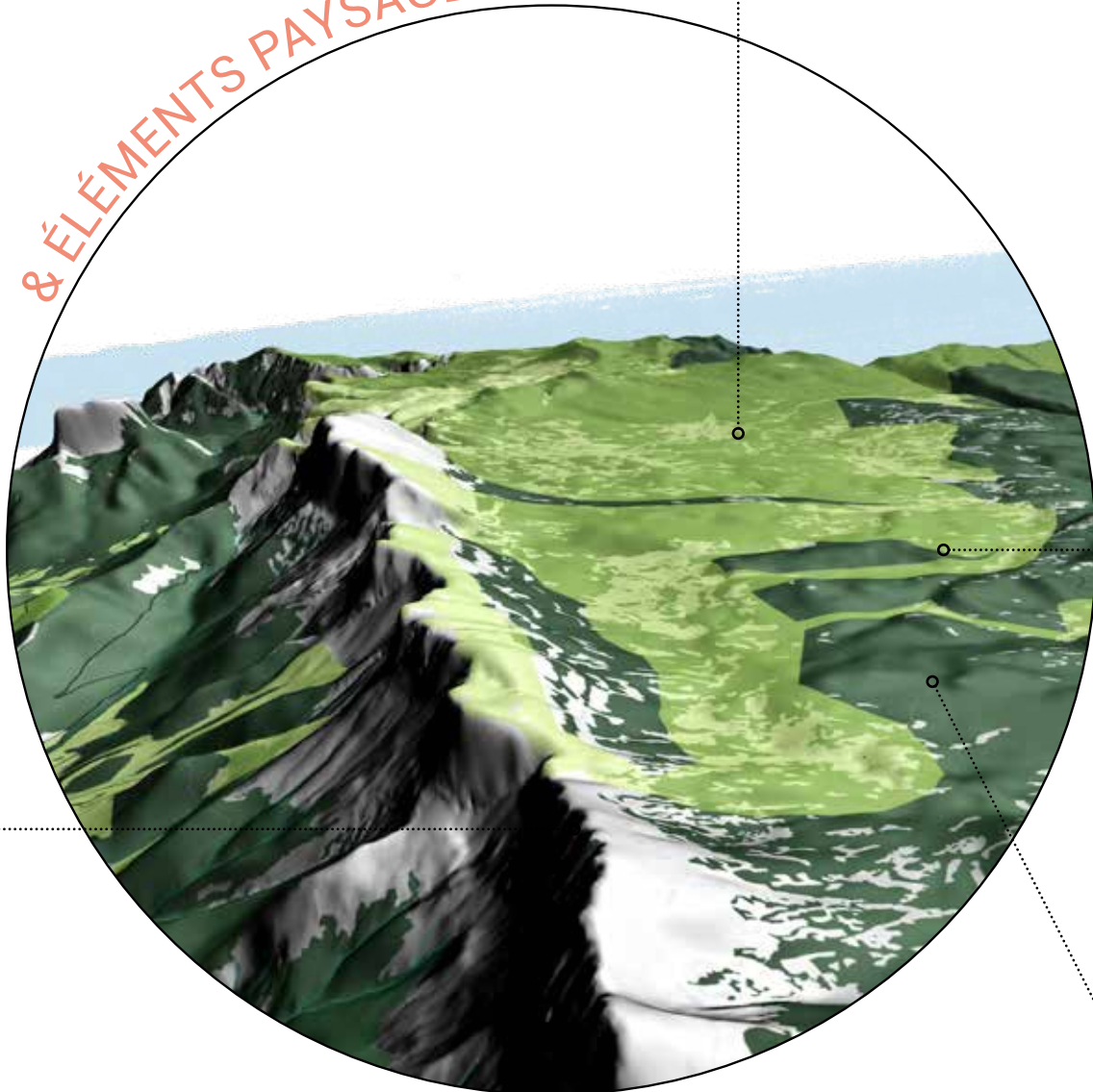
*Alpages des hauts-plateaux,  
offrant d'agréables variations  
saisonnnières : parés de fleurs  
au printemps ils se teignent  
de tons dorés en été. La  
déambulation estivale des  
troupeaux anime encore  
pleinement le paysage.*

LES GRANDS TRAITs DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :  
Structures & éléments paysagers





# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS

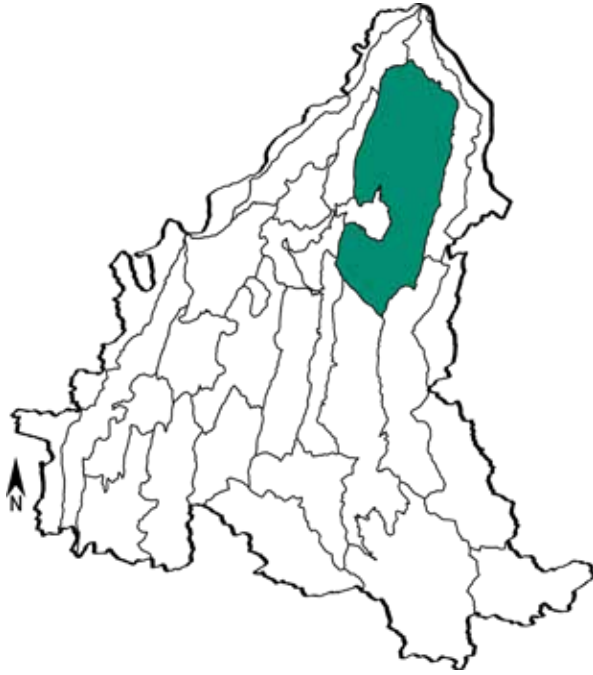


1

2

3

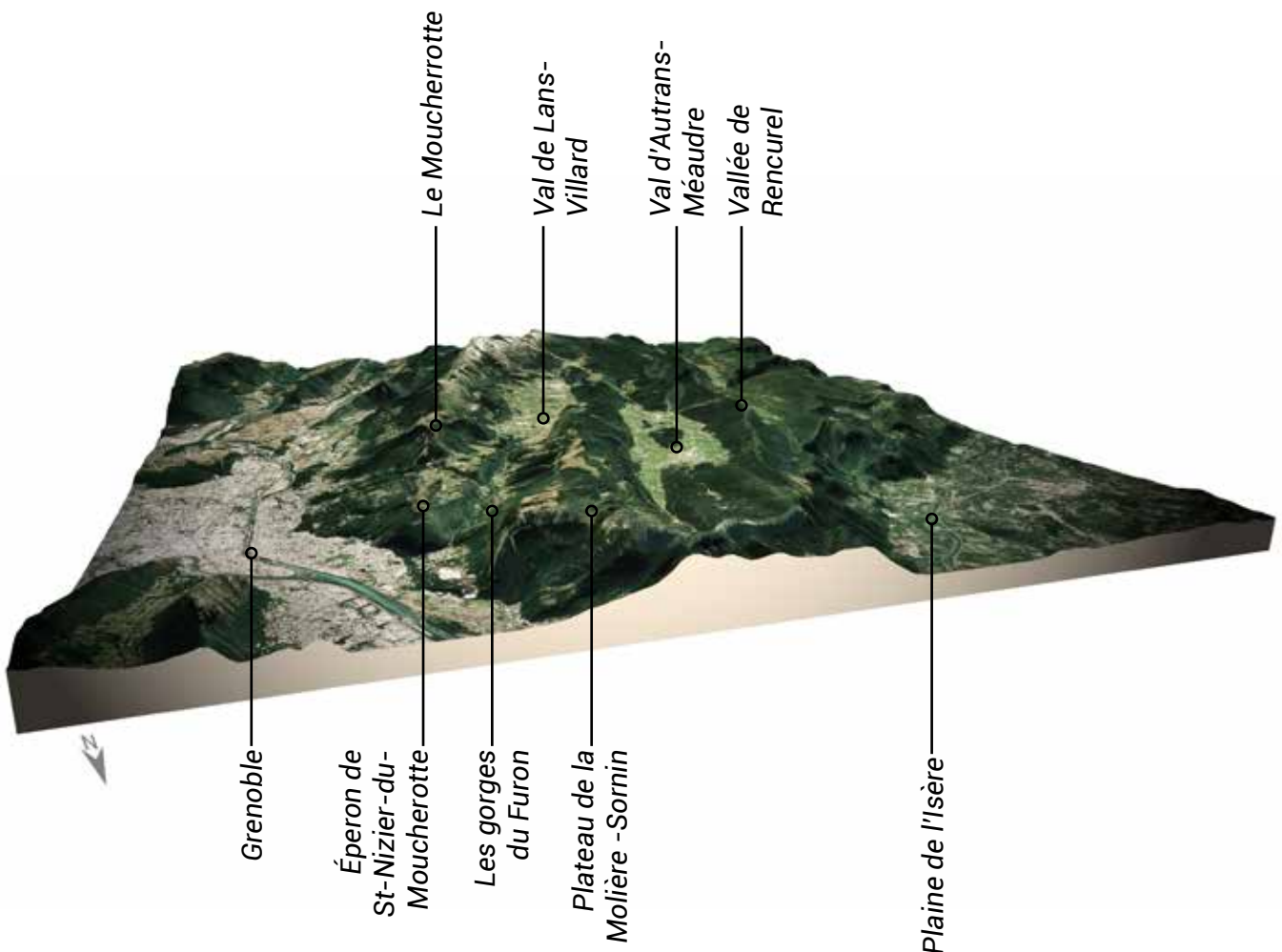




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

L'unité des Quatre Montagnes constitue une porte d'entrée privilégiée de découverte du massif vercoisien depuis la métropole grenobloise. Elle offre un paysage caractéristique des plaines d'altitude, marqué par des limites topographiques claires. L'ossature paysagère y est bien lisible : un fond de vallée large et plat, des pentes boisées ainsi que des rebords et sommets calcaires caractéristiques. Les Quatre Montagnes possèdent un attrait touristique indéniable notamment pour ses domaines skiables et son offre de nombreuses autres activités sportives de pleine nature. La proximité de la métropole grenobloise ainsi que l'urbanisme de loisirs relatif à son attractivité touristique en font des paysages parmi les plus urbanisés des plaines d'altitude.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Gorges et vallons du Furon et du Bruyant



Source: Eco-Stratégie

■ Plateaux de la Molière et du Sornin



Source: PNR Vercors

■ Eperon de St-Nizier et montagne du Moucherotte



Source: PNR Vercors

■ Val de Lans



Source: A.Mériaux

## ■ Val d'Autrans-Méaudre



Source: A.Mériaux

## ■ Berceau de Corrençon-en-Vercors



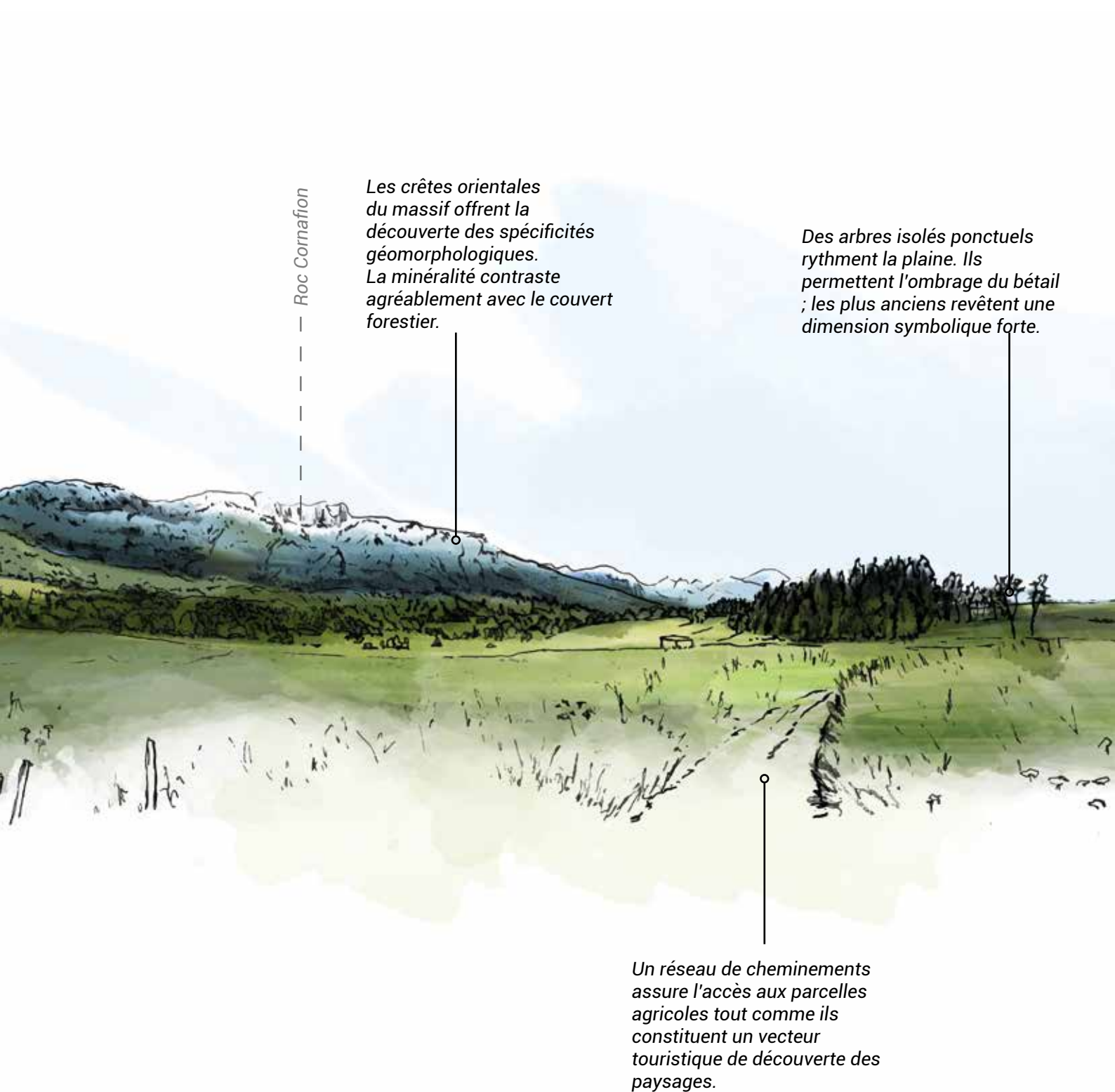
Source: A.Mériaux

## ■ Plaine d'Herbouilly et vallon de Valchevrière



Source: A.Mériaux





Roc Cornafion

*Les crêtes orientales du massif offrent la découverte des spécificités géomorphologiques. La minéralité contraste agréablement avec le couvert forestier.*

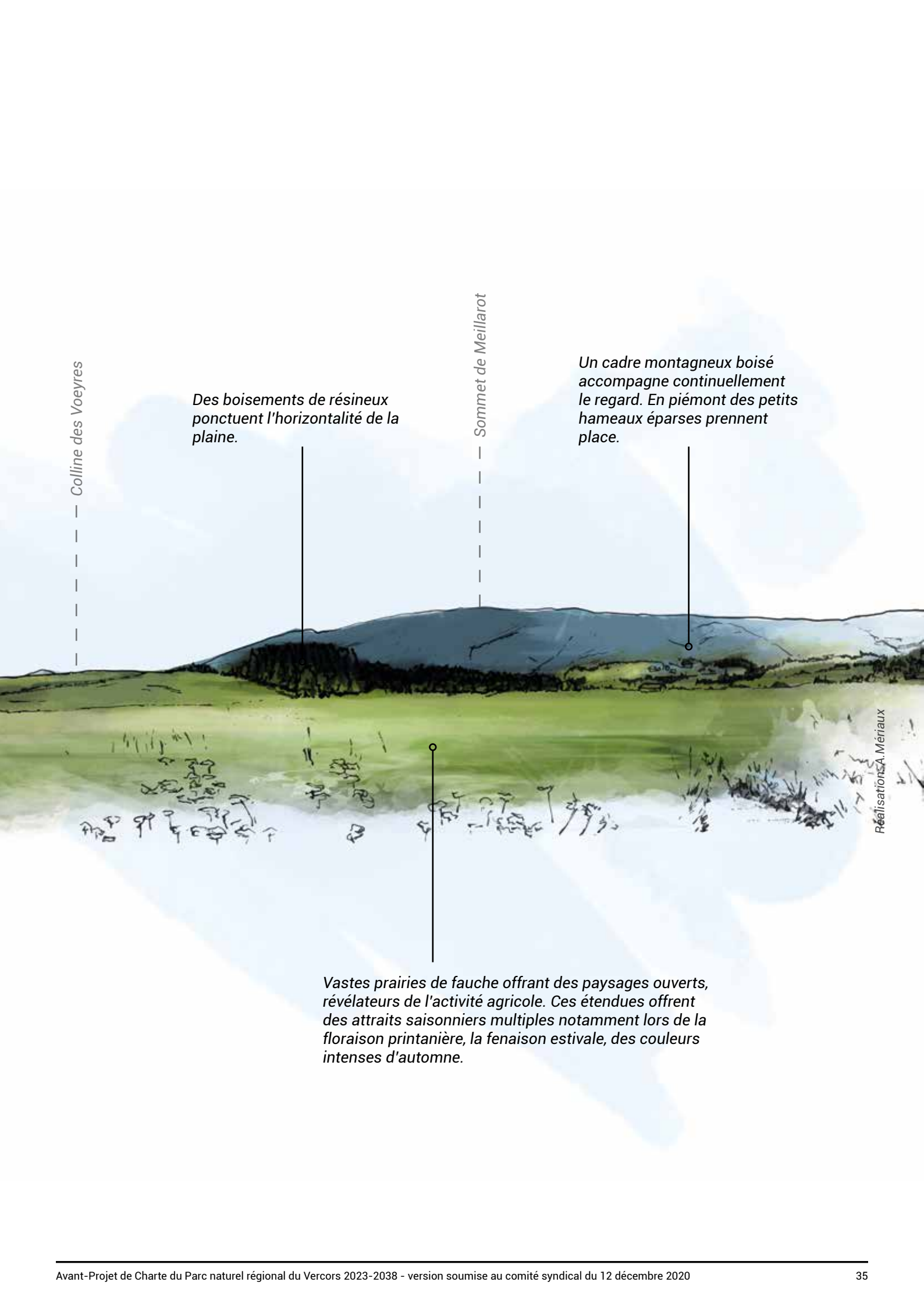
*Des arbres isolés ponctuels rythment la plaine. Ils permettent l'ombrage du bétail ; les plus anciens revêtent une dimension symbolique forte.*

*Un réseau de cheminements assure l'accès aux parcelles agricoles tout comme ils constituent un vecteur touristique de découverte des paysages.*

▲ **Lecture du grand paysage**

*Ambiance agraire du plateau de Lans-en-Vercors*





Colline des Voeyres

Des boisements de résineux ponctuent l'horizontalité de la plaine.

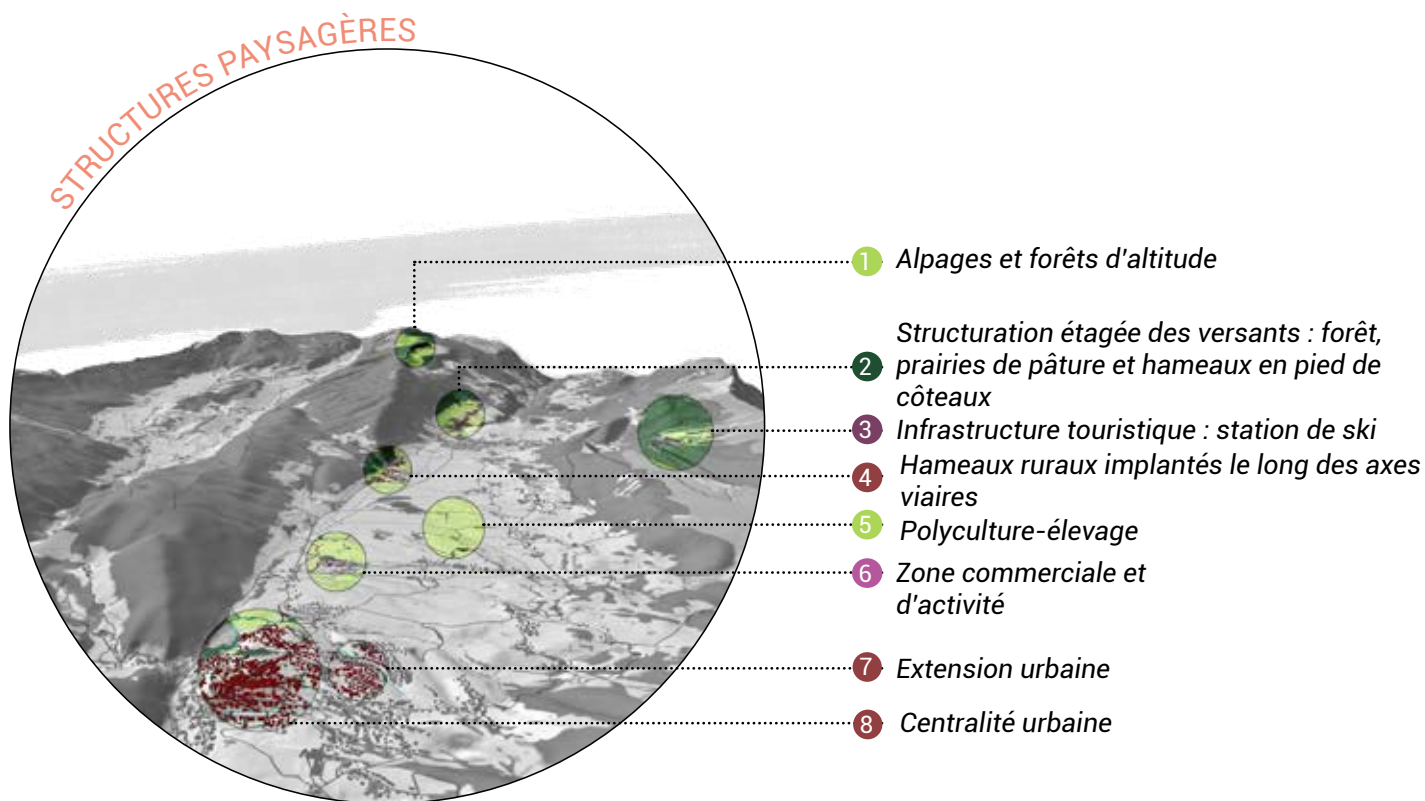
Sommet de Meillarot

Un cadre montagneux boisé accompagne continuellement le regard. En piémont des petits hameaux épars prennent place.

Vastes prairies de fauche offrant des paysages ouverts, révélateurs de l'activité agricole. Ces étendues offrent des attraits saisonniers multiples notamment lors de la floraison printanière, la fenaison estivale, des couleurs intenses d'automne.

Réalisations A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers



# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



Troupeaux



Alpages



Forêt de résineux



Forêt de résineux

1

2



Prairie



Sommet & Minéralité



Station de ski alpin

3



Urbanisme de loisir

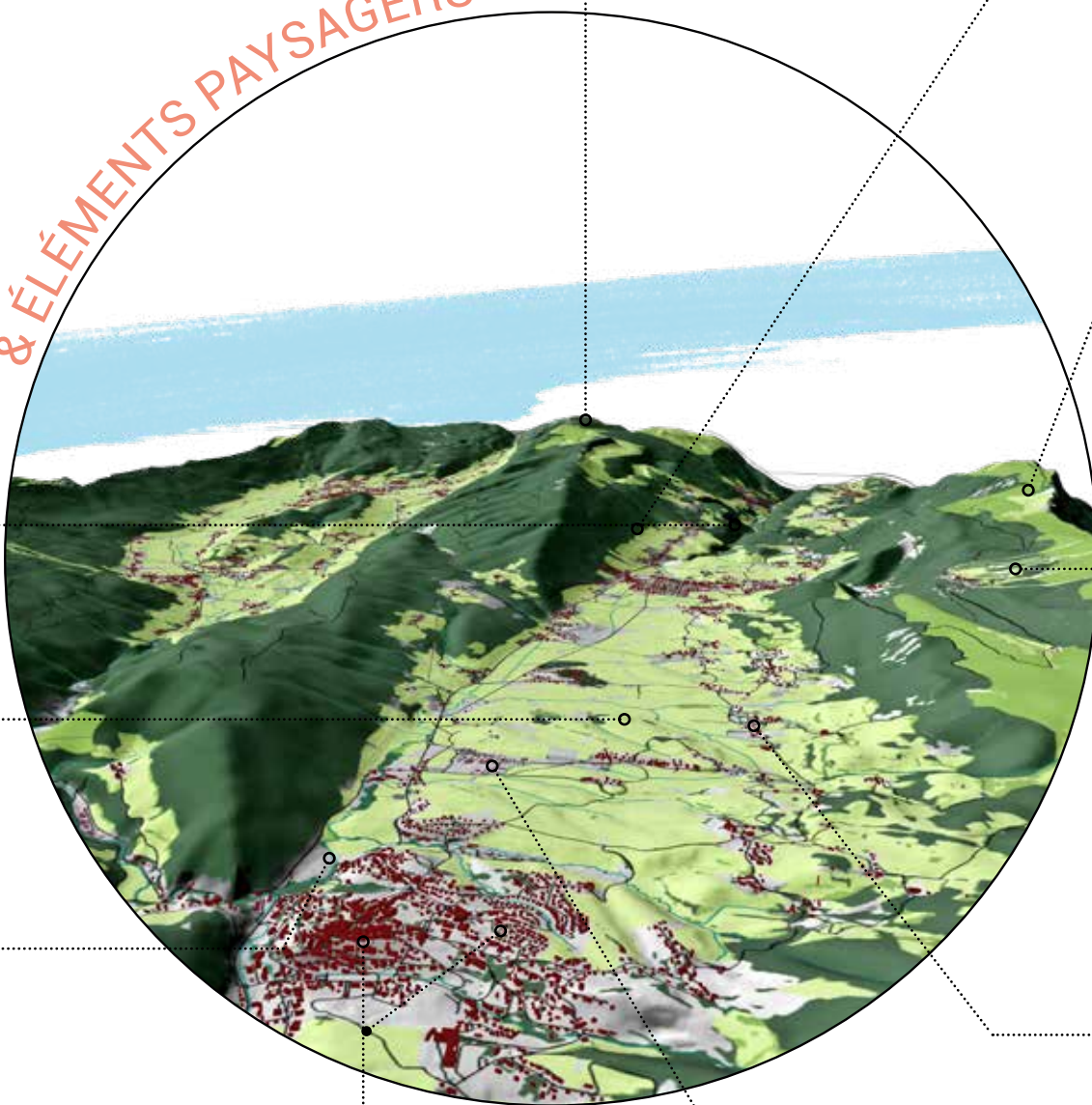


Corps de ferme

4



Bâtiment agricole



8

7

6



Développement pavillonnaire



Centre-bourg

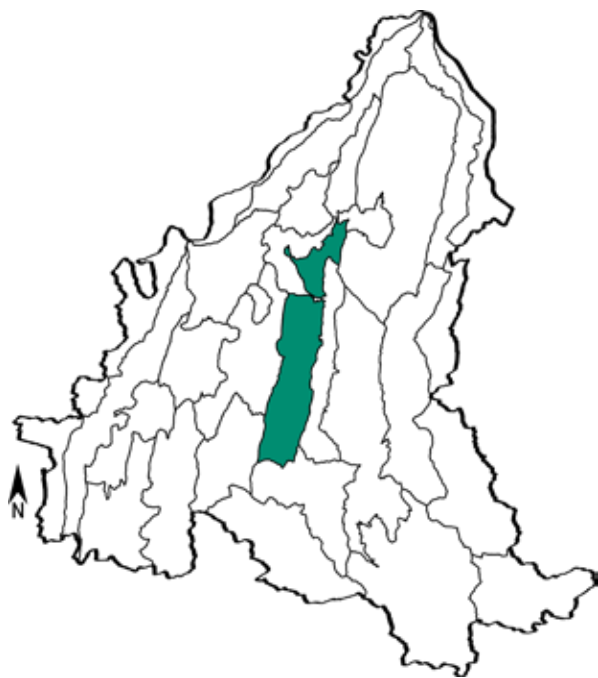


Urbanisme de loisir-logement collectif



Zone commerciale & d'activité

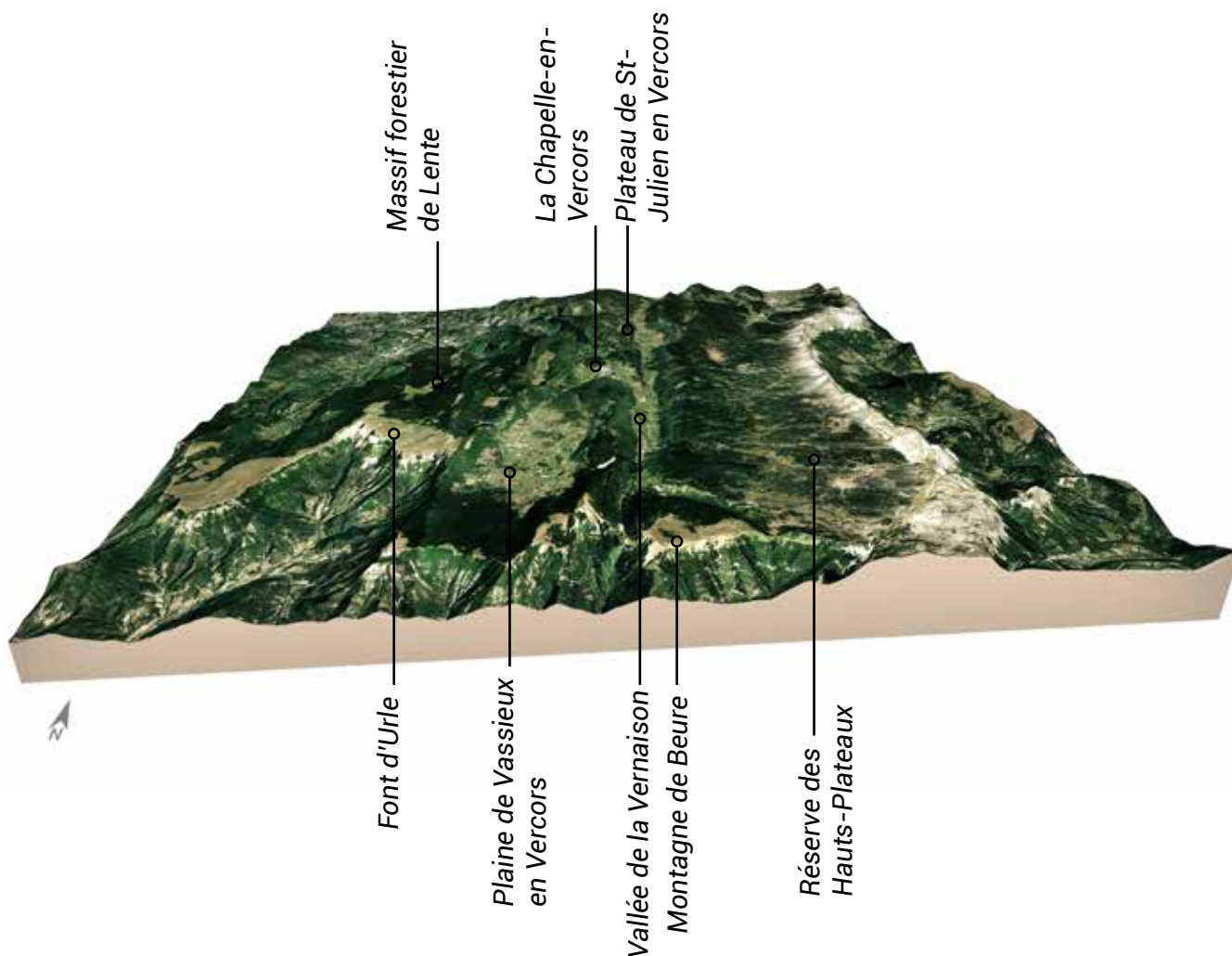




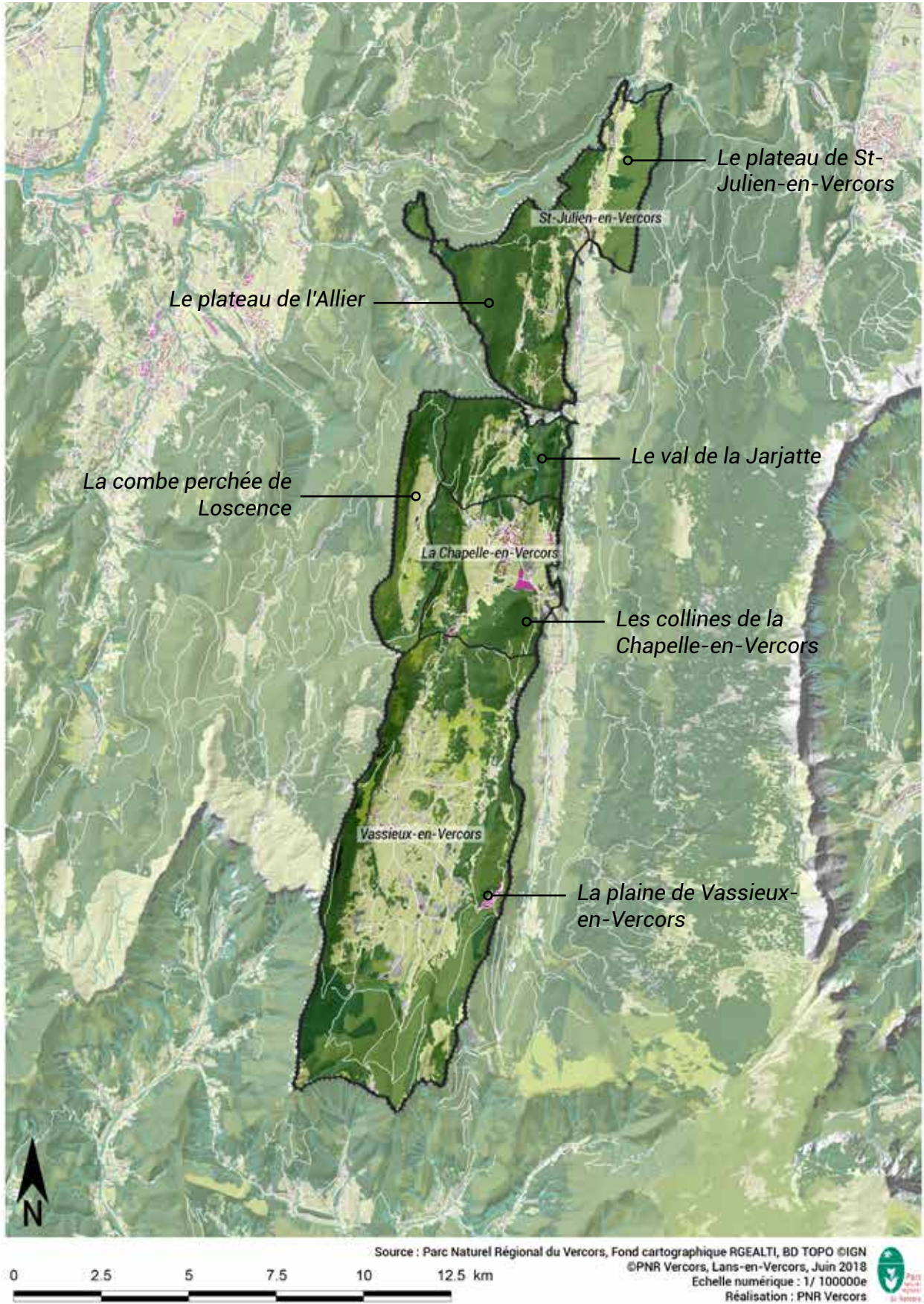
## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les plateaux du Vercors central revêtent un double faciès paysager. Les plateaux de Vassieux-en-Vercors et la Chapelle attestent de la caractéristique karstique du massif. Des oscillations topographiques animent ce vaste plateau fourrager, aux allures steppiques. Tandis que plus au Nord, les plateaux de l'Allier et de St-Julien offrent un univers pastoral plus frais, marqué notamment par la proximité de la Vernaison et de la Bourne ainsi qu'un couvert forestier plus prégnant. Un horizon montagneux dicte le regard de part et d'autre de ces plateaux. L'agropastoralisme marque de manière dominante les paysages, la présence de nombreux corps de ferme traduit à ce titre l'orientation agraire du territoire. L'activité touristique y est également non négligeable et se manifeste entre autre par une offre en itinéraires de randonnée importante.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ



## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Plateau de St-Julien-en-Vercors



Source: A.Mériaux

■ Plateau de l'Allier



Source: Eco-Stratégie

■ Val de la Jarjatte



Source: Eco-Stratégie



## ■ Plaine de Vassieux-en-Vercors



Source: A.Mériaux

## ■ Combe perchée de Loscence

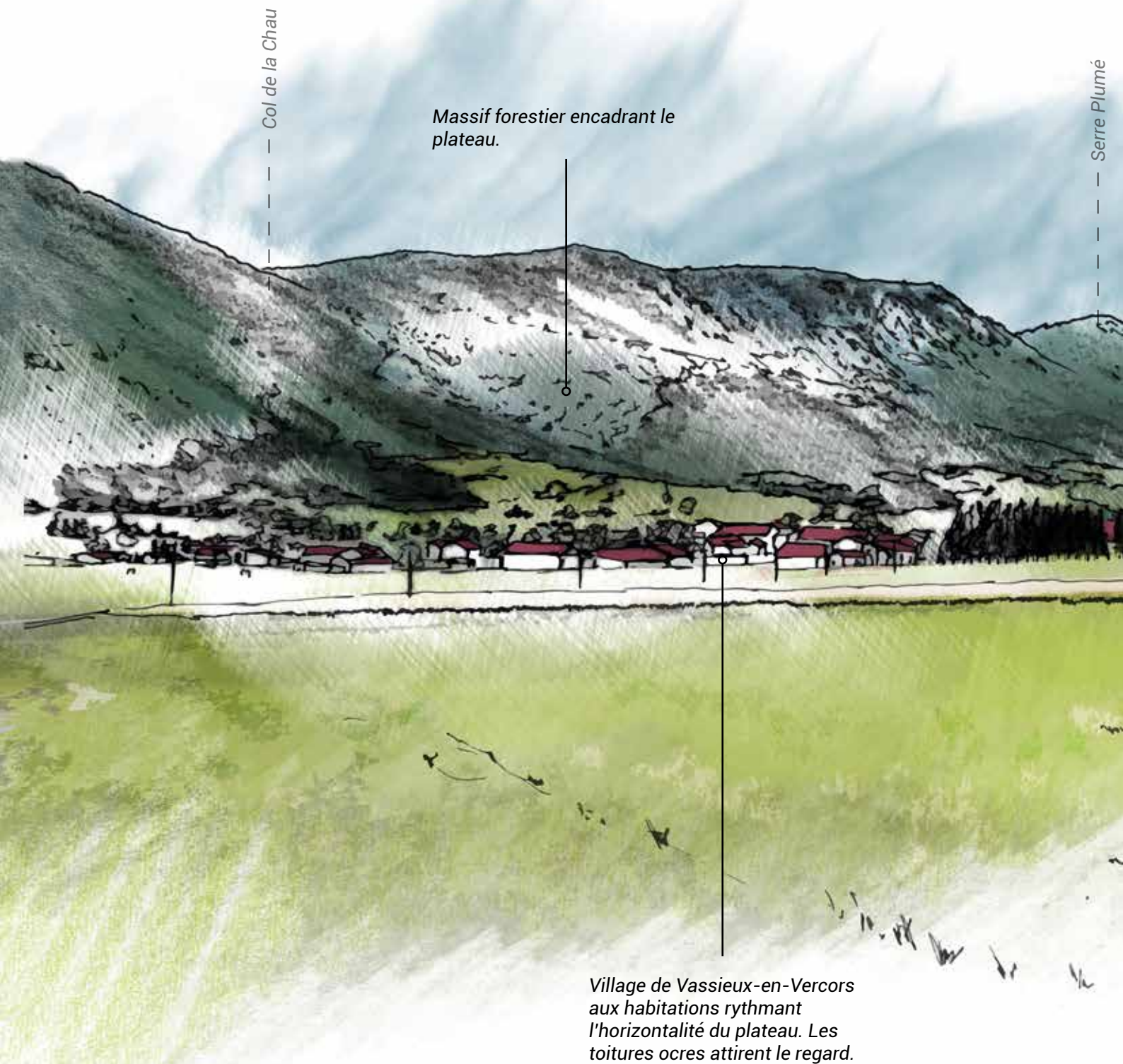


Source: A.Mériaux

## ■ Collines de la Chapelle en Vercors



Source: A.Mériaux



▲ **Lecture du grand paysage**

*Le plateau agricole de Vassieux-en-Vercors, un paysage empreint d'histoire.*



*La présence de boqueteaux de résineux, crée une rythmique paysagère ainsi qu'un masque visuel ponctuel des habitations.*

*Des cultures céréalières à vocation fourragère s'intercalent ponctuellement entre les prairies.*

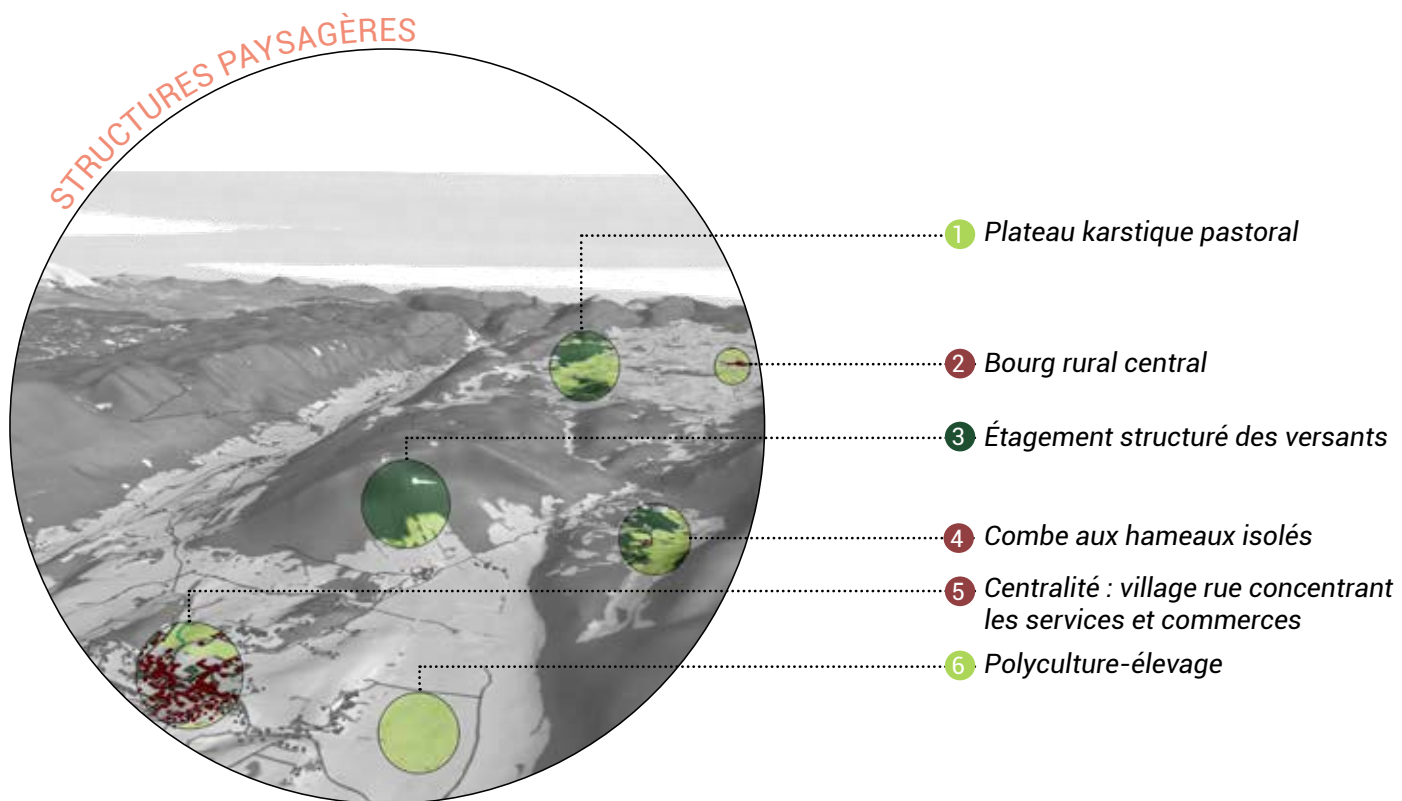
Grand Serre

*De vastes prairies recouvrent le plateau et mettent en évidence scialets et dolines caractéristiques du massif.*

Réalisation: A. Mériaux



LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :  
Structures & éléments paysagers



3



5 2

Lande ligneuse



Doline



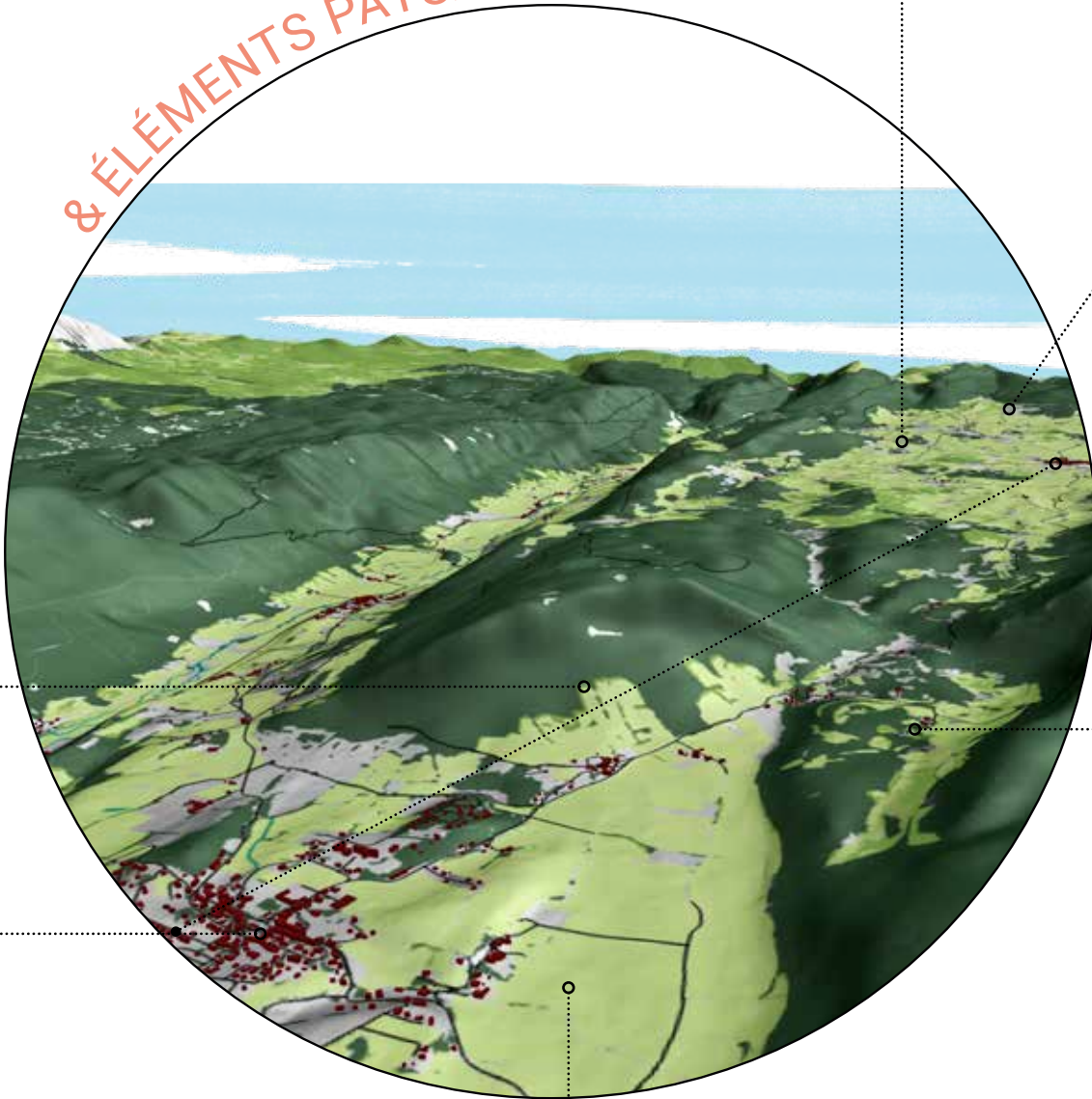
Scialet



Prairies



# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



Station de ski de fond



Corps de ferme



Bâtiment agricole



Prairies



Cultures



Haies

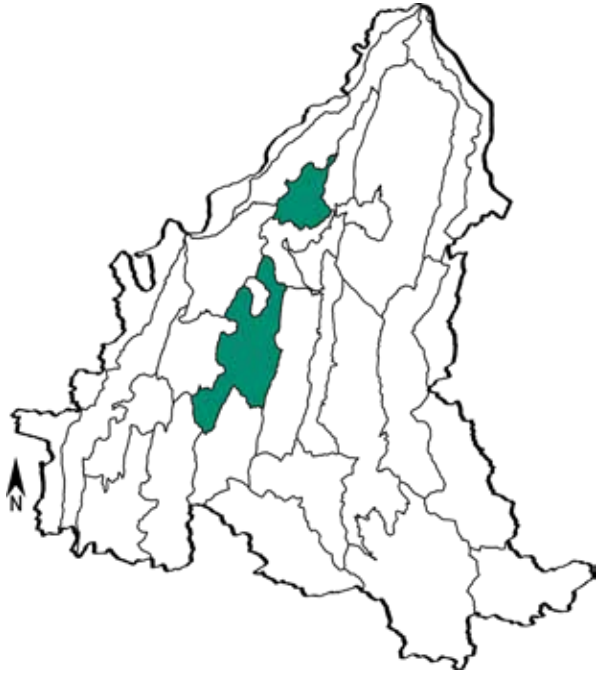


Arbre isolé



Élevage

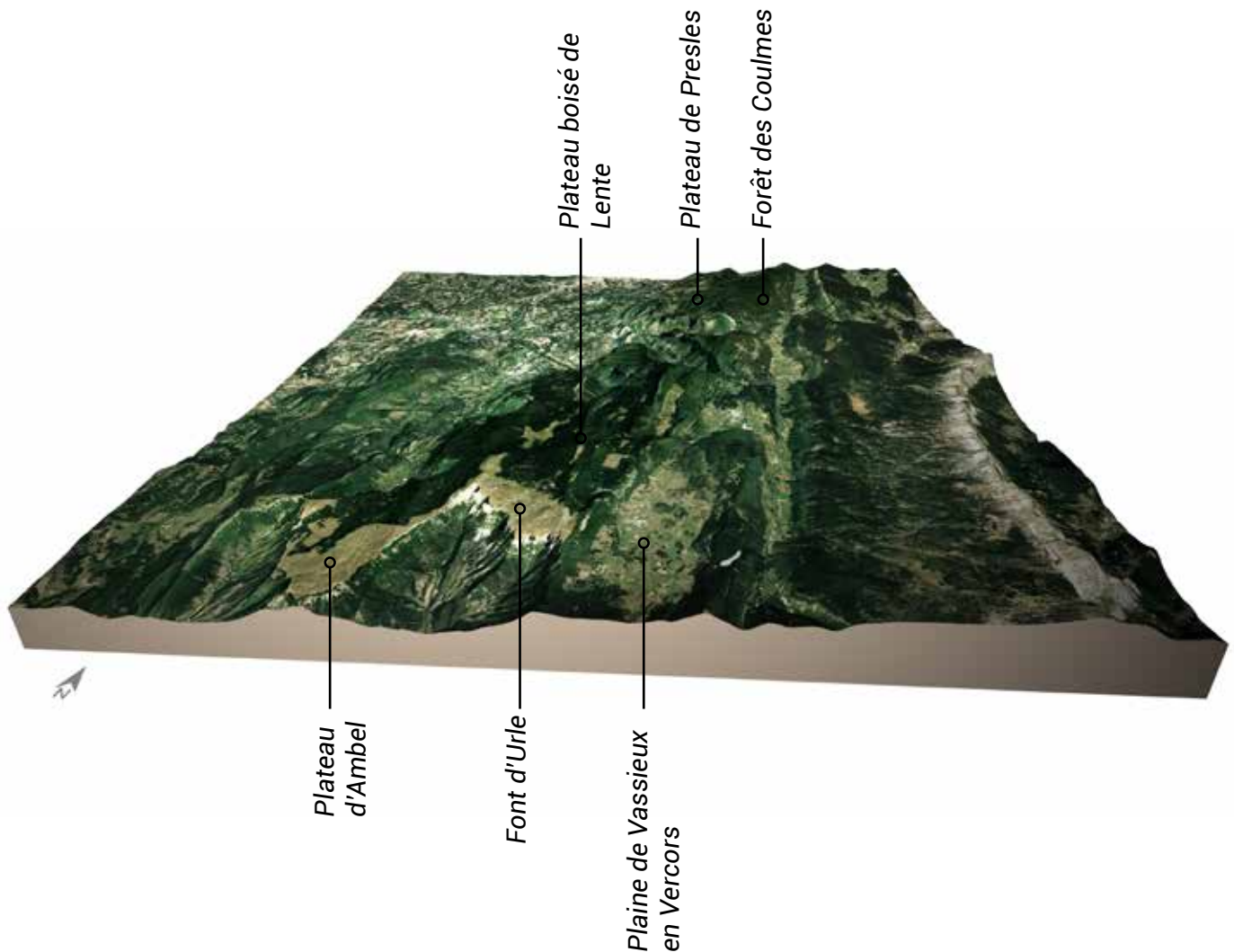




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

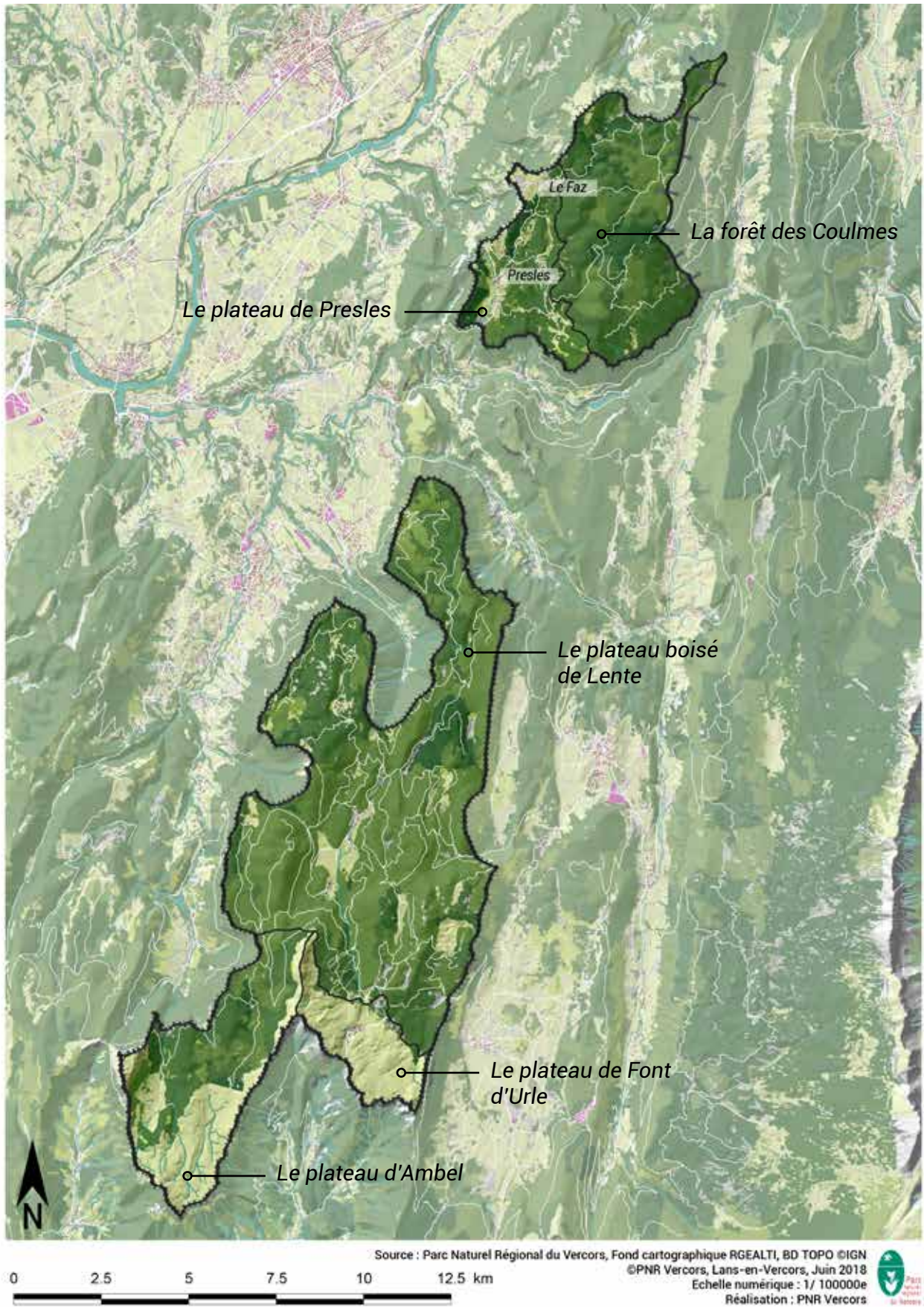
Deux localités géographiques reflètent l'unité des plateaux boisés du Vercors. Au nord les plateaux des Coulmes et de Presles et au sud le massif forestier de Lente et ses avancés pastorales que sont les plateaux d'Ambel et de Font d'Urle. L'unité se caractérise par une ossature forestière dominante, les espaces ouverts sont en effet assez rares. De petites clairières s'immiscent toutefois ponctuellement dans le couvert forestier et donnent souvent à voir des dolines et scialets, curiosités géologiques caractéristiques du massif. Les plateaux sont cernés par des limites topographiques abruptes ouvrant la vue sur les horizons lointains (plaine de l'Isère, Massif Central). L'exploitation forestière est dominante, néanmoins l'activité touristique est également présente et s'illustre notamment par la présence des stations de ski nordique familiales du Faz au Col de Romeyer, ou encore de Font d'Urle.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



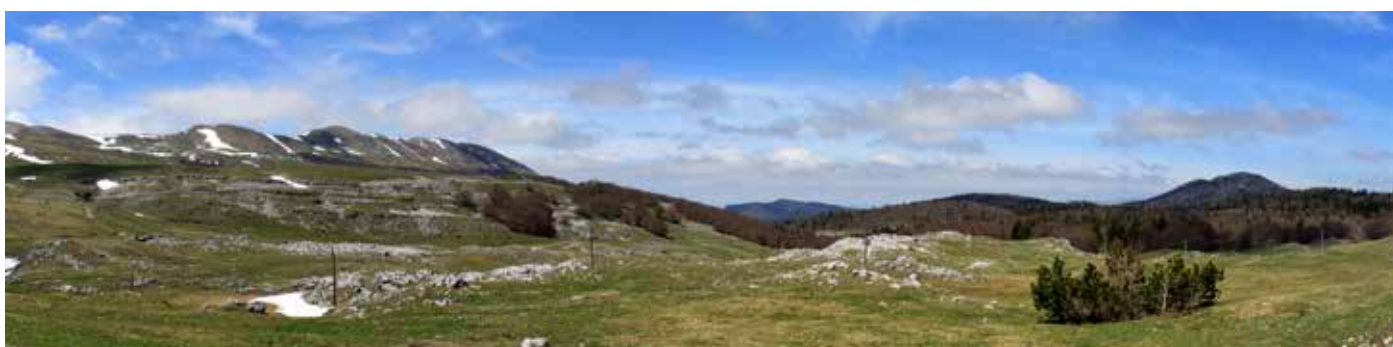


■ Plateau d'Ambel



Source: A.Mériaux

■ Font d'Urle



Source: Eco-Stratégie

■ Plateau de Lente



Source: Eco-Stratégie

## ■ Forêt des Coulmes



Source: A.Mériaux

## ■ Plateau de Presles



Source: A.Mériaux



Combe d'Omblèze

Montagne de Bouchère

Roc Toulau

Un relief vertigineux aux crêtes découpées offrant des points de vue imprenables sur le grand paysage des combes et vallées du Vercors.

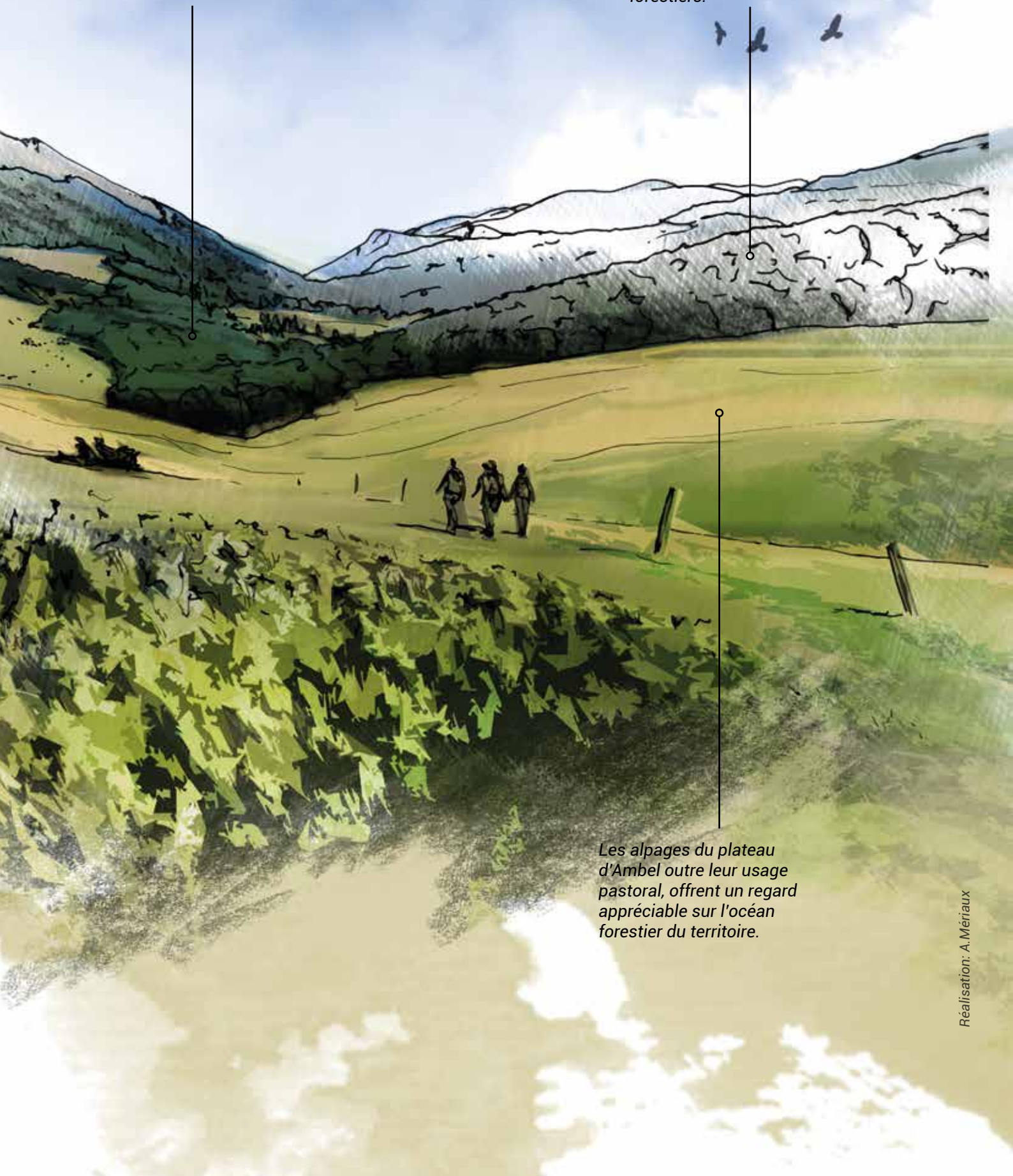
▲ **Lecture du grand paysage**

Le plateau d'Ambel : un agréable contraste d'ambiances pastorale et forestière. Un espace d'exploration visuelle du grand paysage vercoisien.



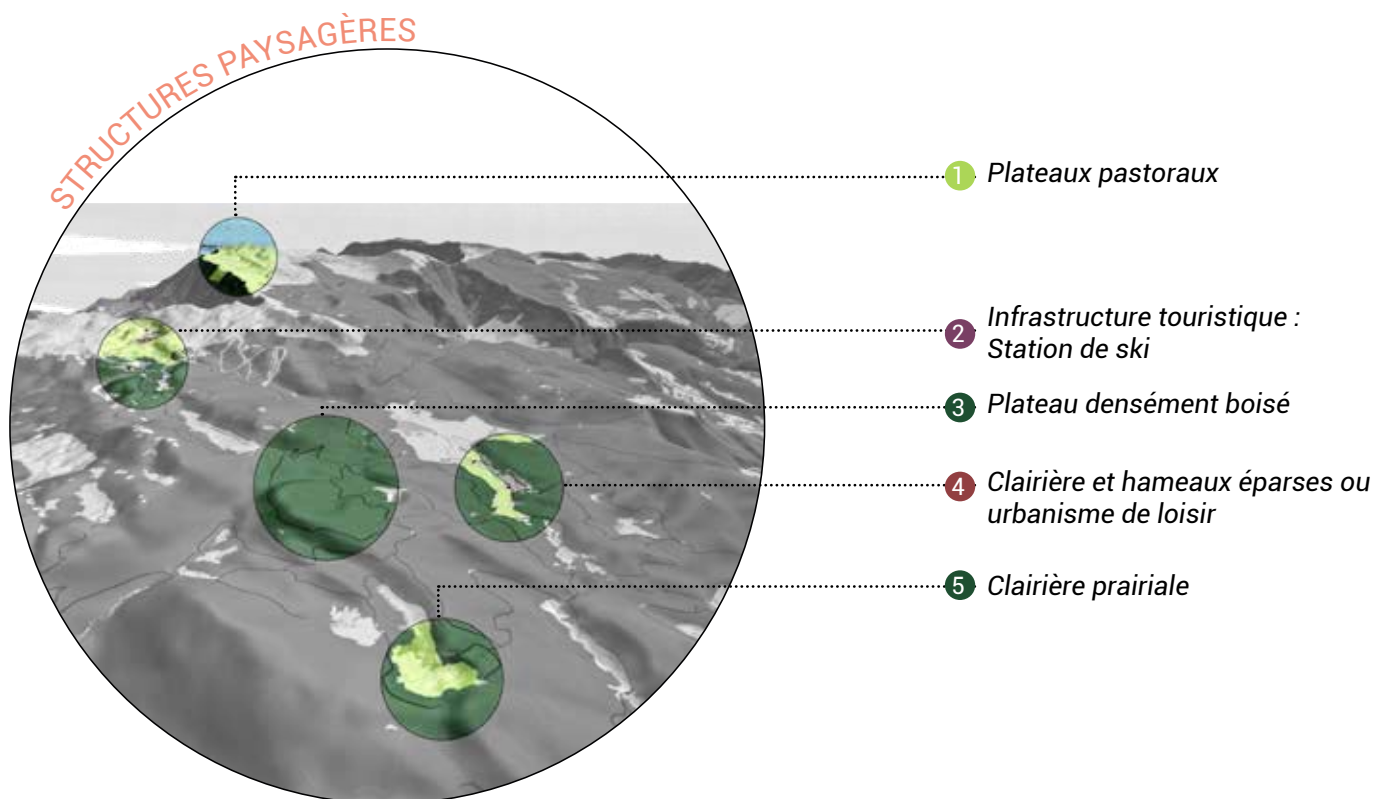
*La lisière des boisements forestiers du plateau créent des interfaces mettant agréablement en exergue la microtopographie vallonnée du lieu.*

*Des horizons montagneux et forestiers.*



*Les alpages du plateau d'Ambel outre leur usage pastoral, offrent un regard appréciable sur l'océan forestier du territoire.*

LES GRANDS TRAITs DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :  
Structures & éléments paysagers



1



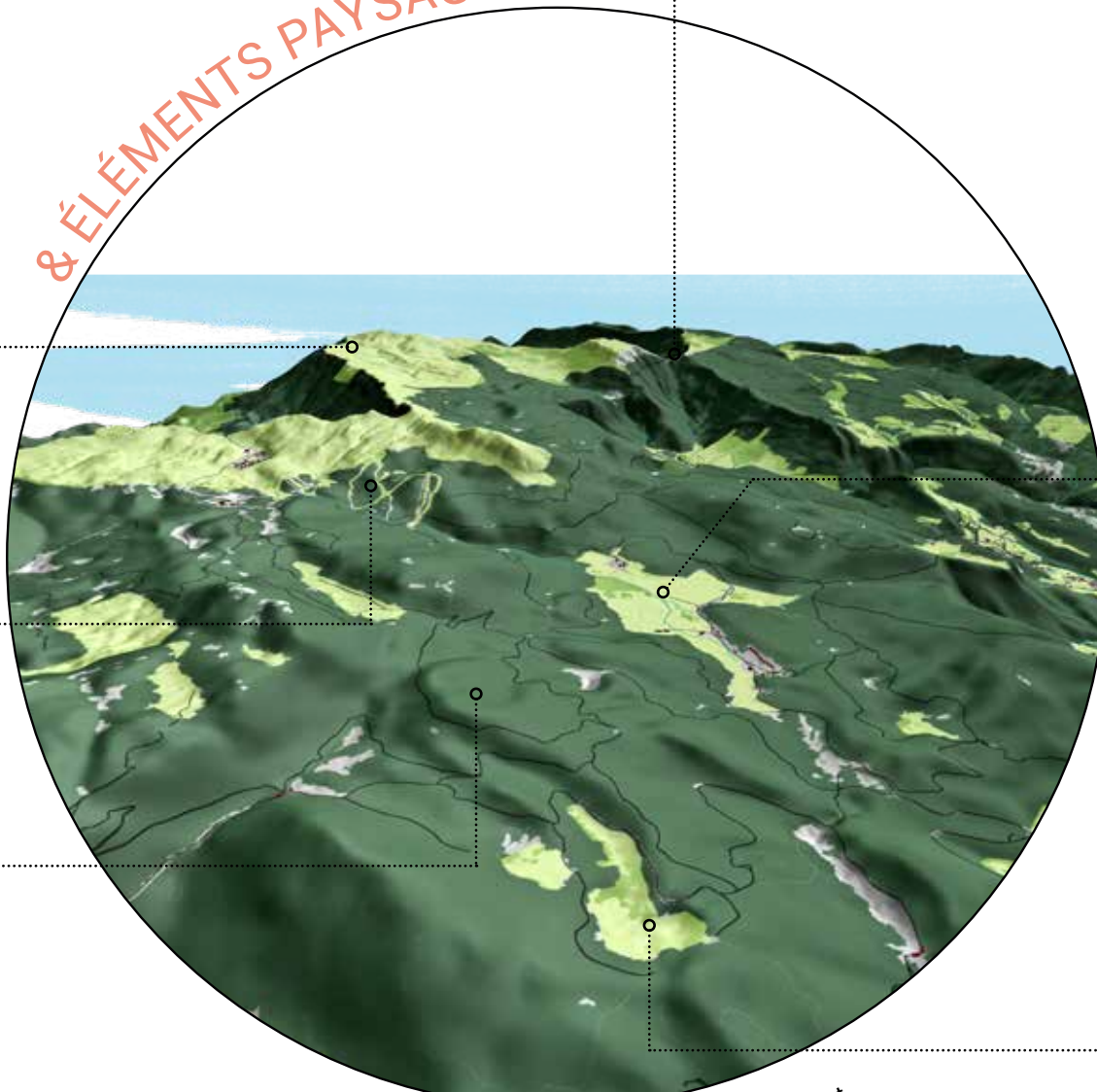
2

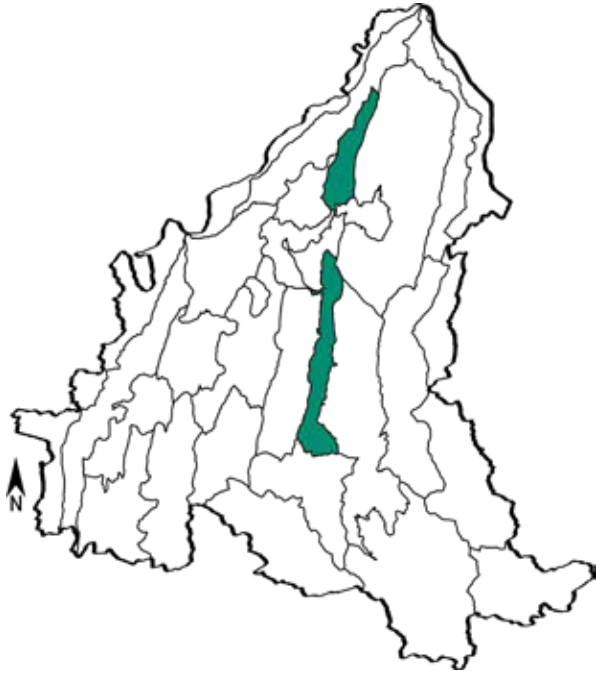


3



# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS

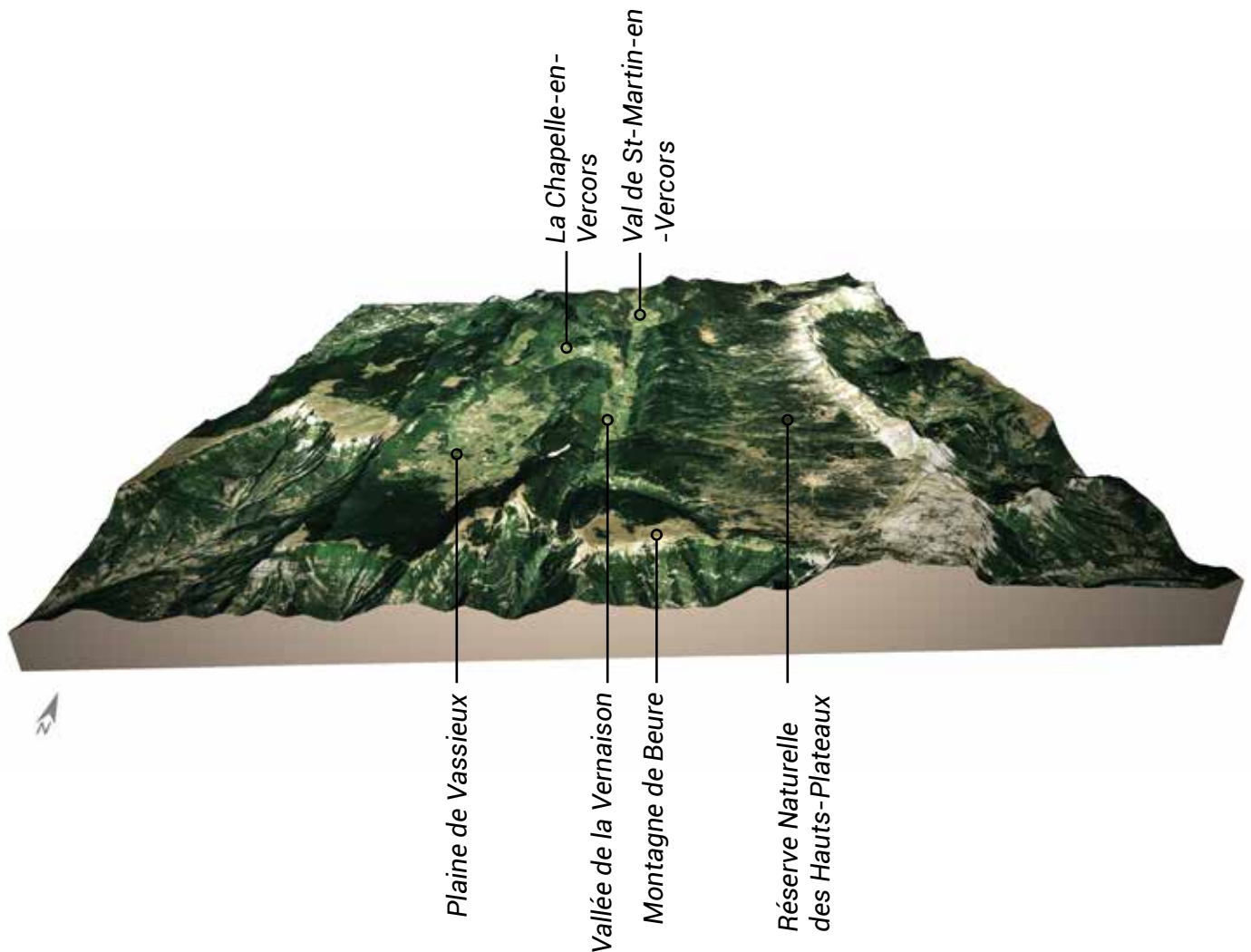




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

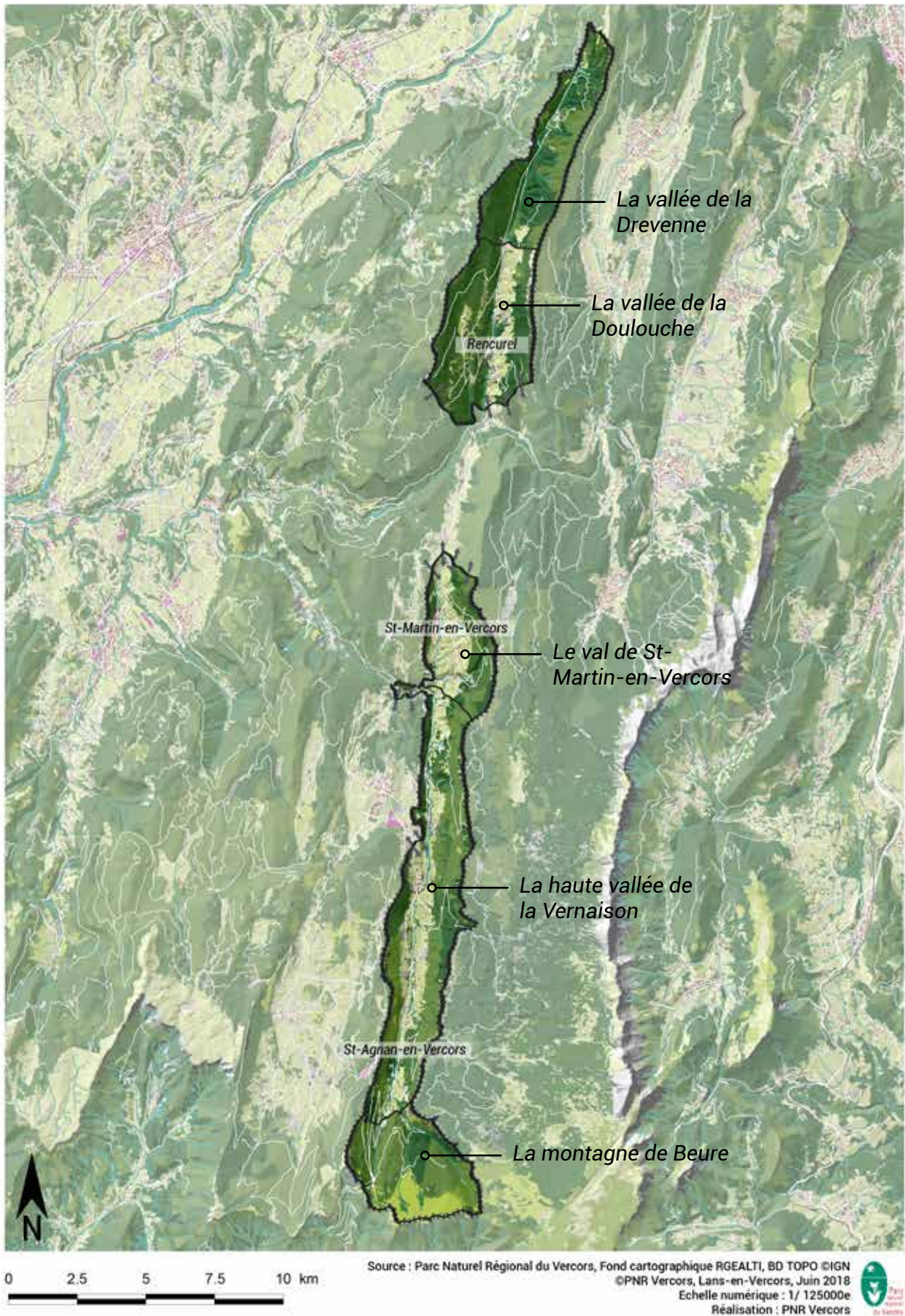
Les vallées du Vercors central se distinguent d'une part au nord du massif avec les vallées de la Doulouche et de la Drevenne et au sud avec la vallée de la Vernaison. Une étroitesse marquée par des rebords tantôt aux abruptes falaises minérales, tantôt aux croupes boisées, jalonne ces longues vallées. Ces dernières offrent de profondes perspectives visuelles intéressantes. Les vallées à fond plat sont occupées par une agriculture d'élevage dominante. Le cours de la rivière est souligné d'une ripisylve dense. Villages et hameaux en chapelet s'inscrivent le long de l'axe central de la vallée. L'habitat revêt des caractéristiques traditionnelles et une valeur patrimoniale certaine. Le territoire est principalement marqué par l'activité agricole mais aussi touristique. En témoigne la présence de sites patrimoniaux, stations de ski alpin et autres sentiers de randonnée.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Montagne de Beure



Source: Eco-Stratégie

■ Haute-vallée de la Vernaison



Source: Eco-Stratégie

■ Val de St-Martin-en-Vercors



Source: Eco-Stratégie

## ■ Vallée de la Doulouche



Source: Eco-Stratégie

## ■ Vallée de la Drevenne



Source: A.Mériaux



Forêt domaniale des Coulmes

Col de Romeyère

Village de Rencurel habitant les piémonts de la vallée de la Doulouche. Les silhouettes arborées et des habitations ponctuent la lecture paysagère de la vallée.

Un massif forestier imposant à majorité feuillue qui s'oppose à l'autre flanc de la vallée.

▲ Lecture du grand paysage

Vallée de la Doulouche: un paysage dichotomique entre forêt et prairies



Les falaises abruptes, caractéristiques du massif du Vercors, ajoutent une minéralité agréable contrastante avec le couvert forestier.

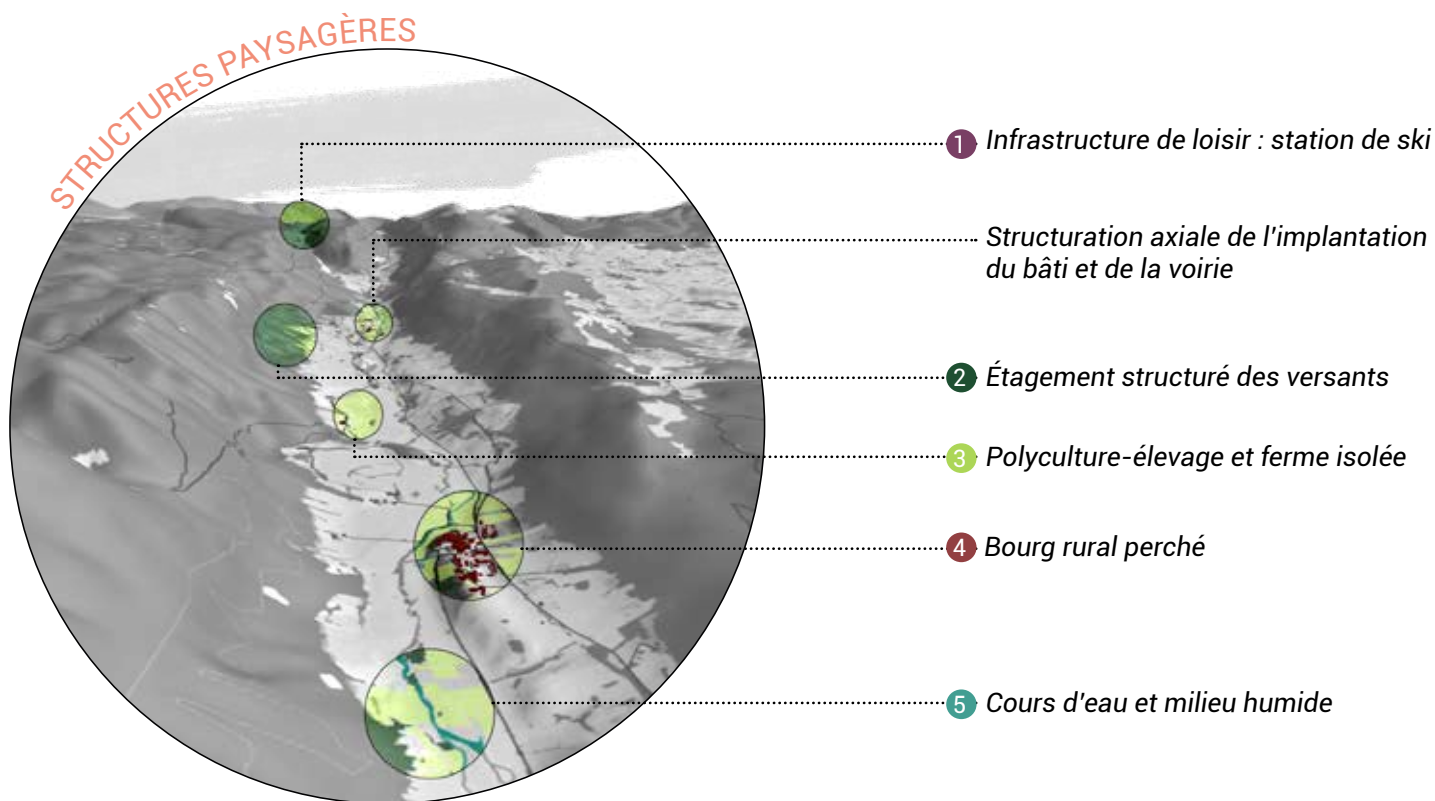
Pas de Gonson

Perrellier

Des prairies permanentes traduisant l'usage agricole du territoire. La présence de haies et arbres isolés rythme le paysage.

Réalisation: A.Mériaux

**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers

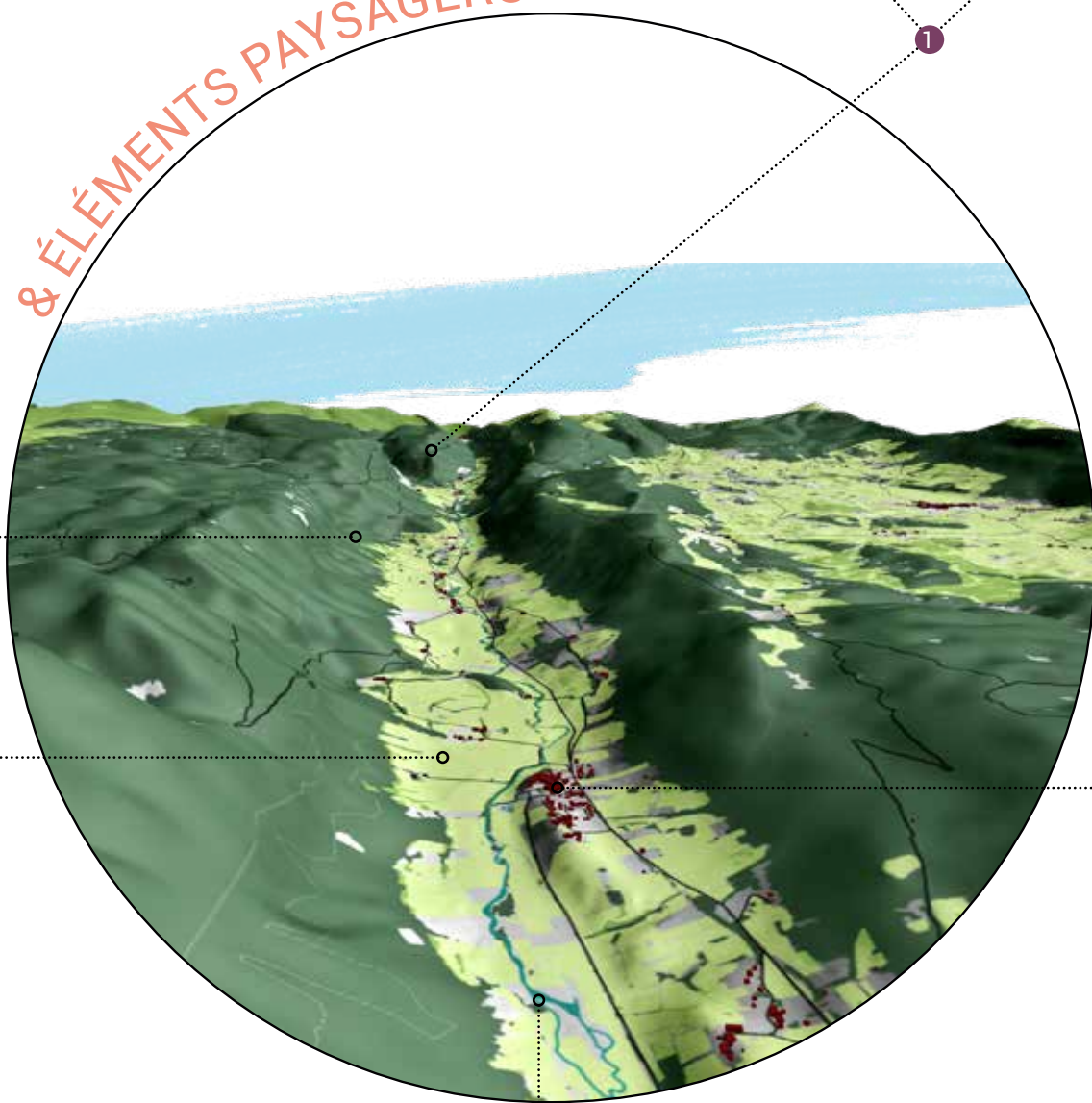




# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



1



Centre-bourg

4



5

Rivière & zone humide

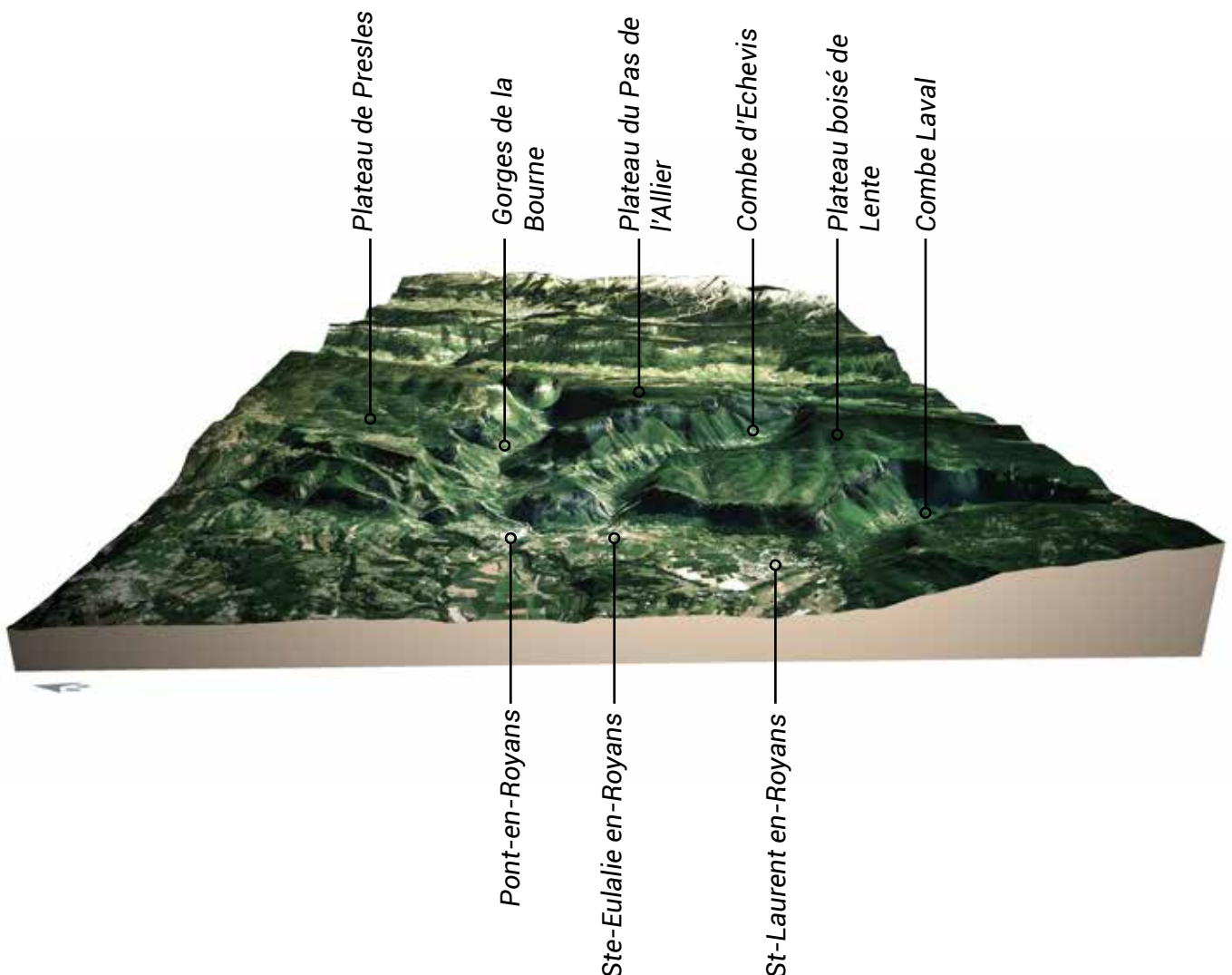




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

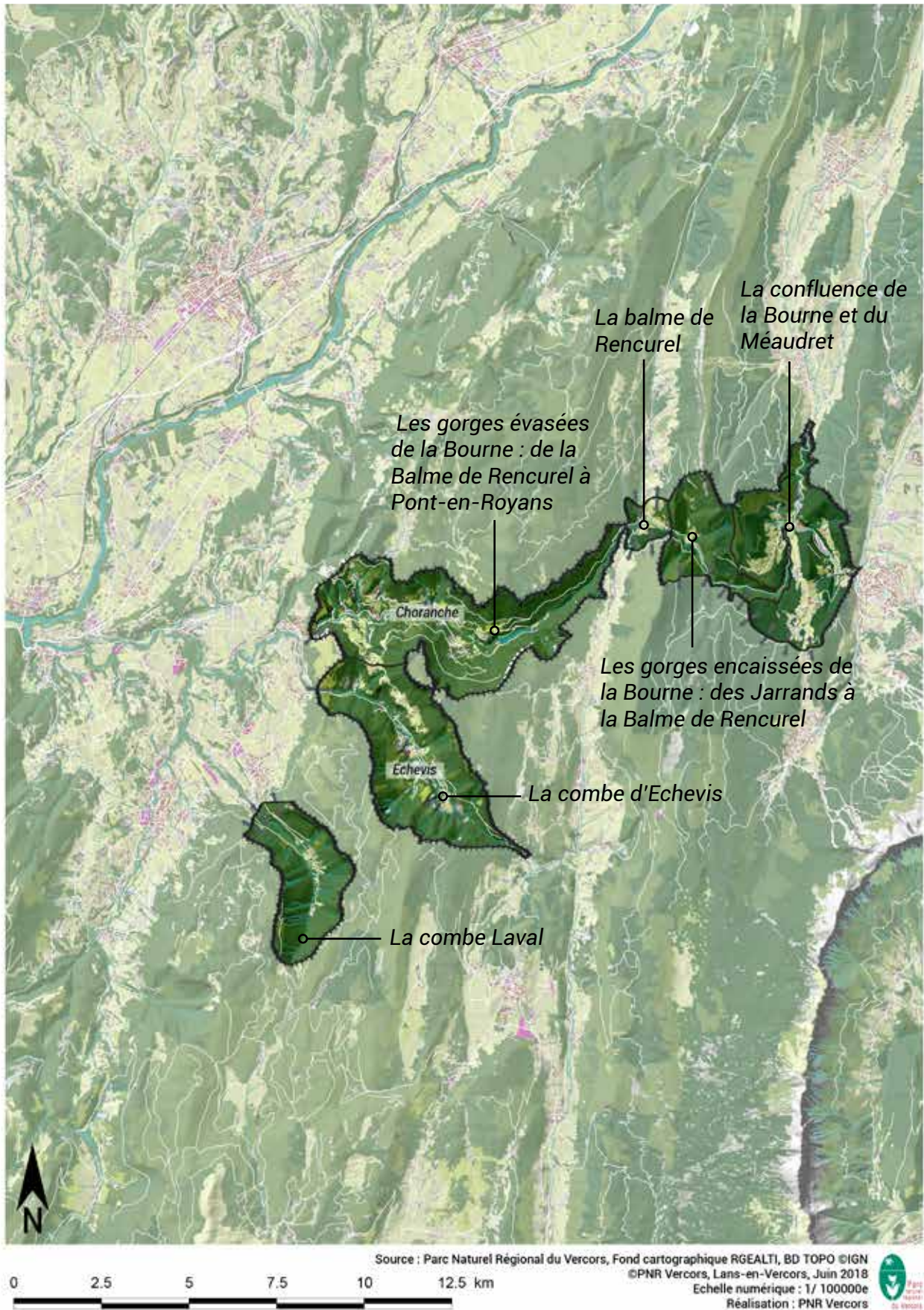
Les gorges, combes et autres reculées karstiques sont des figures géologiques caractéristiques du massif du Vercors et en assoient sa renommée. Elles se caractérisent par des parois verticales aux dimensions monumentales et offrent ainsi une variété de points de vue saisissants, tantôt ouverts tantôt fermés, ainsi que de multiples cavités souterraines à explorer. Ces combes et gorges sont parcourues de routes vertigineuses au caractère patrimonial reconnu. Les pentes les moins abruptes de ces vallées sont occupées par une activité agropastorale dominante (même si en déclin), ainsi que par des noyeraies relictuelles. Enfin on notera l'usage de la Bourne à des fins de production électrique, comme en témoigne le barrage de Choranche. Ces sites sont chargés d'histoire et offrent des différents milieux riches leur valant classements et titres de protection (Natura 2000, site classé, ENS, etc.).

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Gorges encaissées de la Bourne : des Jarrands à la Balme de Rencurel



Source: Eco-Stratégie



Source: A.Mériaux

■ Balme de Rencurel



Source: A.Mériaux



## ■ Gorges évasées de la Bourne : de la Balme de Rencurel à Pont-en-Royans



Source: A.Mériaux

## ■ Combe d'Echevis



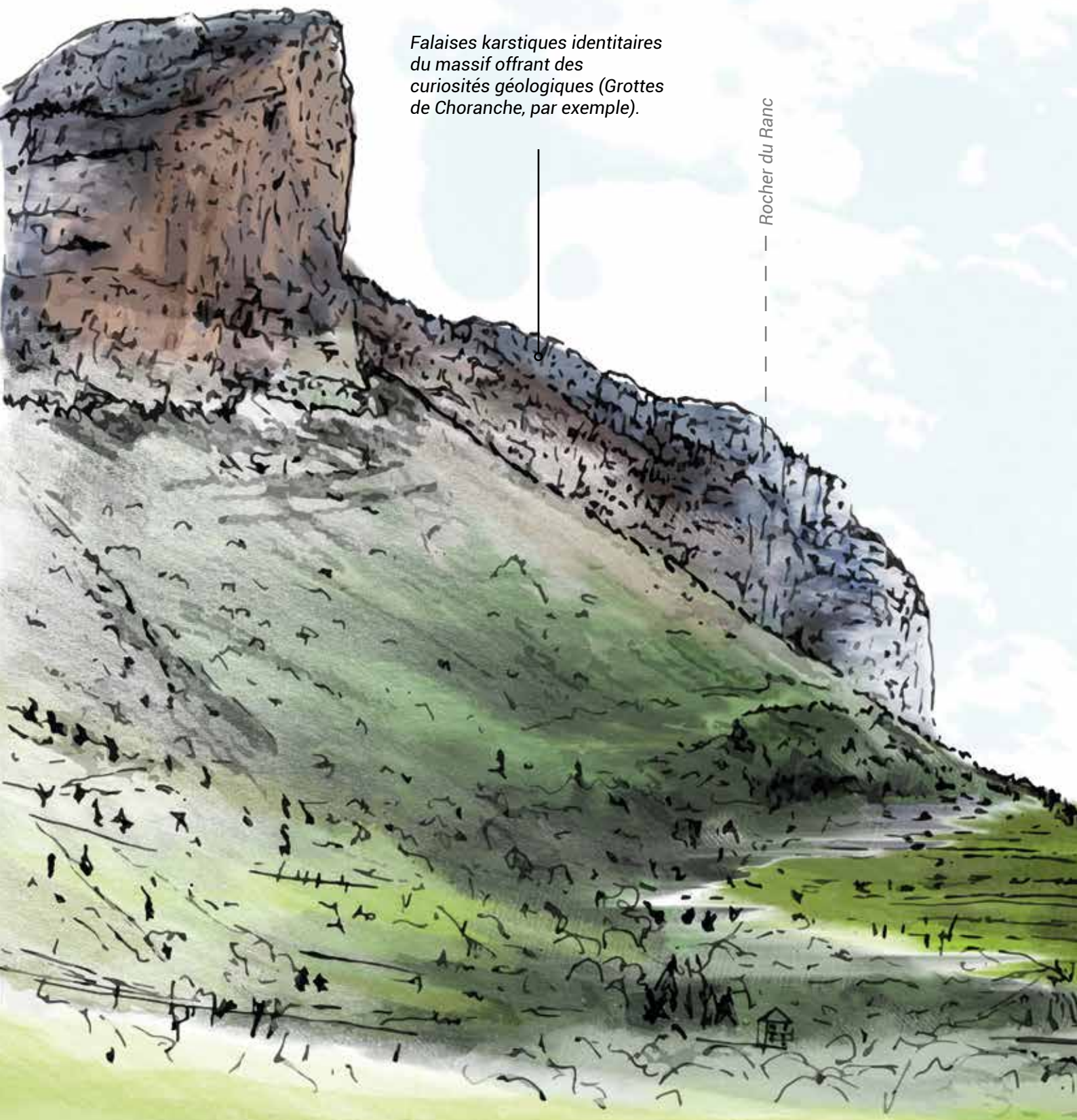
Source: Eco-Stratégie

## ■ Combe Laval



Source: Eco-Stratégie





*Falaises karstiques identitaires  
du massif offrant des  
curiosités géologiques (Grottes  
de Choranche, par exemple).*

Rocher du Ranc

▲ *Lecture du grand paysage*  
*Ambiance minérale des gorges de la Bourne*





Crête du Chalimont

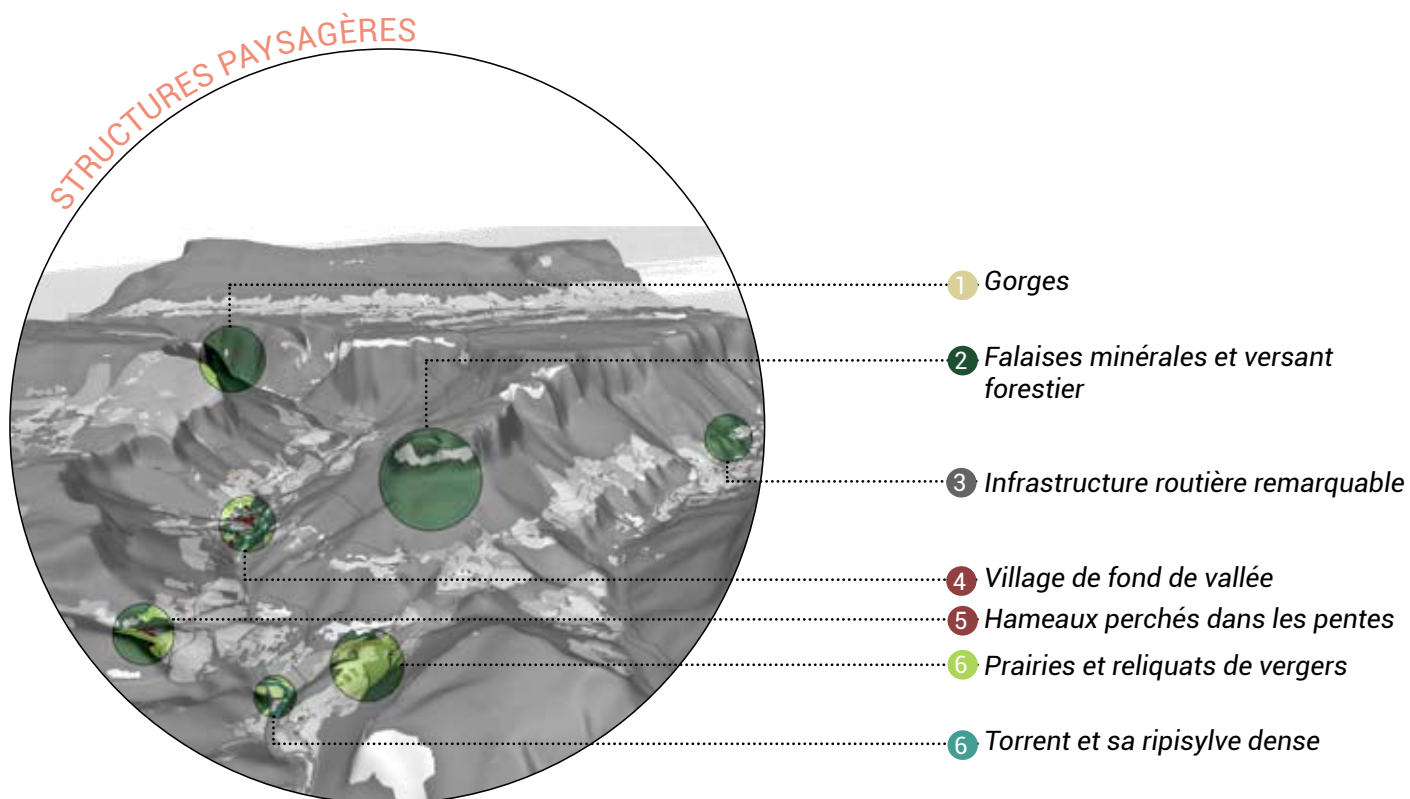
Rocher du Bourmillon

*Pentes agraires : des étendues  
ouvertes contrastant avec le  
couvert forestier.*

*Hameaux éparés  
prenant place au profit de  
l'affaiblissement de la pente*

Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITs DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





Couvert forestier



Minéralité

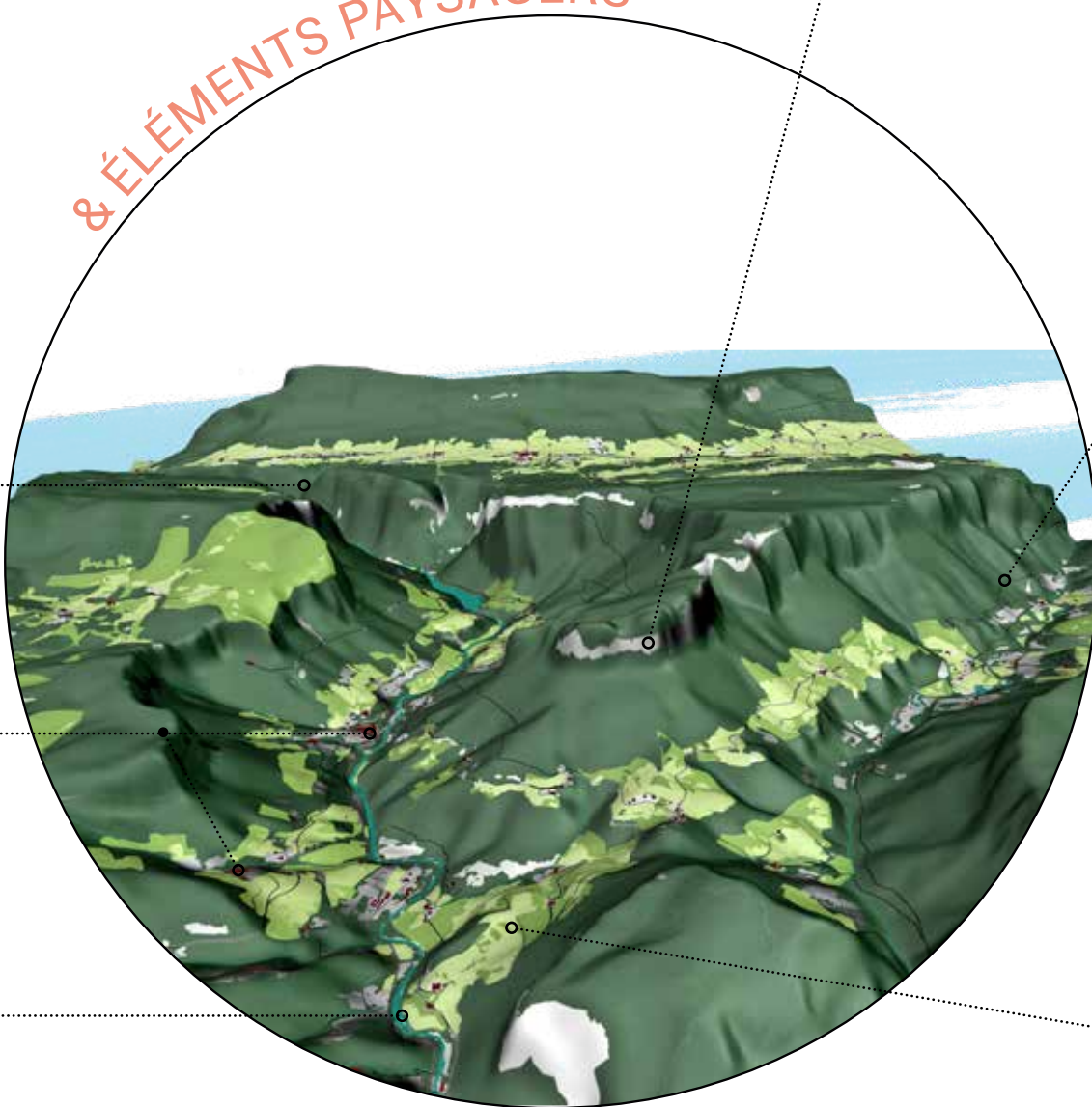


Sentiers & point de vue



2

# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



Pont



Tunnel



3

Route remarquable



Col



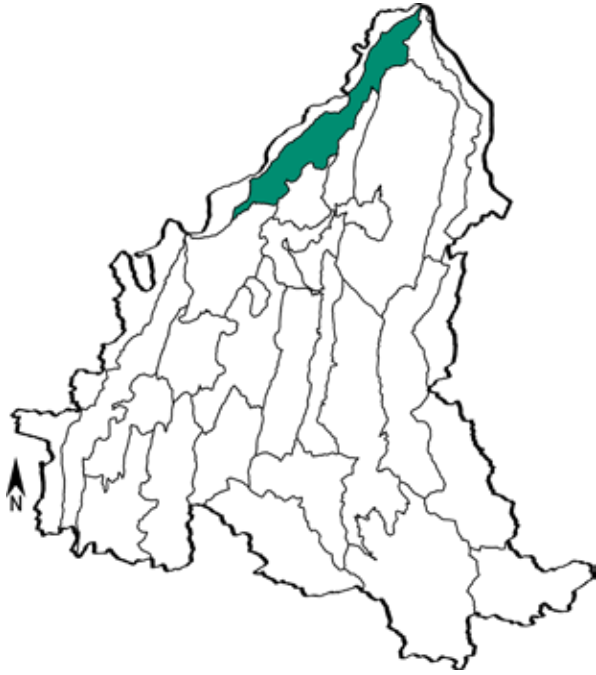
Prairie



6

Verger

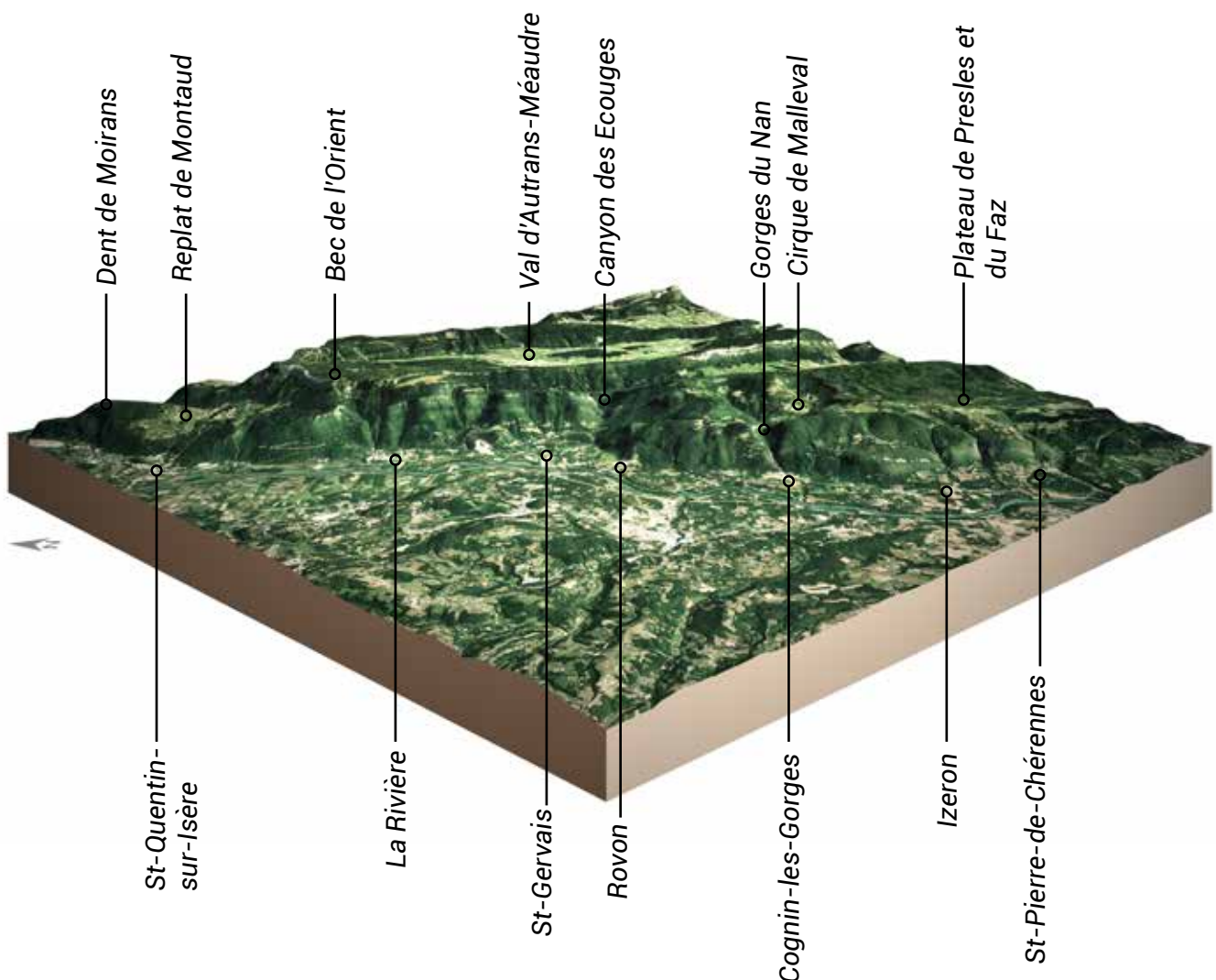




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

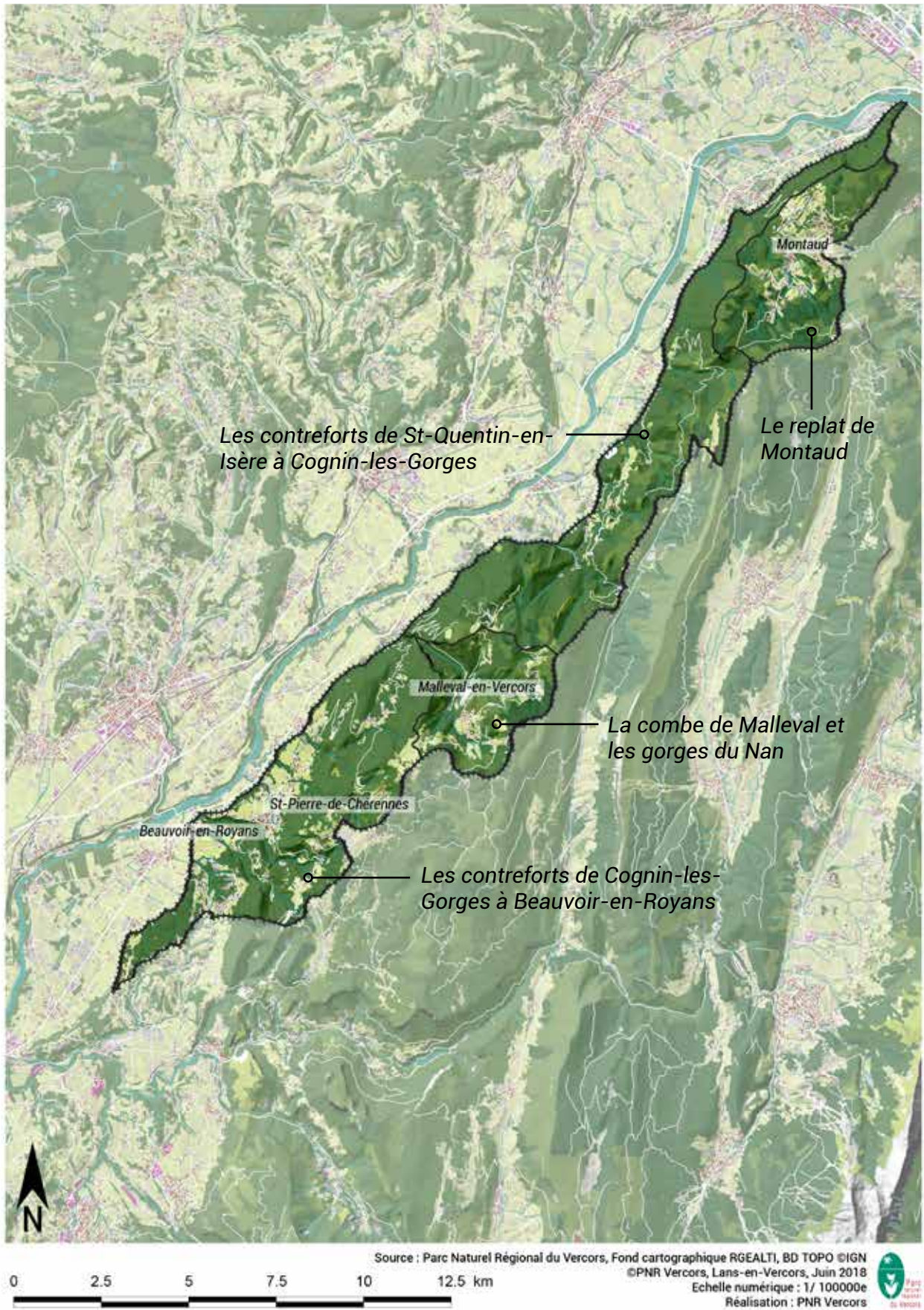
Les contreforts occidentaux du Vercors se caractérisent par une forte amplitude topographique accentuée par des falaises rocheuses et des pentes fortes. Un réseau hydrographique dense sculpte le massif et donne lieu à la présence de figures géomorphologiques remarquables telles que les gorges du Nan ou bien le cirque de Mallevial. La topographie mouvementée des contreforts s'apaise parfois et offre des replats qui rendent l'implantation humaine plus aisée. Effectivement nous noterons la présence de bourg ruraux en bas de pente et de quelques hameaux. La présence de quelques noyeraies subsiste ainsi que des prairies de pâture. Une fermeture progressive des milieux ouverts est cependant perceptible en conséquence de la déprise agricole sur les terres non mécanisables. En revanche, le plateau de Montaud est soumis à une pression de périurbanisation assez récente, en raison de sa proximité avec la métropole grenobloise.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



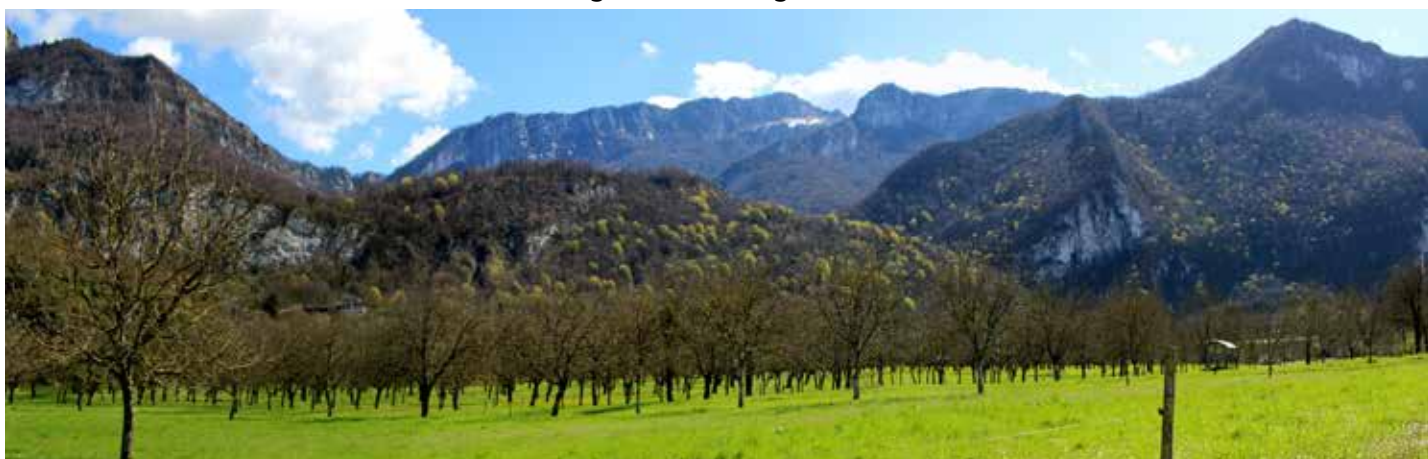


■ Combe de Mallevall et Gorges du Nan



Source: A.Mériaux

■ Contreforts de St-Quentin-en-Isère à Cognin-les-Gorges



Source: A.Mériaux

■ Replat de Montaud

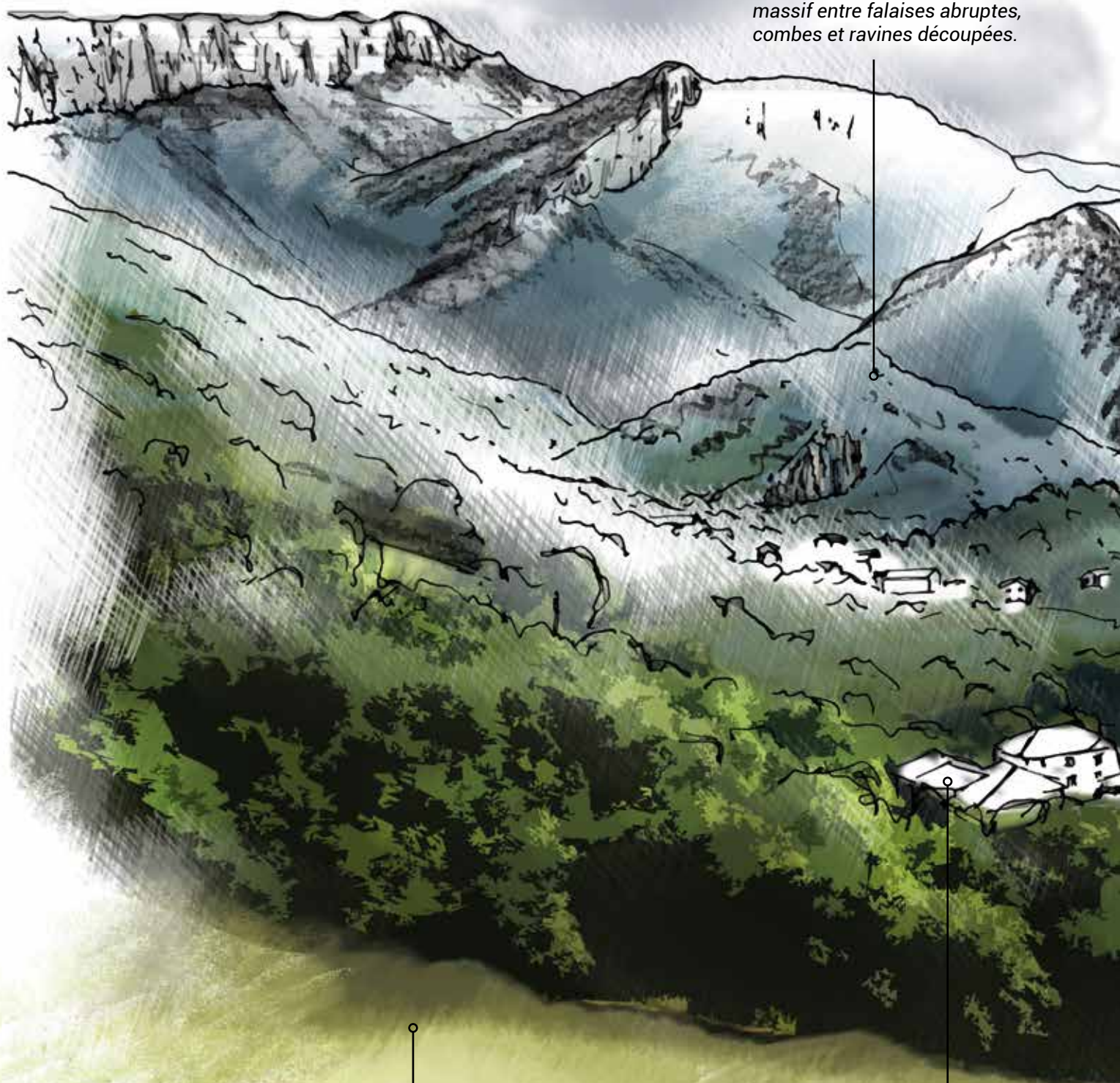


Source: A.Mériaux





Des contreforts marqués par l'identité géomorphologique du massif entre falaises abruptes, combes et ravines découpées.



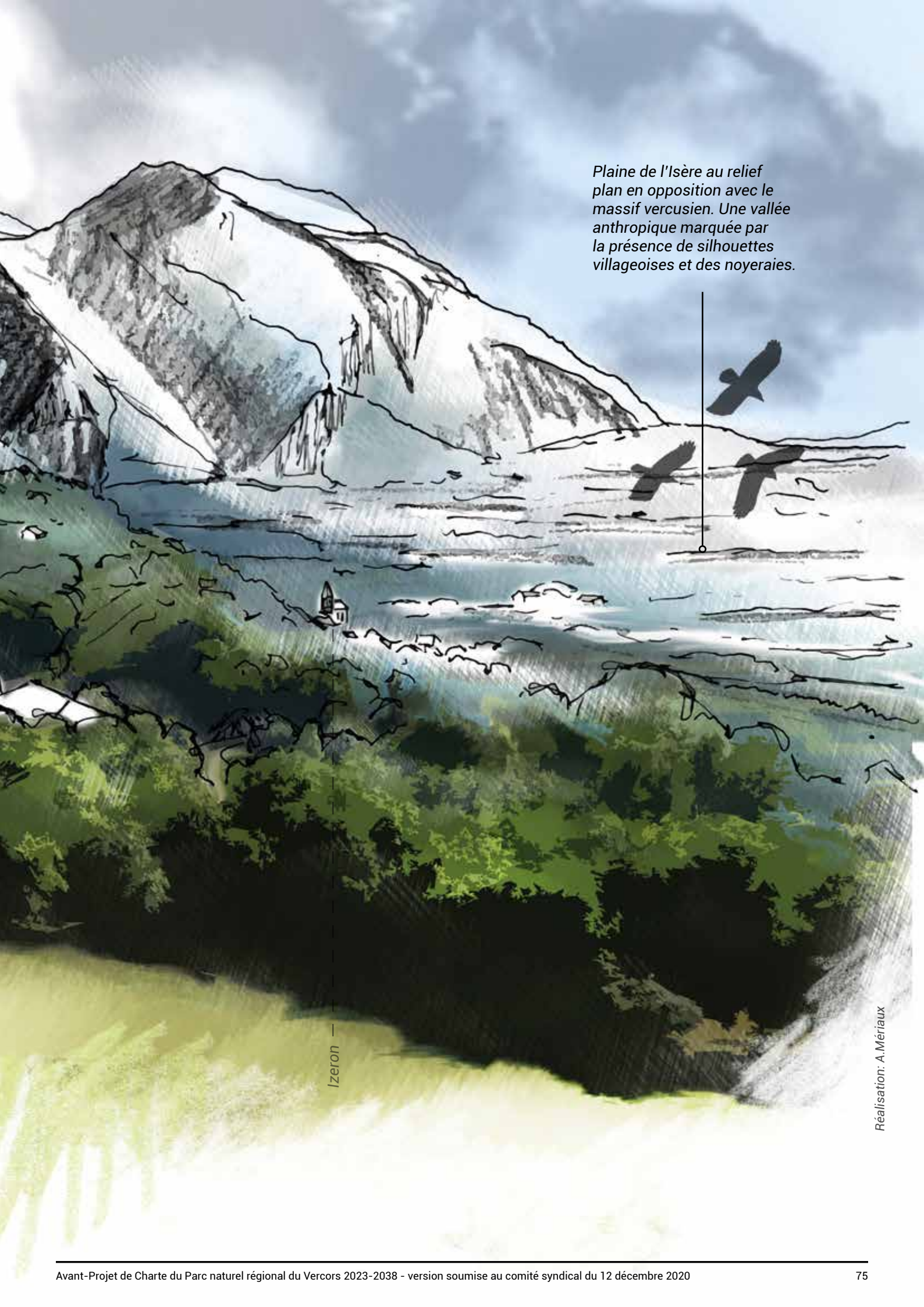
Des prairies permanentes ponctuelles offrent des ouvertures paysagères. Des cultures nucicoles accompagnent également souvent les prairies.

Ponctuation des pentes boisées par de petits hameaux anciens

▲ Lecture du grand paysage

Contreforts orientaux depuis les hauts d'Izeron : des points de vue privilégiés sur la plaine de l'Isère.



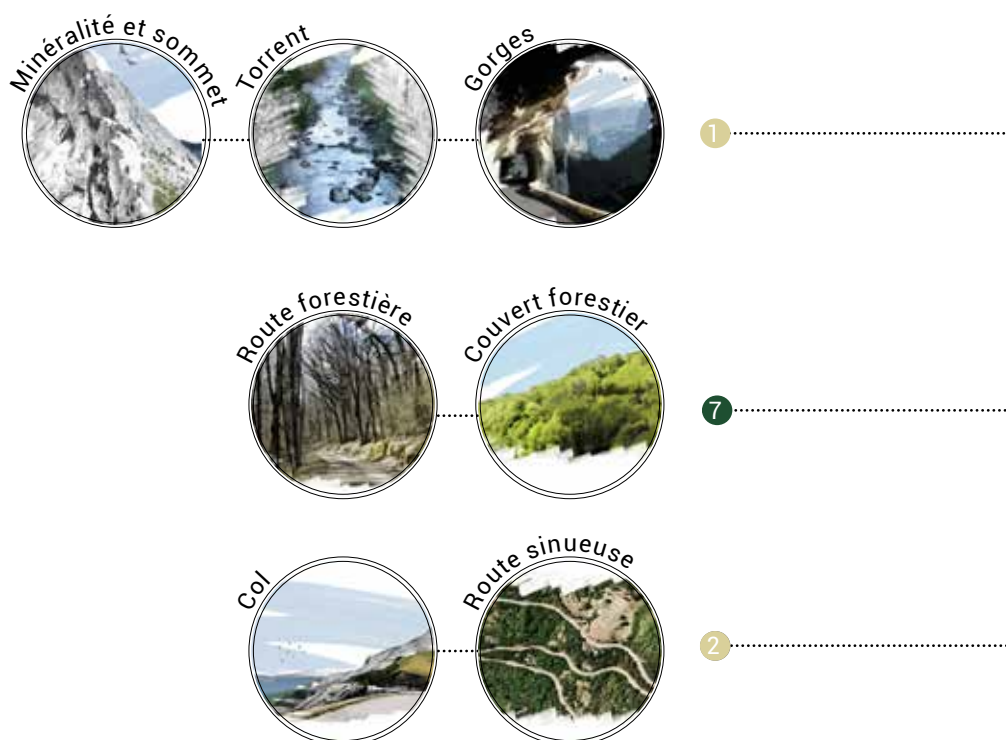
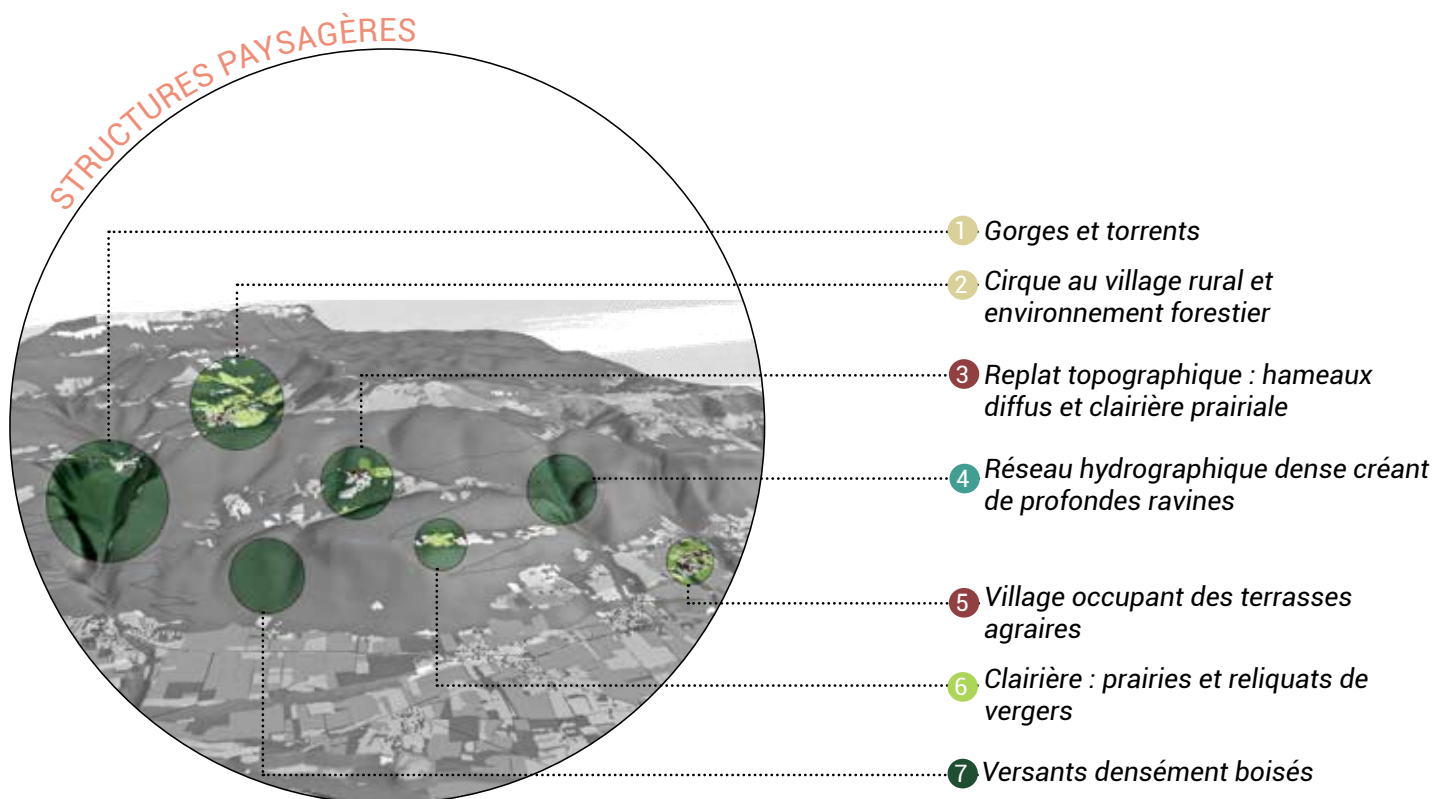


*Plaine de l'Isère au relief plan en opposition avec le massif vercusien. Une vallée anthropique marquée par la présence de silhouettes villageoises et des noyeraies.*

Izeron —

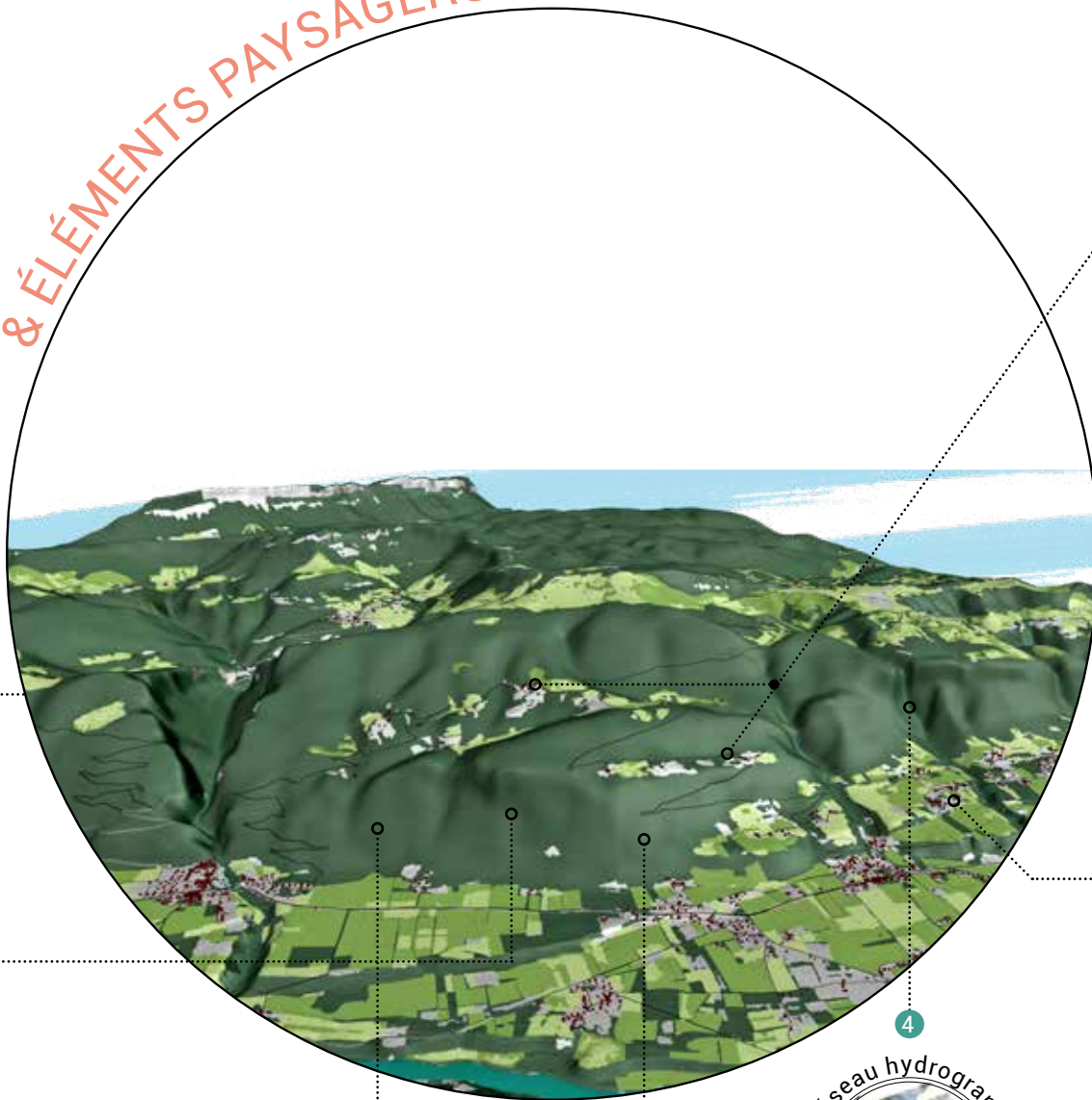
Réalisation: A.Mériaux

**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



Verger nucicole



Prairie



Culture céréalière



Corps de ferme



Centre bourg



Château et bâti de caractère

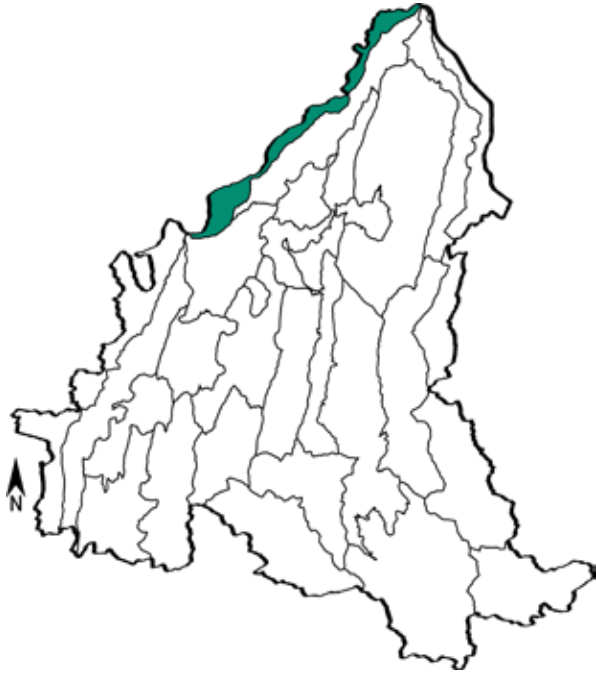


Carrière



Réseau hydrographique

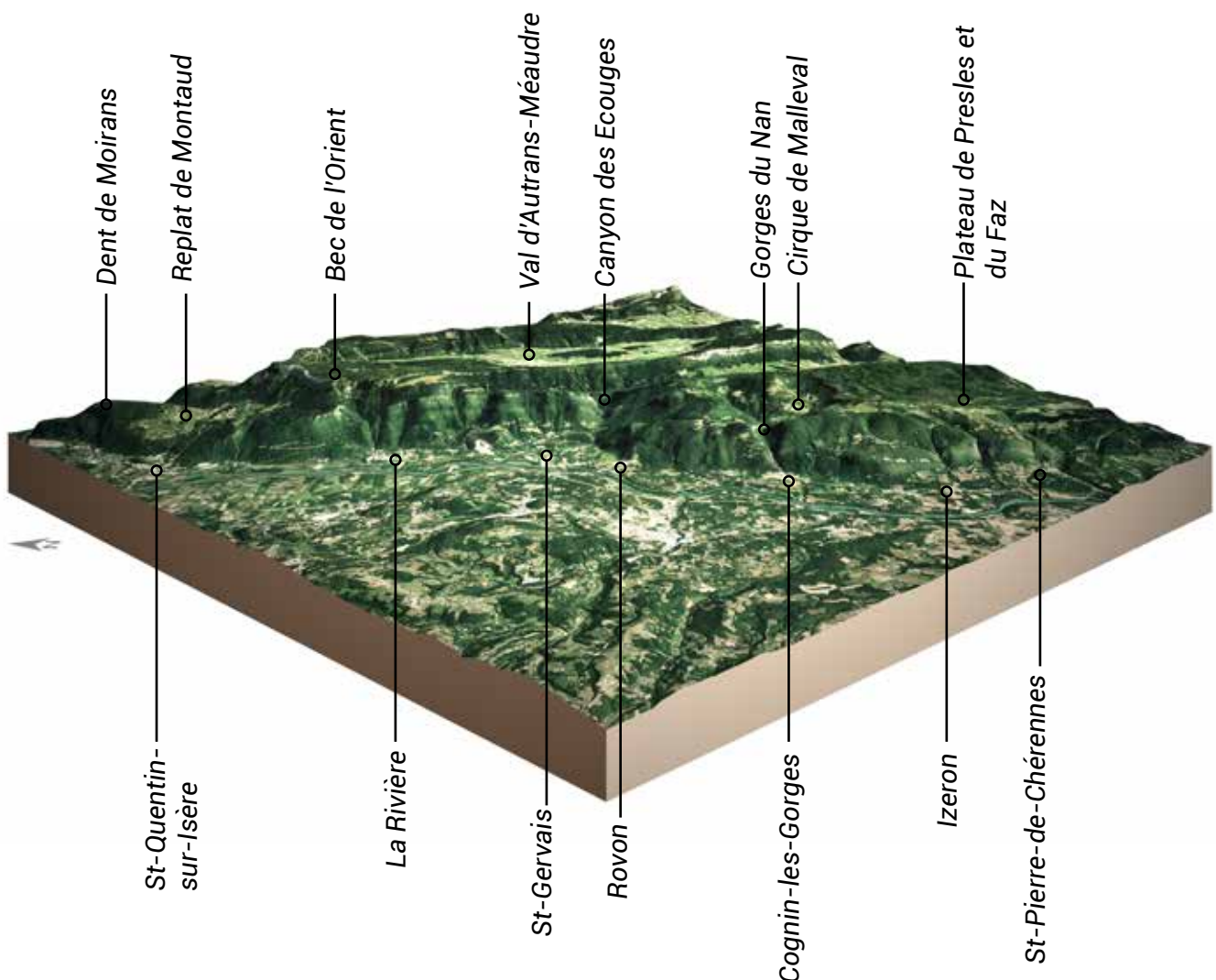




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

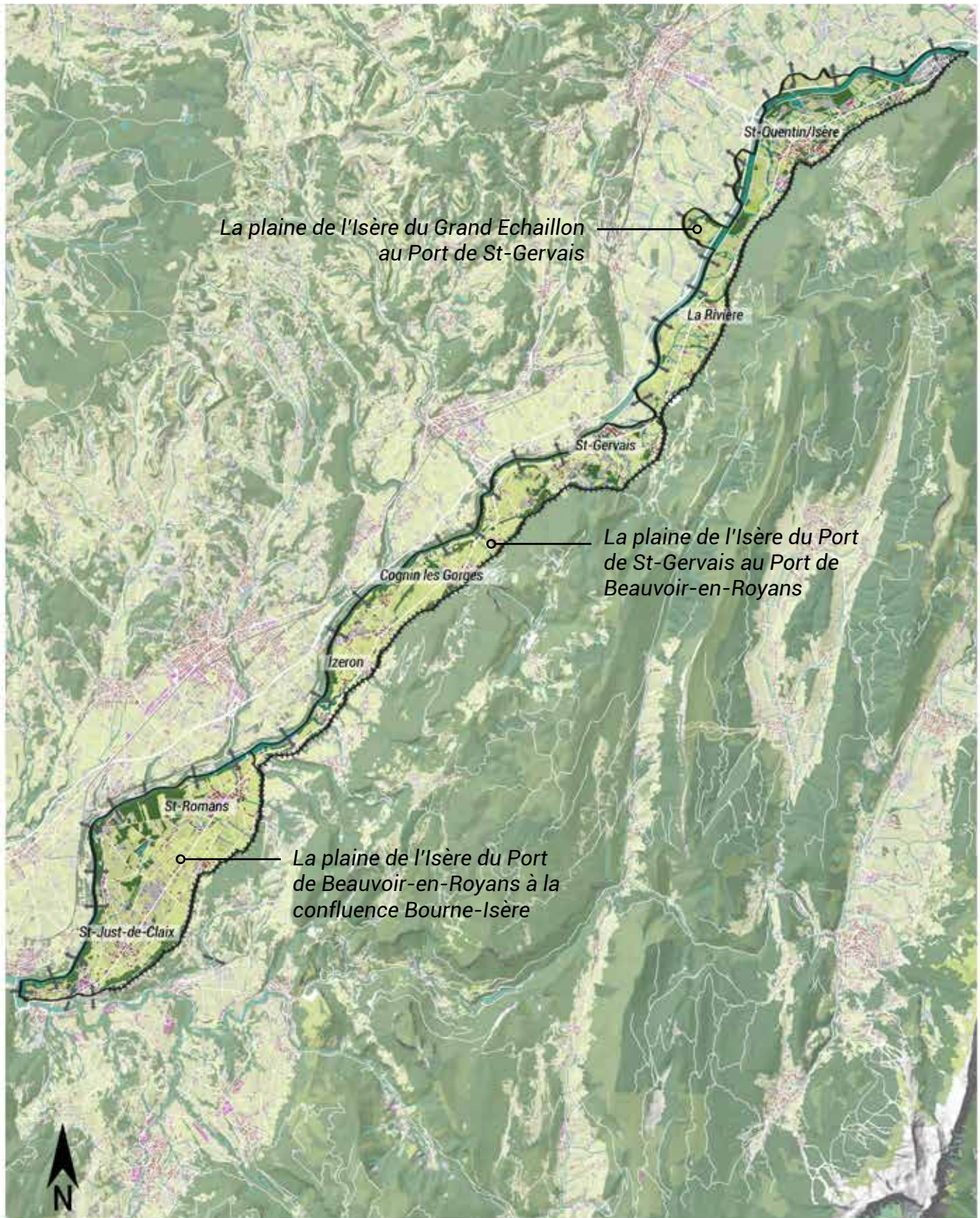
La plaine occidentale de l'Isère contraste avec les contreforts vercois auxquels elle s'adosse. Cette unité est rythmée par la présence de l'Isère offrant des sols fertiles favorables à une activité agricole diversifiée. La nomenclature dominante se détache nettement des cultures céréalières, oléagineuses ou plus ponctuellement maraîchères. Des villages à forte valeur patrimoniale (églises, séchoirs, gorges,) ponctuent régulièrement la plaine et les extensions urbaines plus récentes créent un ensemble plus hétéroclite. Ports et châteaux sont encore régulièrement perceptibles le long du fleuve et au pied des contreforts témoignant ainsi de l'histoire des lieux. Les infrastructures viaires et commerciales sont plus présentes et renforcent l'hétérogénéité des structures paysagères rendant la lecture des lieux parfois plus complexe.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



Source : Parc Naturel Régional du Vercors, Fond cartographique RGEALTI, BD TOPO ©IGN  
©PNR Vercors, Lans-en-Vercors, Juin 2018  
Echelle numérique : 1/ 100000e  
Réalisation : PNR Vercors





■ Plaine de l'Isère du Port de Beauvoir-en-Royans à la confluence Bourne-Isère



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

■ Plaine de l'Isère du Grand Echaillon au Port de St-Gervais



Source: A.Mériaux



■ Plaine de l'Isère du Port de St-Gervais au Port de Beauvoir-en-Royans



Source: A.Mériaux



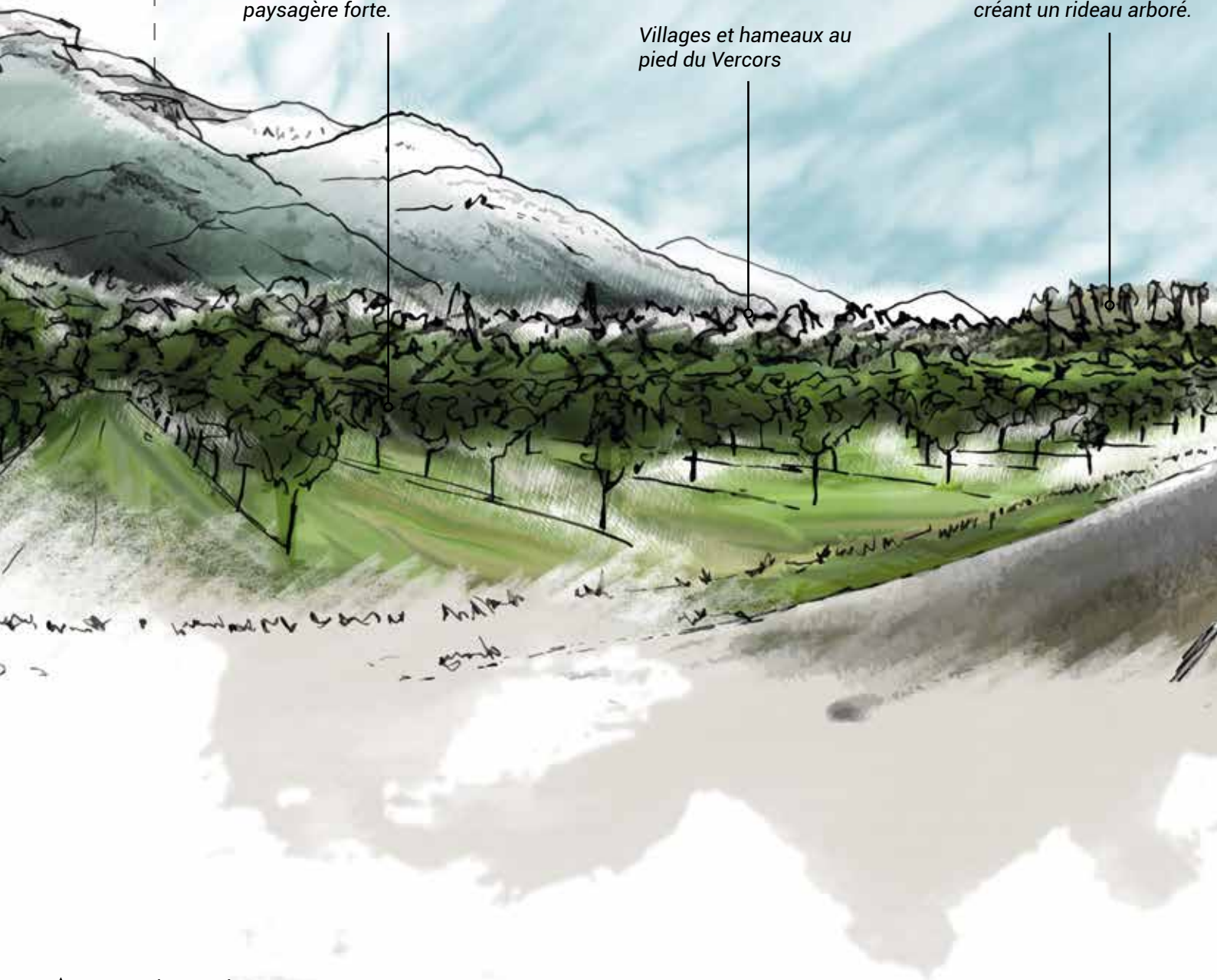
Source: A.Mériaux

Roche du Midi

Plantation de noyeraies reflétant la spécificité agricole locale. La régularité des plantations crée une rythmique paysagère forte.

Villages et hameaux au pied du Vercors

Peupleraies ponctuelles créant un rideau arboré.



▲ **Lecture du grand paysage**

Plaine de l'Isère à la sortie de St-Quentin-sur-Isère : une plaine à dominante nucicole reflet des spécificités agricoles du terroir.



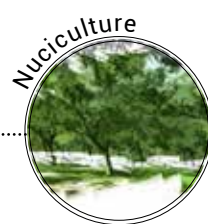
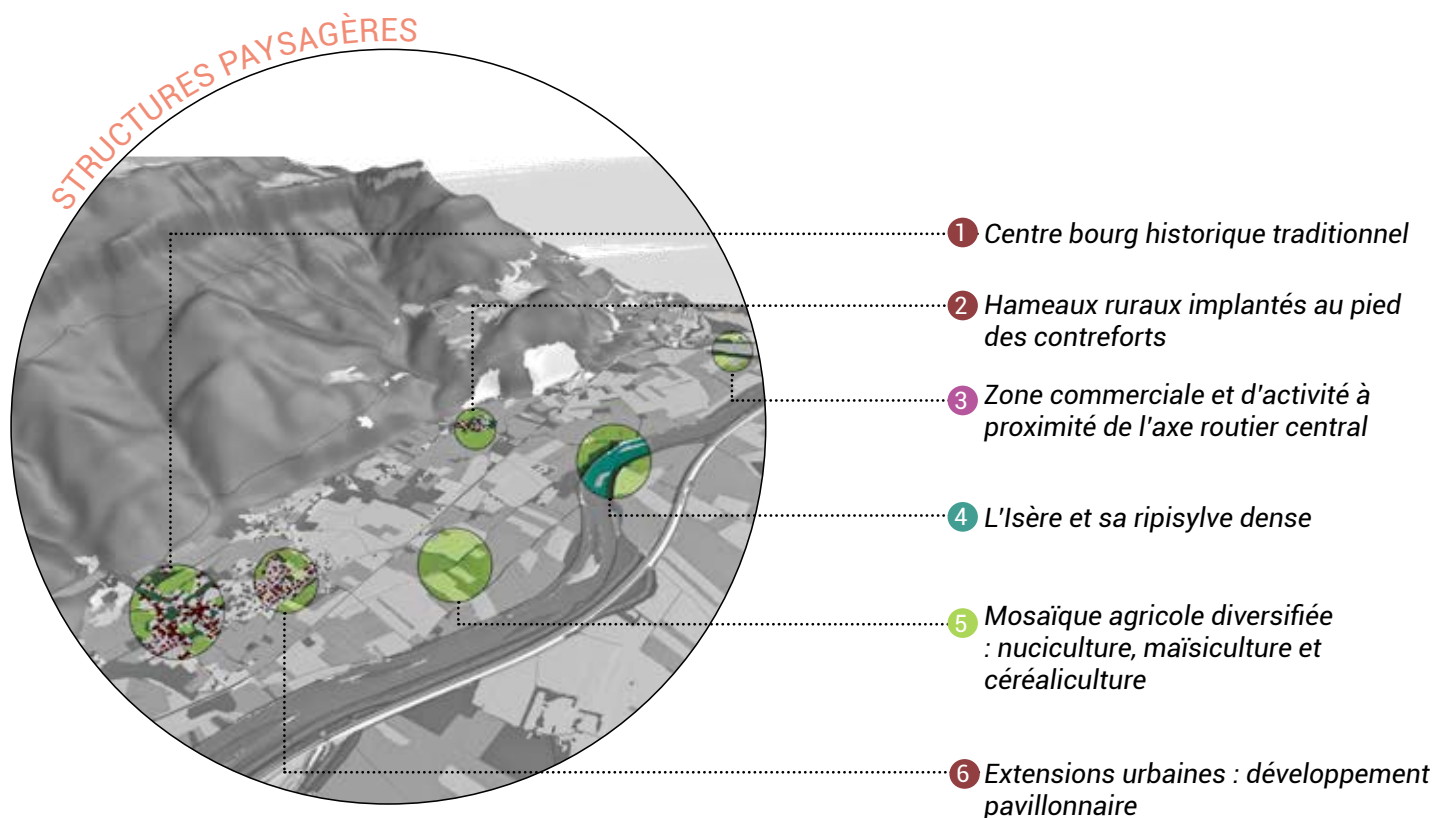


*Alternance de cultures  
arboricoles et céréalières  
créant des variations visuelles  
intéressantes.*

RD1532

Réalisation: A. Mériaux

## LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE : Structures & éléments paysagers



5

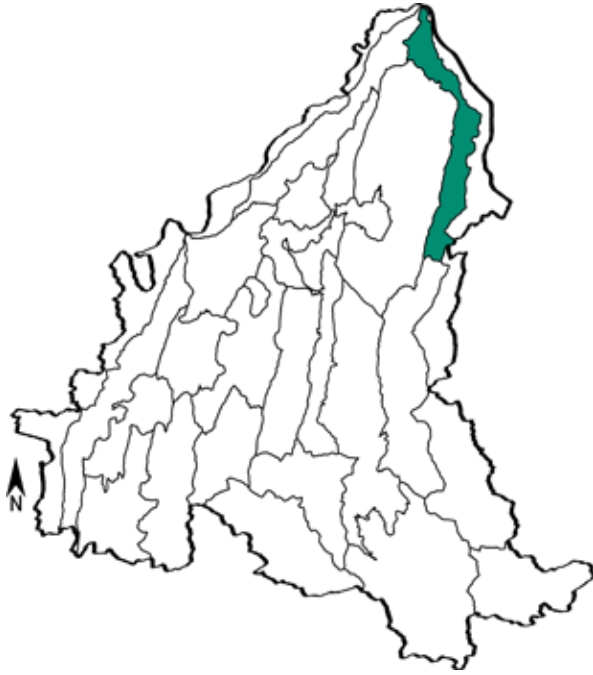


4



# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS

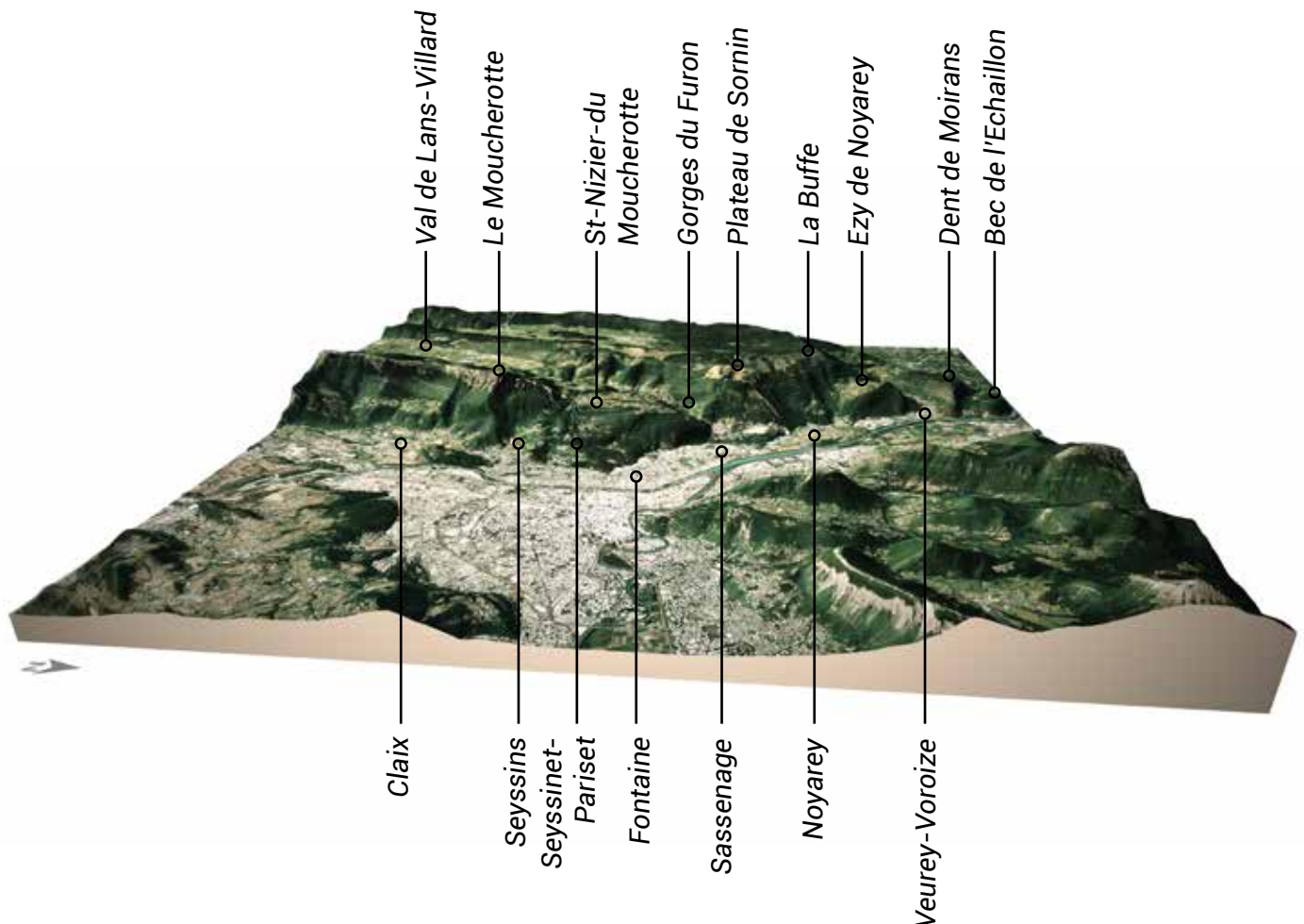




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

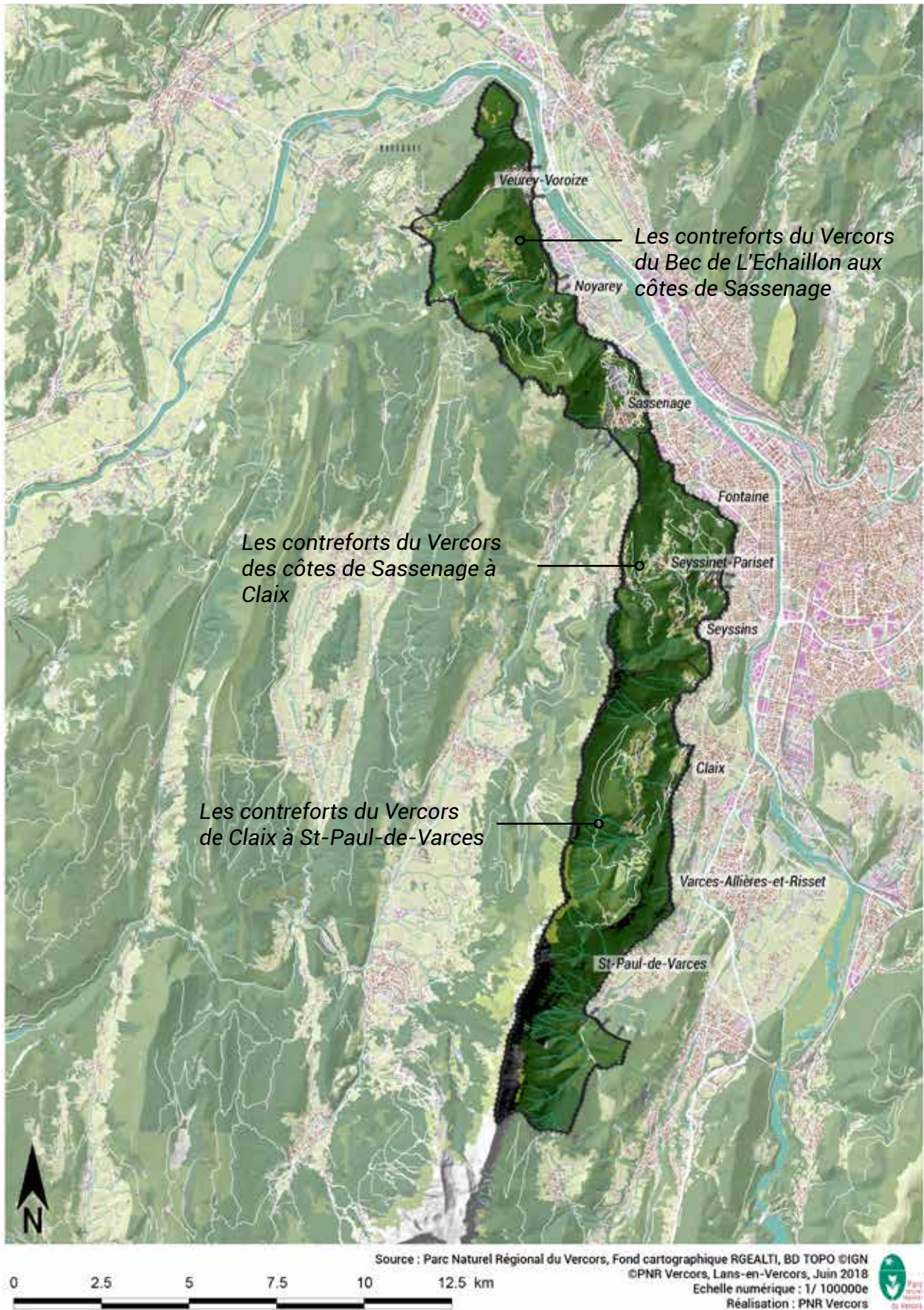
Les contreforts orientaux du Vercors se caractérisent par des versants abrupts ponctués de falaises rocheuses et d'un couvert forestier dense. Le réseau hydrographique y est également abondant et dessine de fortes combes et ravines. Bien que la pente ne facilite pas l'implantation du bâti, de petits replats perchés ainsi que des bas de pentes plus accueillants ont permis l'implantation de bourgs historiques tels que Veurey-Voroize, Noyarey ou encore Sassenage. Soumises à une forte expansion urbaine, ces petites centralités ont tendance à gagner les pentes au détriment des terres agricoles essentiellement à vocation pastorale. Les contreforts sont également marqués par l'exploitation de la roche calcaire comme en témoigne la présence de carrières. Enfin, cette unité constitue le passage des deux portes d'entrée principales dans le cœur de massif depuis la métropole grenobloise.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Contreforts du Vercors du Bec de l'Echaillon aux cotes de Sassenage



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux

■ Contreforts du Vercors des cotes de Sassenage à Claix



Source: N.Antoine



## ■ Contreforts du Vercors de Claix à St-Paul-de-Varces



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



Dent du Loup

Falaises rocheuses emblématiques du Vercors offrant une lecture de la construction géomorphologique du massif.

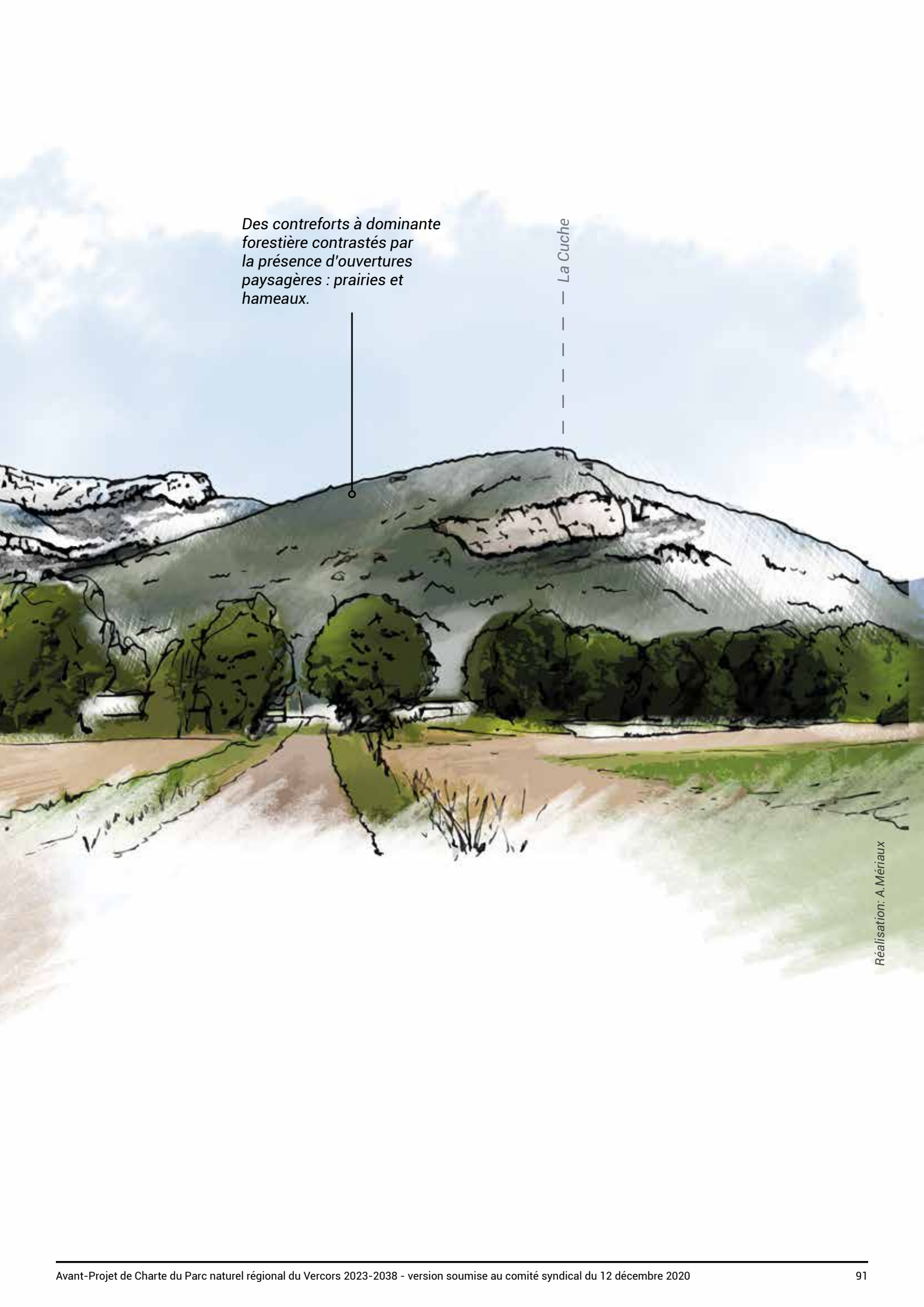
La Sure

Implantation de bâtiments en piémont. Une densité urbaine croissante accentuée par la proximité de l'agglomération grenobloise.

▲ **Lecture du grand paysage**

Contreforts vercusiens depuis la plaine de Noyarey. Un massif au profil géomorphologique identitaire.



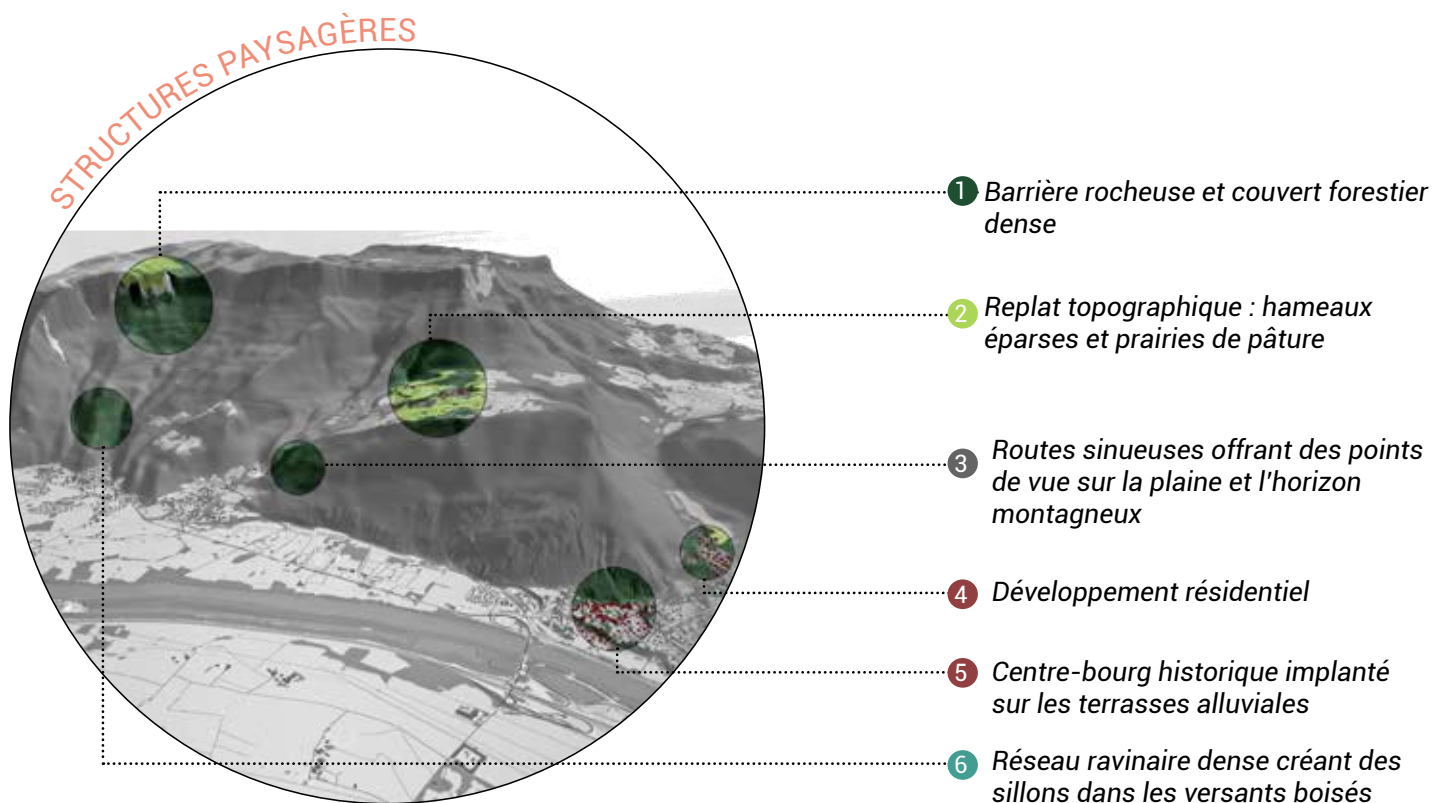


*Des contreforts à dominante forestière contrastés par la présence d'ouvertures paysagères : prairies et hameaux.*

*La Cuche*

Réalisation: A. Mériaux

LES GRANDS TRAITs DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :  
Structures & éléments paysagers





# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



1



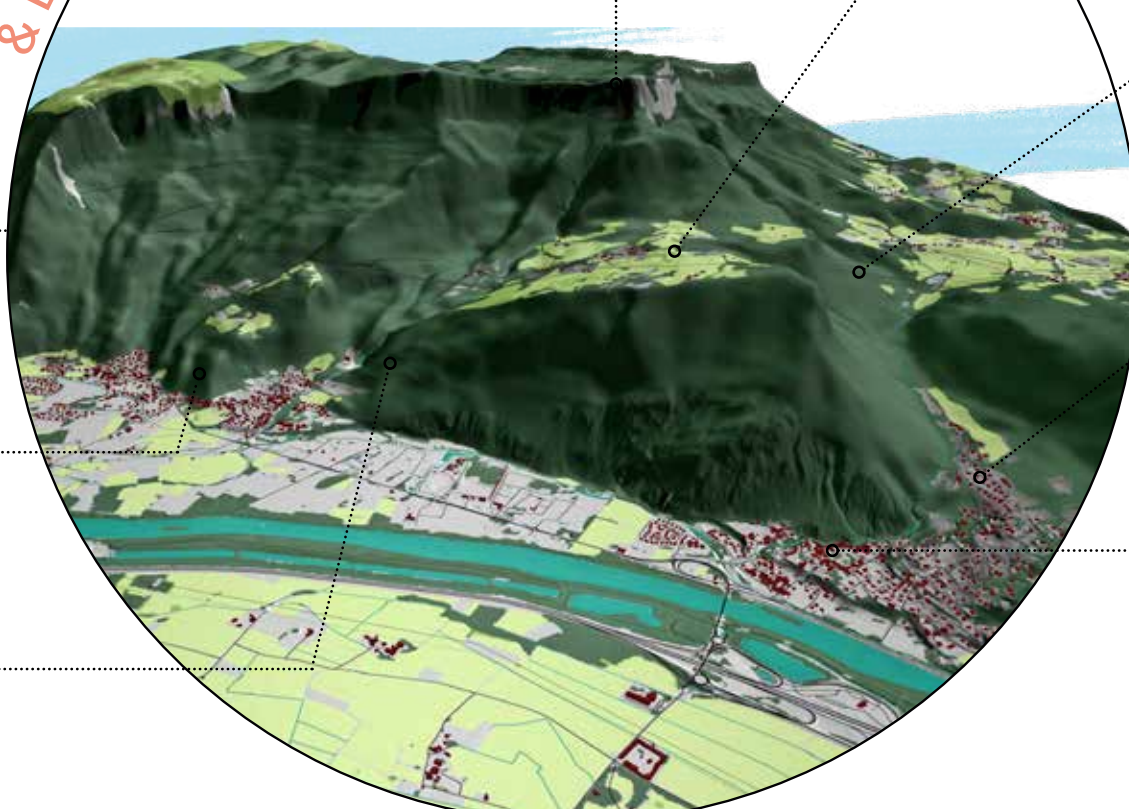
2



4



5



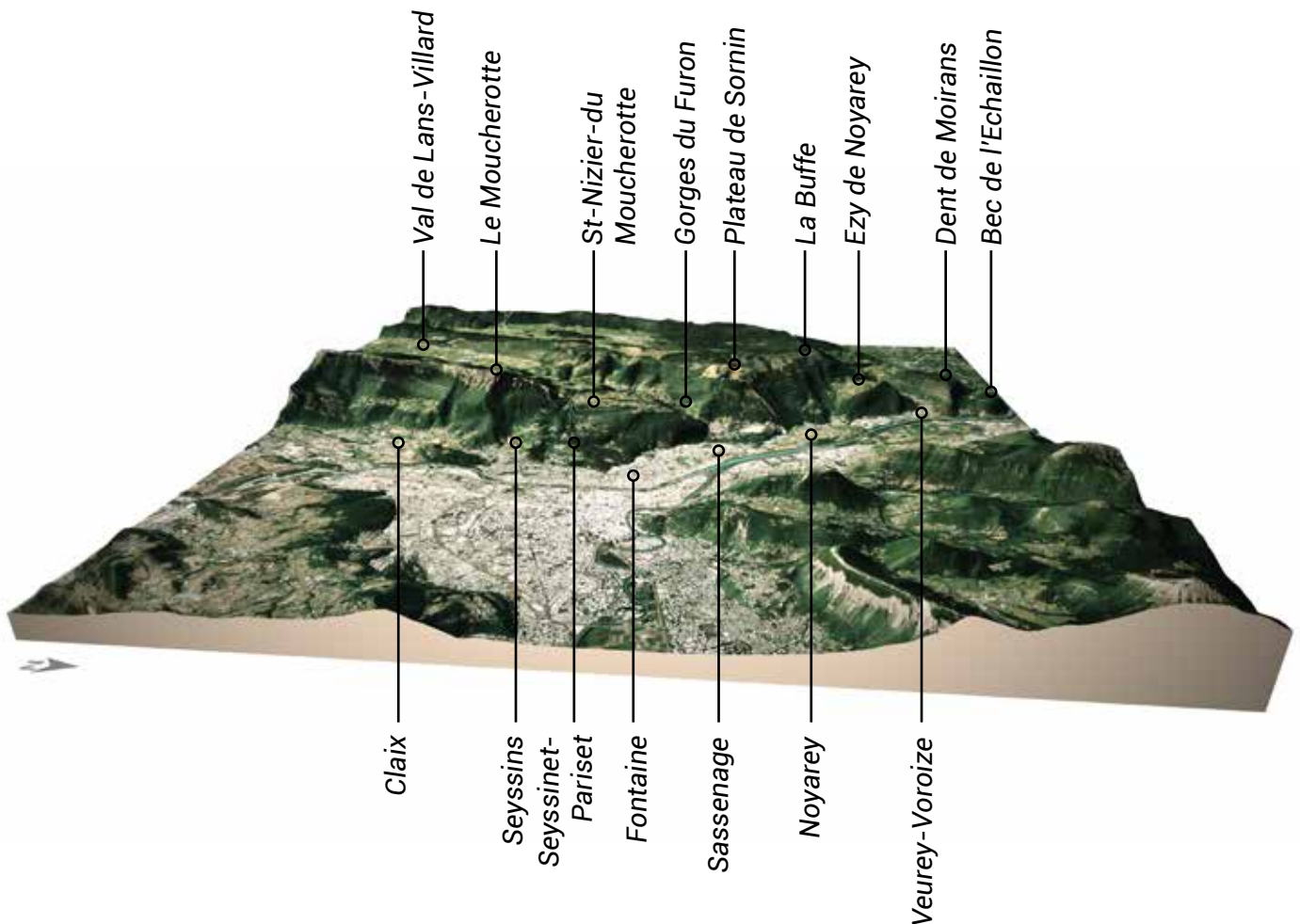
# [ LA PLAINE URBANISÉE DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE ]



## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

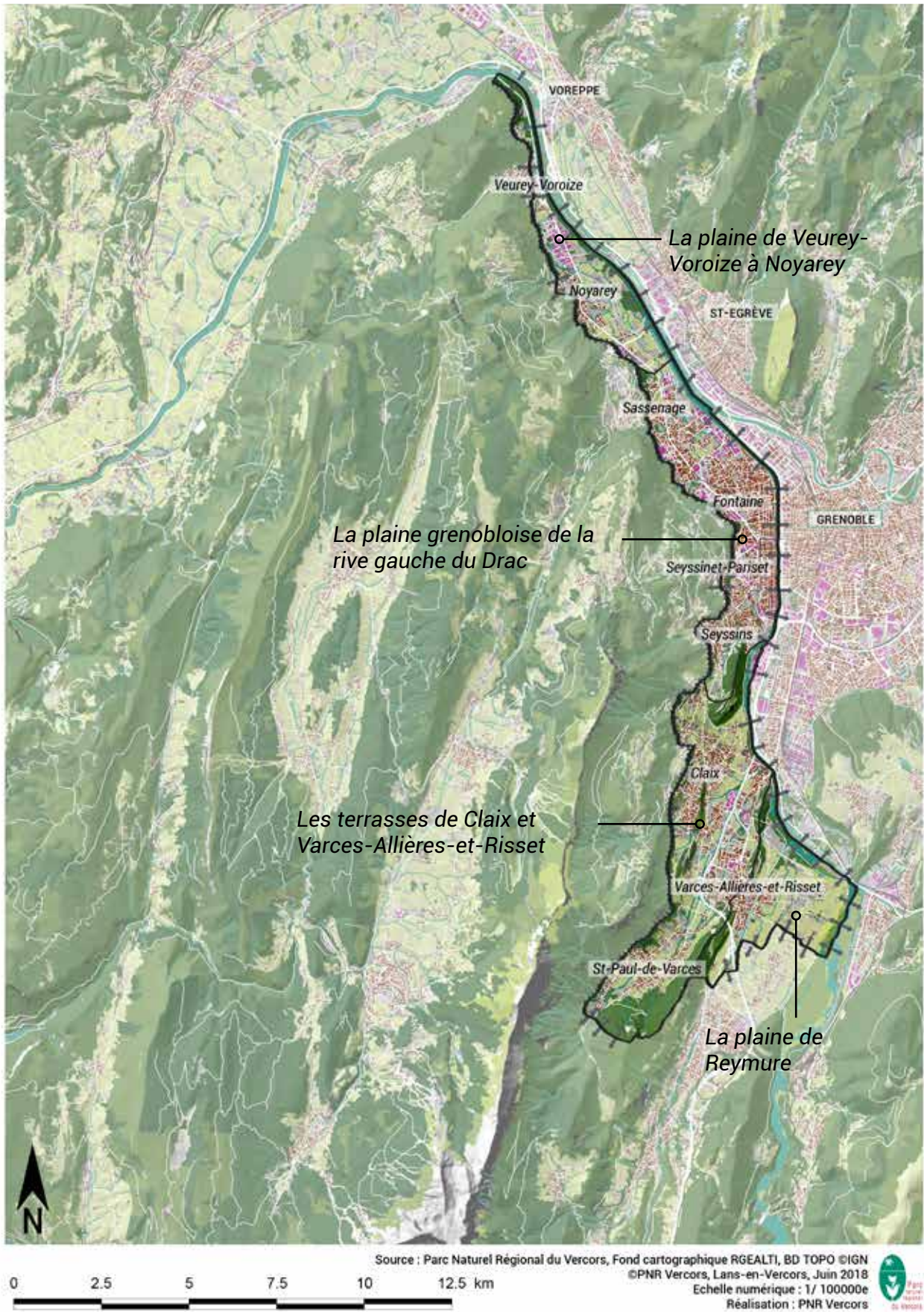
La plaine urbanisée de Grenoble se caractérise par un vocabulaire urbain majoritaire. Un gradient de densité urbaine décroissant se dessine du centre de Grenoble à sa périphérie plus lointaine. Se succèdent alors des éléments paysagers d'abord du registre de la centralité urbaine dense (habitats collectifs, boulevards, parcs et places...) jusqu'aux motifs caractéristiques du domaine périurbain (lotissements, zones industrielles et commerciales, reliquats agraires...). Un important maillage viaire ainsi que des infrastructures commerciales et industrielles marquent le paysage. La présence de l'activité agricole se fait plus discrète et est représentée par une culture céréalière majoritaire, plus ponctuellement maraîchère. En somme, le caractère hétéroclite des structures paysagères rend la lisibilité de cet espace très complexe.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Plaine de Reymure



Source: A.Mériaux

■ Terrasses de Claix et Varcès-Allières-et-Risset



Source: A.Mériaux

■ Plaine de Veurey-Voroize à Noyarey



Source: A.Mériaux



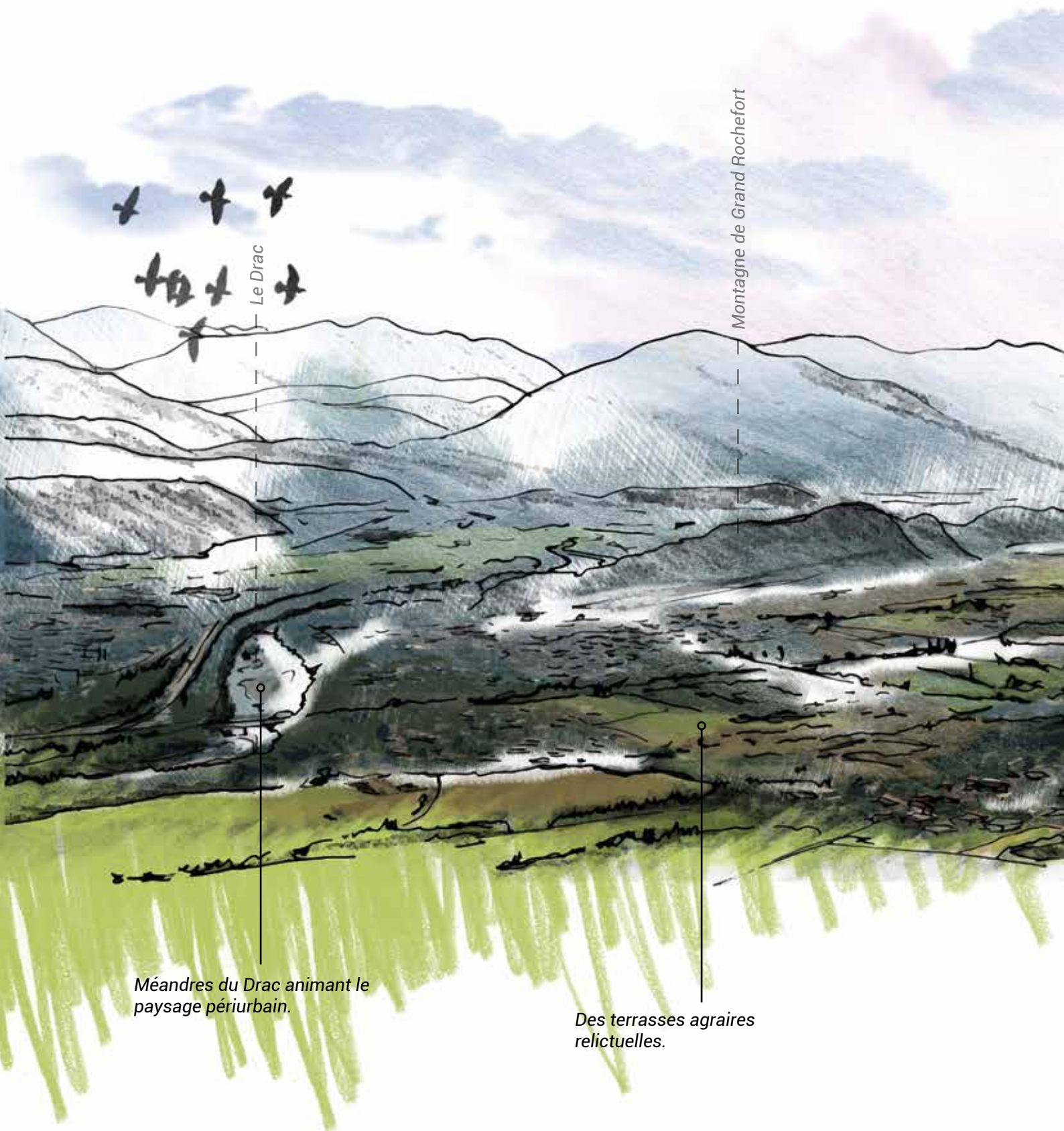
■ Plaine grenobloise - Rive gauche du Drac



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



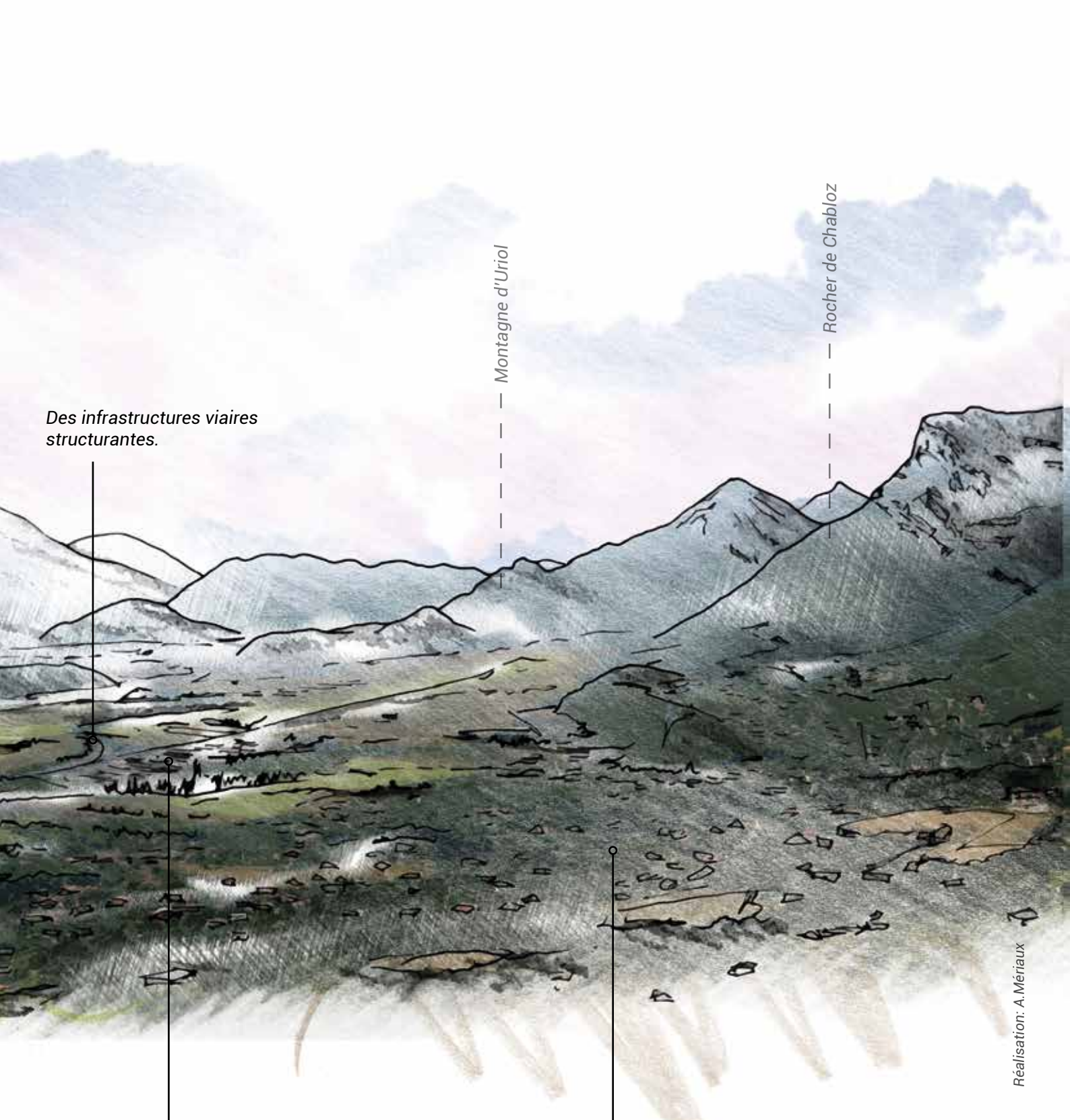
Méandres du Drac animant le paysage périurbain.

Des terrasses agraires relictuelles.

▲ Lecture du grand paysage

Plaine Grenobloise depuis le col de Cossey : un paysage périurbain dans son écrin montagnard





*Des infrastructures viaires structurantes.*

Montagne d'Uriol

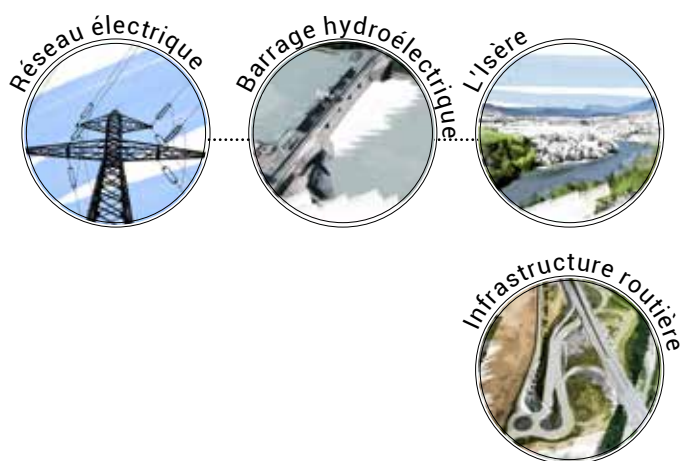
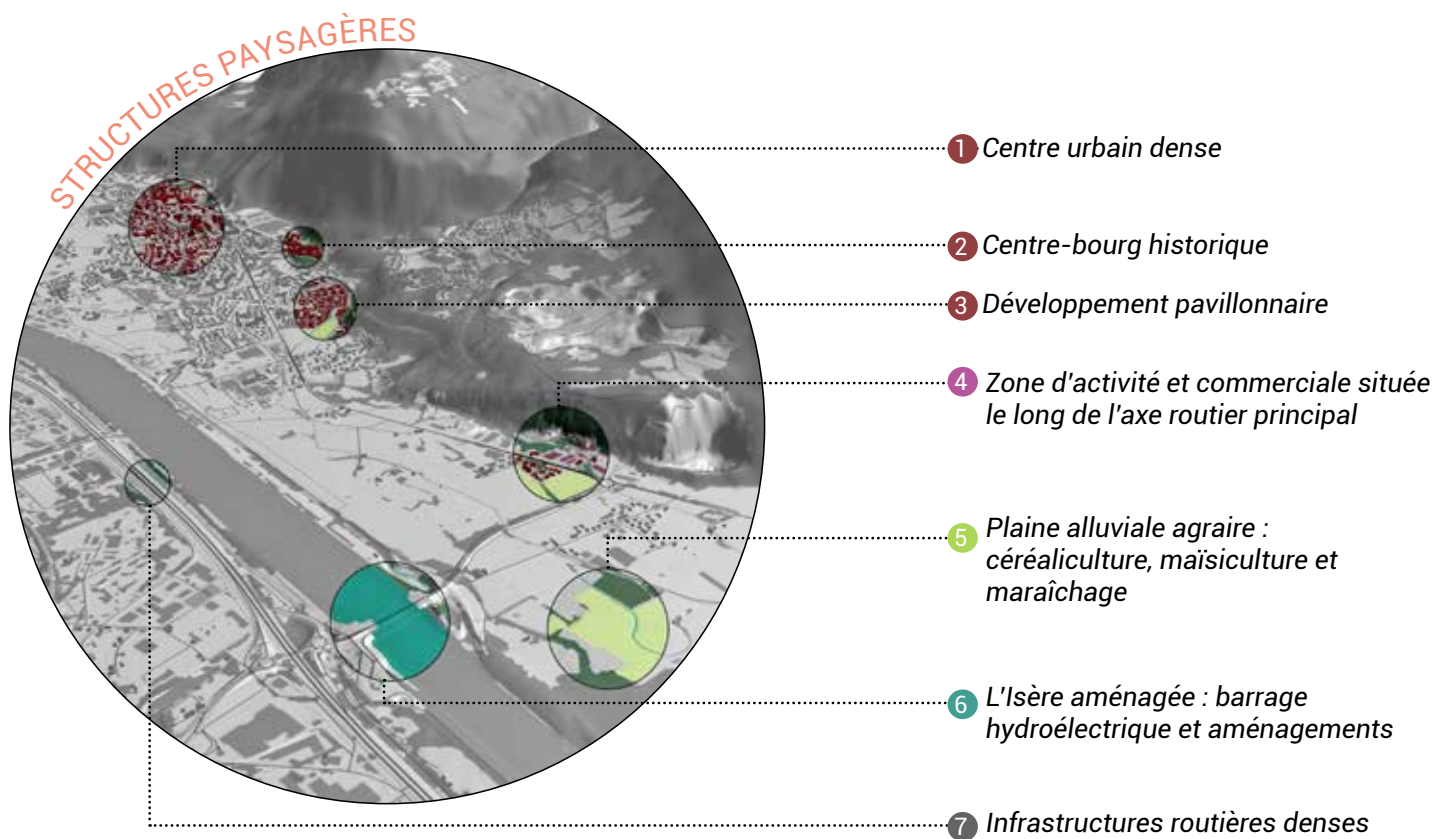
Rocher de Chabloz

*Des infrastructures commerciales et d'activité à l'impact visuel fort.*

*Commune de Claix - Un centre historique aux extensions urbaines pavillonnaires denses.*

Réalisation: A. Mériaux

LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :  
Structures & éléments paysagers





Logements collectifs



Centre urbain dense



Centre bourg historique



Bâti de caractère



Développement pavillonnaire

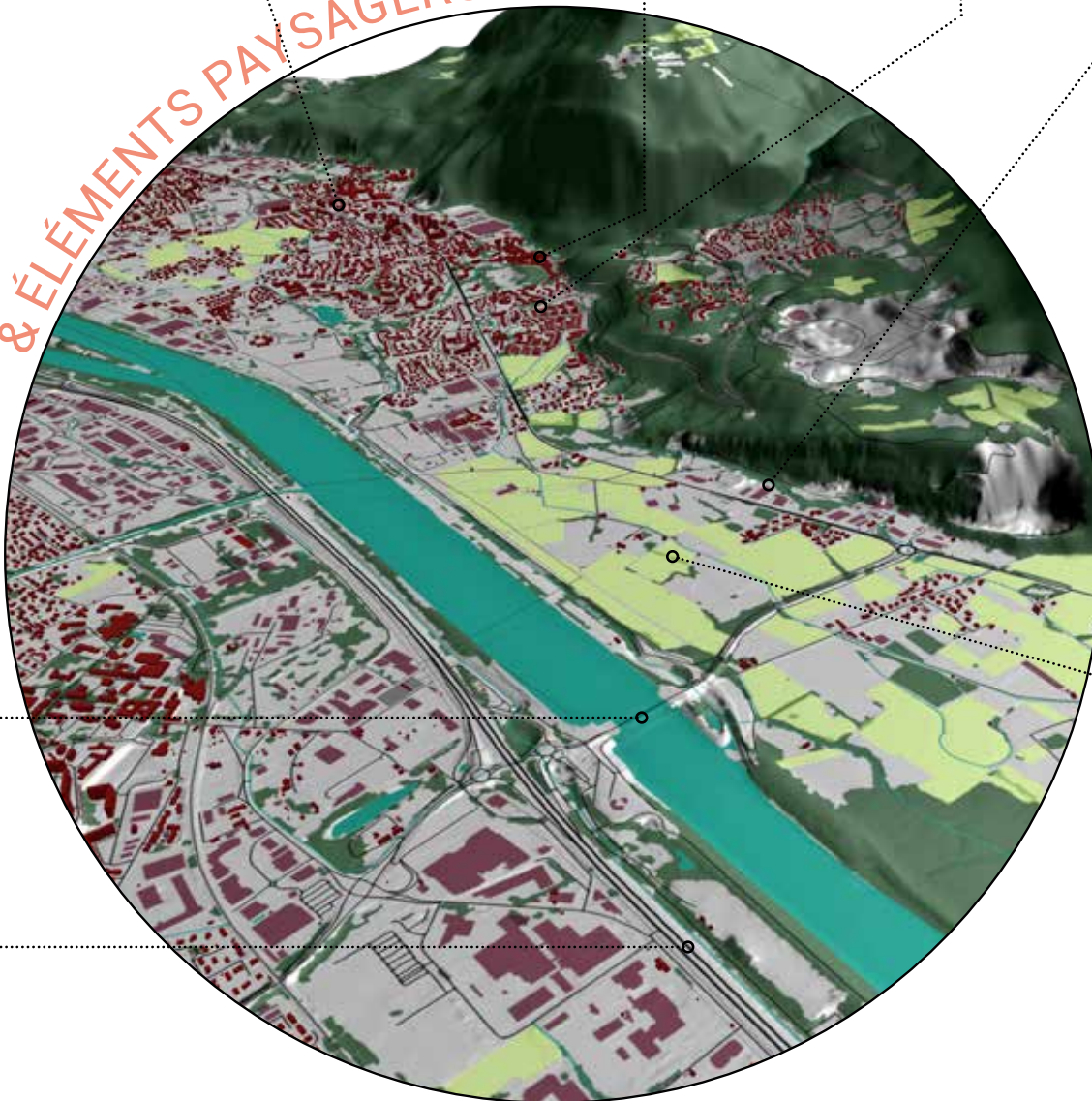


1

2

3

# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



Zone commerciale et p. active



Zone industrielle



4

Céréaliculture



Maisiculture



5

Maraîchage



Cultures oléagineuses



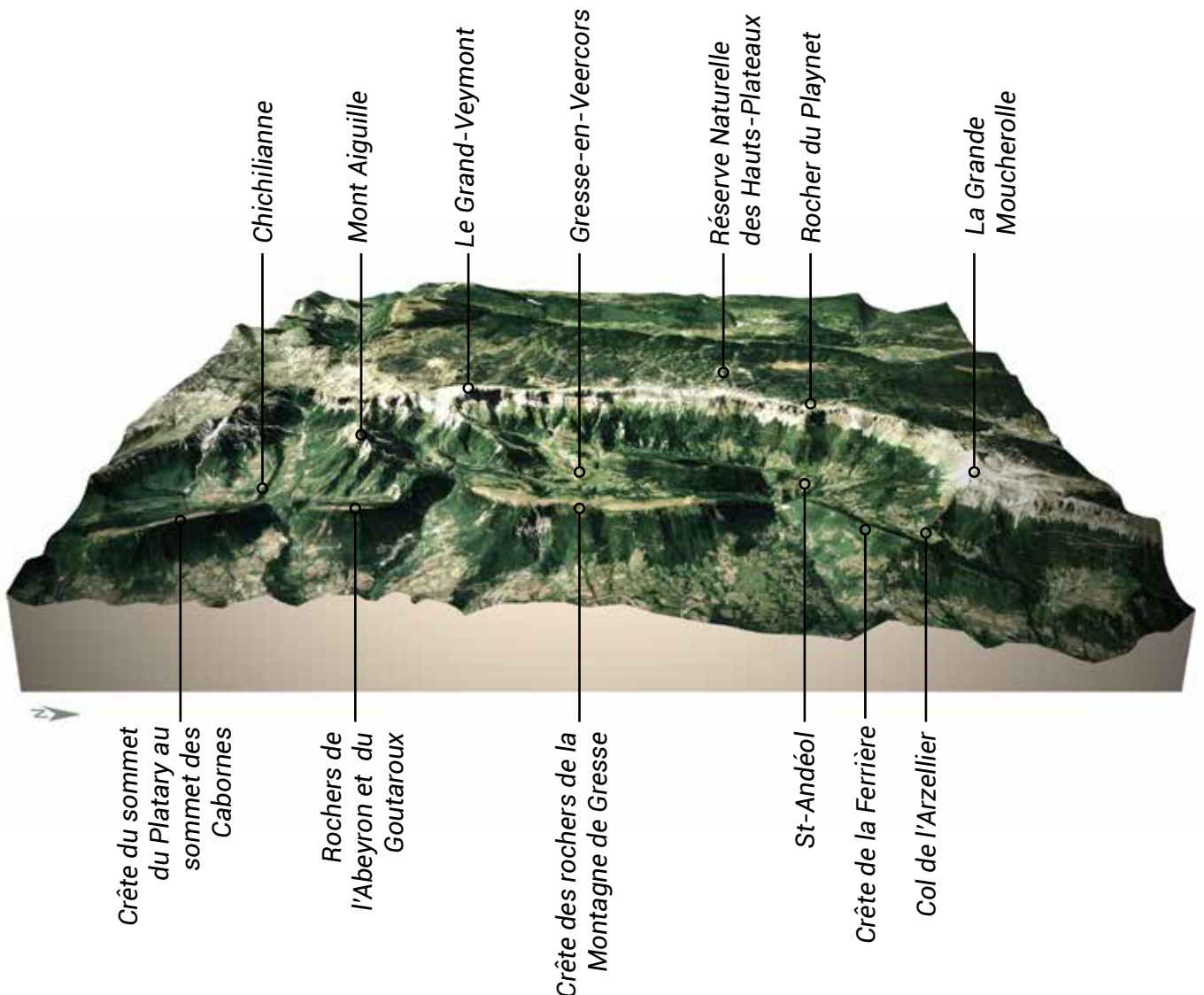
# [ LES BALCONS DU VERCORS TRIÈVES ]



## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les balcons du Vercors Trièves présentent une identité paysagère très forte, marquée par les imposantes barres rocheuses qui dominent le regard et qui participent à un univers très minéral. Un réseau de ravines denses parcourt les falaises participant alors à la formation de nombreux éboulis rocheux. A la faveur de pentes plus adoucies, un couvert forestier reprend ses droits puis se succèdent des prairies, petits villages et hameaux ruraux dispersés. Bien que les paysages soient essentiellement marqués par l'activité forestière et agricole (pastorale), nous noterons l'existence de stations de sports d'hiver familiales, à Gresse-en-Vercors notamment, témoignant de son activité touristique. A ce titre, le Mont Aiguille, figure minérale monumentale renommée au plan national, constitue un trésor pour les amateurs d'escalade et de randonnée.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



■ Plaine de Chichilianne et Mont-Aiguille



Source: A.Mériaux

■ Plateau de Prélénfrey



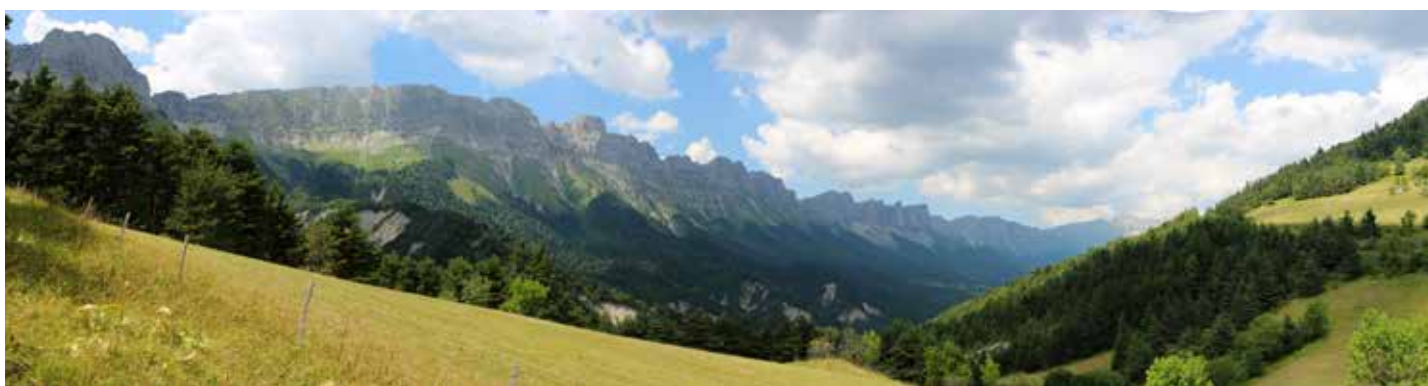
Source: A.Mériaux



## ■ Combe et vallée étroite de Gresse-en-Vercors



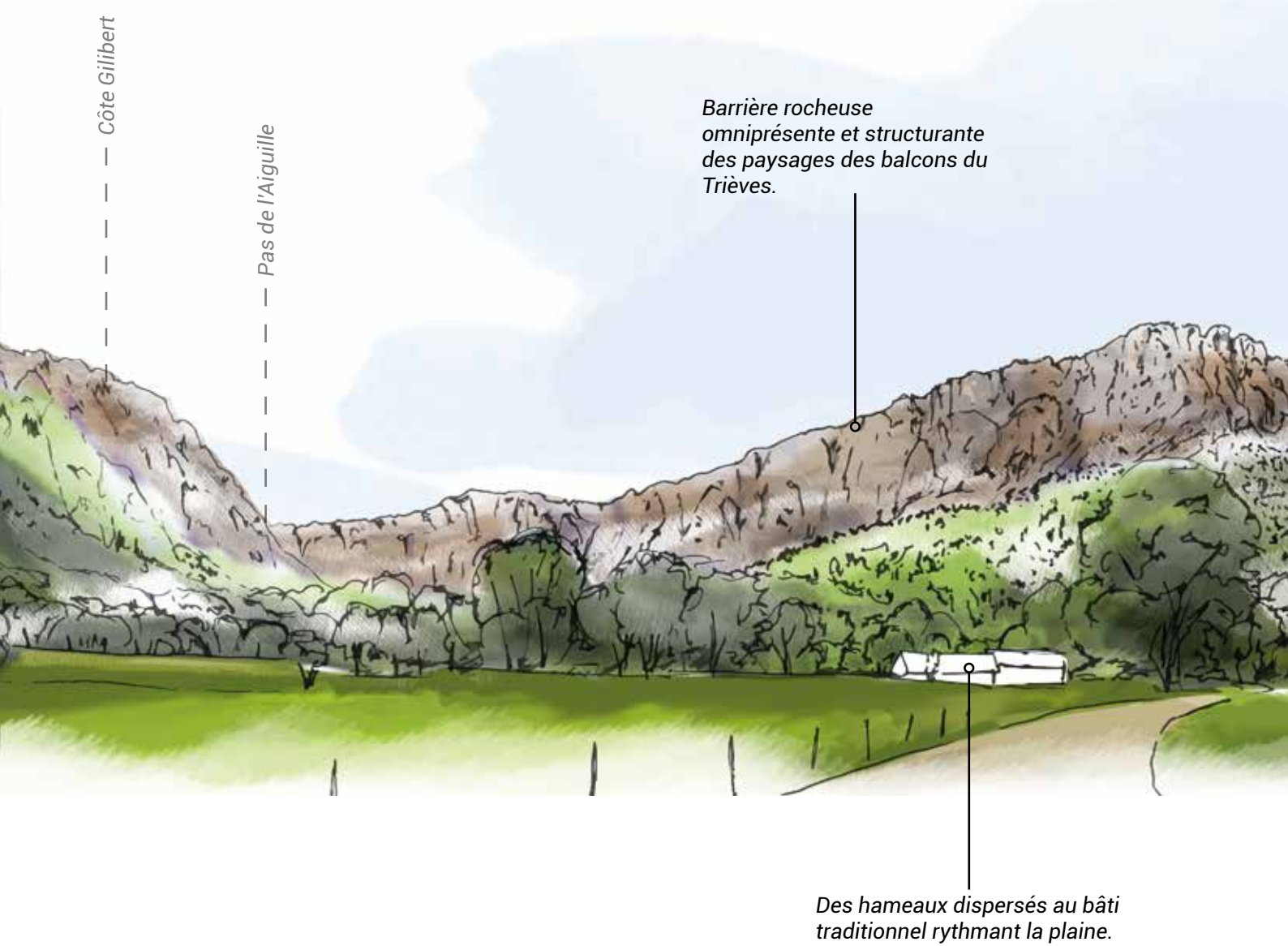
Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



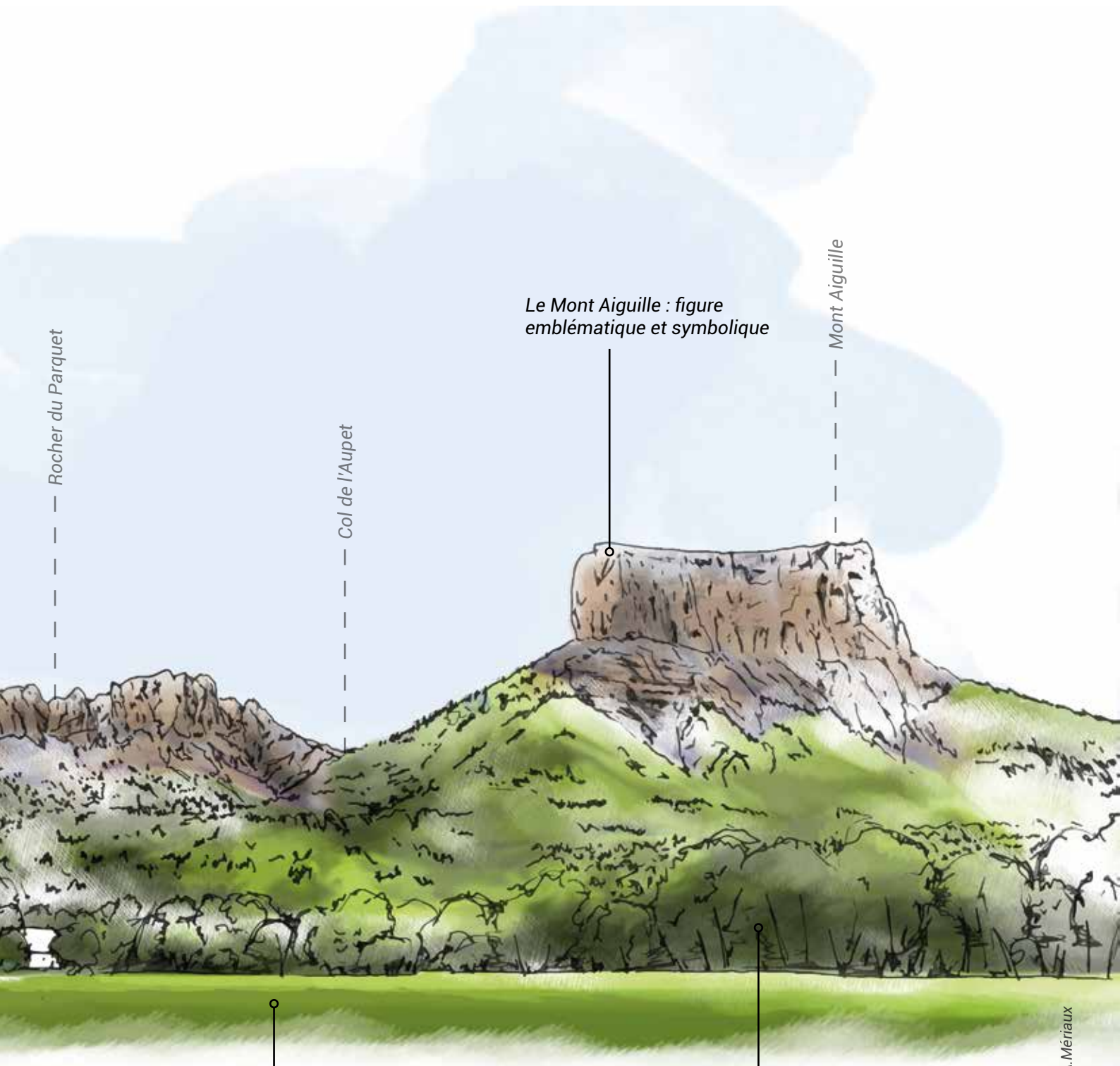
Source: A.Mériaux



▲ **Lecture du grand paysage**

Plaine de Chichilianne et son géant de pierre : Le Mont Aiguille





Rocher du Parquet

Col de l'Aupet

Le Mont Aiguille : figure emblématique et symbolique

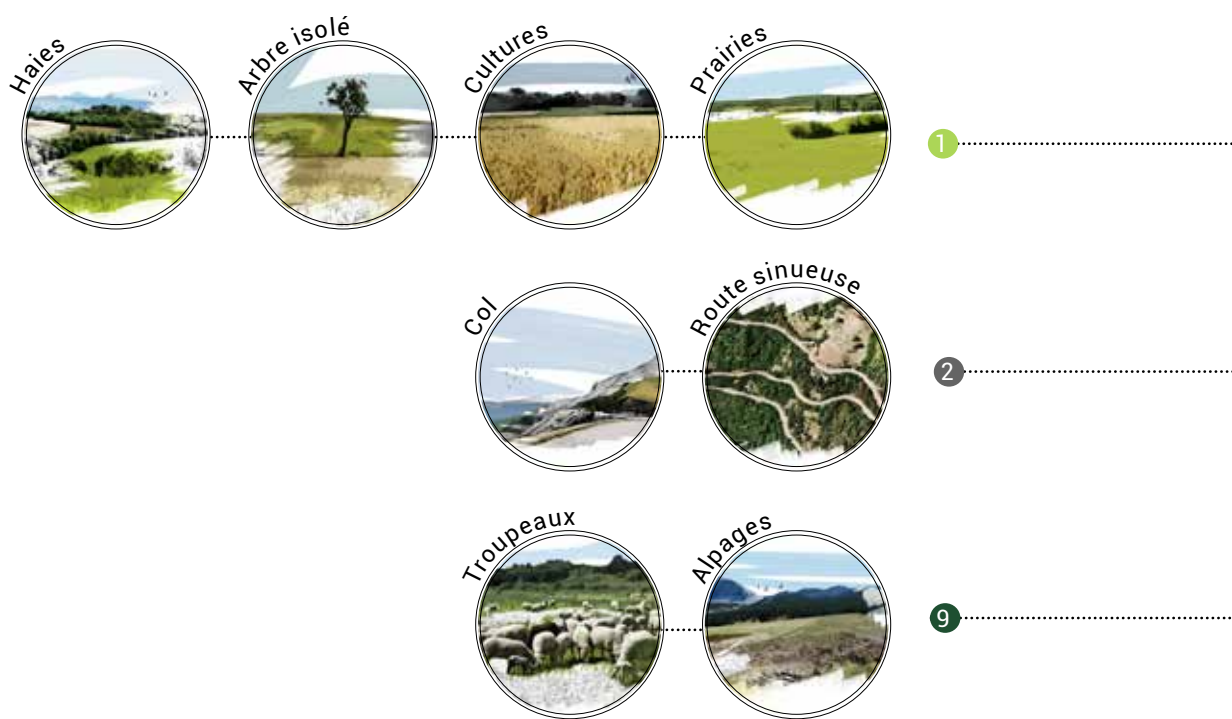
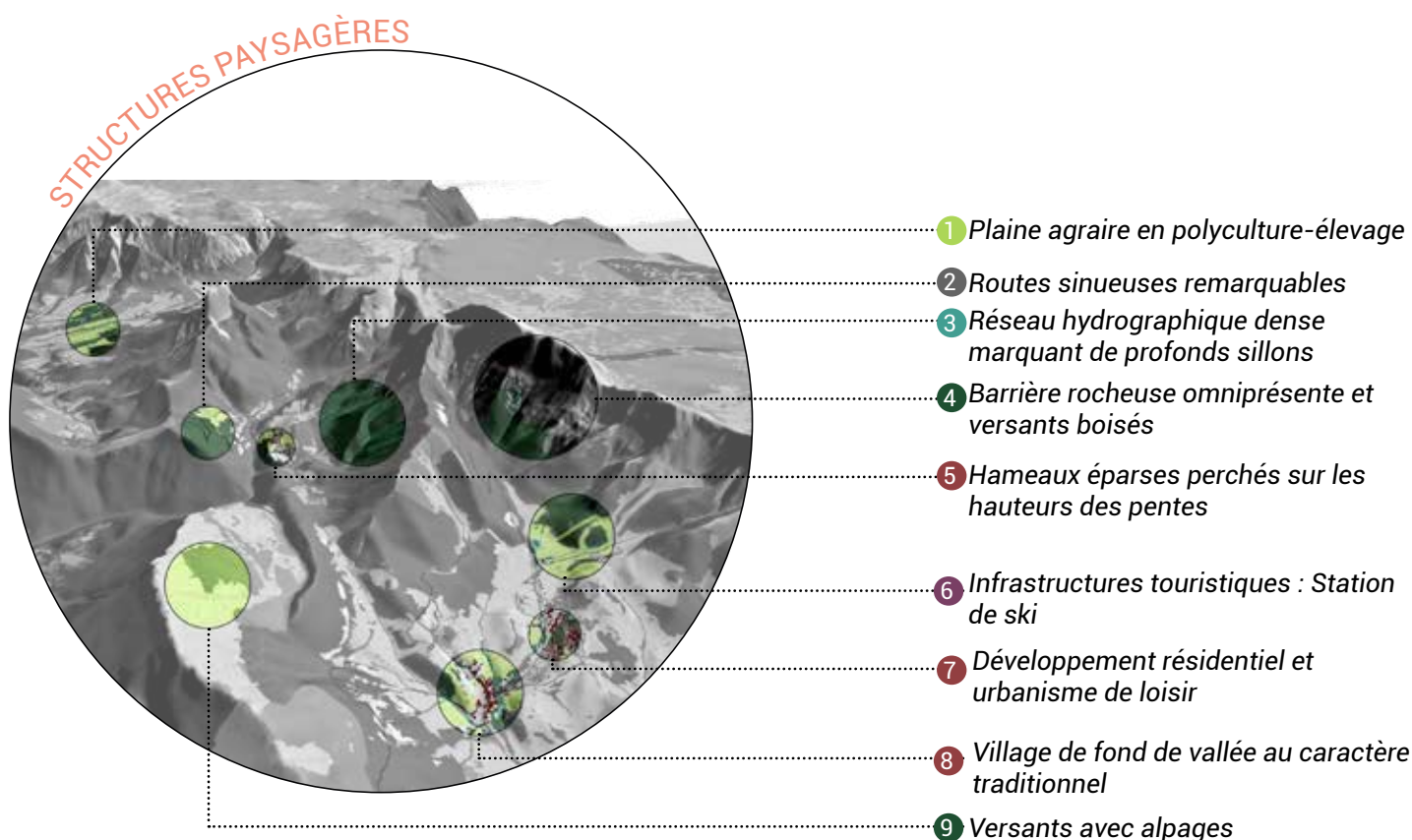
Mont Aiguille

Plaine de Chichilianne -  
Espaces prairiaux et cultures  
céréalières ponctuelles offrant  
des paysages ouverts.

Des haies soulignant le cours  
des ruisseaux.

Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





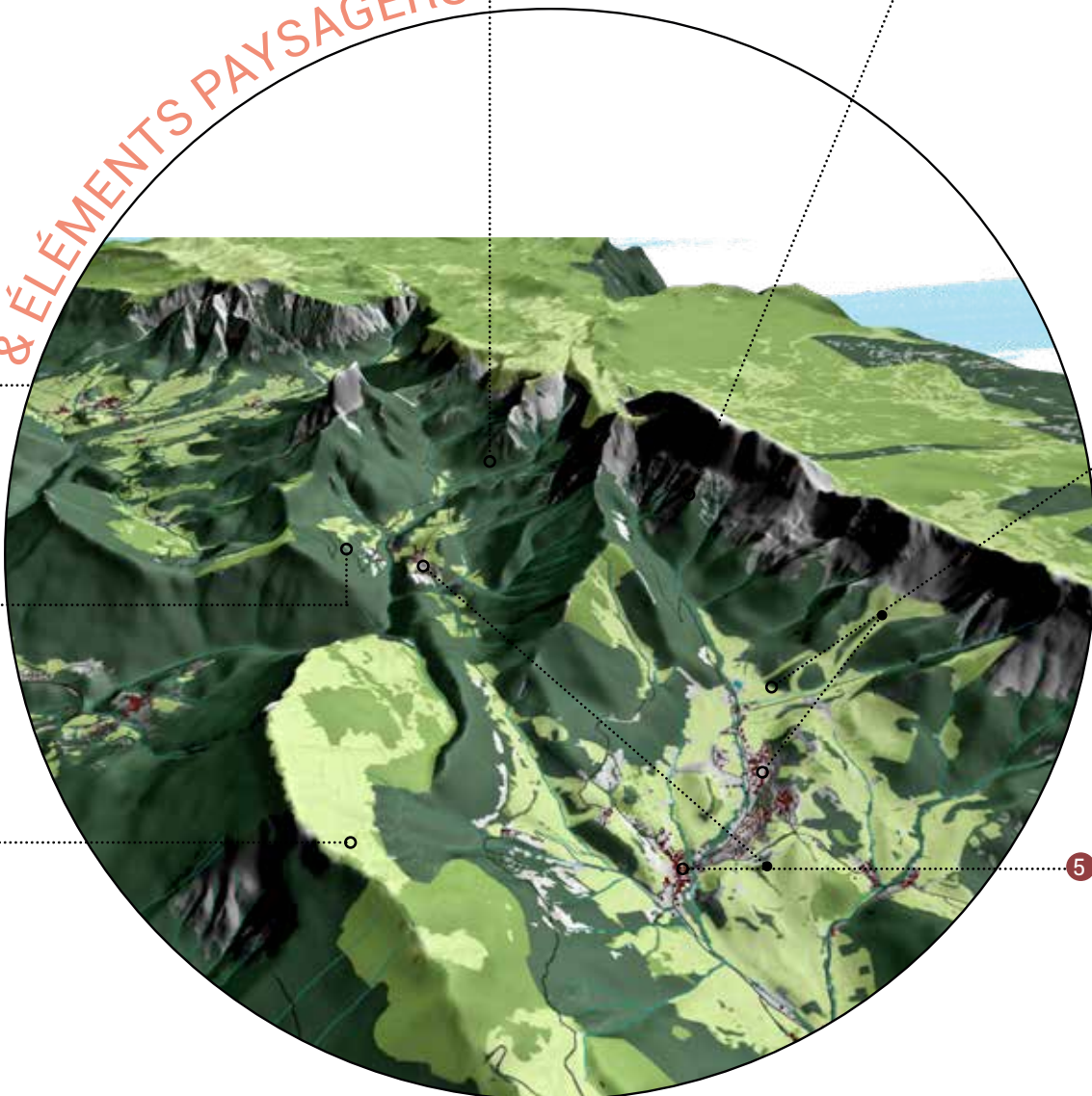
# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



3



4



7

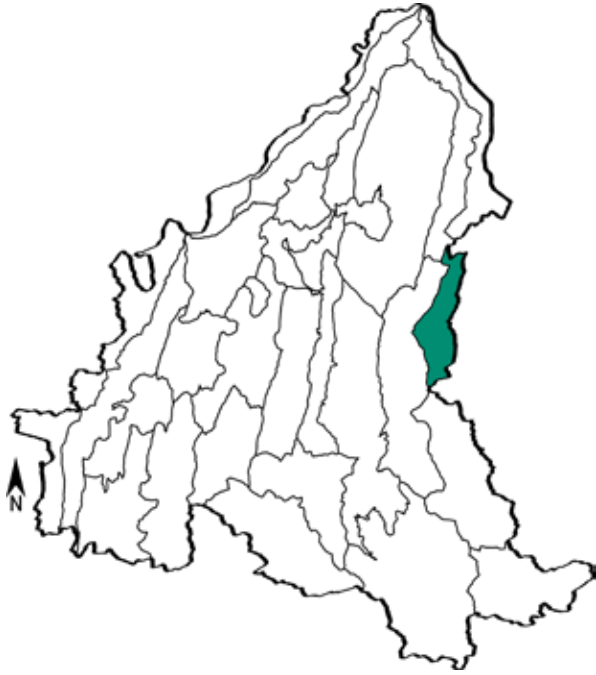
6



5

8

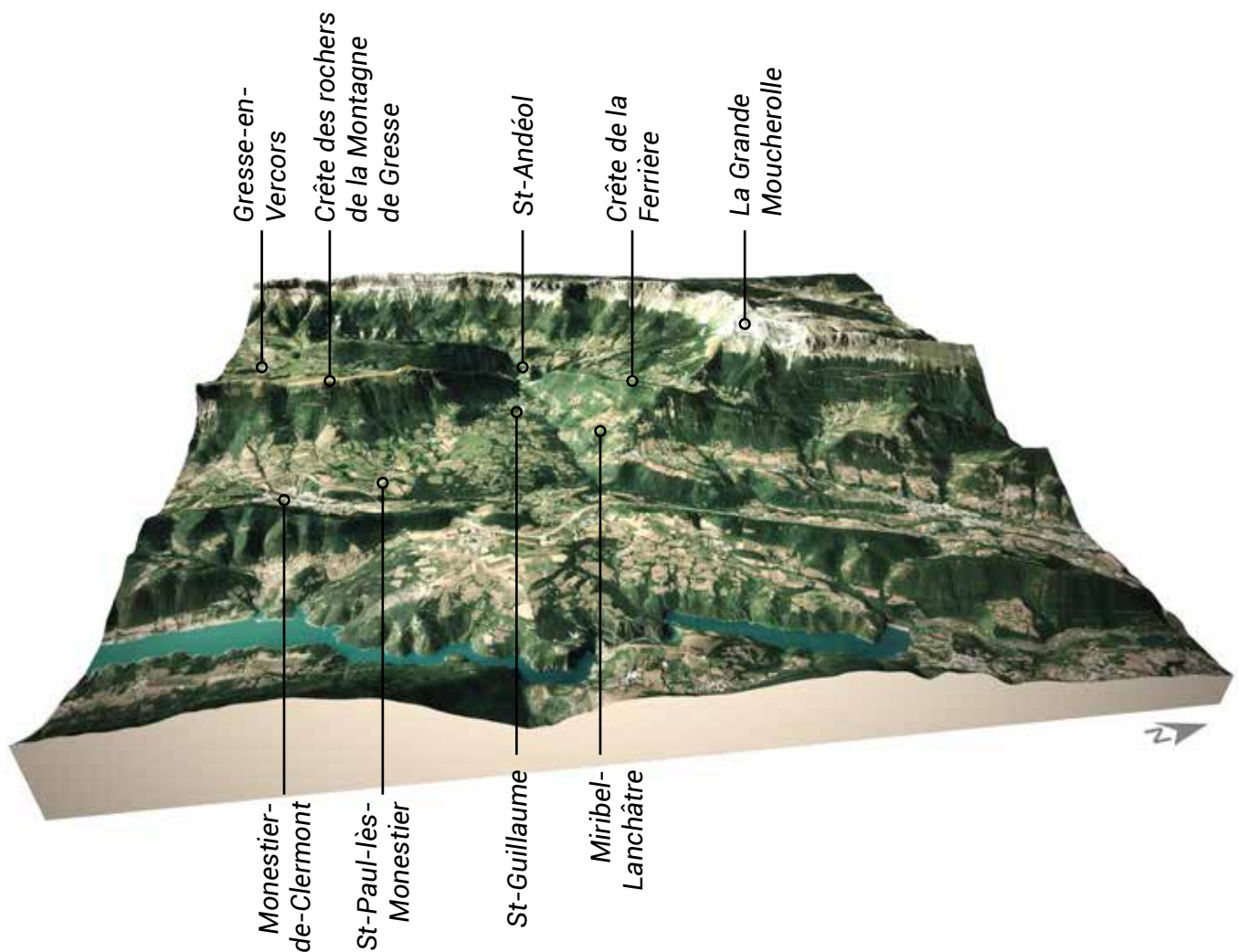




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

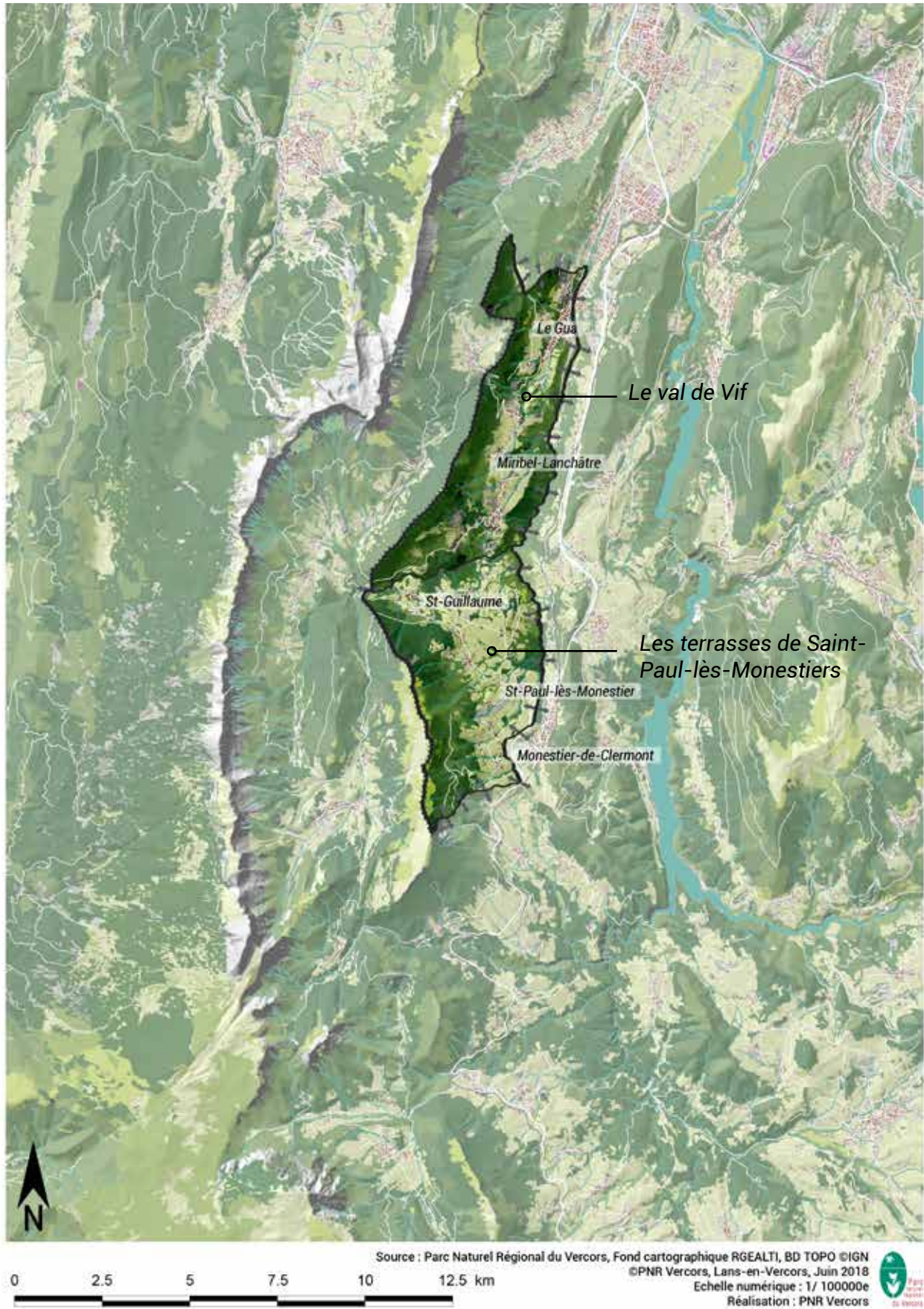
La basse vallée de la Gresse se caractérise par des terrasses agraires aux paysages forestiers et champêtres. Des prairies et cultures céréalières plus éparées sont régulièrement ponctuées d'un maillage de haies encore bien conservées, rythmant agréablement la lecture paysagère des lieux. Des bourgs ruraux dispersés sont implantés le long des axes viaires. Ils recouvrent des caractéristiques d'une architecture traditionnelle locale. En revanche, à proximité de Vif, la pression urbaine se fait ressentir et les constructions se font plus denses. Le paysage plus lointain est fortement marqué par les infrastructures routières et ferroviaires (autoroute A51 notamment) doublées de la présence d'ouvrages d'art prégnants (viaduc) reléguant presque l'agriculture au second plan.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



■ Terrasses de Saint-Paul-lès-Monestier



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



## ■ Val de Vif



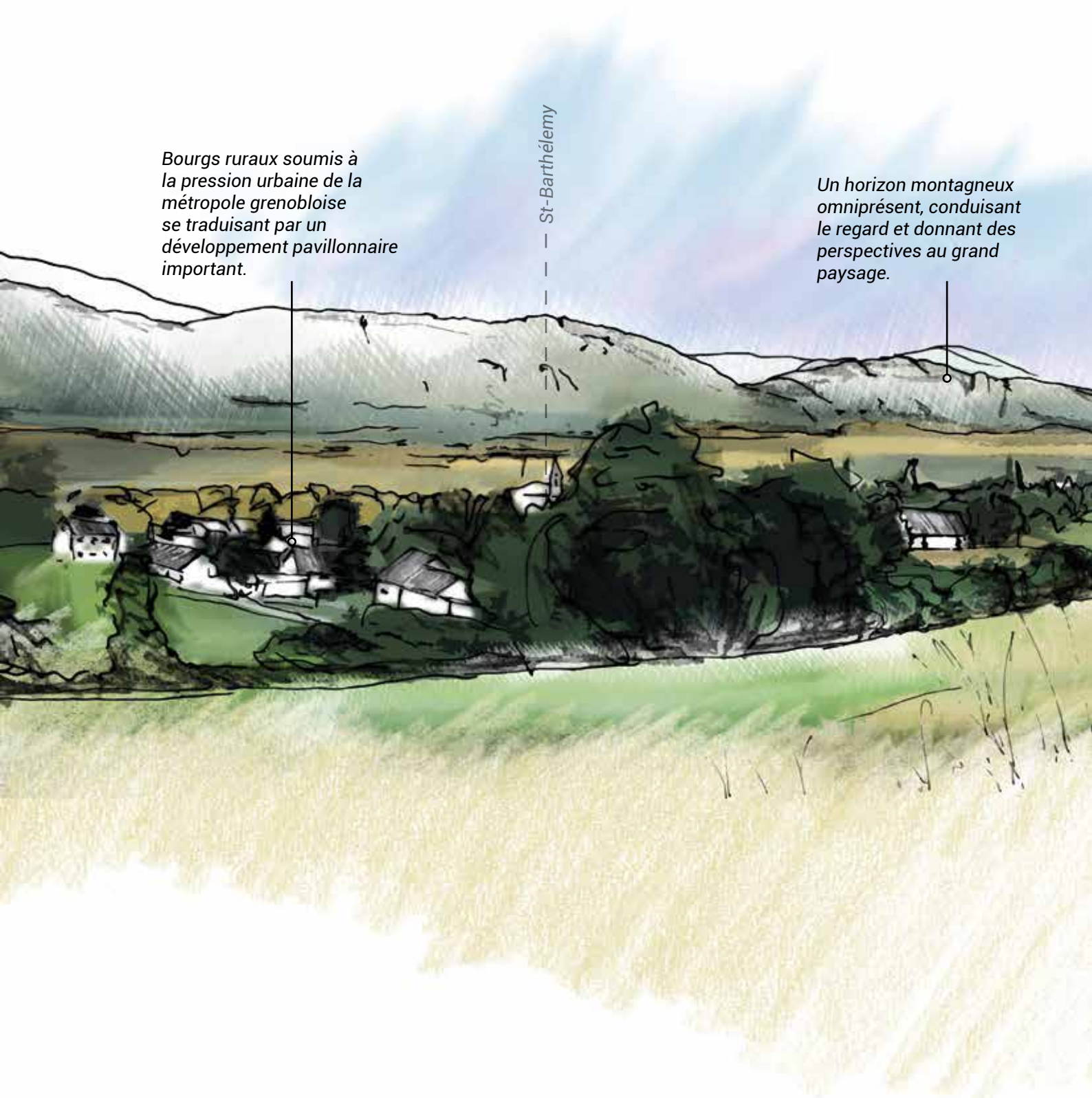
Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



*Bourgs ruraux soumis à la pression urbaine de la métropole grenobloise se traduisant par un développement pavillonnaire important.*

St-Barthélemy

*Un horizon montagneux omniprésent, conduisant le regard et donnant des perspectives au grand paysage.*

▲ **Lecture du grand paysage**

*Un paysage de vallée aux terrasses perchées marqué par la présence du torrent de la Gresse.*



St-Martin-de-la Cluse

Des infrastructures routières à l'impact visuel fort.

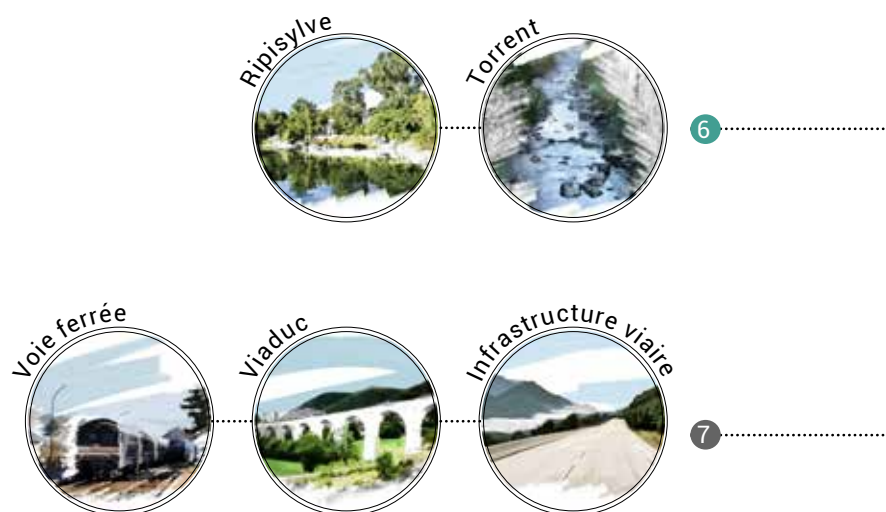
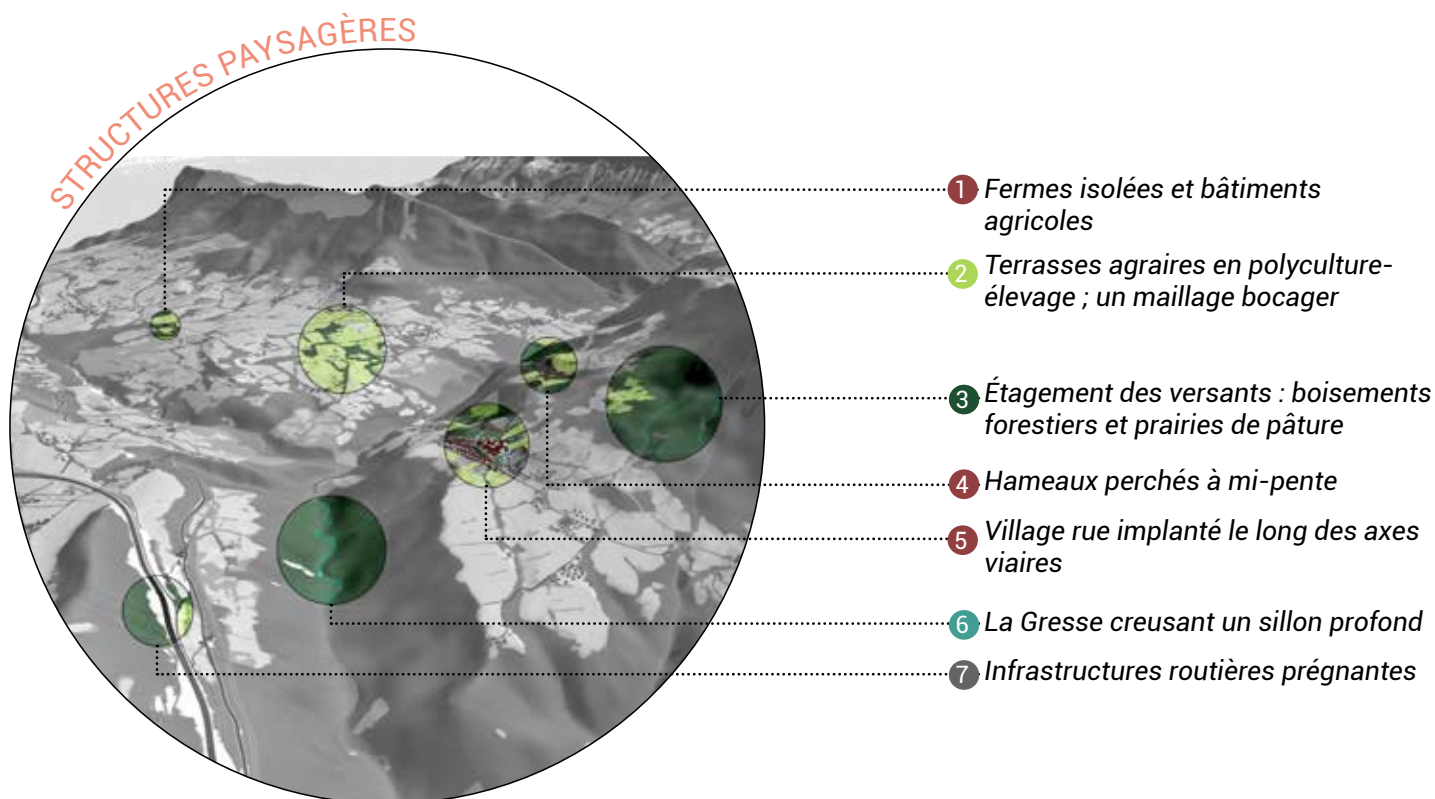
Monestier-de-Clermont

Des terrasses de céréales et prairies ponctuées par un réseau clairsemé de haies.



Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS

Boisements



Prairies



Céréaliculture



Haies bocagères



2

Bâtiment agricole



Corps de ferme



4

1

Bourg rural



5

Développement résidentiel

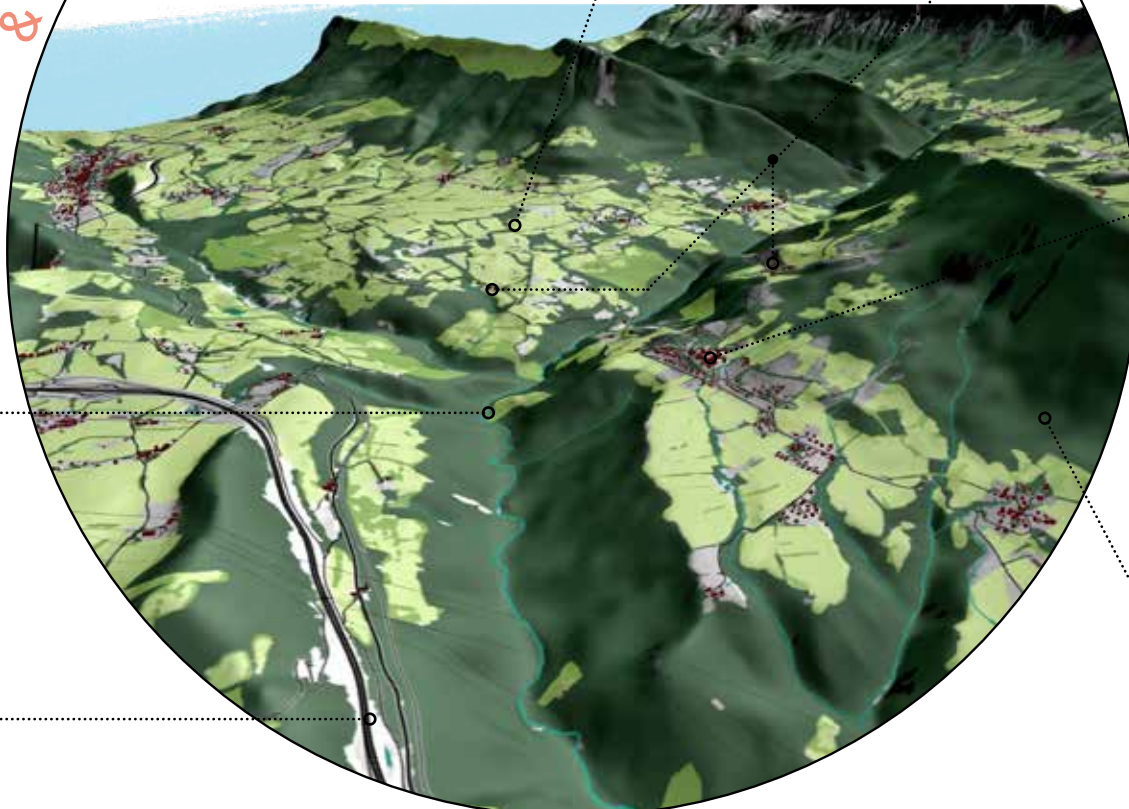


Couvert forestier



3

Piste forestière

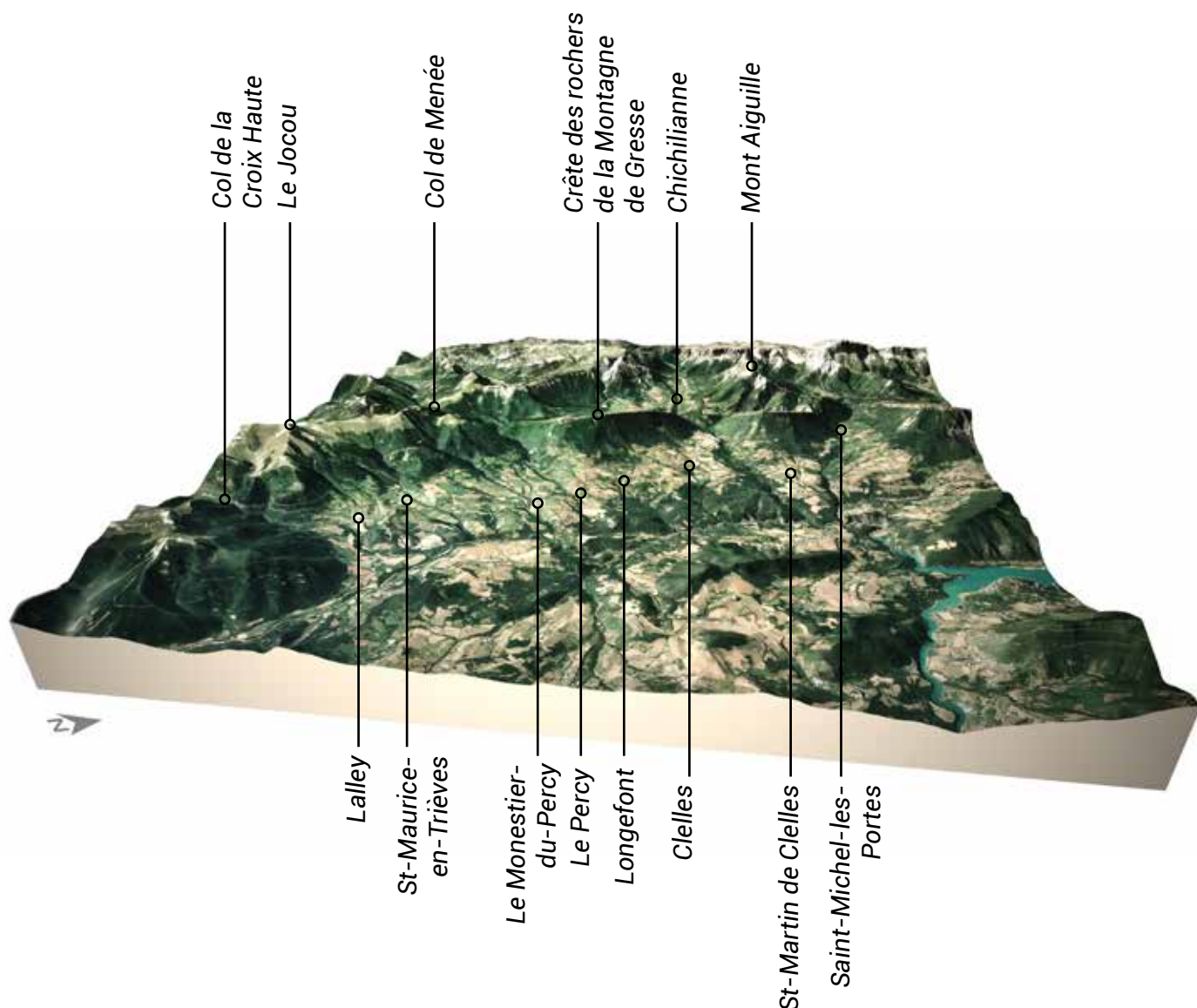




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Le bassin du Trièves offre un contraste saisissant entre le cadre champêtre et agraire qui le définit et la grandeur des panoramas de montagnes qui guident le regard en arrière plan. Ce grand bassin agricole est fortement marqué par le passage de l'Ebron et ses affluents, qui entaillent profondément les roches tendres de son socle. La mosaïque agricole est riche et diversifiée, alternant cultures céréalières, prés et boisements ainsi que quelques vergers. Des bourgs ruraux pittoresques, au bâti traditionnel conservé, jalonnent les terrasses le long de la RN75. Cette dernière ainsi que la voie ferrée Grenoble-Sisteron, forment un élément paysager fort de cette unité et constitue par ailleurs un axe de découverte privilégié des paysages du Trièves.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Terrasse de l'Eberon



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



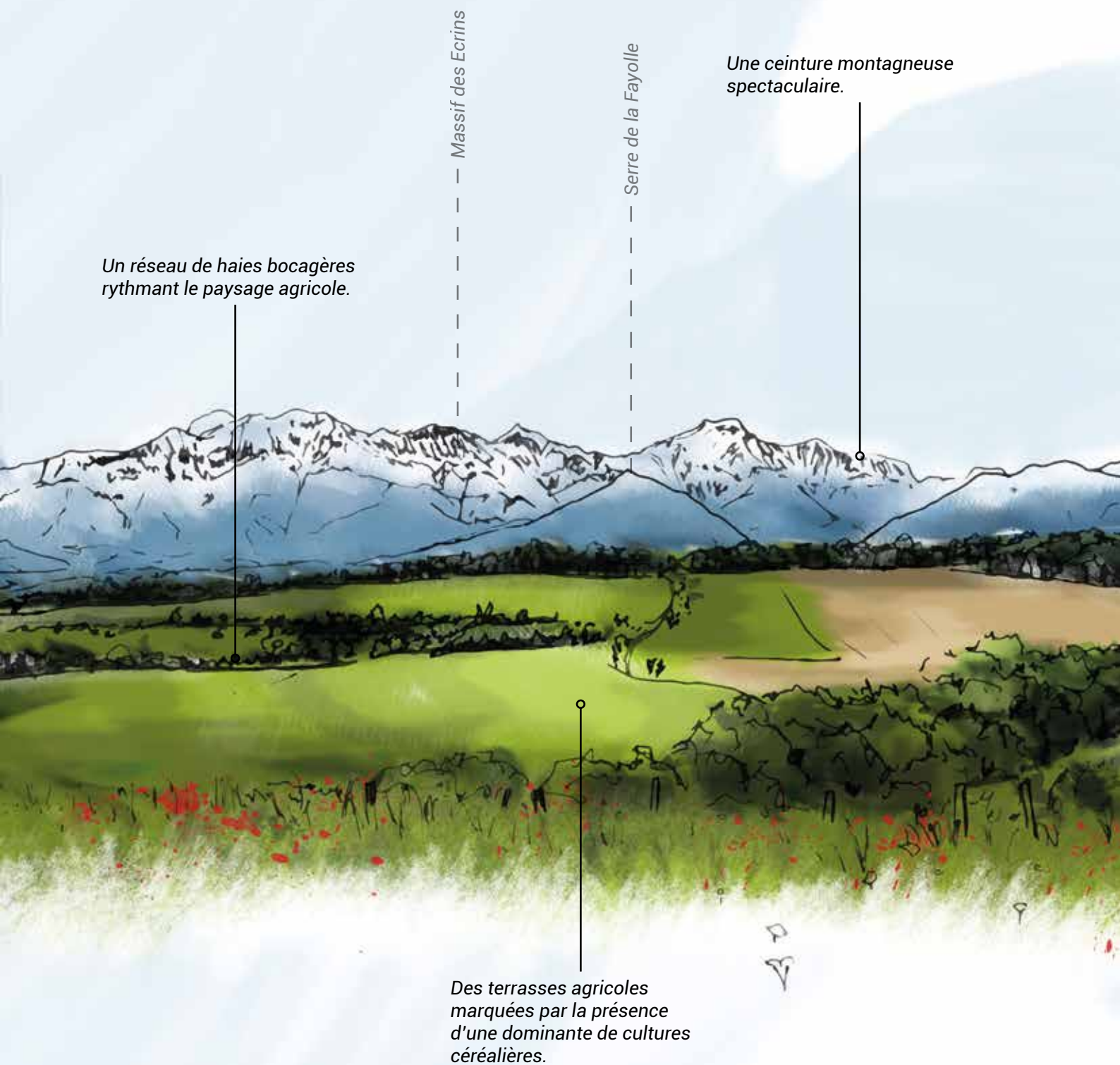
## ■ Terrasses de Clelles et de St-Martin de Clelles



Source: A.Mériaux



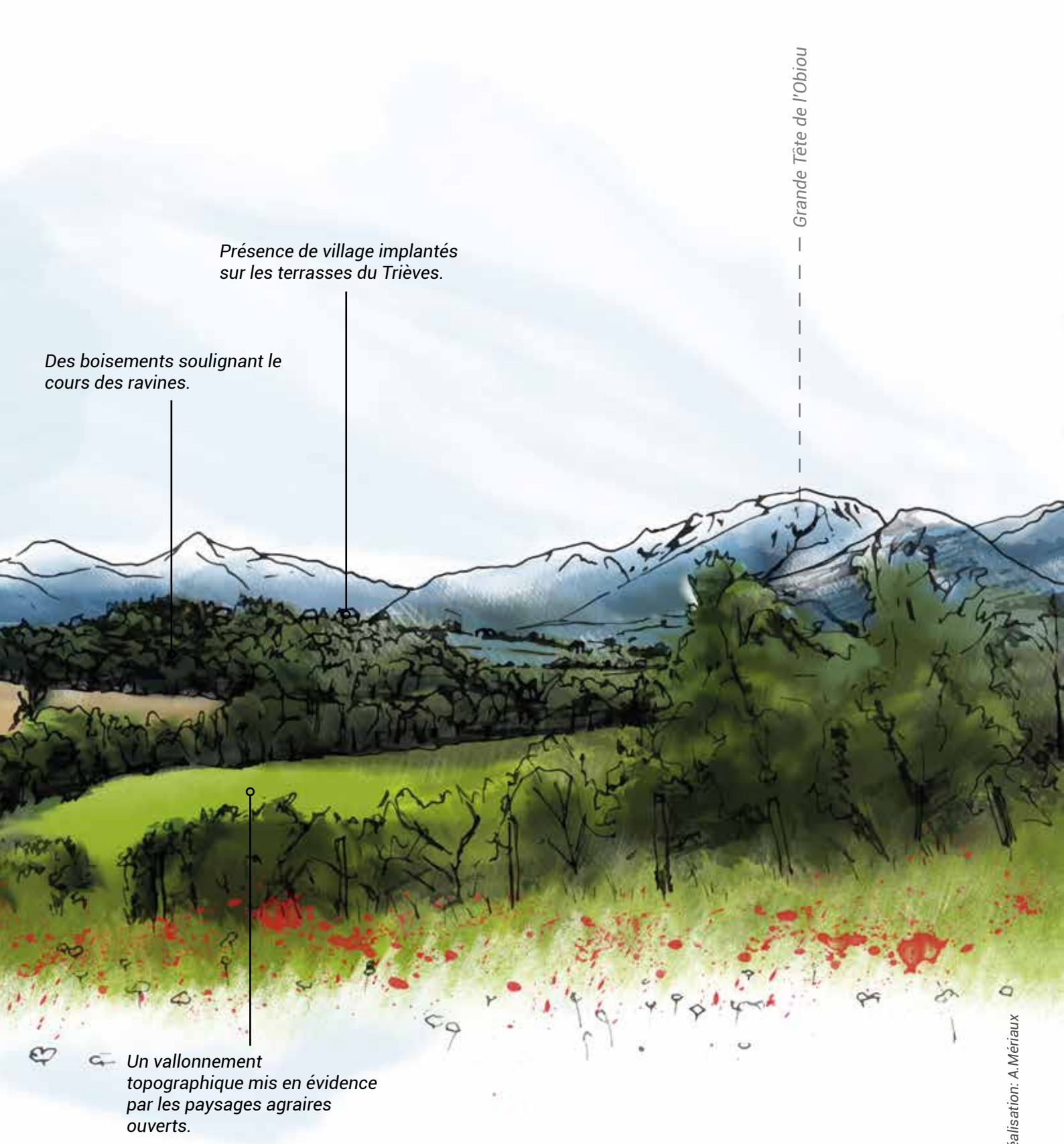
Source: A.Mériaux



▲ **Lecture du grand paysage**

Terrasses agricoles du Trièves et leur écrin montagneux depuis St-Martin de Clelles





Présence de village implantés sur les terrasses du Trièves.

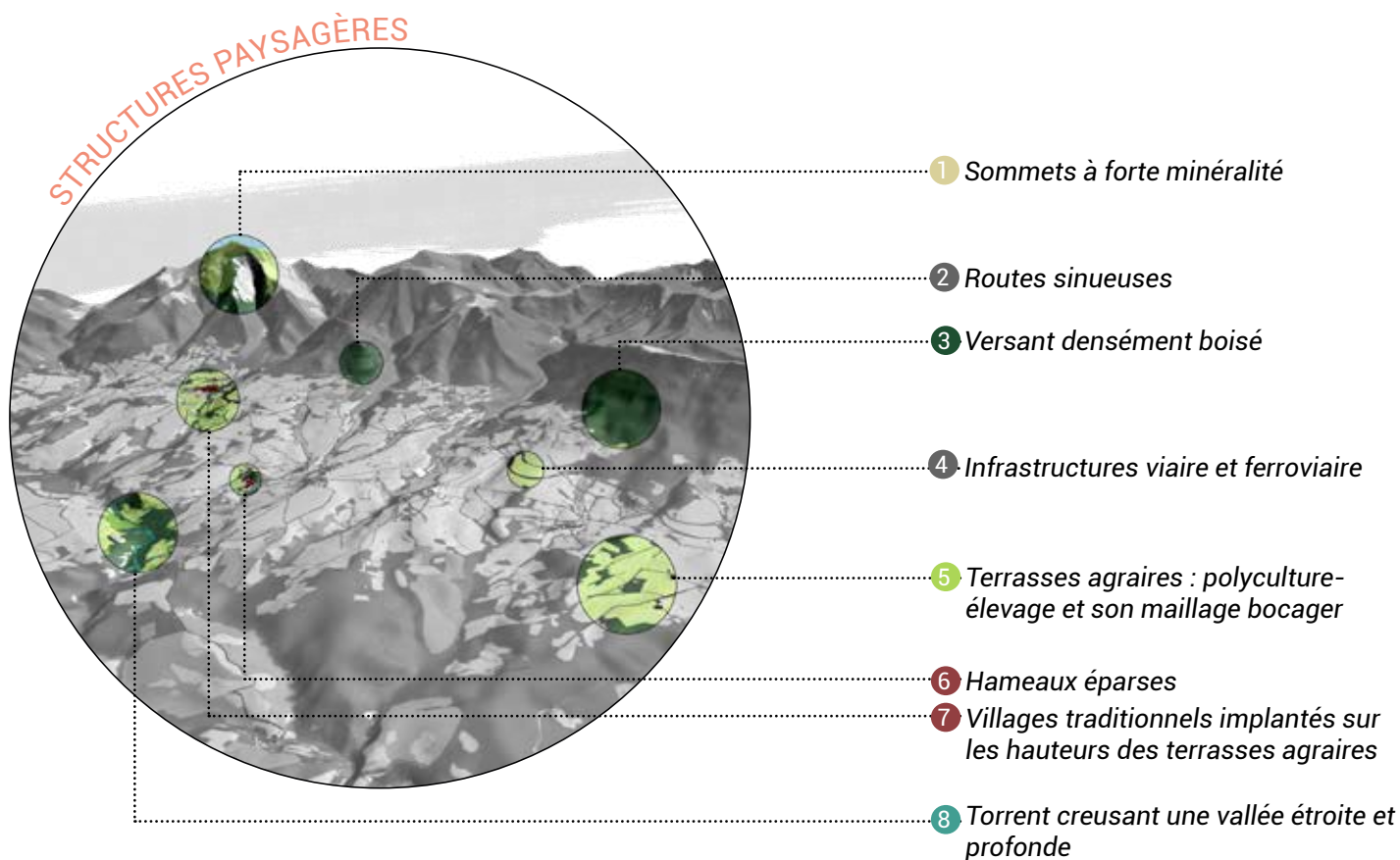
Des boisements soulignant le cours des ravines.

Un vallonnement topographique mis en évidence par les paysages agraires ouverts.

Grande Tête de l'Obiou

Réalisation: A. Mériaux

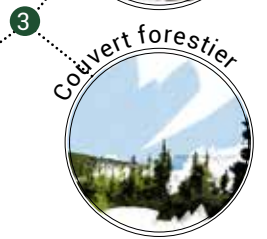
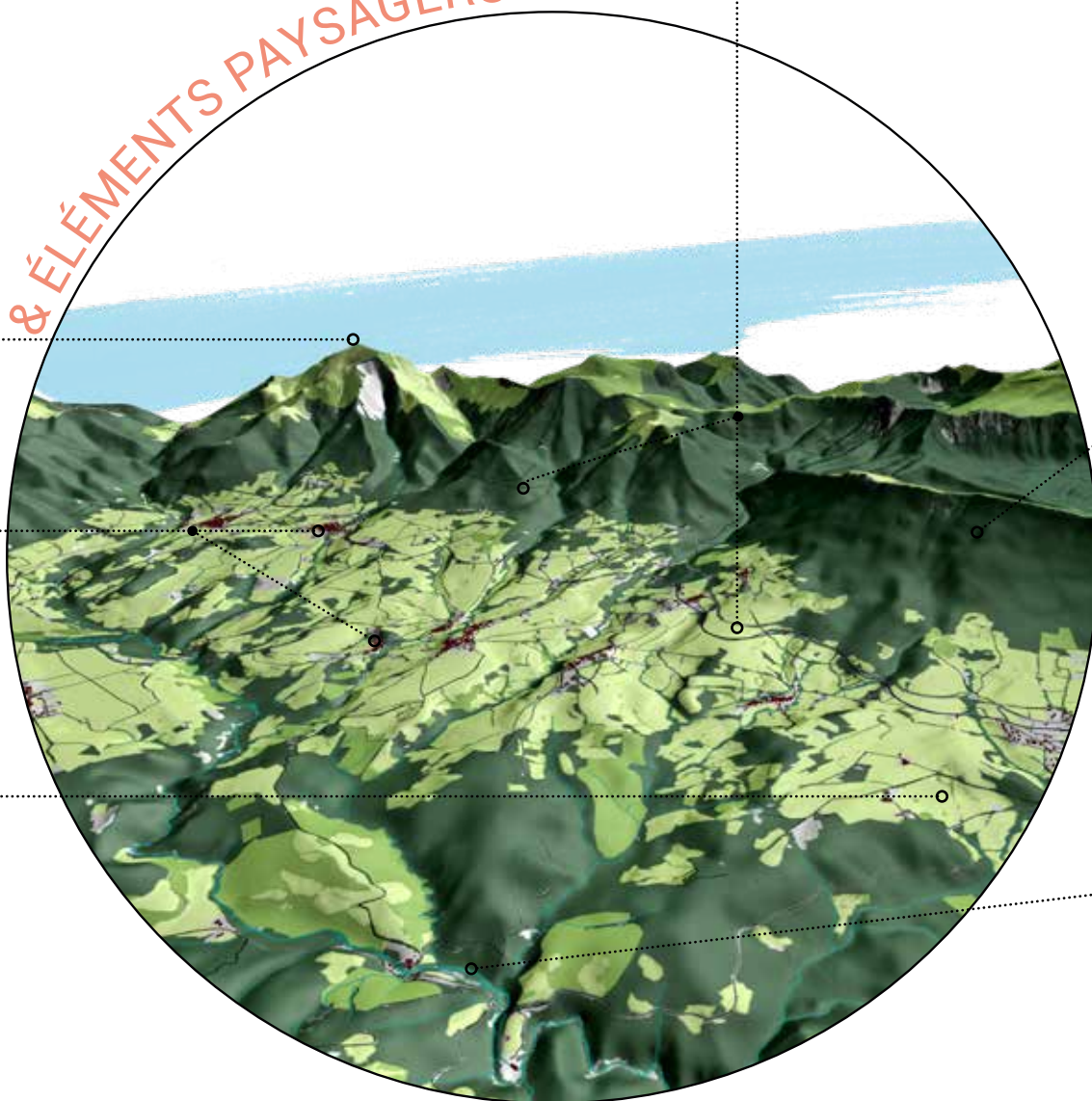
**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers







# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS

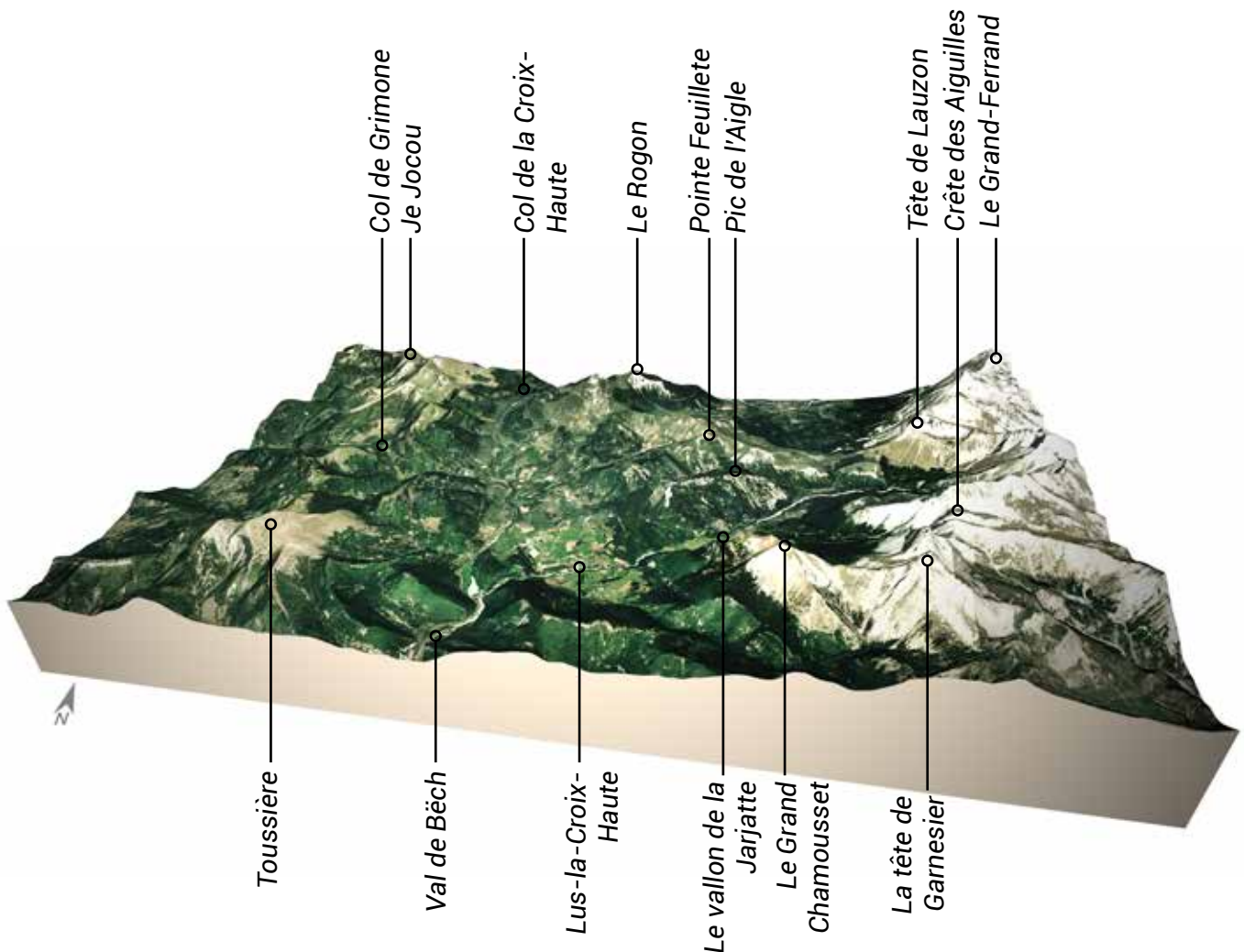




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

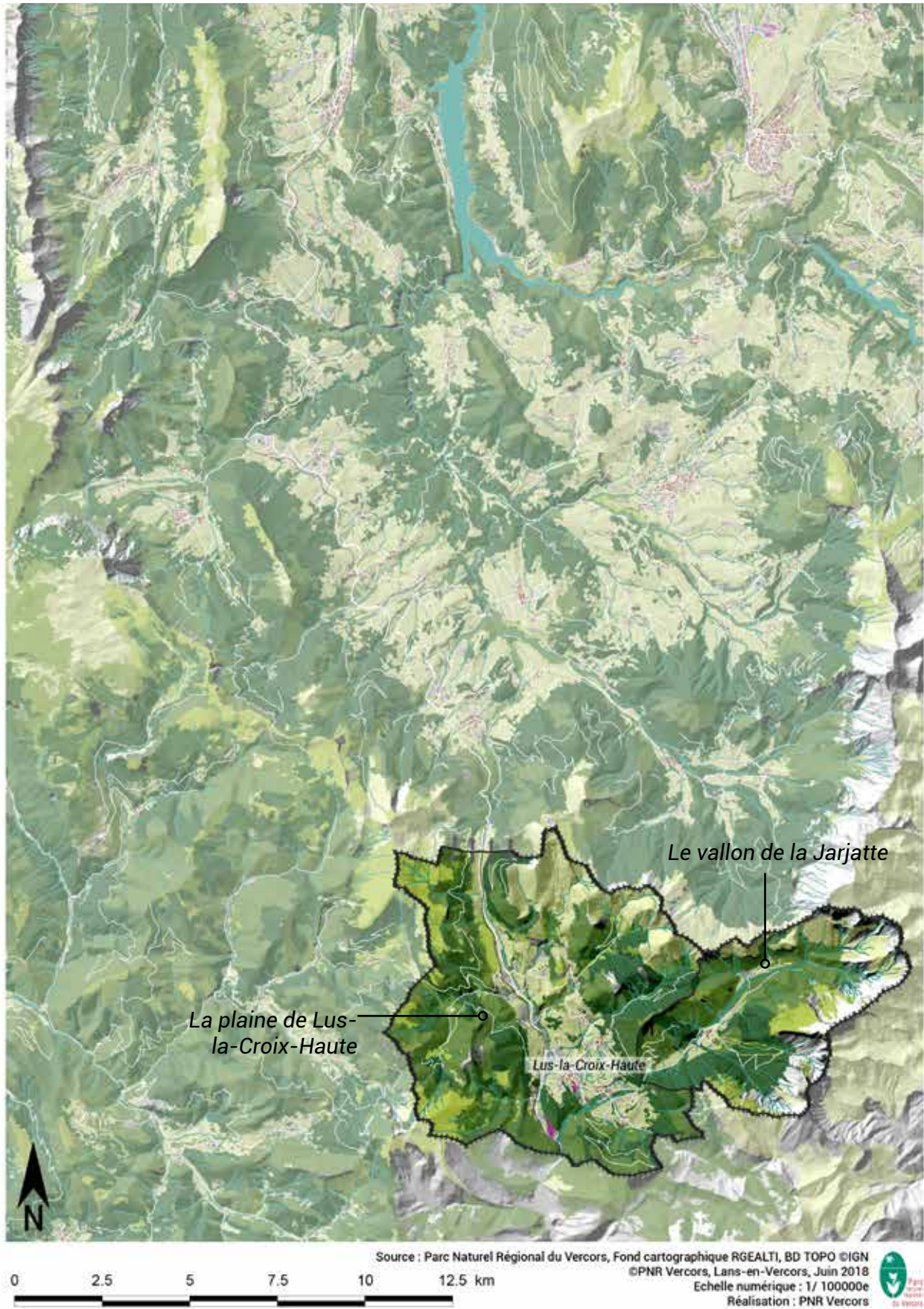
Le haut val de Buëch revêt les caractéristiques d'une plaine d'altitude, constituée à la fois d'un fond de vallée au relief vallonné et de versants abrupts régulièrement marqués par des combes et vallons. Cette unité paysagère est fortement marquée par la présence de la RN75 et de la voie ferrée qui la traverse. Très fréquentées, elles ont entraîné le développement de secteurs urbanisés parfois en décalage avec les paysages agraires de la vallée. Les replats de celle-ci offrent en effet des cultures céréalières et prairies que viennent ponctuer un réseau de haies bocagères et de boisements. De petits hameaux épars s'implantent au pied des versants boisés tandis que le village de Lus-la-Croix-Haute gagne en superficie bâtie. En lien avec la station de ski du vallon de la Jarjatte, un urbanisme de loisir existe.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Plaine de Lus-la-Croix-Haute



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



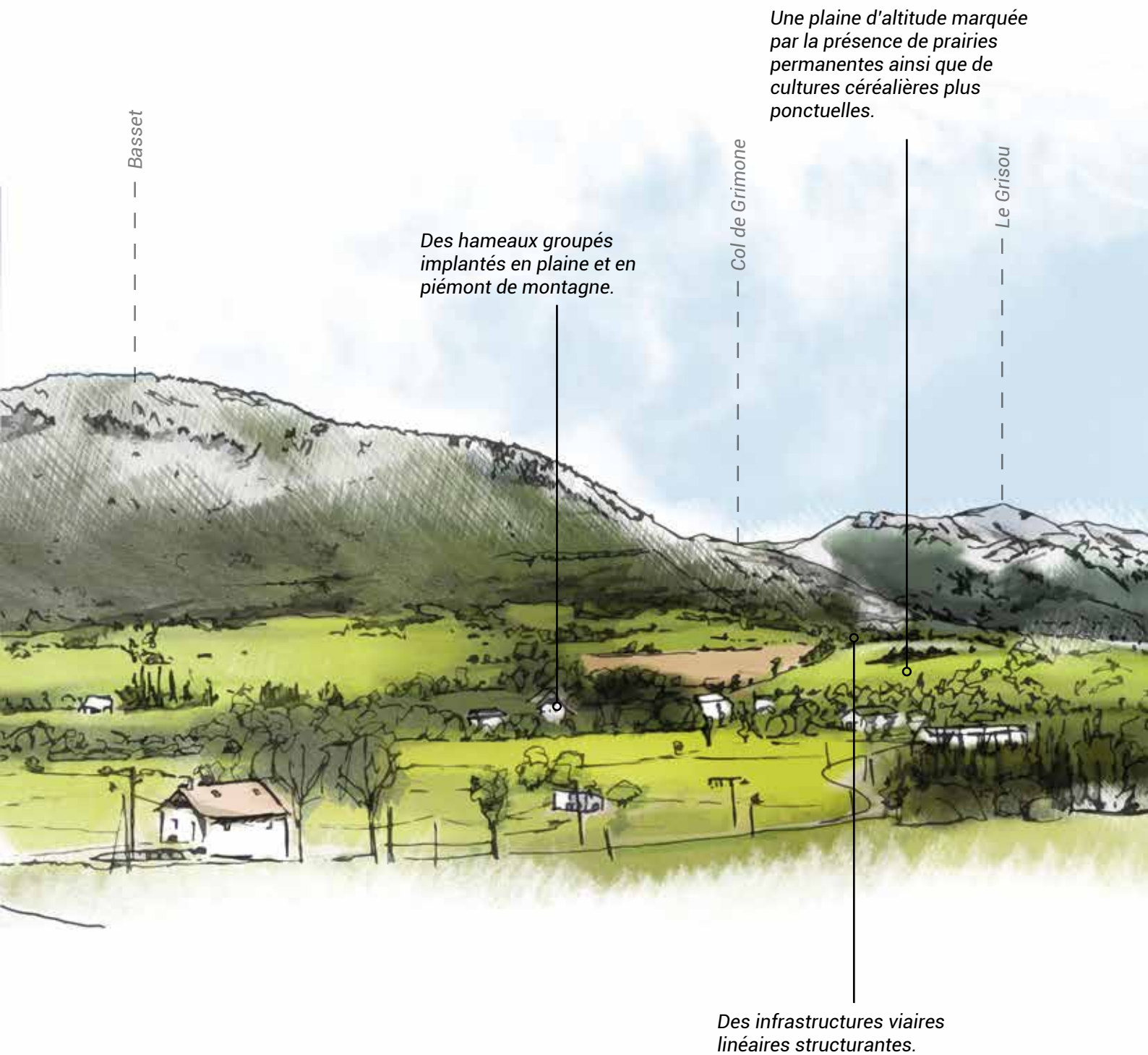
## ■ Vallon de la Jarjatte



Source: A.Mériaux



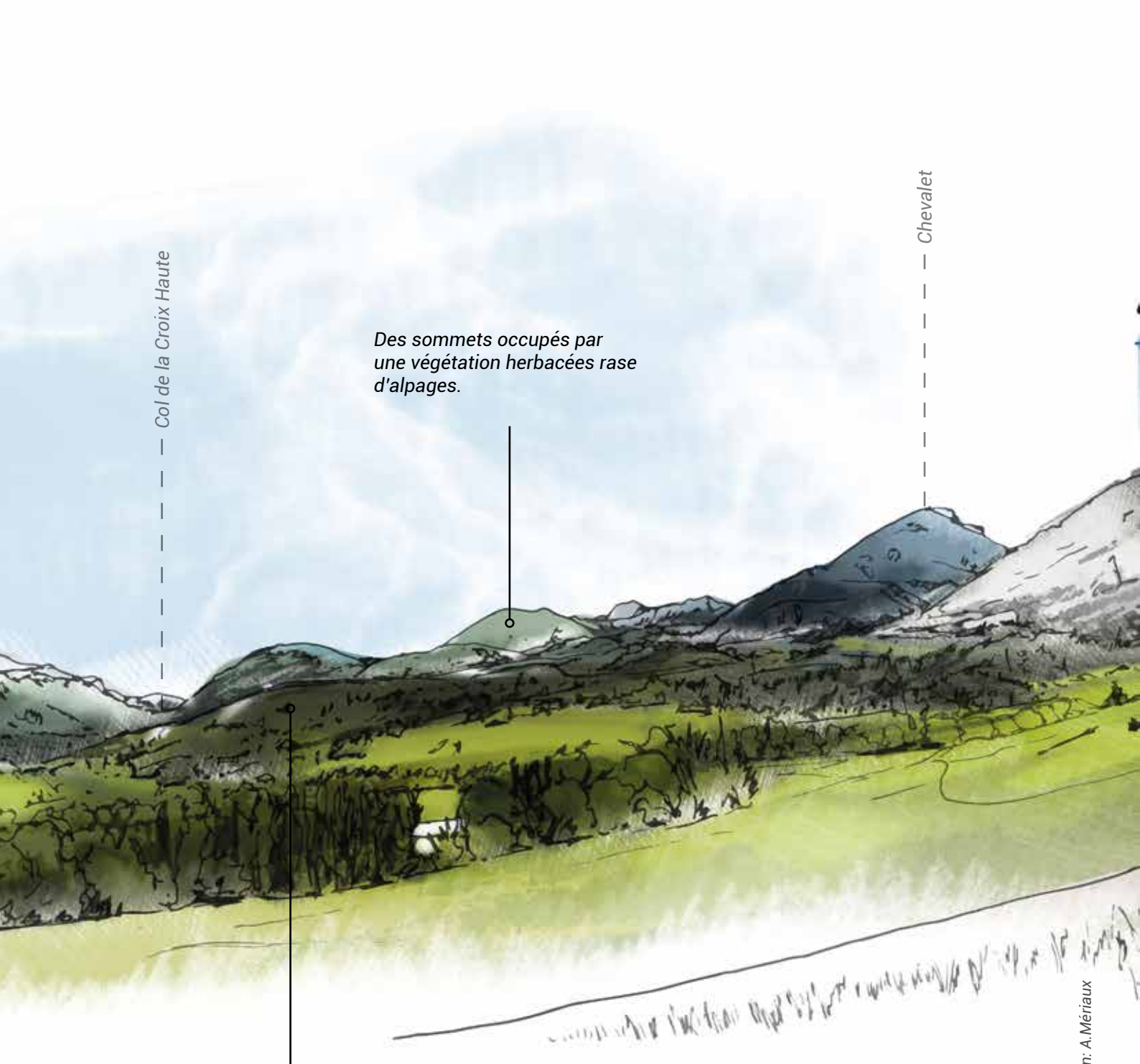
Source: A.Mériaux



▲ **Lecture du grand paysage**

Panorama sur la plaine de Lus-la-Croix-Haute : un paysage de plaine d'altitude ponctué de ses multiples sommets.





Col de la Croix Haute

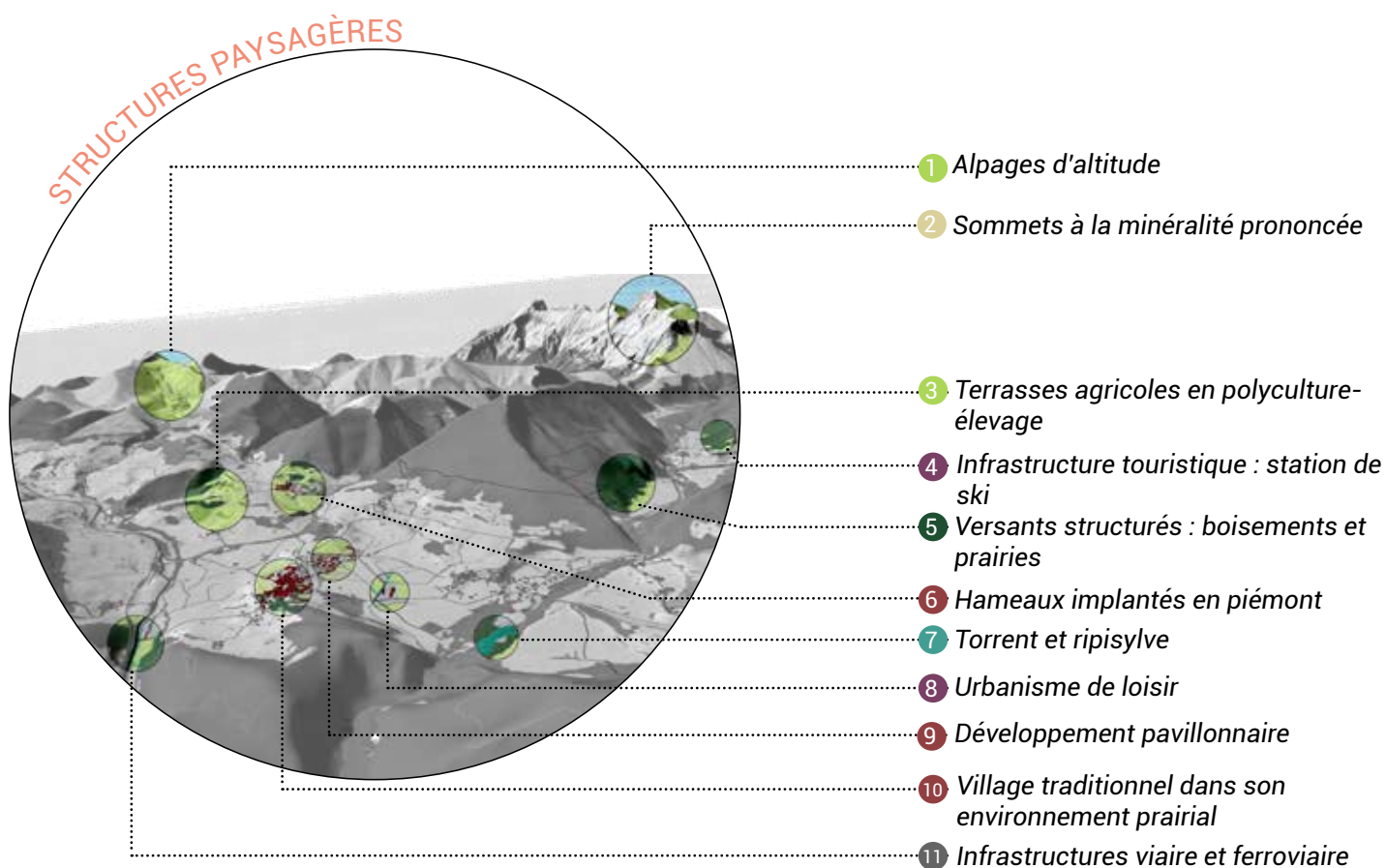
Chevalet

Des sommets occupés par une végétation herbacées rase d'alpages.

Des boisements résineux marqués par des affleurements rocheux ponctuels.

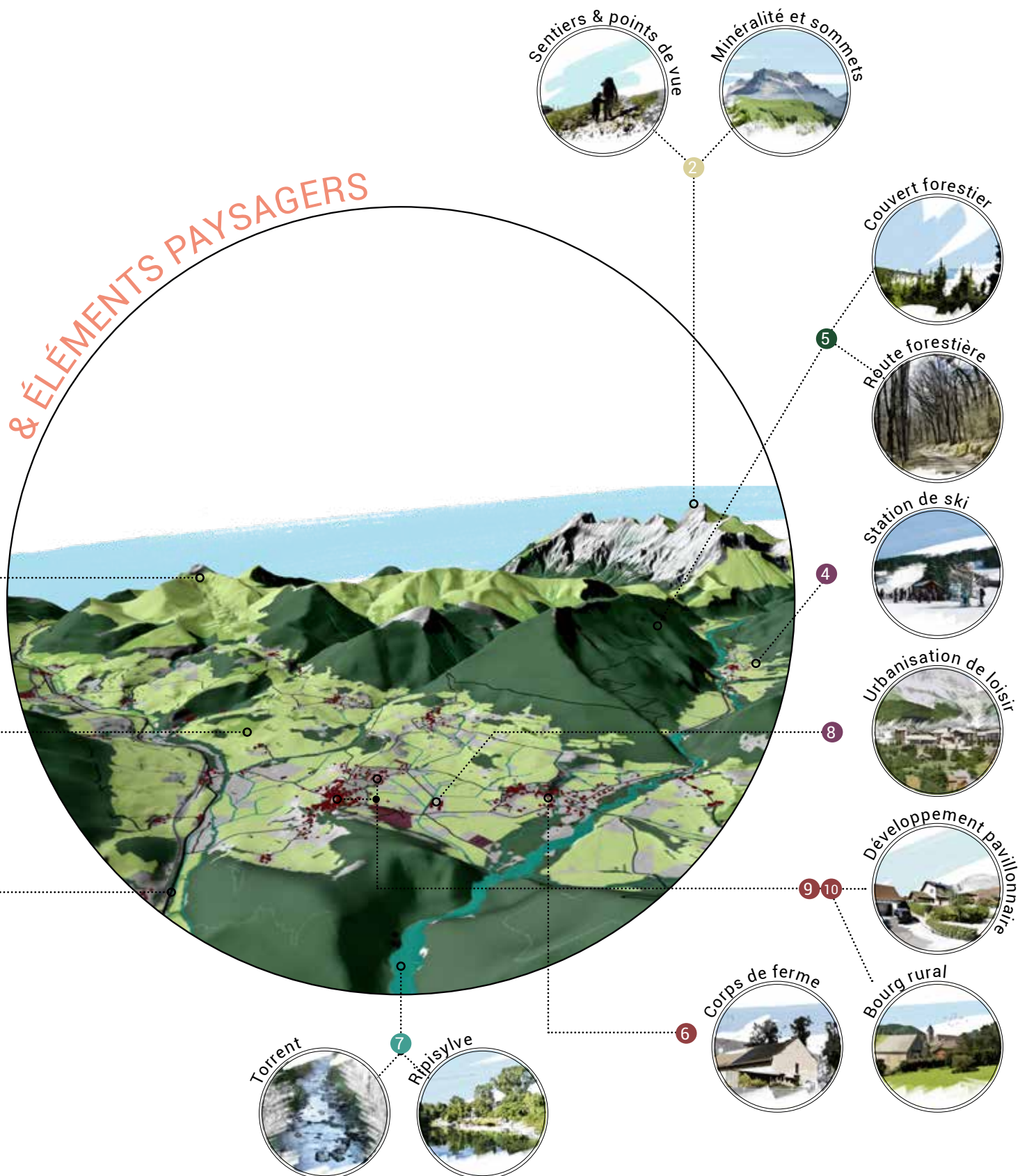
Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITs DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



■ Transition de Châtillon-en-Diois



Source: A.Mériaux

■ Combe de Boulc



Source: A.Mériaux

■ Combe de Glandage



Source: A.Mériaux



## ■ Vallée de Combau

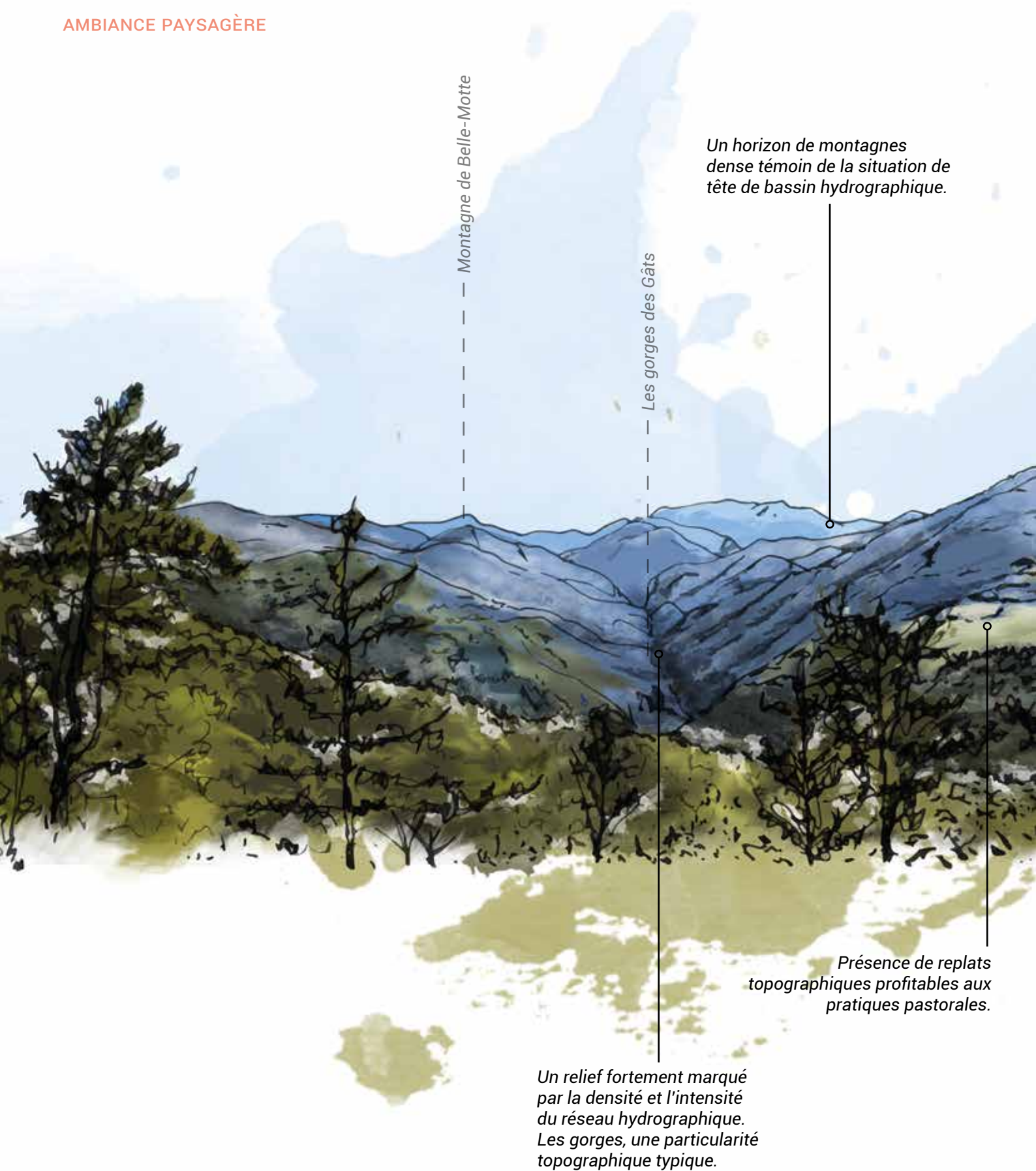


Source: A.Mériaux

## ■ Cirque d'Archiane



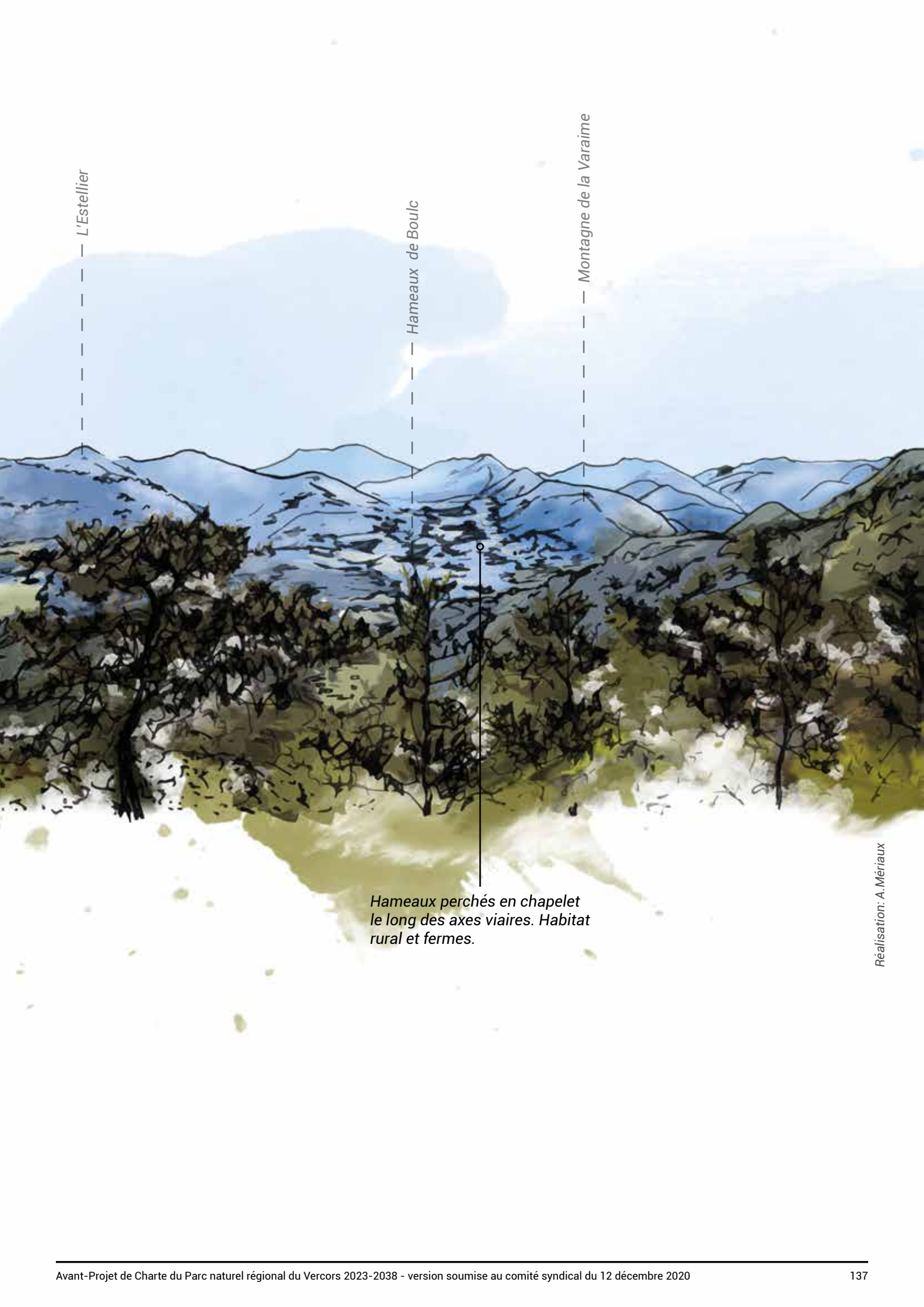
Source: A.Mériaux



▲ **Lecture du grand paysage**

*Panorama sur les gorges des Gâts et la combe de Boulc, un paysage montagneux spectaculaire.*





L'Estellier

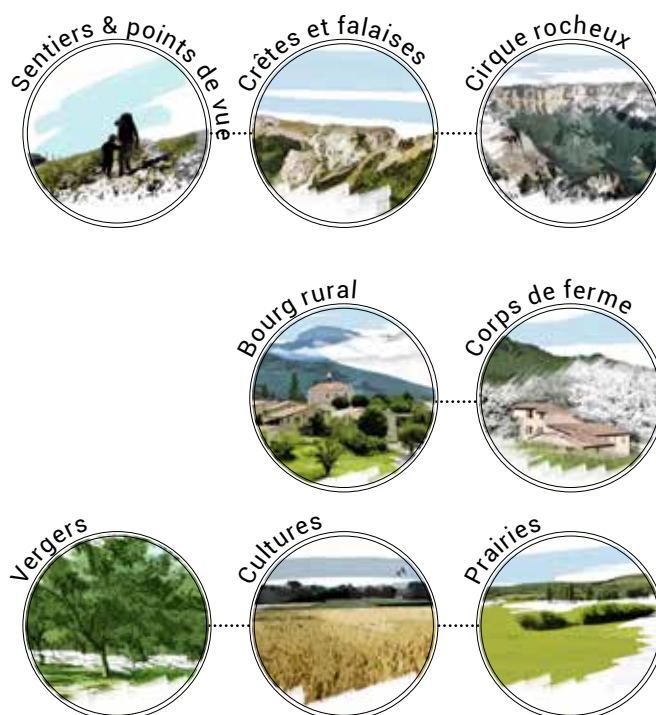
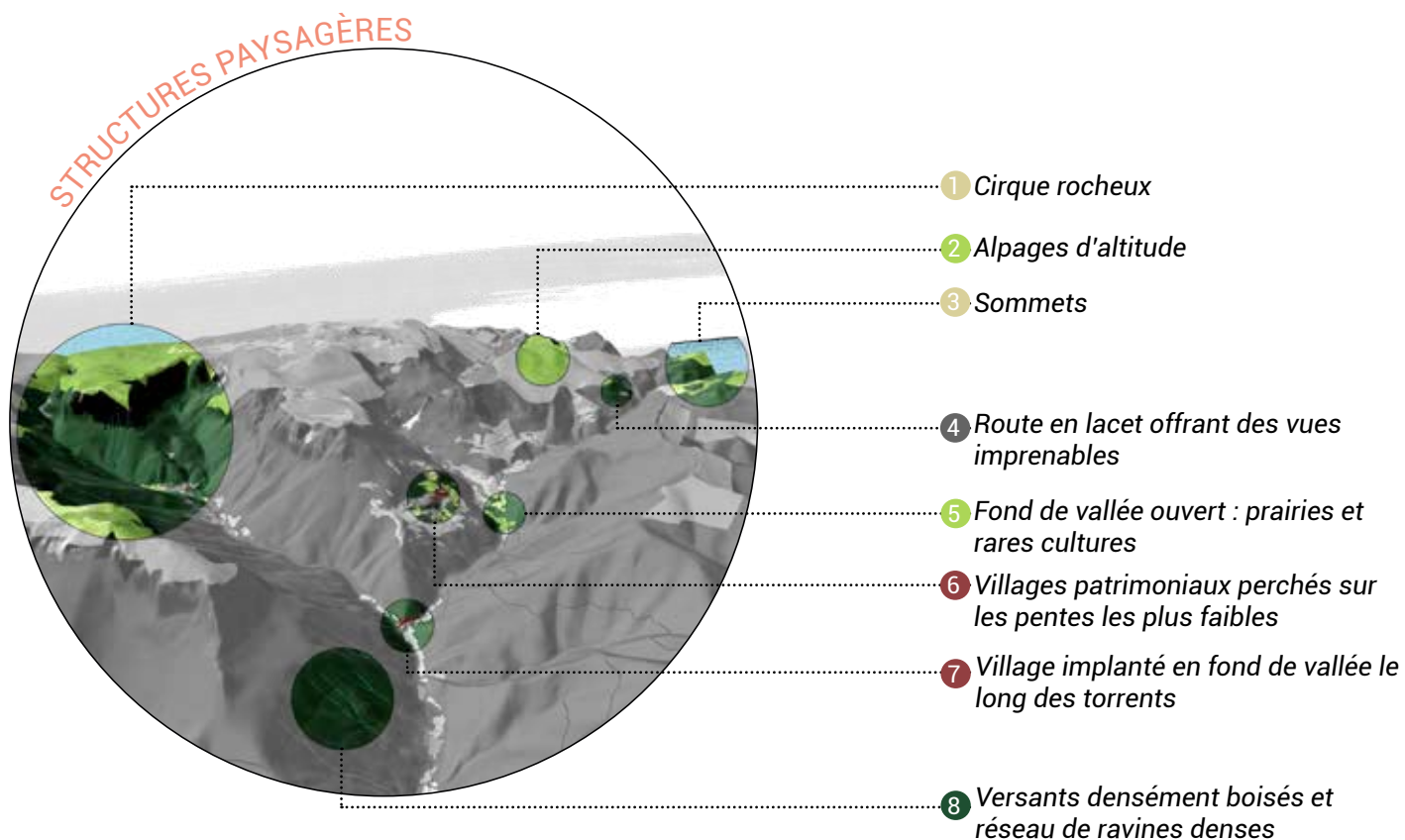
Hameaux de Boulc

Montagne de la Varaine

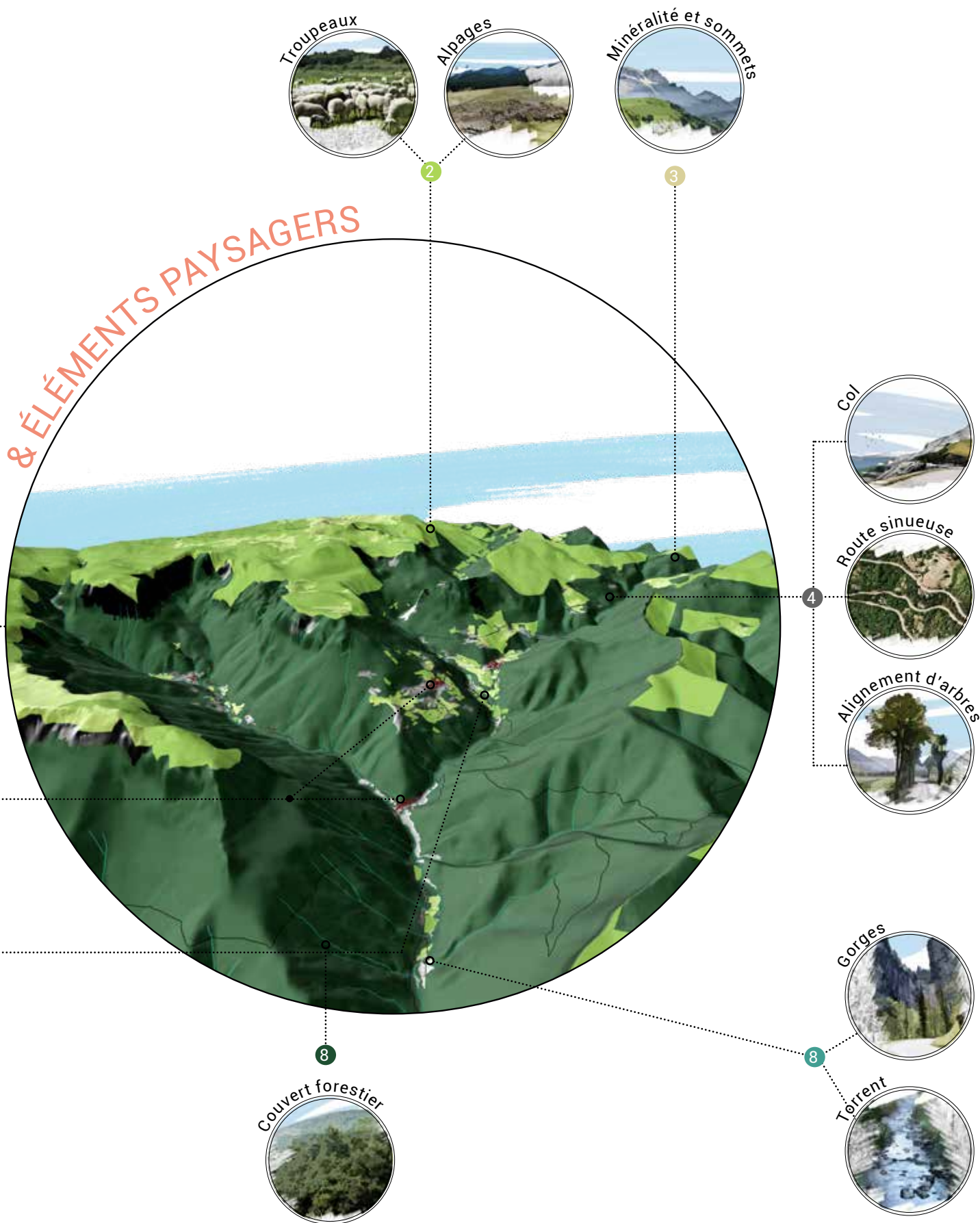
*Hameaux perchés en chapelet le long des axes viaires. Habitat rural et fermes.*

Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





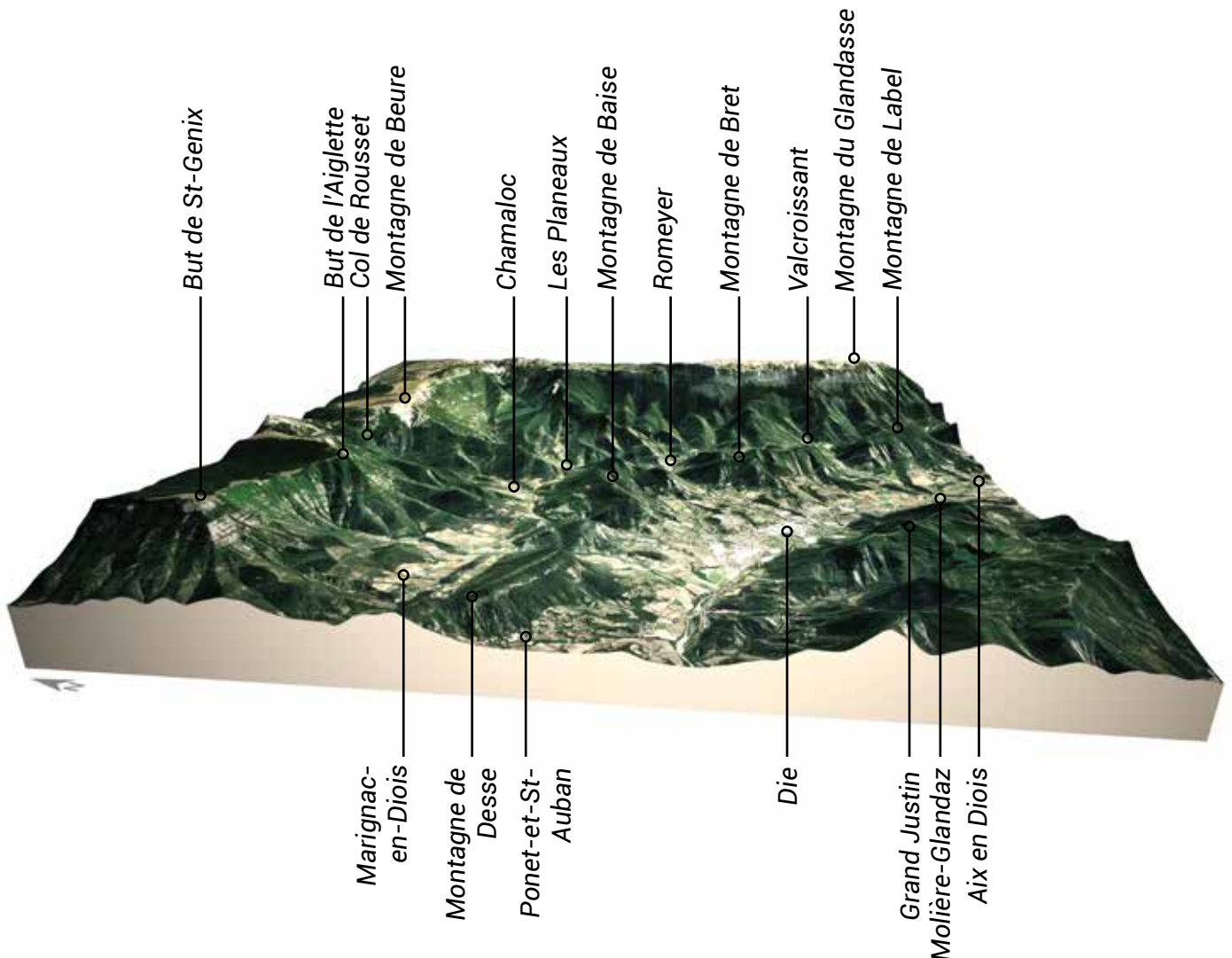




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

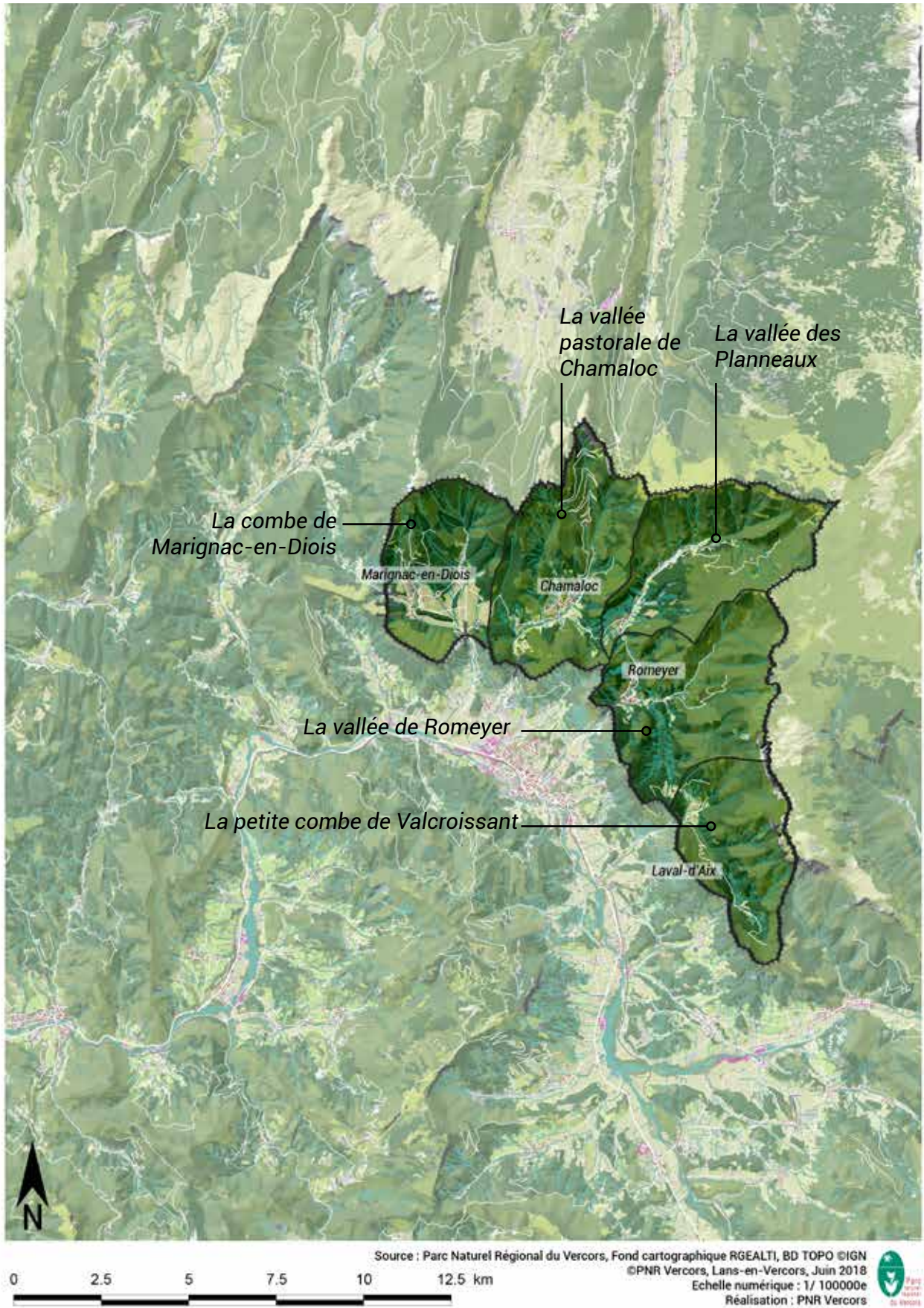
Les balcons du Vercors Diois sont entourés de montagnes constituant les contreforts sud du massif. Cette unité est marquée par un relief prononcé de combes juxtaposées. Le réseau hydrographique y est dense et creuse de profondes ravines, animant les versants boisés ponctués de falaises rocheuses. Au profit de l'affaiblissement de la pente, se tiennent des bourgs ruraux à la typicité méridionale marquée. A proximité de ces derniers, une mosaïque agricole constituée de prairies à usage pastoral ainsi que de cultures céréalières et aromatiques, prend place. Les cultures aromatiques offrent d'agréables contrastes chromatiques et appuient le caractère «provençal» identitaire du secteur. Cette entité constitue également une transition vers le cœur du massif rendue possible par la D518 et le col de Rousset offrant de belles perspectives panoramiques sur les paysages du Diois.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Combe de Marignac-en-Diois



Source: A.Mériaux

■ Vallée pastorale de Chamaloc



Source: A.Mériaux

■ Vallée des Planneaux



Source: A.Mériaux



## ■ Vallée de Romeyer

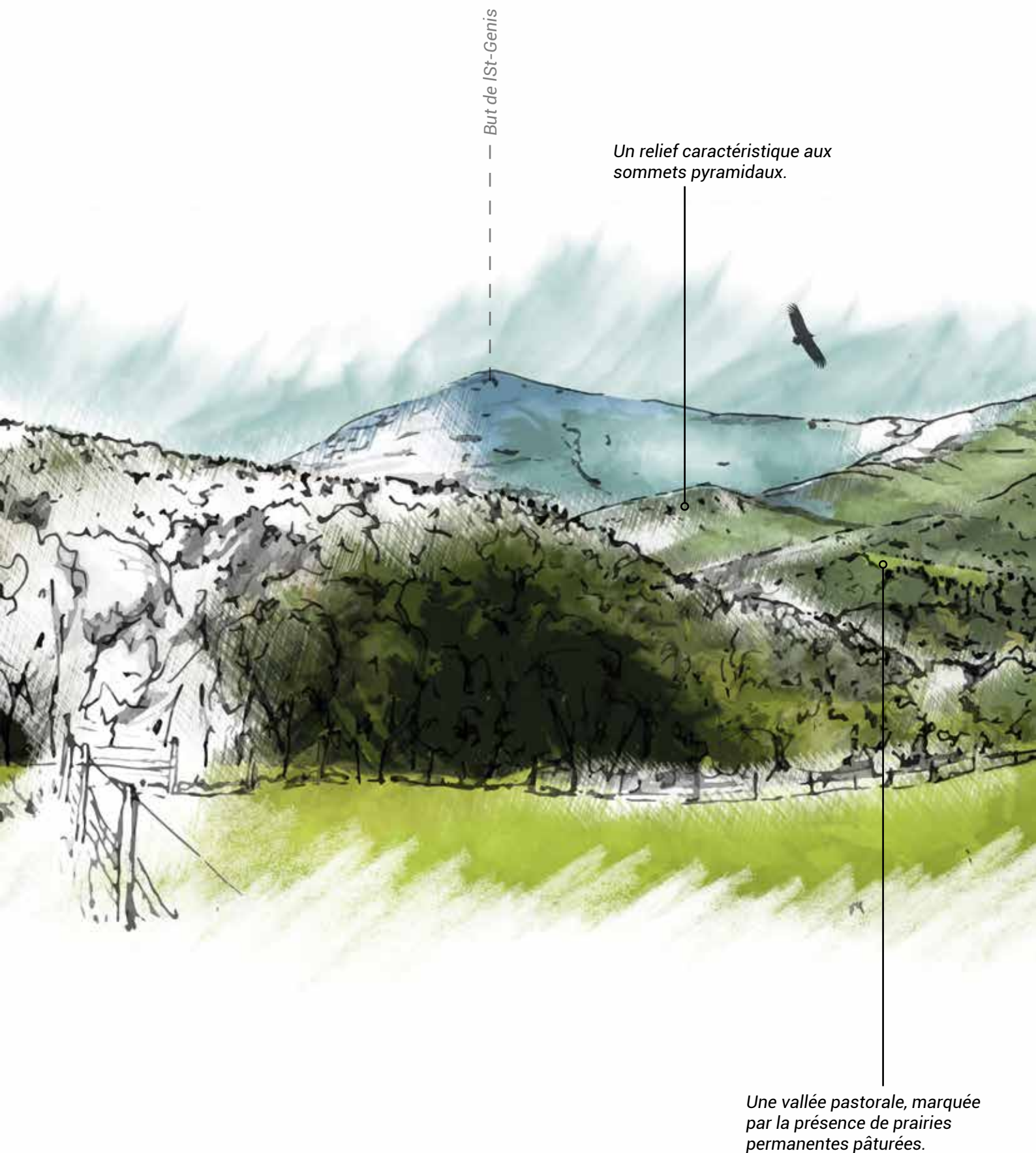


Source: A.Mériaux

## ■ Petite combe de Valcroissant



Source: A.Mériaux



But de Ist-Genis

Un relief caractéristique aux sommets pyramidaux.

Une vallée pastorale, marquée par la présence de prairies permanentes pâturées.

▲ **Lecture du grand paysage**

Combe de Chamaloc : un paysage pastoral aux motifs méridionaux typiques.





But de l'Aiglette

Rocher de Chironne

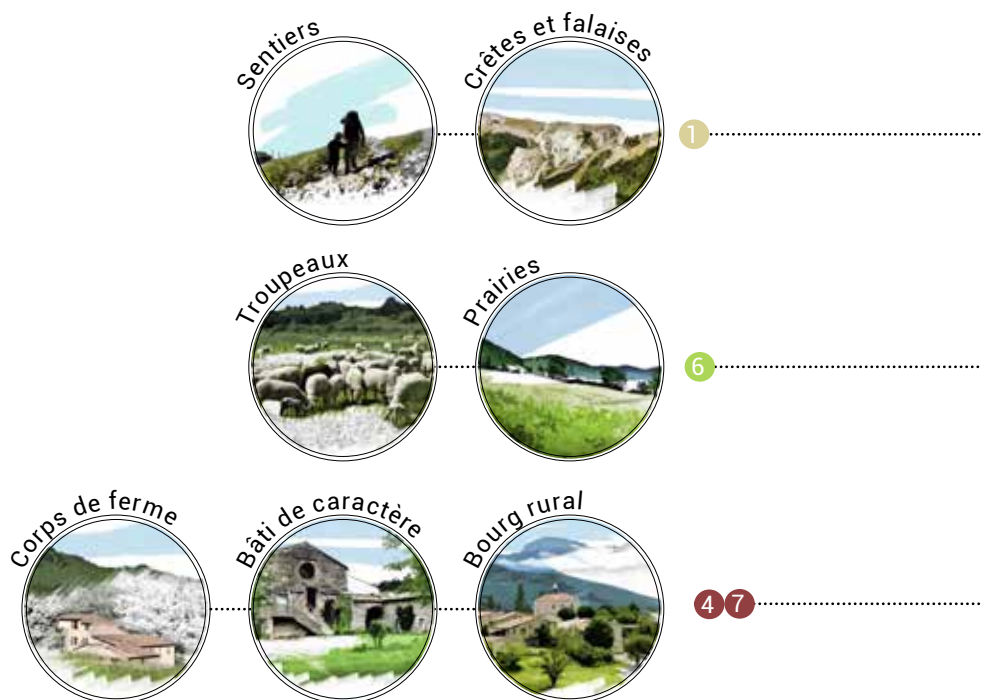
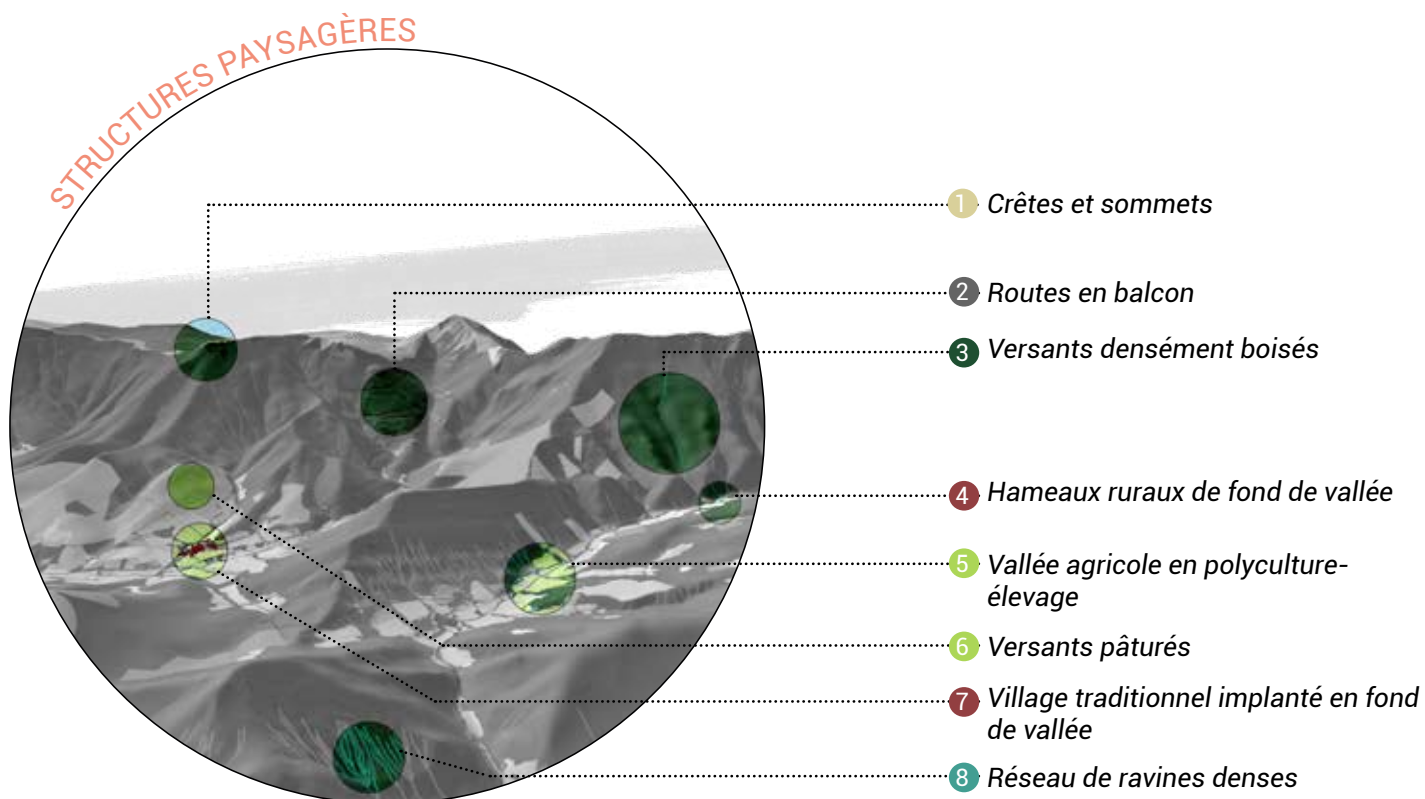
Col de Rousset

Des boisements de pins sylvestres aux silhouettes pittoresques animant les lisières.

Un profil agraire également marqué par la présence de plantes à parfum, aromatiques et médicinales offrant un attrait paysager fort.

Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITs DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



Col



Route sinueuse



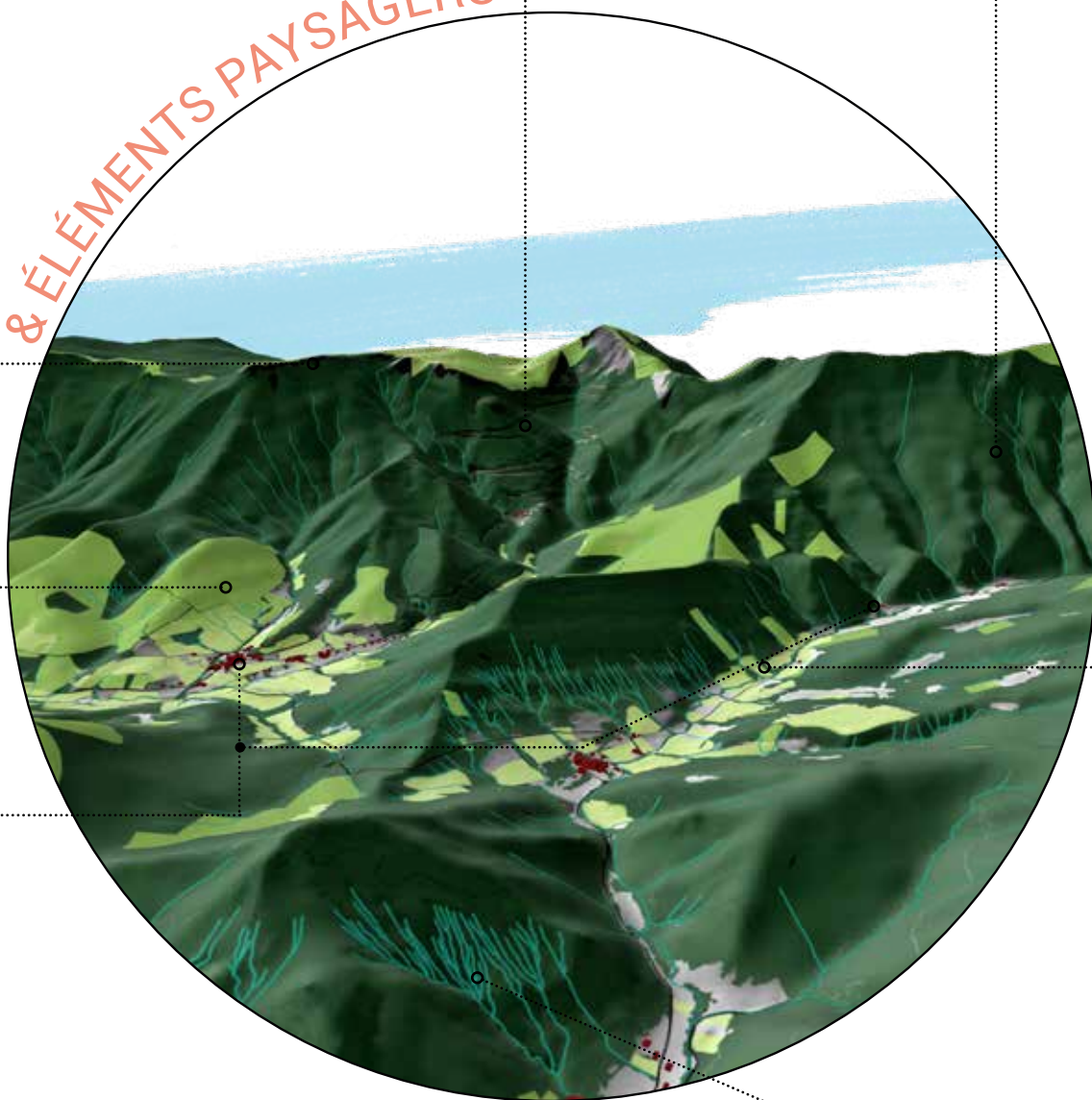
Couvert forestier



Route forestière

2

3



Cultures



Cultures aromatiques



Vergers



Prairies

5



Arbre isolé



Torrent

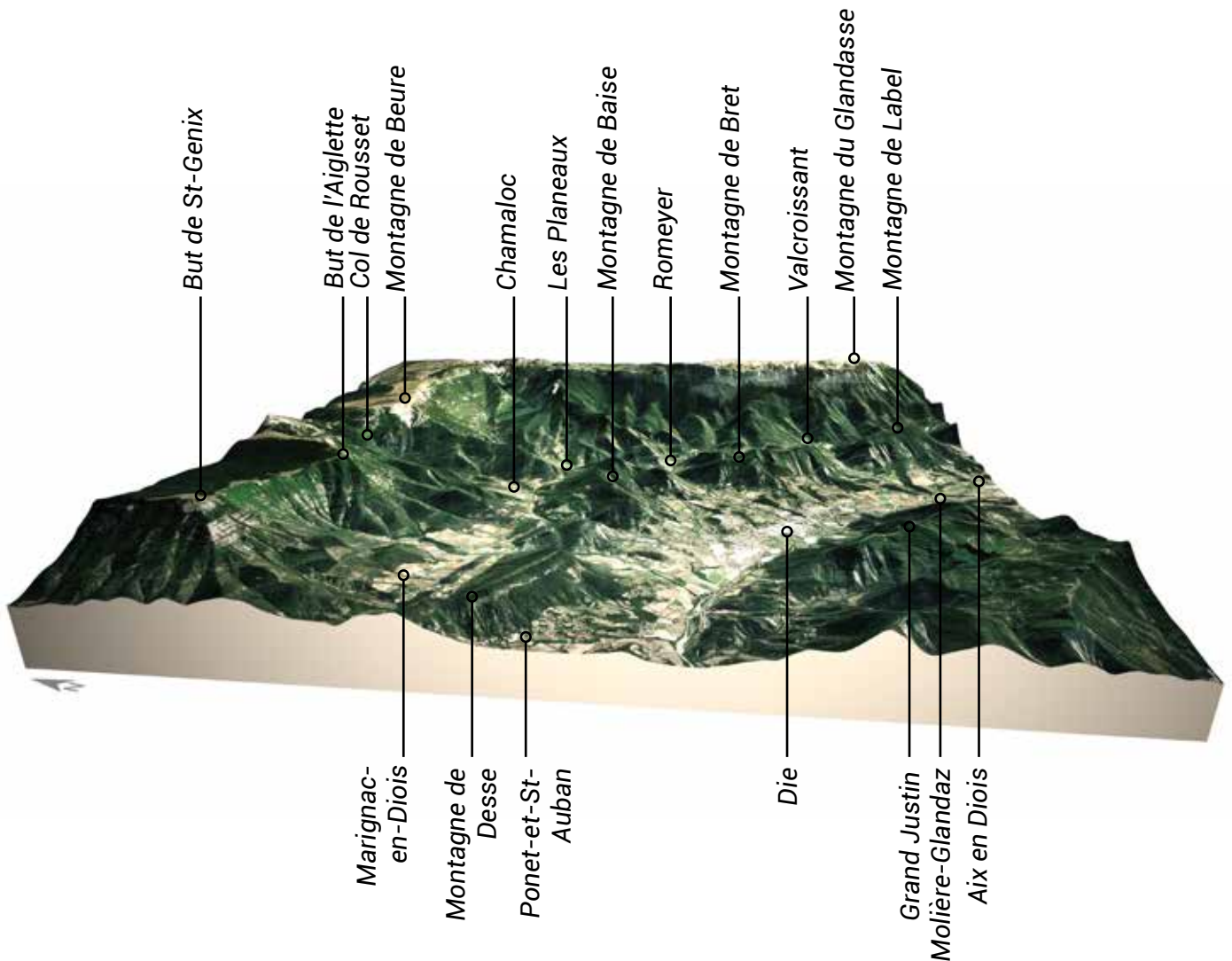
8



## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

La plaine de Die est caractérisée par des paysages ruraux à valeur patrimoniale, marqués par la présence des vignes et des plantes aromatiques. L'omniprésence des reliefs crée un contraste apaisant avec la plaine agricole. La Drôme et son lit calcaire accompagné d'une ripisylve dense, rythment le paysage. Des villages et hameaux de caractères occupent les terrasses viticoles et le petit patrimoine bâti renforce la valeur patrimoniale du site. Cabanons de vignes, clochers et villages en colimaçon créent des points d'appel du regard. A cette architecture traditionnelle se mêle également des aménagements récents témoignant de l'expansion urbaine de Die (zone commerciale d'entrée de ville et lotissements). La qualité des paysages assoit une attractivité touristique significative qui se traduit notamment par la présence de nombreuses structures d'accueil touristique.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Cluse de Pontaix et Ste-Croix



Source: A.Mériaux

■ Val de Ponet-et-St-Auban



Source: A.Mériaux

■ Plaine de Die



Source: A.Mériaux



## ■ Plaine du Diois de Pont-de-Quart à la confluence Bez-Drôme

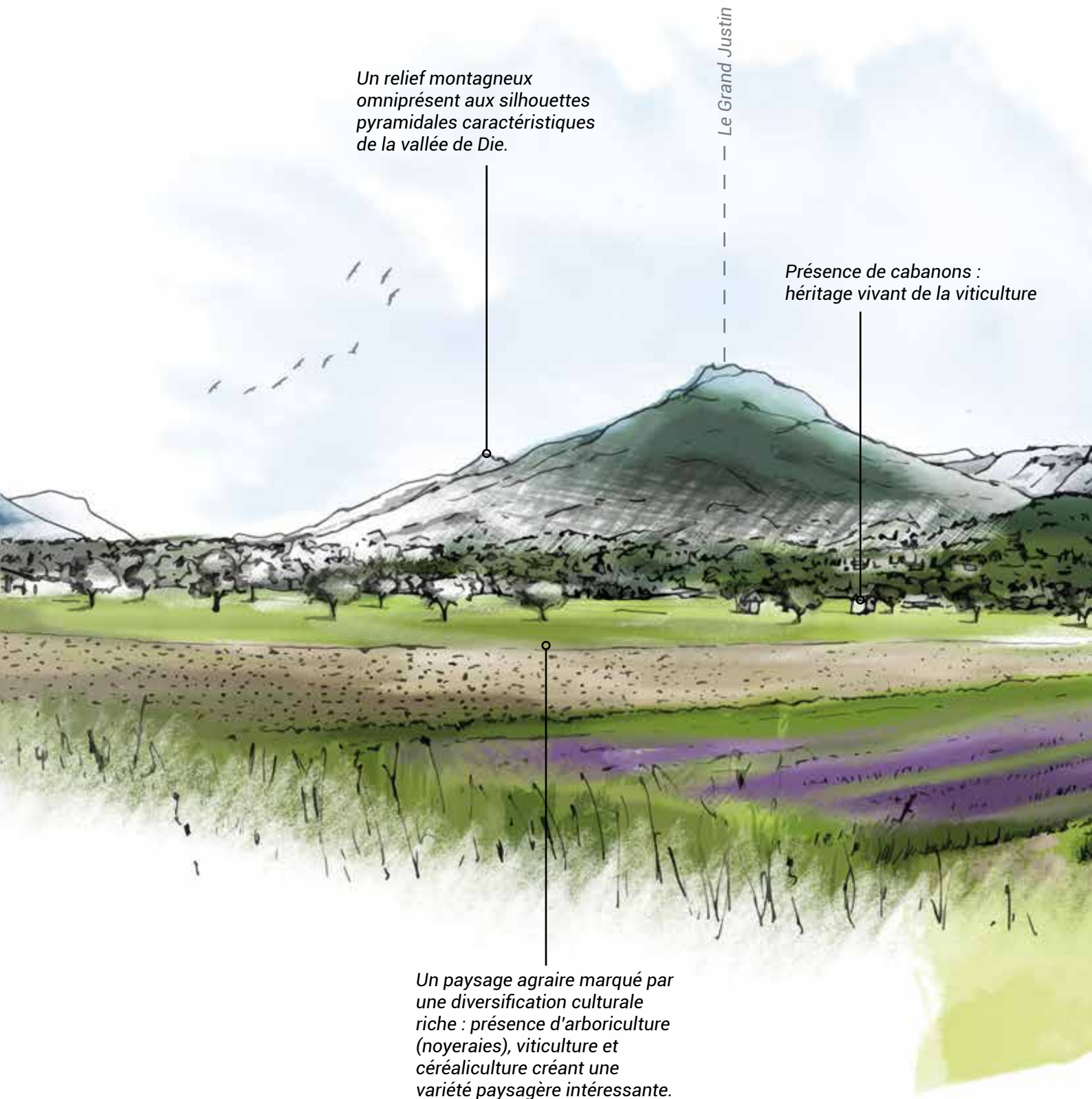


Source: A.Mériaux

## ■ Plaine de Châtillon-en-Diois



Source: A.Mériaux



*Un relief montagneux omniprésent aux silhouettes pyramidales caractéristiques de la vallée de Die.*

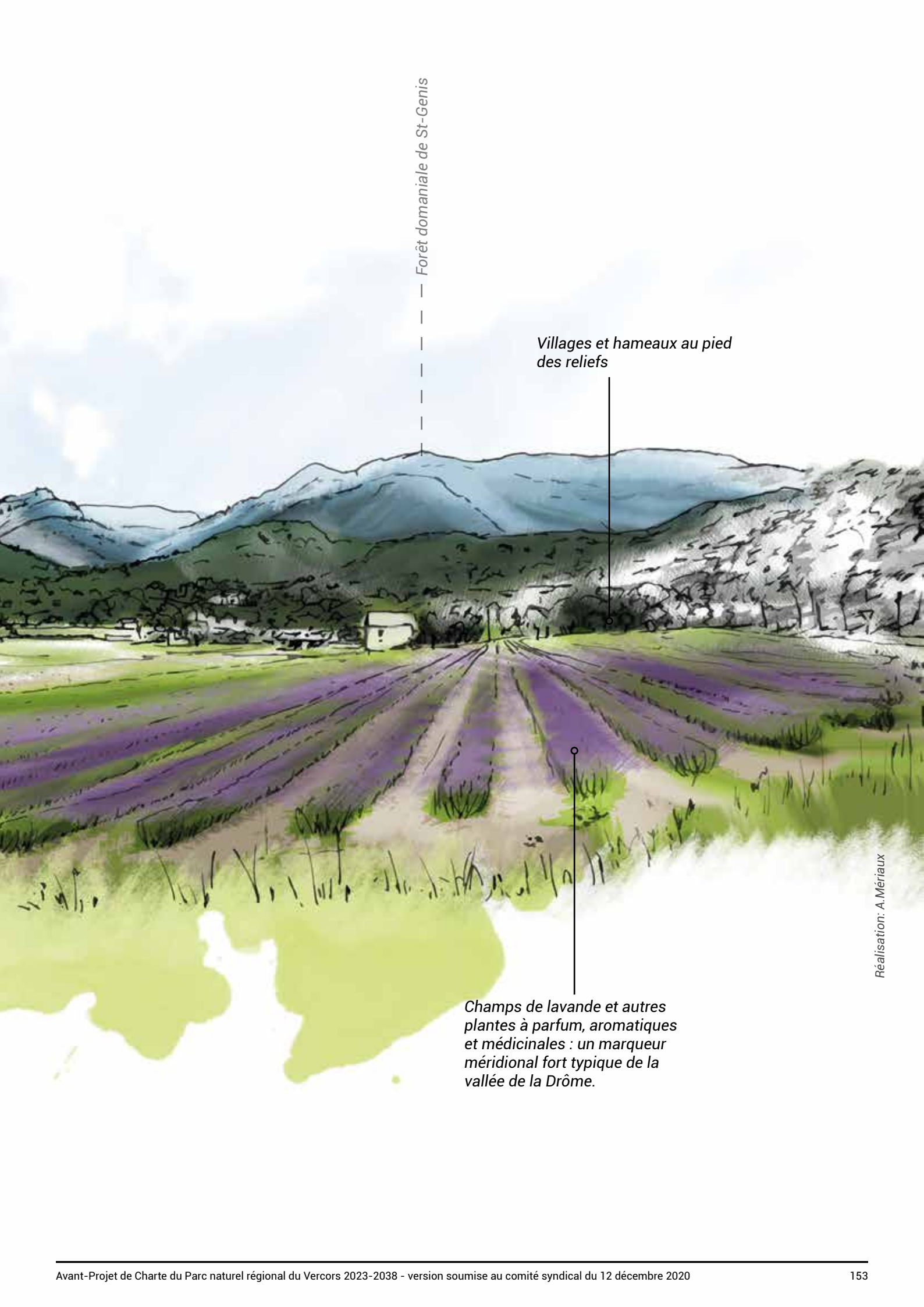
Le Grand Justin

*Présence de cabanons : héritage vivant de la viticulture*

*Un paysage agricole marqué par une diversification culturelle riche : présence d'arboriculture (noyeraies), viticulture et céréaliculture créant une variété paysagère intéressante.*

▲ **Lecture du grand paysage**  
Plaine de Die - Ponet-et-St-Auban





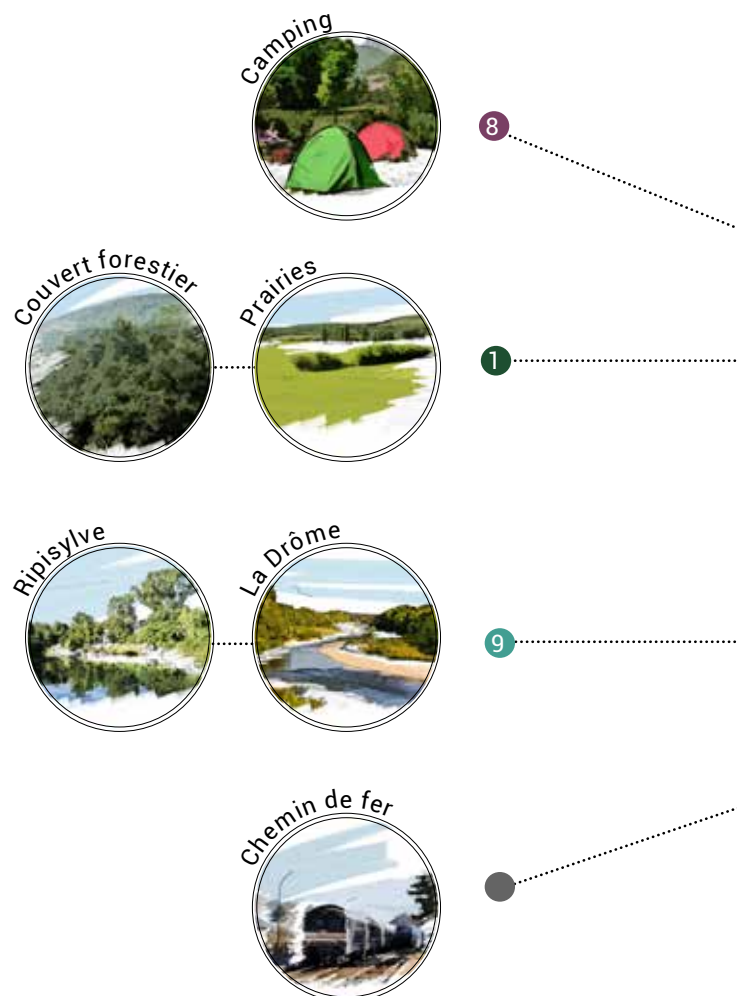
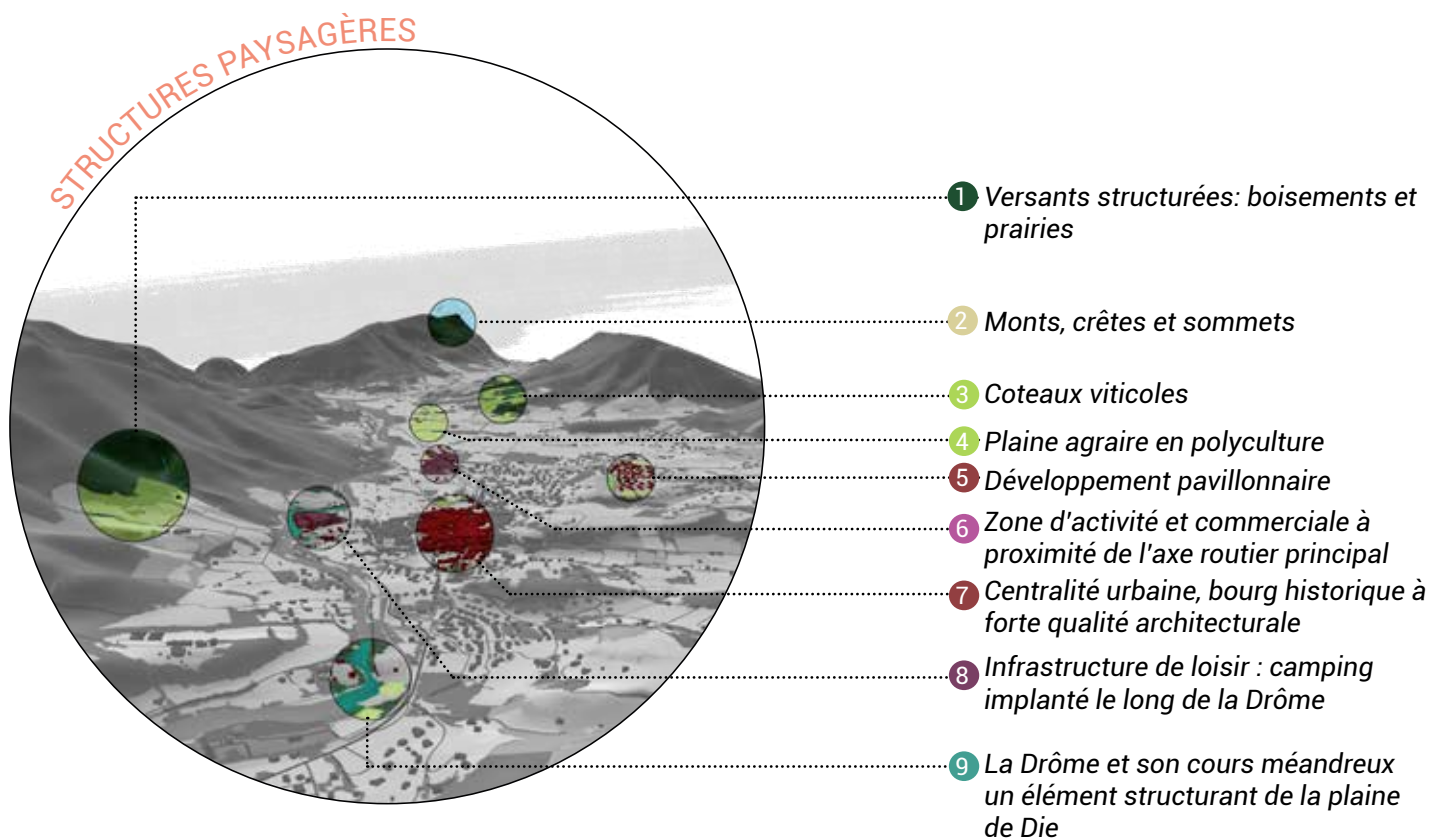
Forêt domaniale de St-Genis

Villages et hameaux au pied  
des reliefs

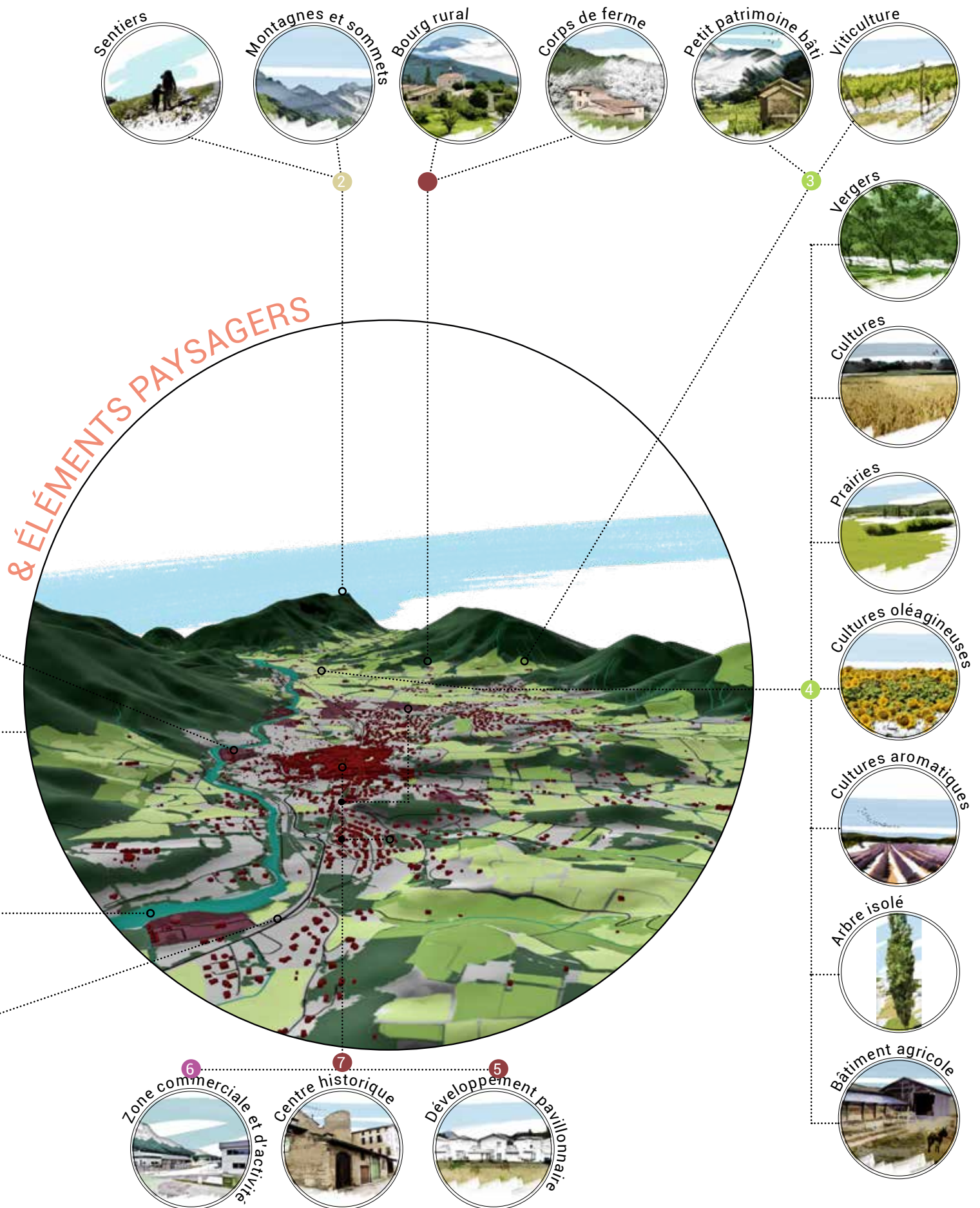
Champs de lavande et autres  
plantes à parfum, aromatiques  
et médicinales : un marqueur  
méridional fort typique de la  
vallée de la Drôme.

Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





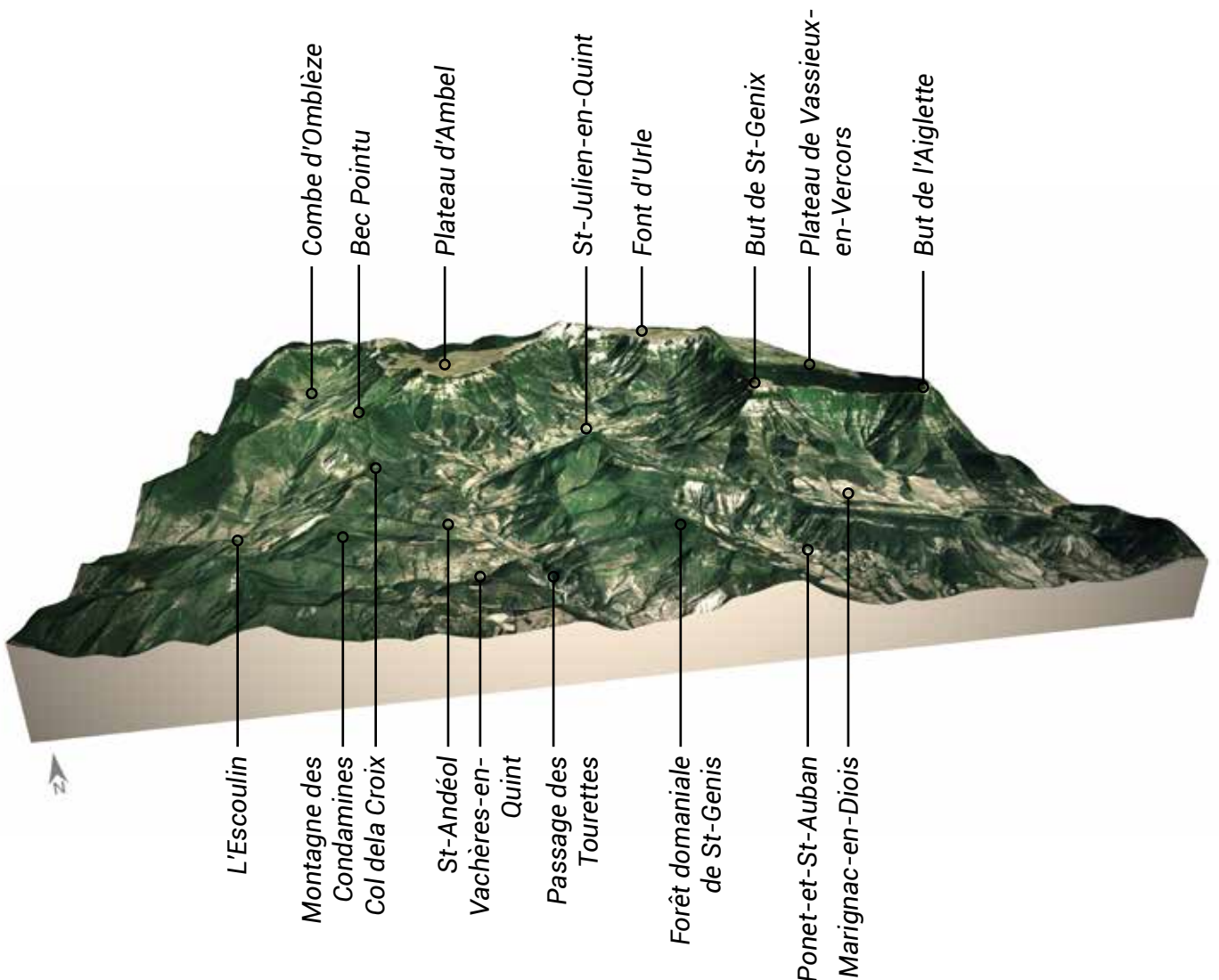




SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

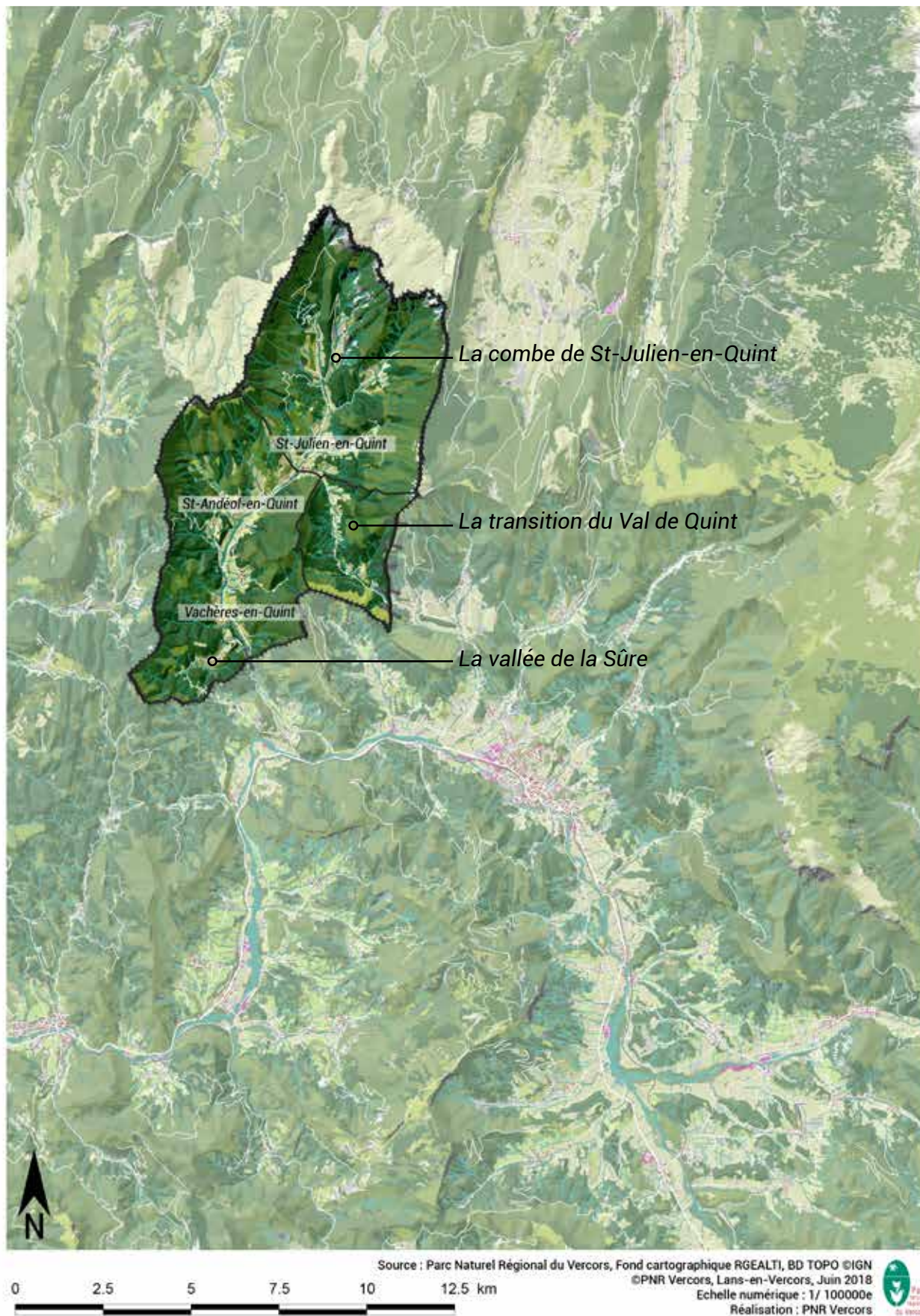
Le val de Quint situé à l'écart du passage de la Drôme, constitue un val préservé lové au centre d'une forêt dense et encerclé d'un écrin de montagnes. Le fond de la vallée forme un cirque aux falaises minérales partiellement habillées d'un couvert forestier. L'activité agricole (élevage, polyculture et plantes aromatiques), se concentre sur les replats de la vallée, le long de la rivière. Les villages perchés sur les pentes offrent des vues imprenables. Hormis ces petits bourgs, un habitat diffus constitué de corps de ferme traditionnels est disséminé au gré des pentes et des fonds de vallée. Les structures paysagères forment un ensemble cohérent lisible participant pleinement à la très grande qualité des paysages. Malgré sa proximité avec la ville de Die, le val de Quint est peu marqué par l'activité touristique.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Transition du val de Quint



Source: A.Mériaux

■ Combe de St-Julien-en-Quint



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



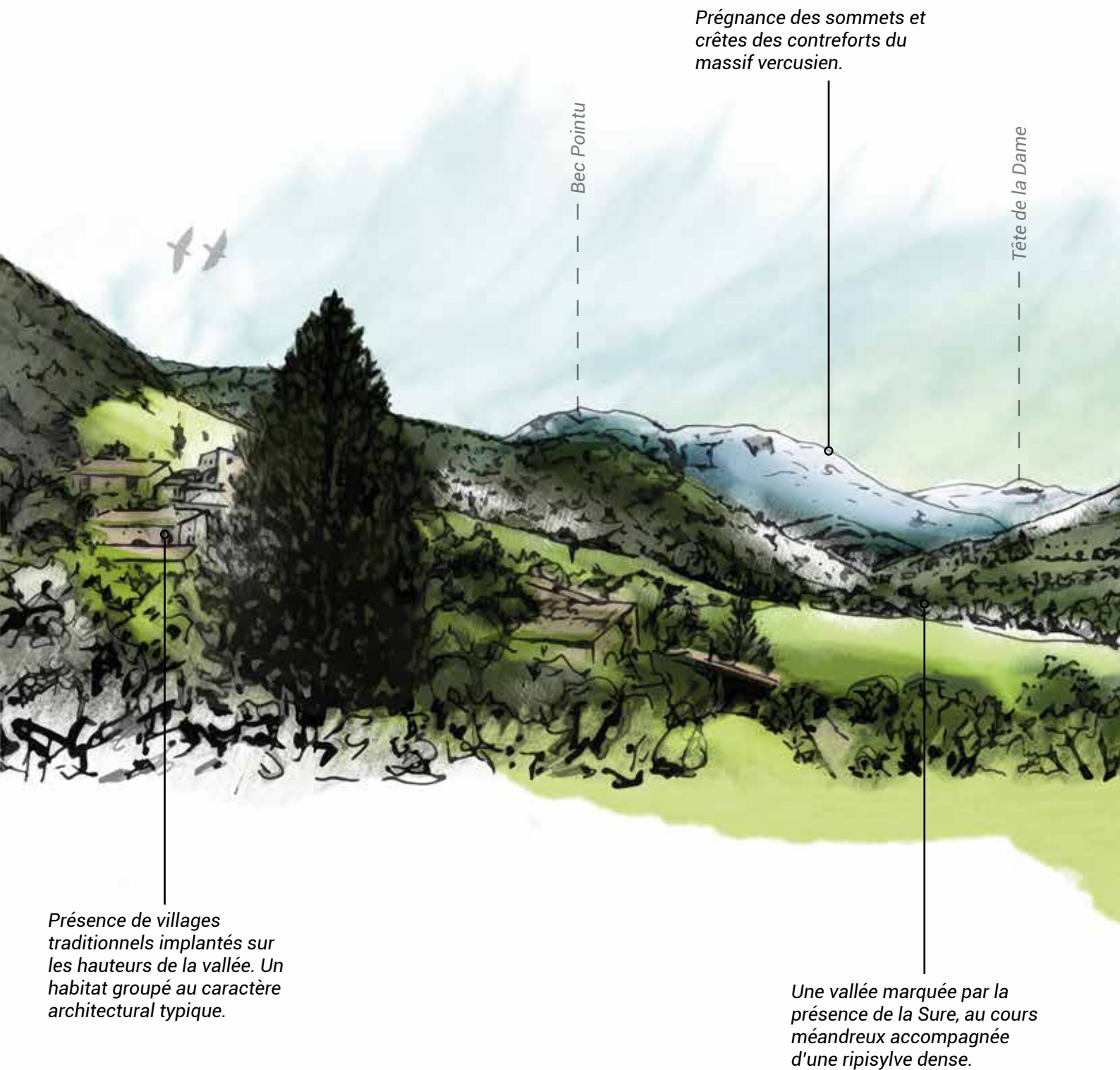
## ■ Vallée de la Sûre



Source: A.Mériaux



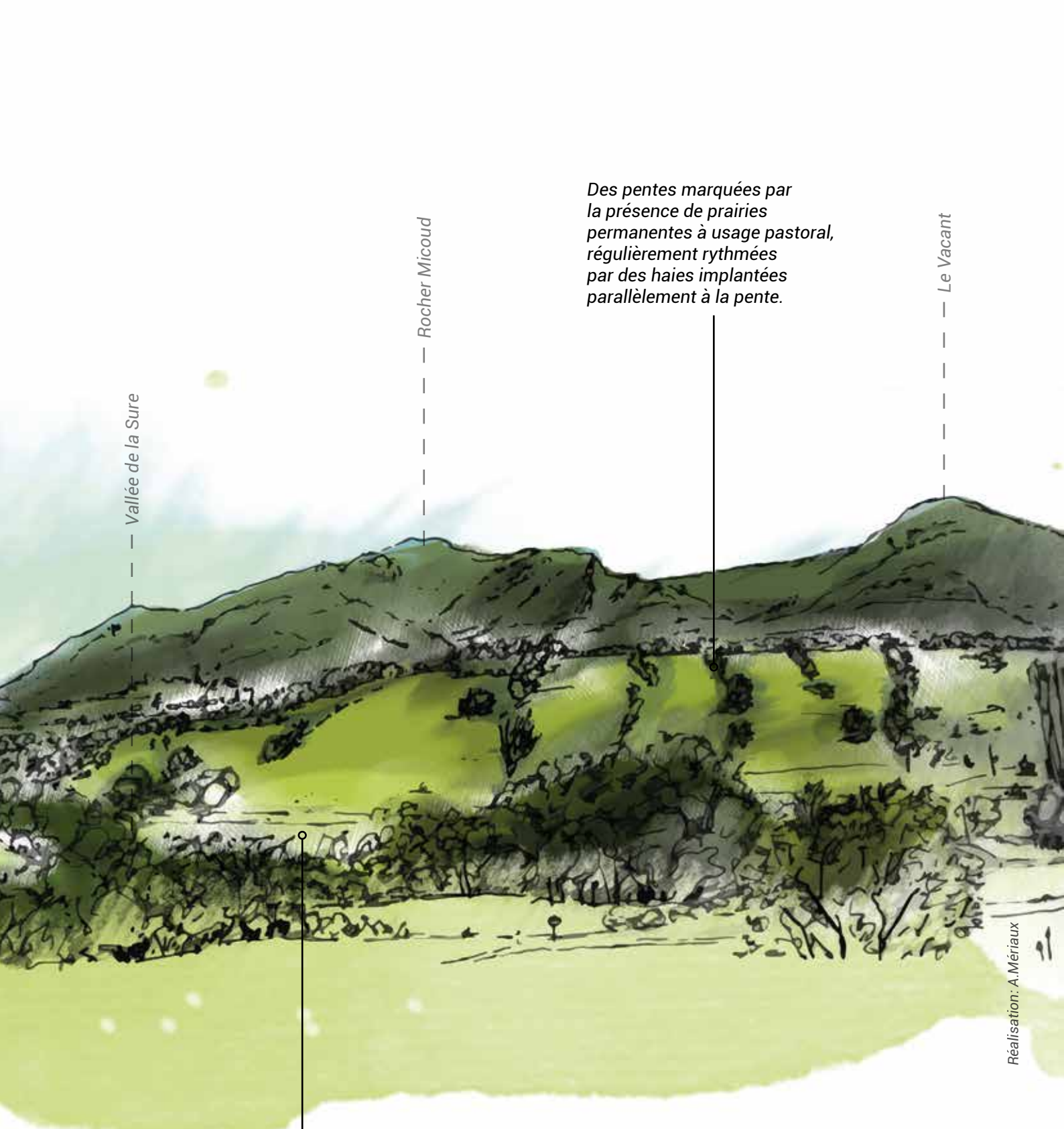
Source: A.Mériaux



▲ **Lecture du grand paysage**

*Panorama sur la vallée de la Sure depuis St-Andéol-en-Quint : un paysage de vallée de montagne à la mosaïque paysagère qualitative.*





Vallée de la Sure

Rocher Micoud

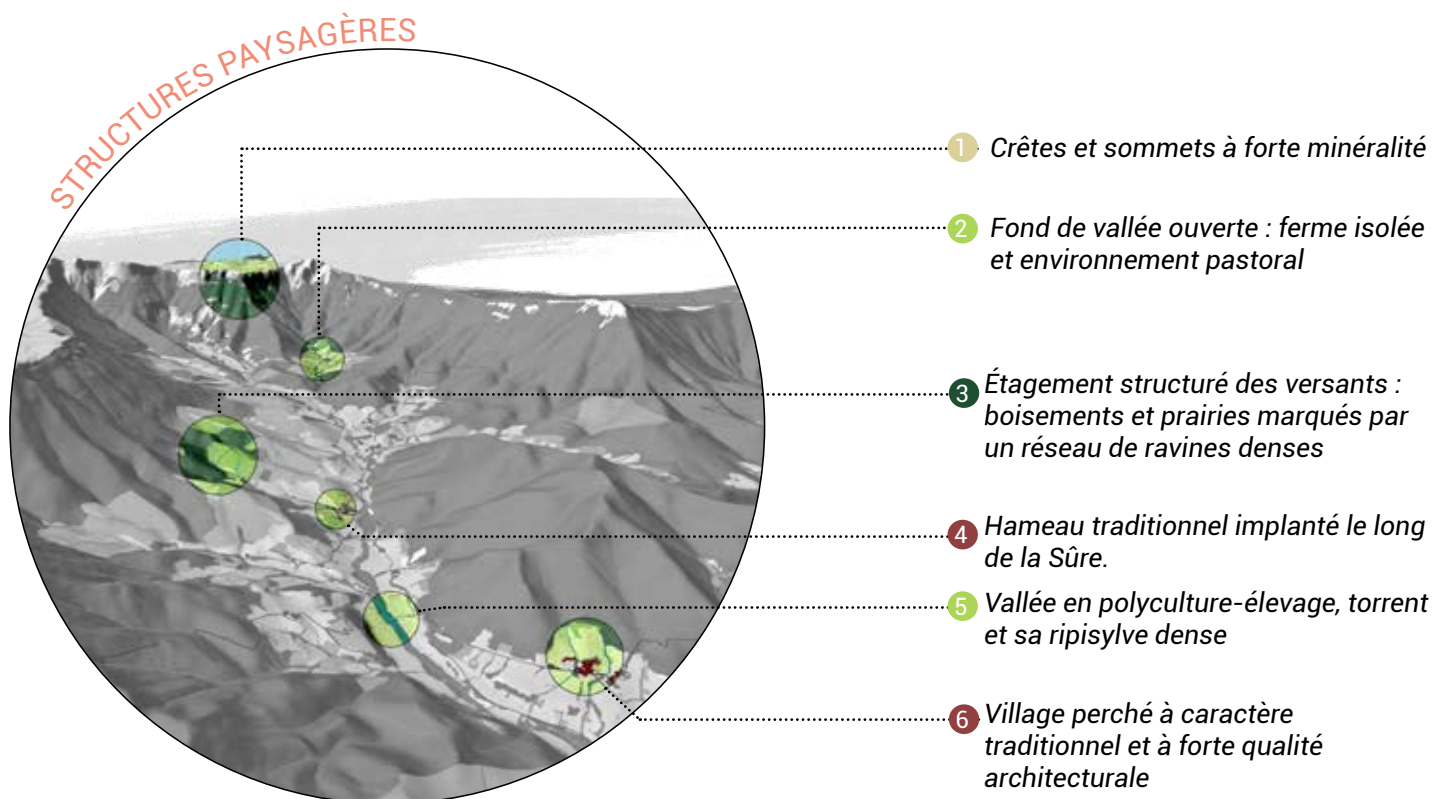
Le Vacant

*Des pentes marquées par la présence de prairies permanentes à usage pastoral, régulièrement rythmées par des haies implantées parallèlement à la pente.*

*Un fond de vallée occupé par des cultures céréalières et de plantes à parfum, aromatiques et médicinales.*

Réalisation: A. Mériaux

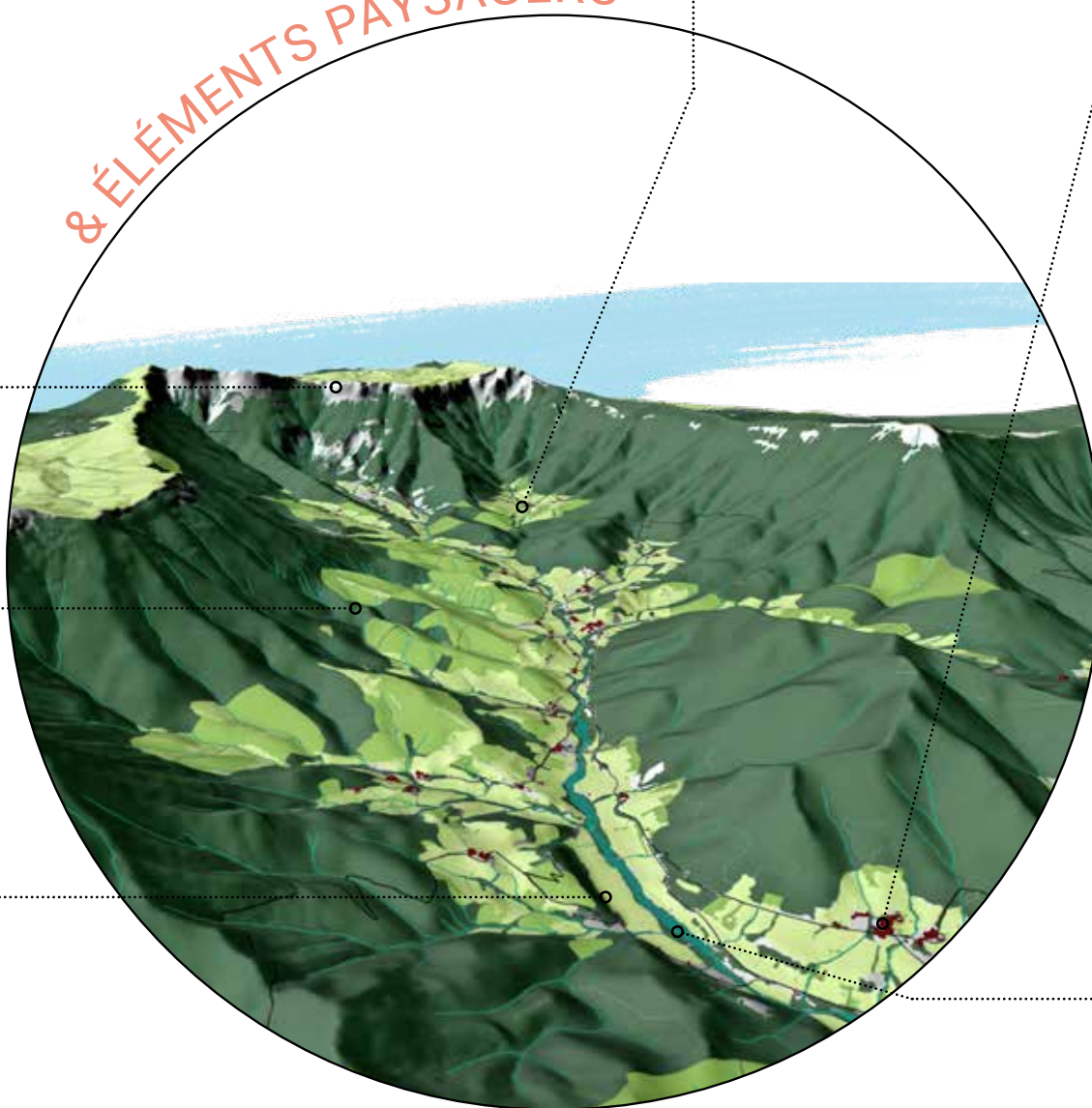
**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers







# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS

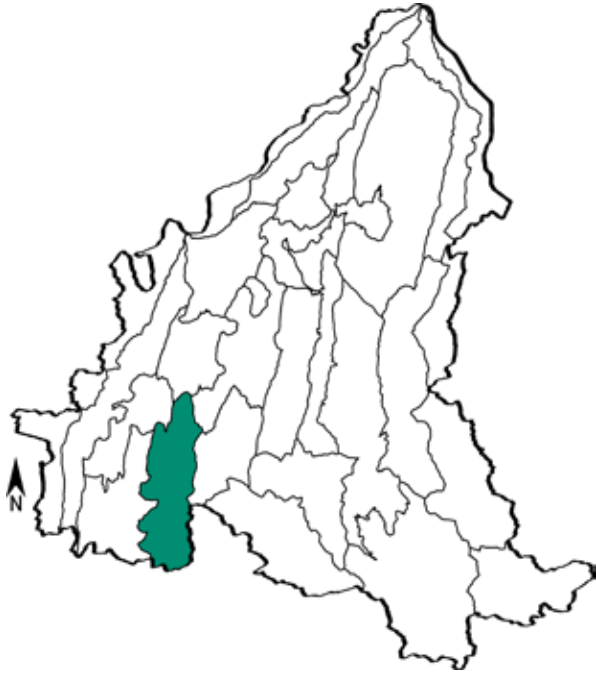


2

6  
4

5

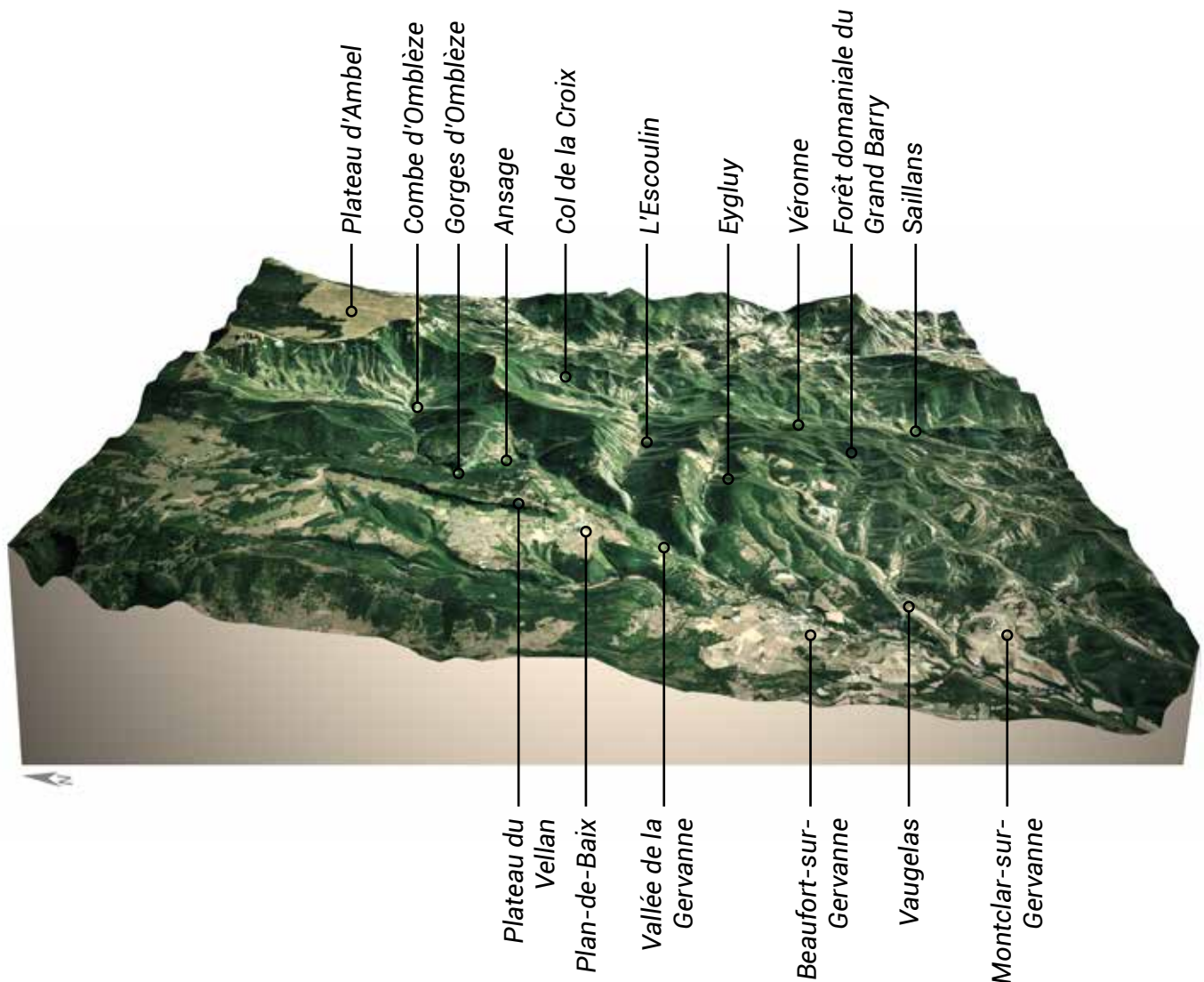




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

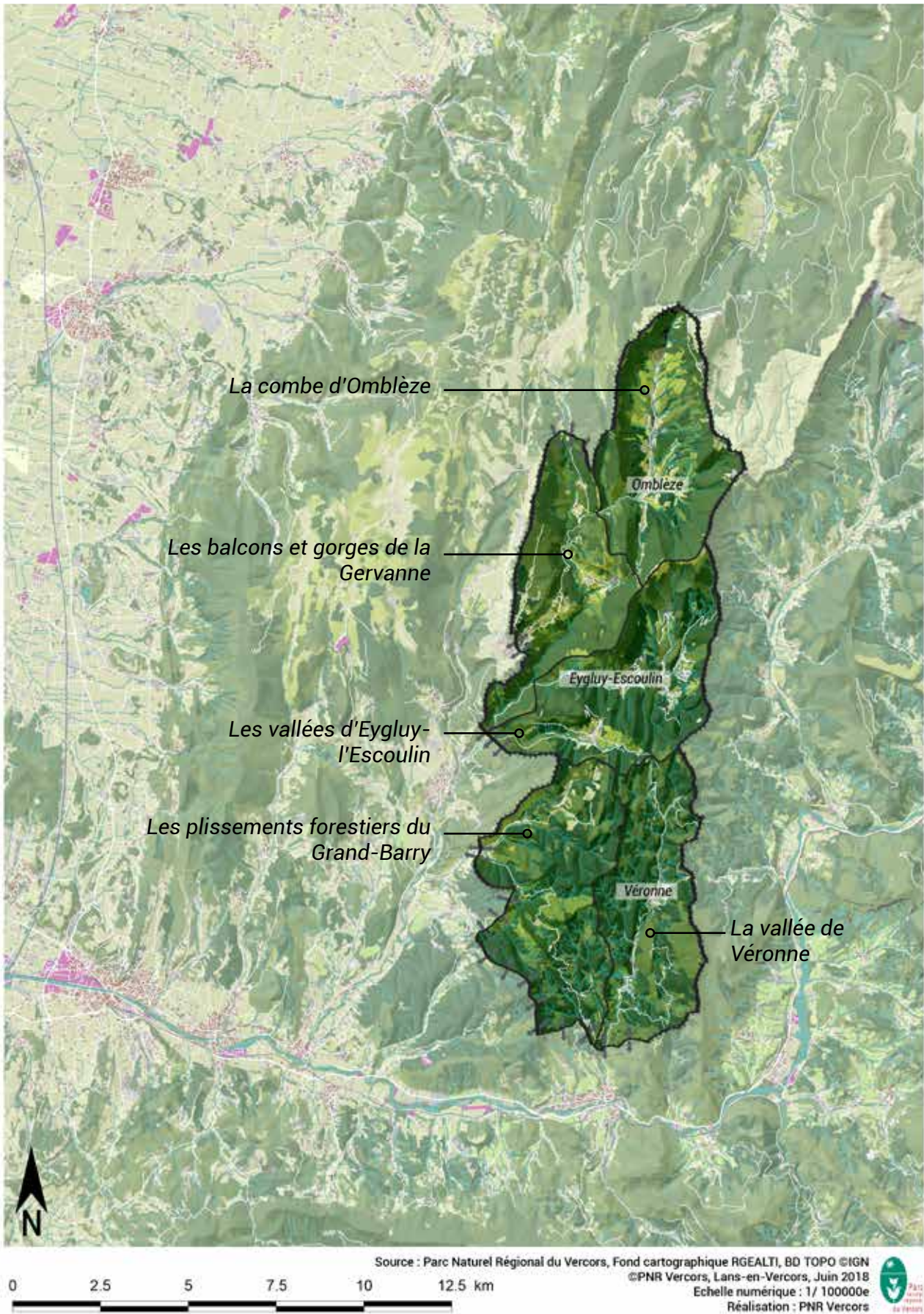
Les gorges et combes de la Gervanne sont caractérisées par leurs particularités géomorphologiques. Le plissement calcaire, la pente et l'eau structurent le paysage. En effet, le réseau hydrographique dense dessine des combes et vallées étroites. Au profit d'un replat de fond de vallée ou d'un plateau perché, un ensemble de prairies ponctuées de haies créent une respiration paysagère. Un épais manteau boisé (forêt méditerranéenne) contrasté de falaises et éboulis recouvre les pentes et sommets. Aussi, un habitat rural traditionnel prend place en fond de vallée à proximité des cours d'eau ou perché à mi-pente. L'activité agricole essentiellement pastorale est en déclin et occasionne une dynamique de fermeture progressive des paysages. Les gorges et combes de Gervanne font preuve d'un attrait touristique pour l'ambiance fraîche de ses cours d'eau et cascades ainsi que pour son authenticité préservée.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Combe d'Ombrière



Source: PNR Vercors

■ Les balcons et les gorges de la Gervanne



Source: A.Mériaux

■ Vallées d'Eygluy-Escoulin



Source: A.Mériaux



## ■ Les plissements forestiers du Grand Barry



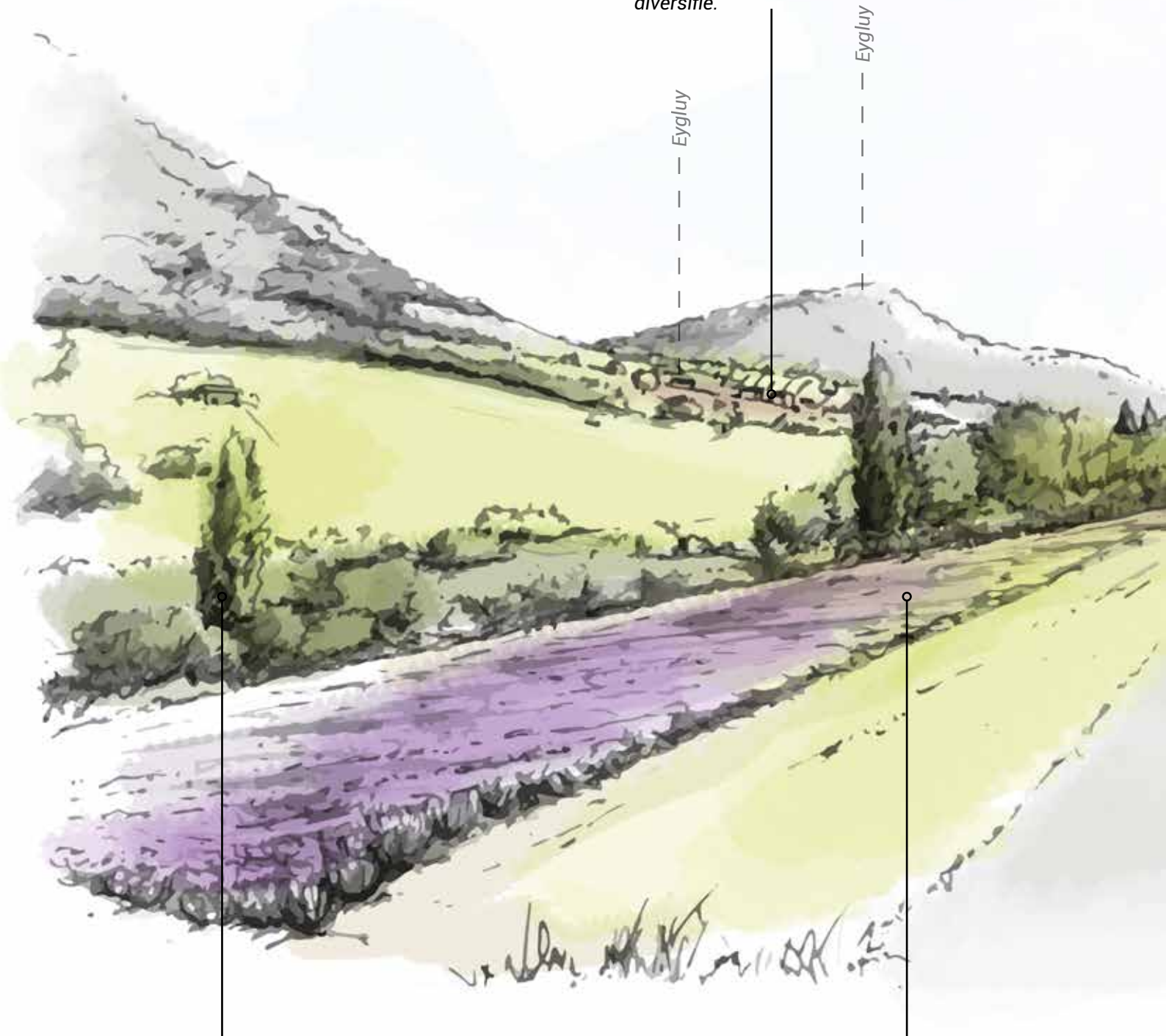
Source: A.Mériaux

## ■ Vallée de Véronne



Source: A.Mériaux

*Village traditionnel de la Gervanne, implanté en piémont du massif et surplombant la vallée. Le village s'insère dans un pourtour agricole ouvert diversifié.*



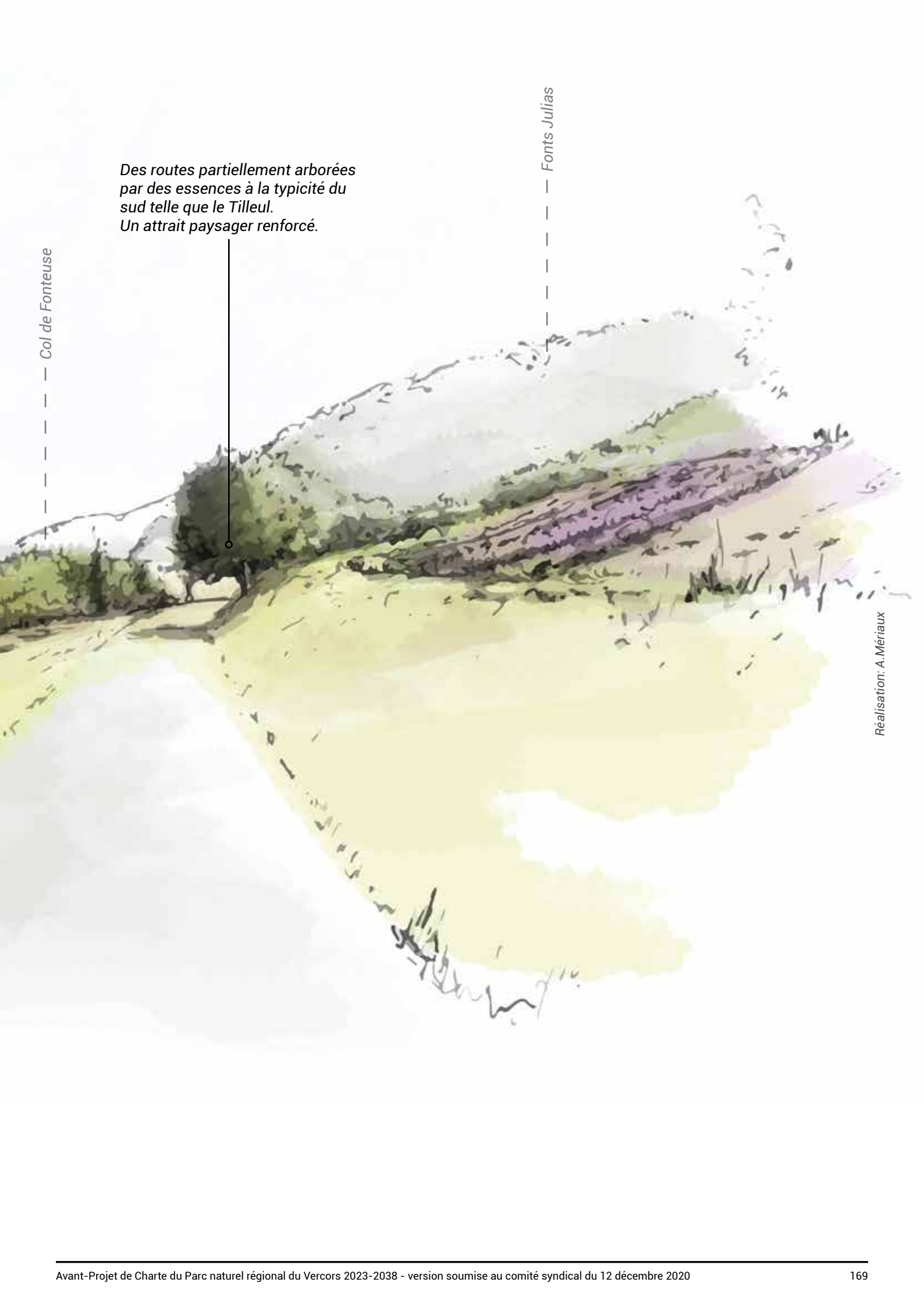
*Peuplier d'Italie créant des points d'appel du regard et ponctuant la lecture paysagère du lieu.*

*Des champs de lavande au parfum méridional offrant un attrait paysager certain.*

▲ **Lecture du grand paysage**

*Combe d'Eygluy : Une vallée étroite marquée par une ambiance méridionale.*





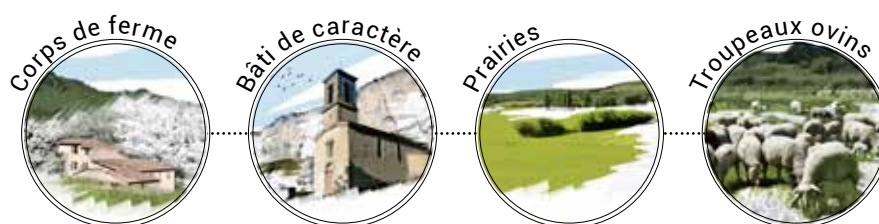
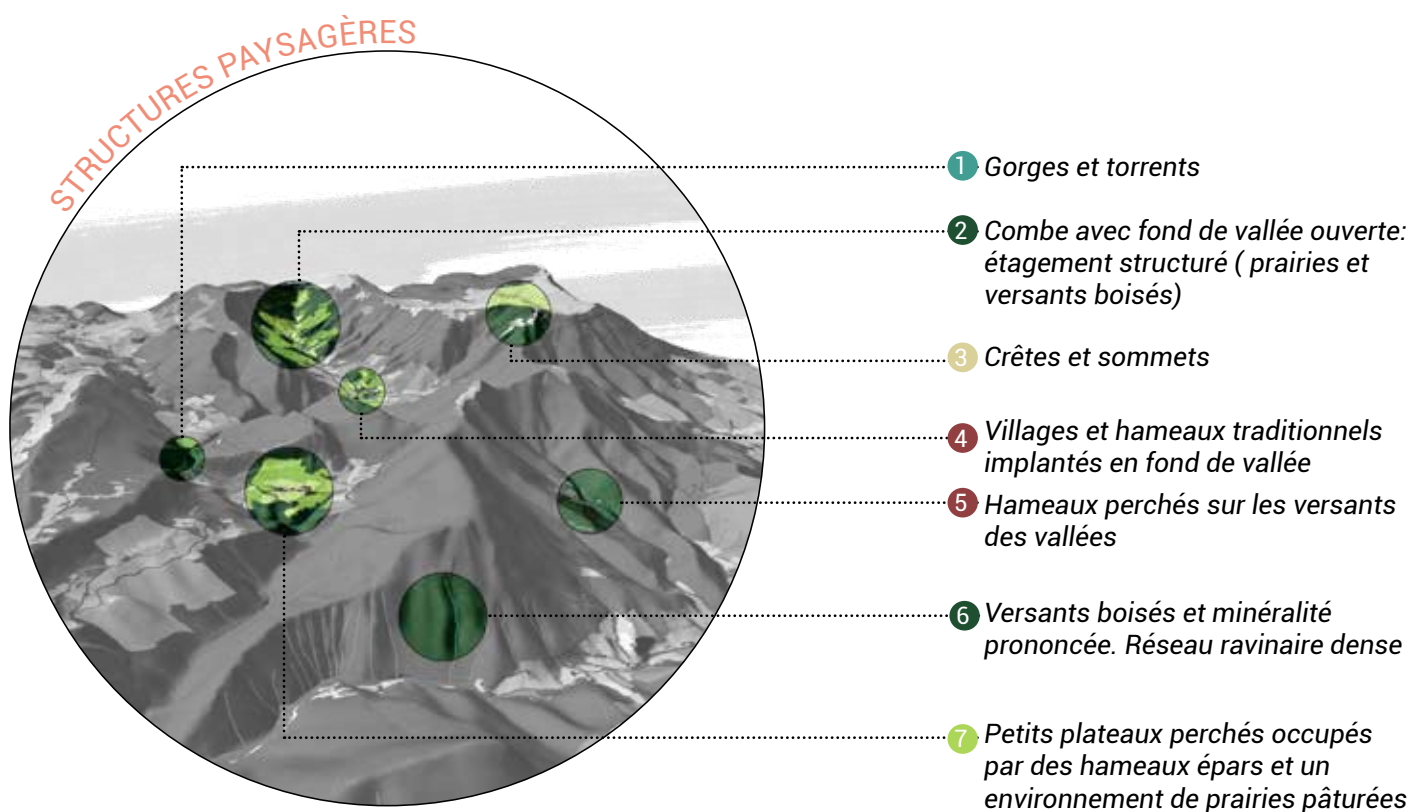
Col de Fonteuse

Des routes partiellement arborées  
par des essences à la typicité du  
sud telle que le Tilleul.  
Un attrait paysager renforcé.

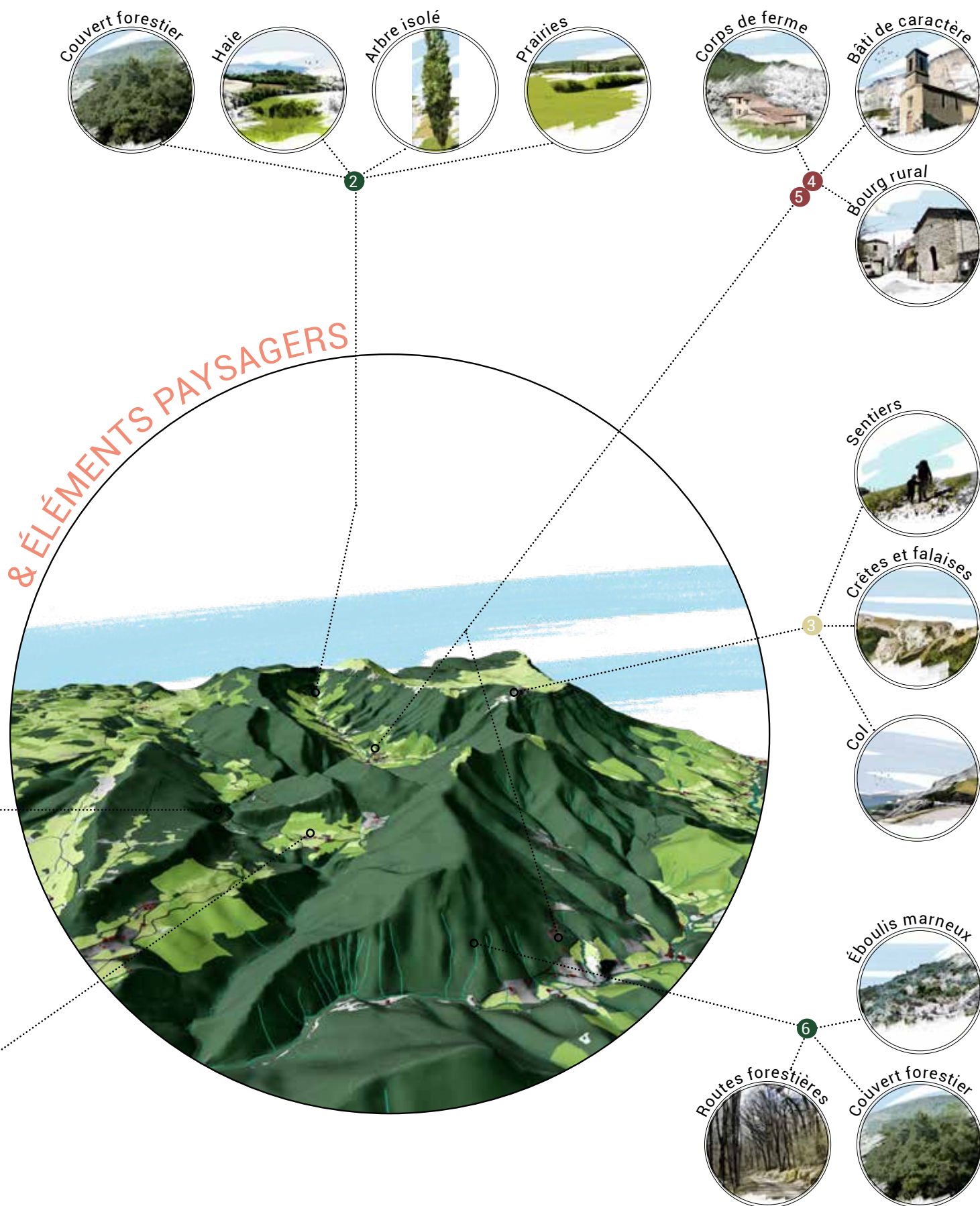
Fonts Julias

Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITs DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





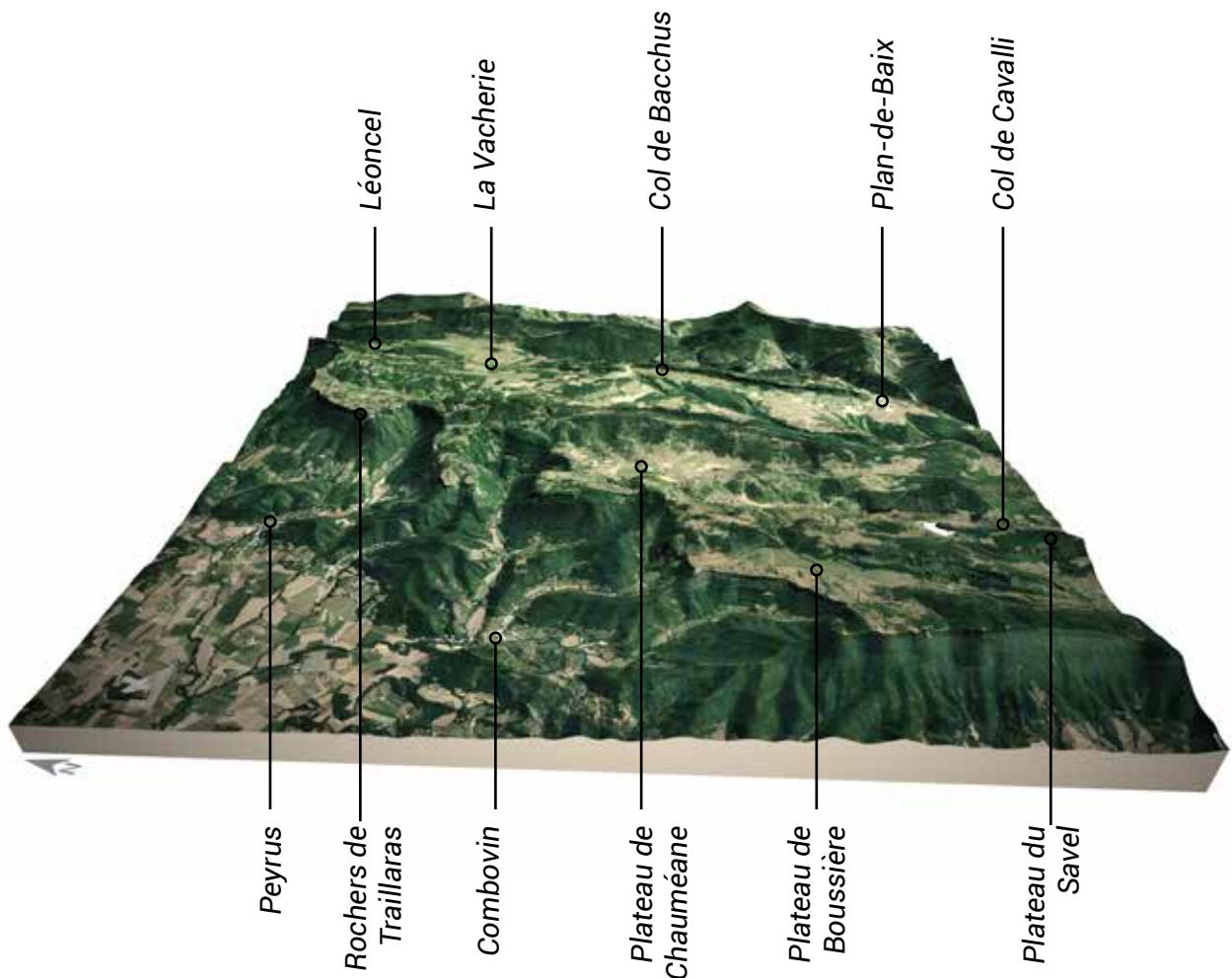




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

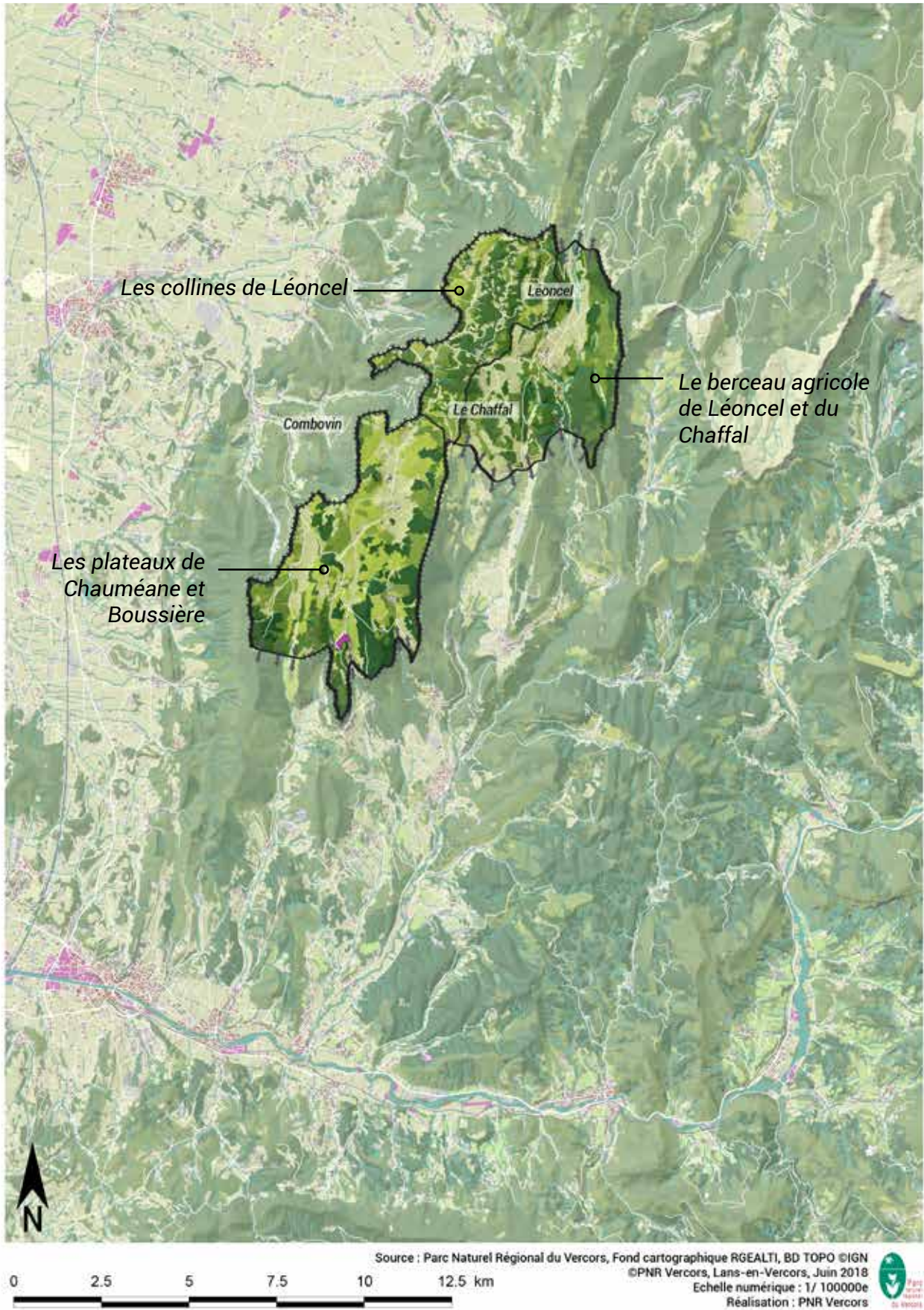
Les petits plateaux occidentaux du Vercors offrent des paysages très spécifiques marqués par un climat sec et venté qui crée une ambiance presque steppique. Les plateaux aux reliefs relativement doux sont essentiellement occupés par une activité d'élevage. Ce territoire est très peu habité ; quelques rares villages occupent le berceau agricole de Léoncel et du Chaffal et un habitat diffus de corps de ferme ponctue les plateaux de Chauméane et Boussière. Pentes et versants sont quant à eux occupés par un couvert forestier; des plantations de pins se distinguent d'ailleurs au sud de l'unité. Les plateaux surplombent à l'ouest les cluses des Monts-du-Matin et au sud la vallée de la Gervanne et Sye offrant ainsi des points de vue et itinéraires de randonnée appréciés. L'abbaye cistercienne de Léoncel constitue un élément architecturale remarquable également attractif.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Berceau agricole de Léoncel et du Chaffal



Source: Eco-Stratégie



Source: Eco-Stratégie

■ Collines de Léoncel



Source: Eco-Stratégie



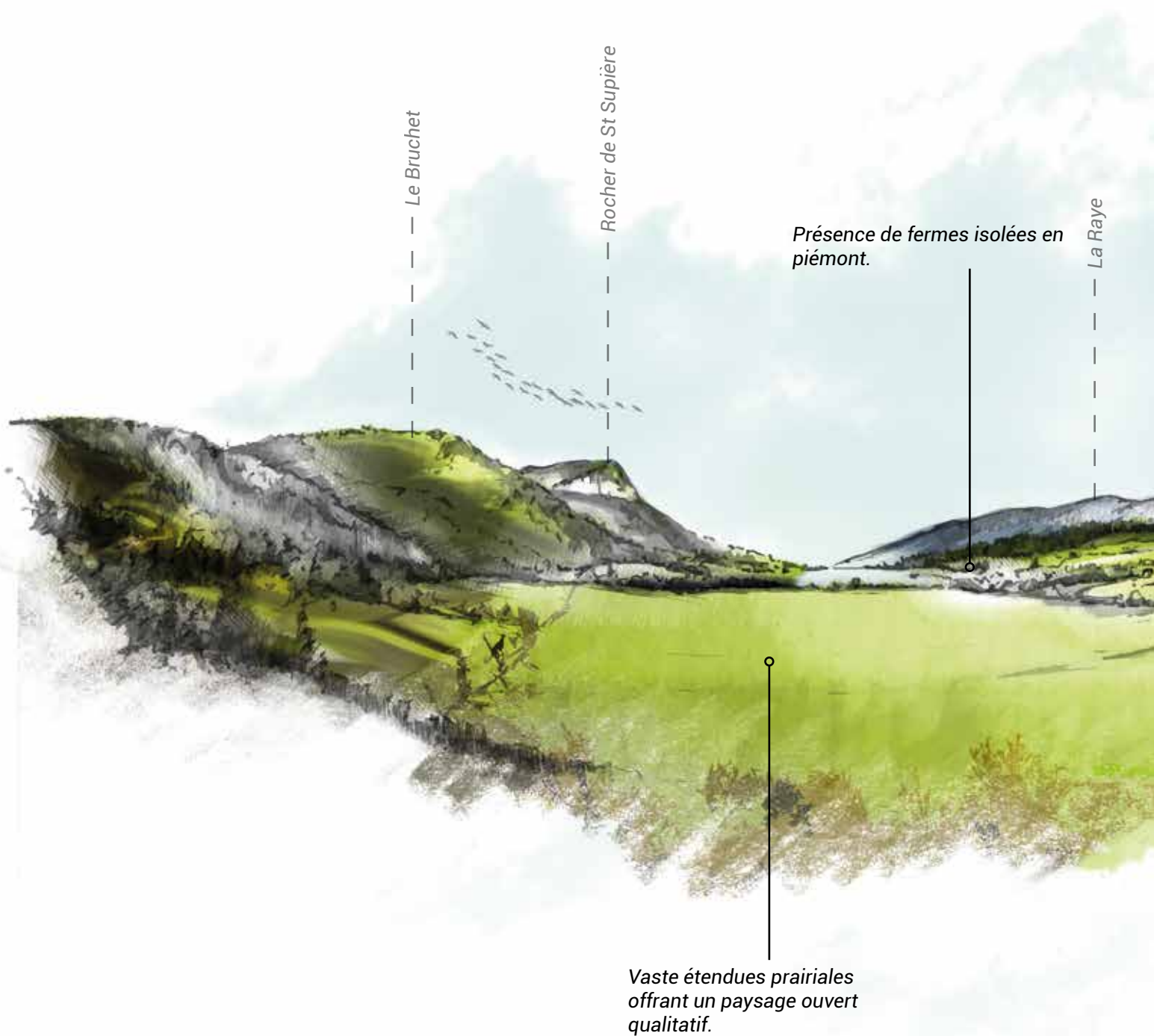
## ■ Plateau de Chauméane et Boussière



Source: A.Mériaux



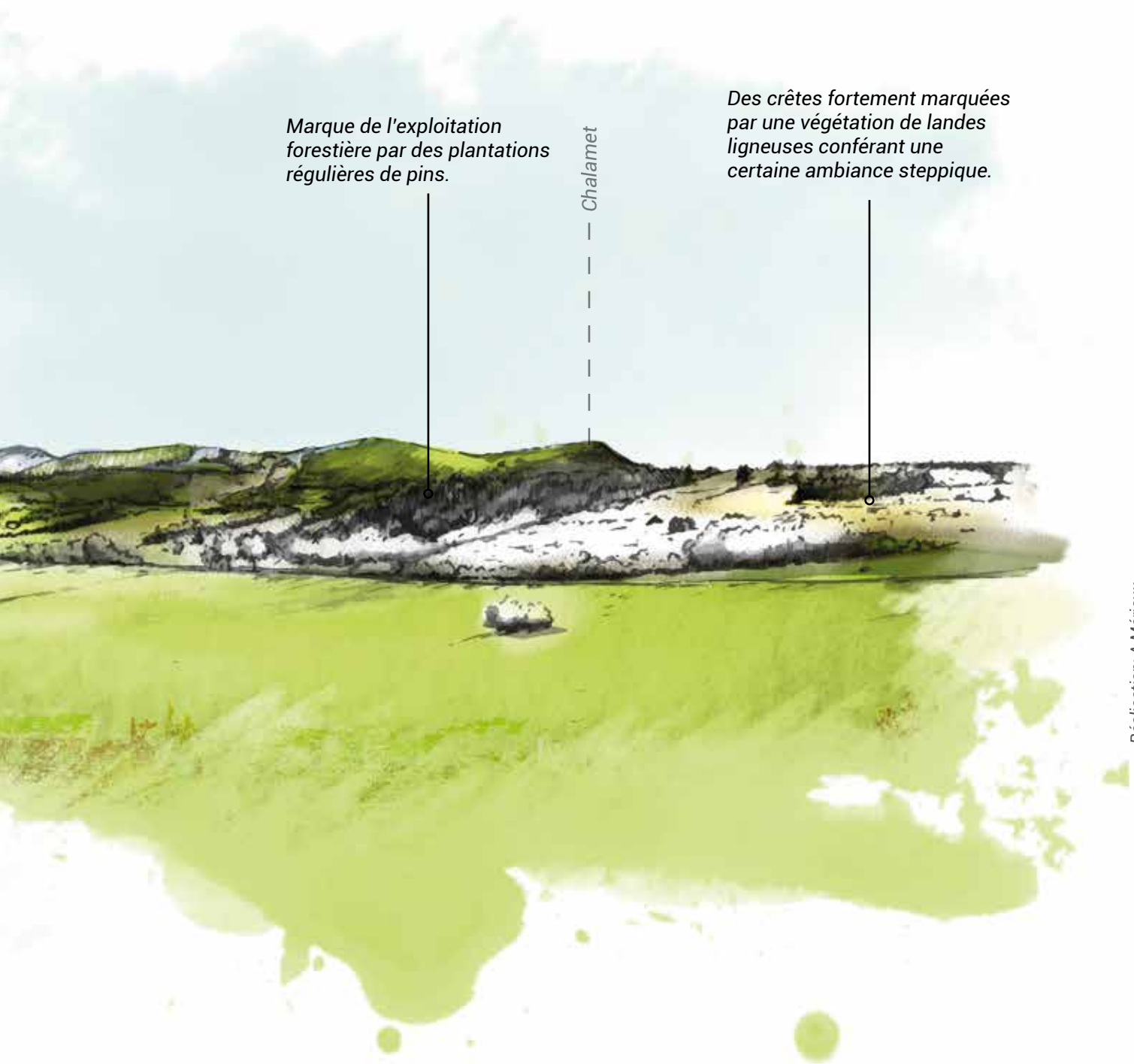
Source: A.Mériaux



▲ **Lecture du grand paysage**

*Plateau de Boussière, un paysage rural marqué par une ambiance pastorale aux influences «steppiques».*





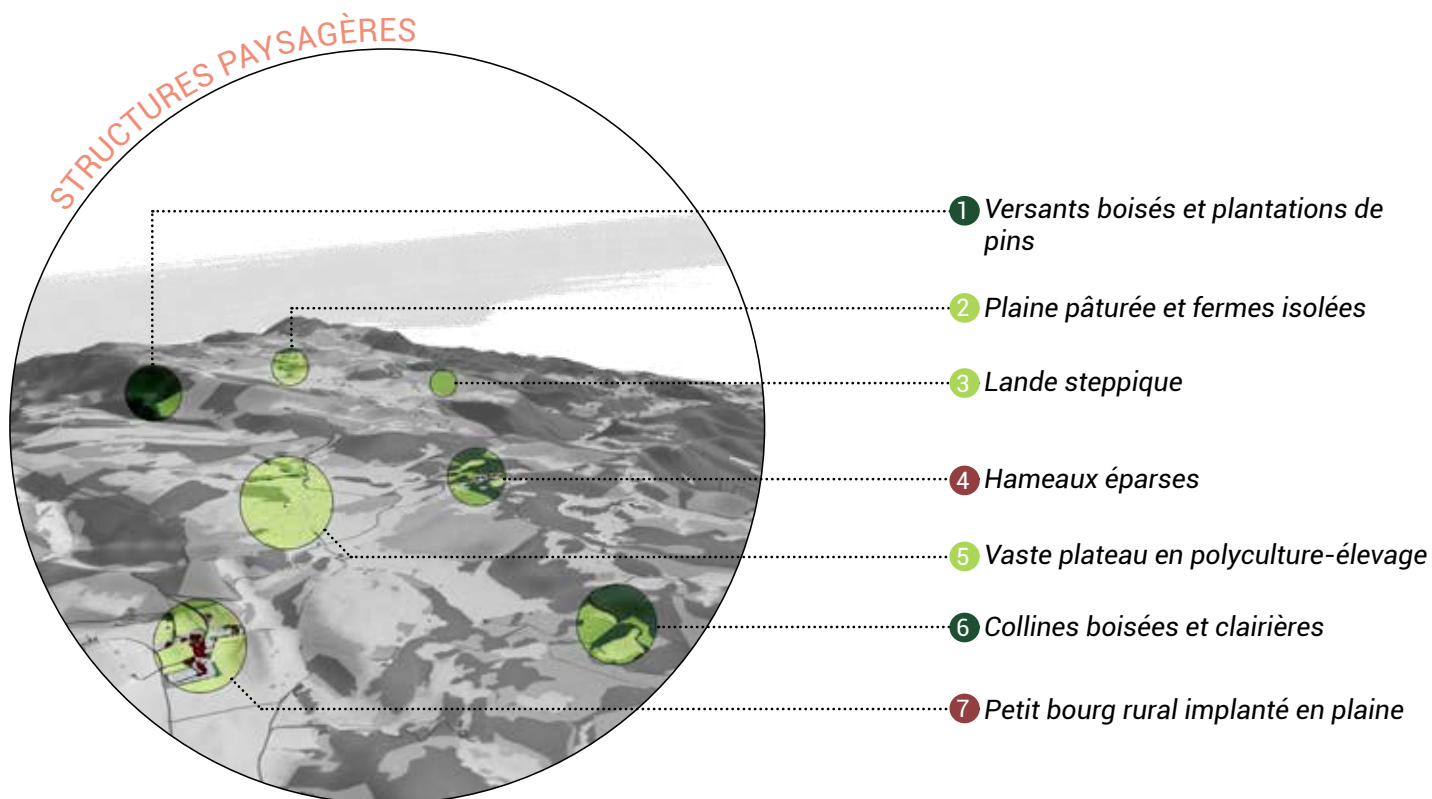
*Marque de l'exploitation forestière par des plantations régulières de pins.*

Chalamet

*Des crêtes fortement marquées par une végétation de landes ligneuses conférant une certaine ambiance steppique.*

Réalisation: A. Mériaux

LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :  
Structures & éléments paysagers



2

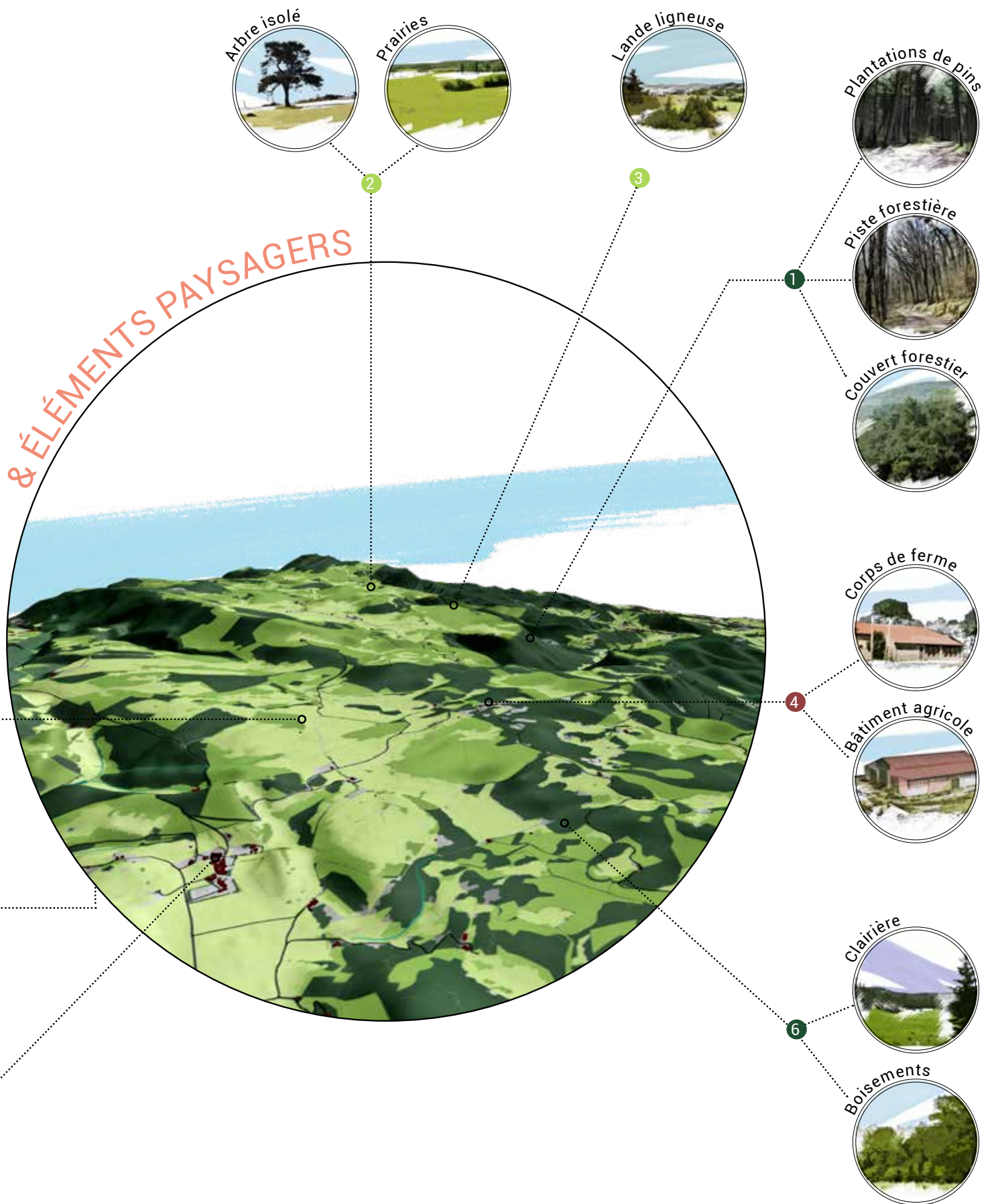


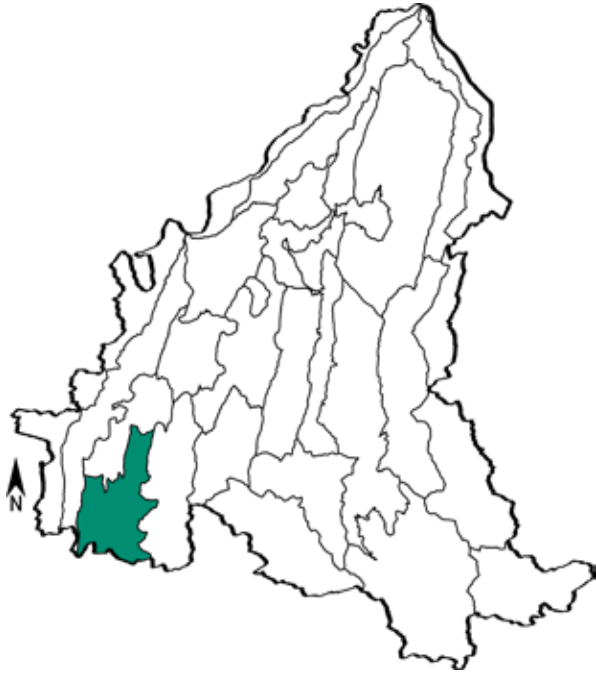
5



7



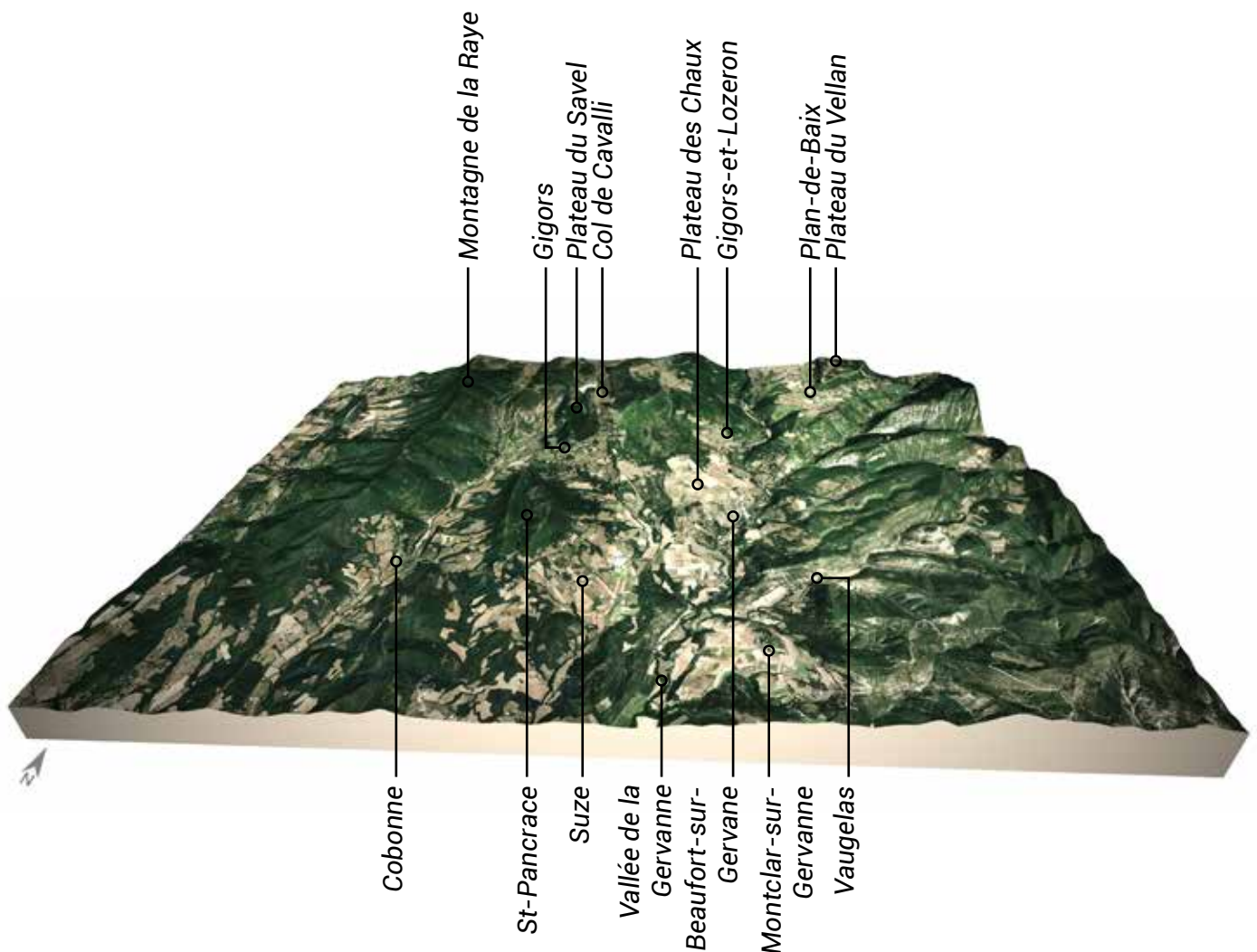




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

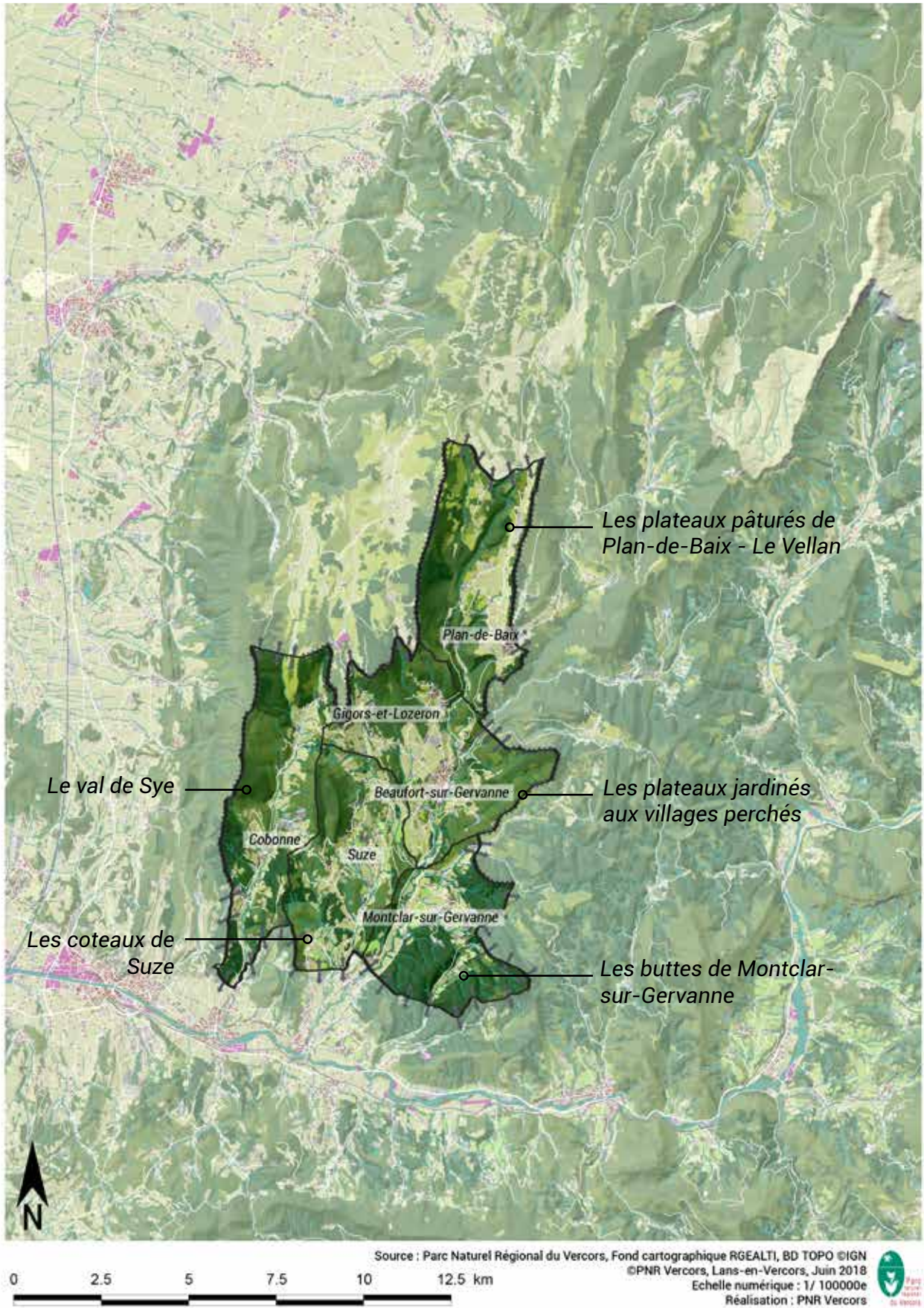
Les vallées de la Gervanne et de la Sye se caractérisent par des paysages teintés d'une typicité méridionale. Des terrasses et plateaux agricoles sont marqués par une agriculture diversifiée : polyculture, élevage, arboriculture et viticulture. Le paysage se pare en conséquence d'une gamme texturale et chromatique variée participant à sa qualité. De petits villages pittoresques perchés aux flancs des falaises ou sur butte, offrent d'agréables vues sur la campagne gervannaise et son horizon montagneux. Les versants des vallées sont occupés par un couvert forestier à dominante de pins et de chênes conférant une ambiance forestière plus sèche. La présence de la Gervanne et de la Sye accompagnées de leurs ripisylves, confère quant à elle une certaine fraîcheur. Enfin l'attrait touristique du secteur se développe : celui-ci offre d'agréables itinéraires de découverte du territoire et des hébergements de qualité.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Les plateaux pâturés de Plan-de-Baix - Le Vellan



Source: A.Mériaux

■ Les plateaux jardinés aux villages perchés



Source: A.Mériaux

■ Les buttes de Montclar-sur-Gervanne



Source: A.Mériaux



## ■ Les coteaux de Suze



Source: A.Mériaux

## ■ Le val de Sye



Source: A.Mériaux

*Un horizon montagneux  
omniprésent aux sommets  
rythmant la lecture paysagère.*

Le Vellan

Les Berches

Merly

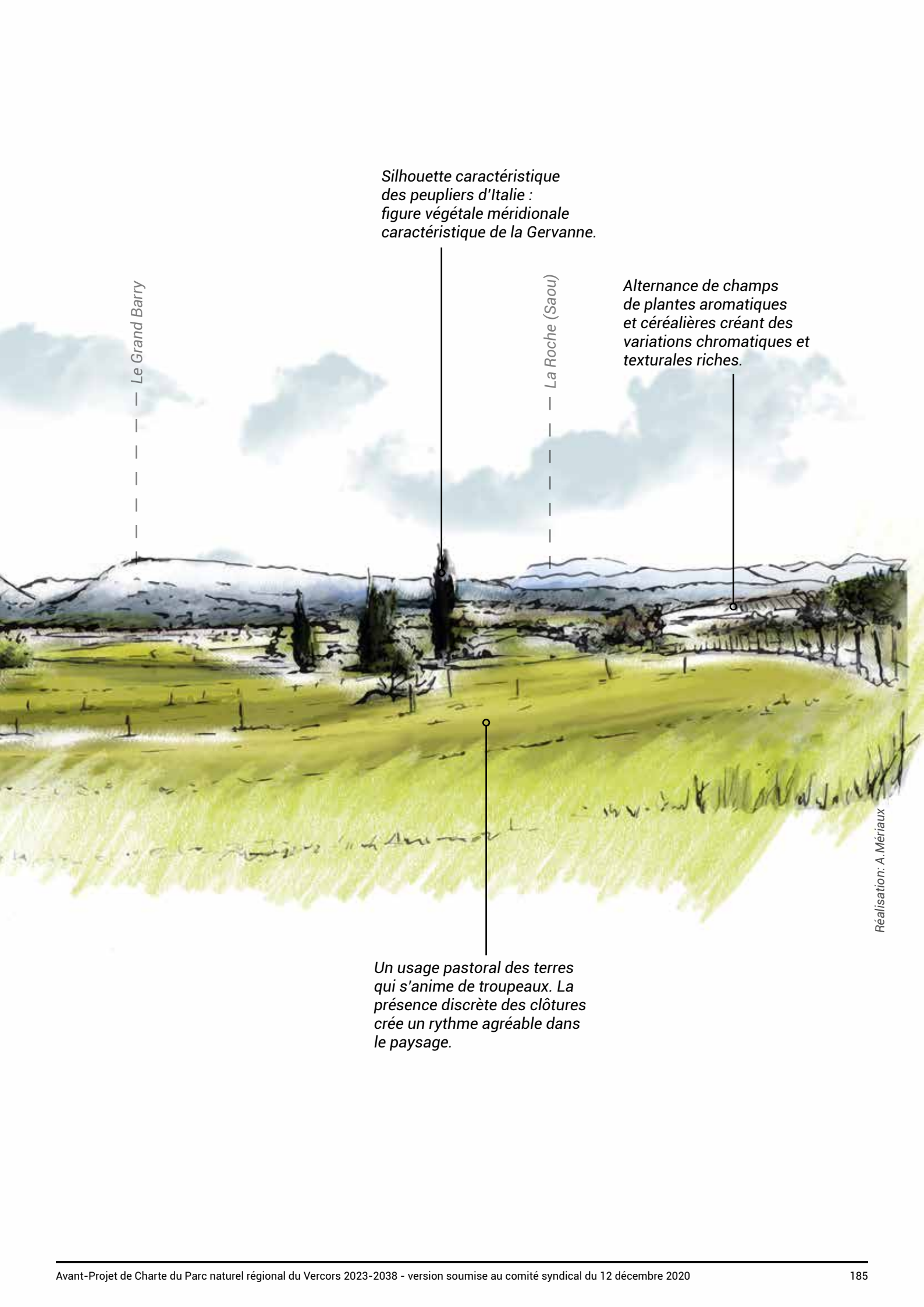
Le Banchet

*Arbre isolé générant des points  
d'appel visuels. Certains de ces  
arbres traduisent des usages  
traditionnels tels que le mûrier.*

▲ **Lecture du grand paysage**

*Un paysage méridional à l'ambiance agraire "jardinée" : panorama sur le plateau des Chaux et les montagnes alentours.*





*Silhouette caractéristique  
des peupliers d'Italie :  
figure végétale méridionale  
caractéristique de la Gervanne.*

*Le Grand Barry*

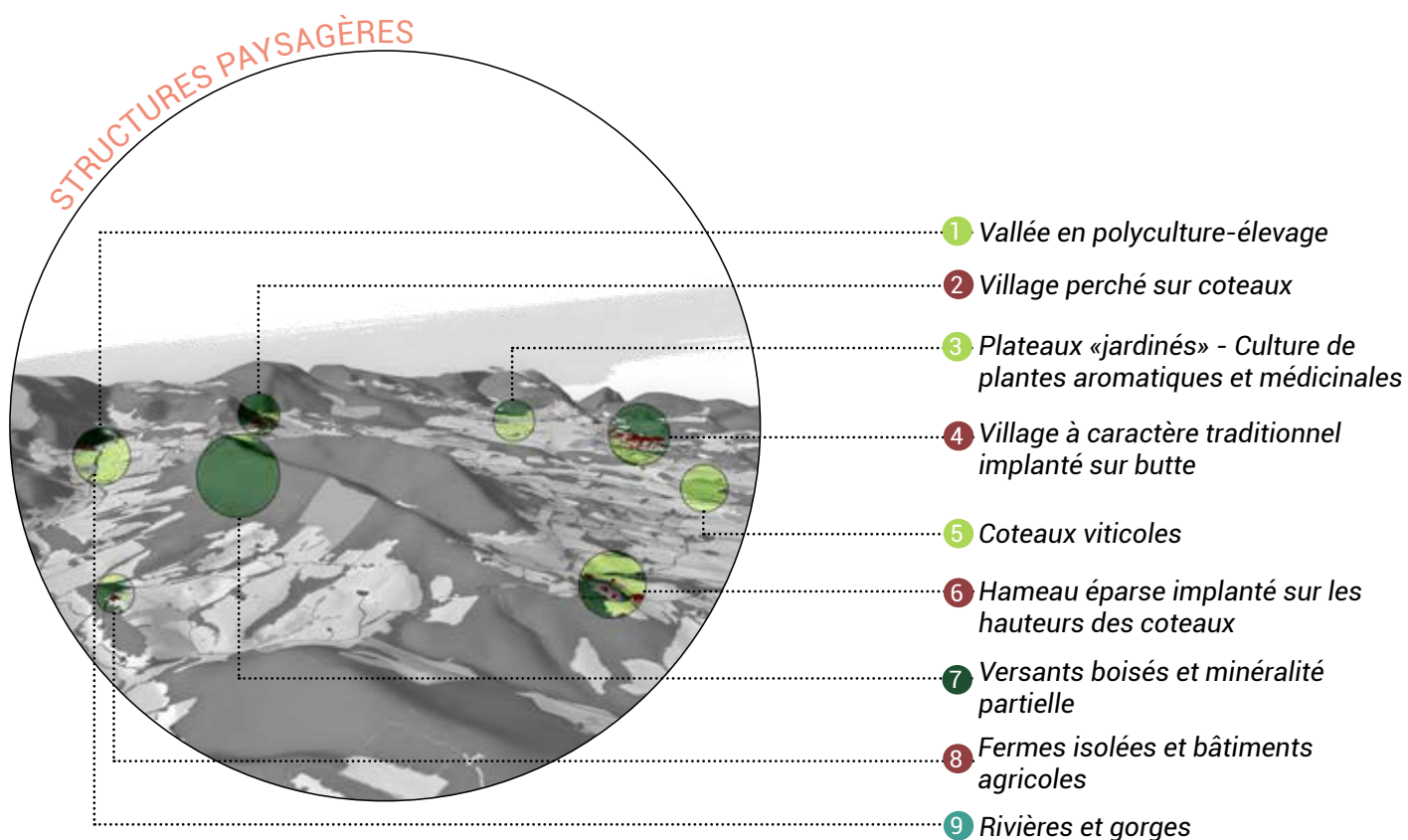
*La Roche (Saou)*

*Alternance de champs  
de plantes aromatiques  
et céréalières créant des  
variations chromatiques et  
texturales riches.*

*Un usage pastoral des terres  
qui s'anime de troupeaux. La  
présence discrète des clôtures  
créé un rythme agréable dans  
le paysage.*

*Réalisation: A. Mériaux*

LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :  
Structures & éléments paysagers





Vergers



Cultures aromatiques



Cultures céréalières



Prairies



Bâti de caractère



Bourg rural



Développement pavillonnaire

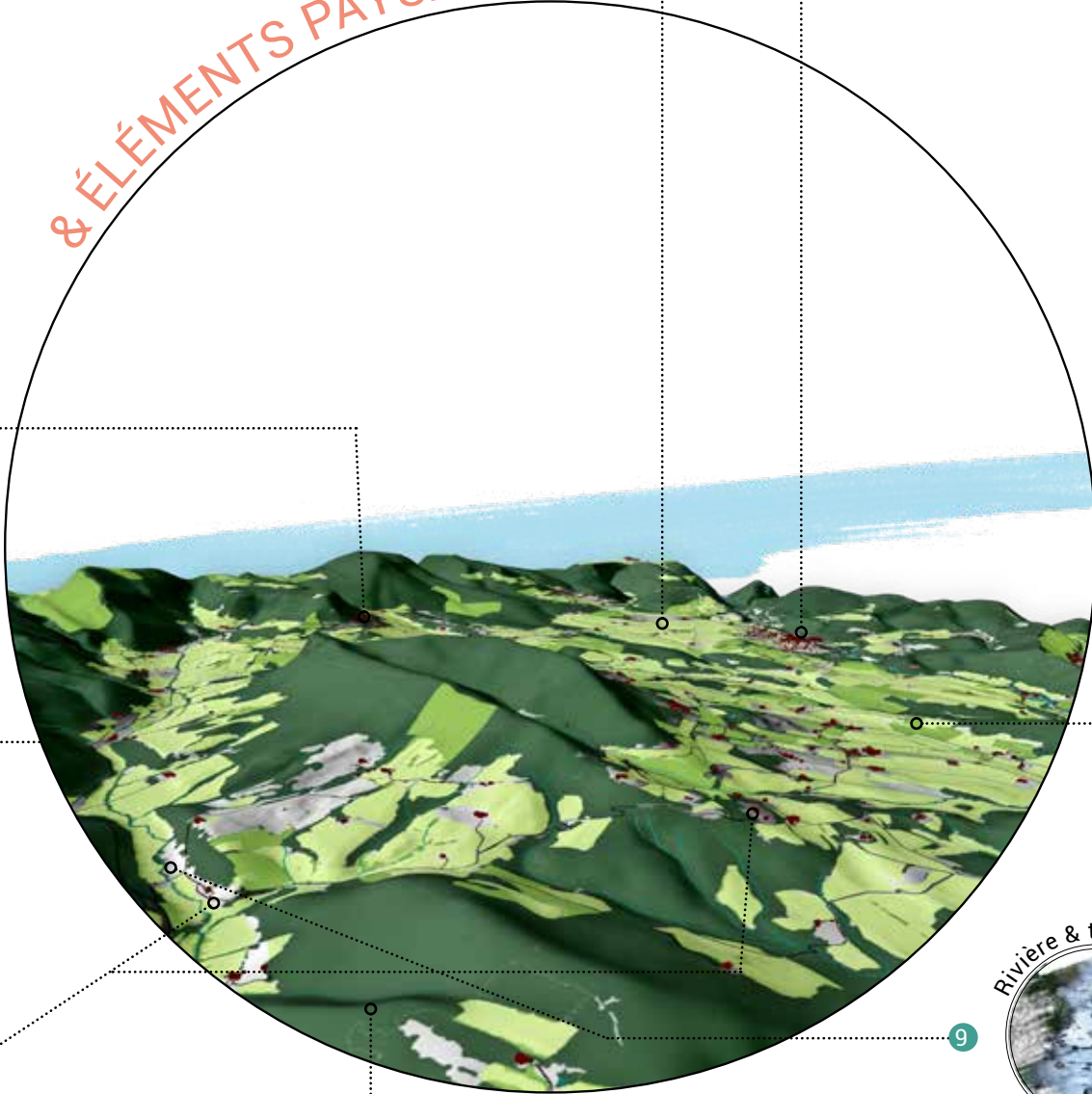


3

4

6

# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



Viticulture



5

Rivière & torrent



9

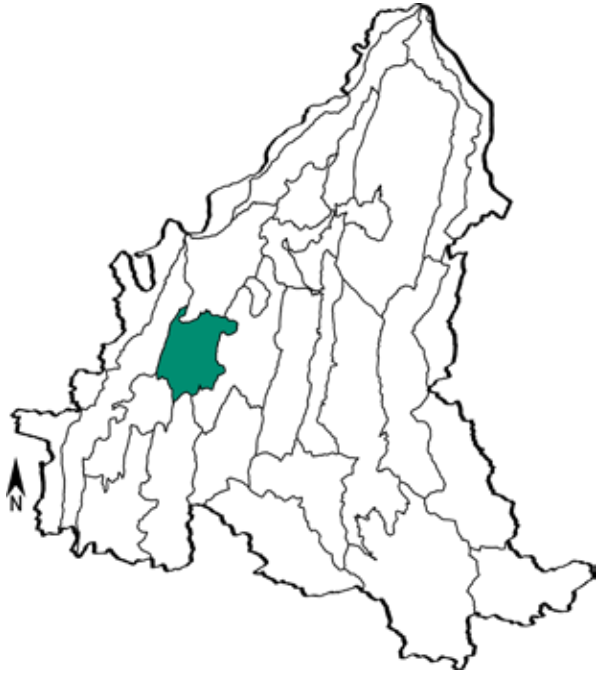
Éboulis marneux



Couvert forestier



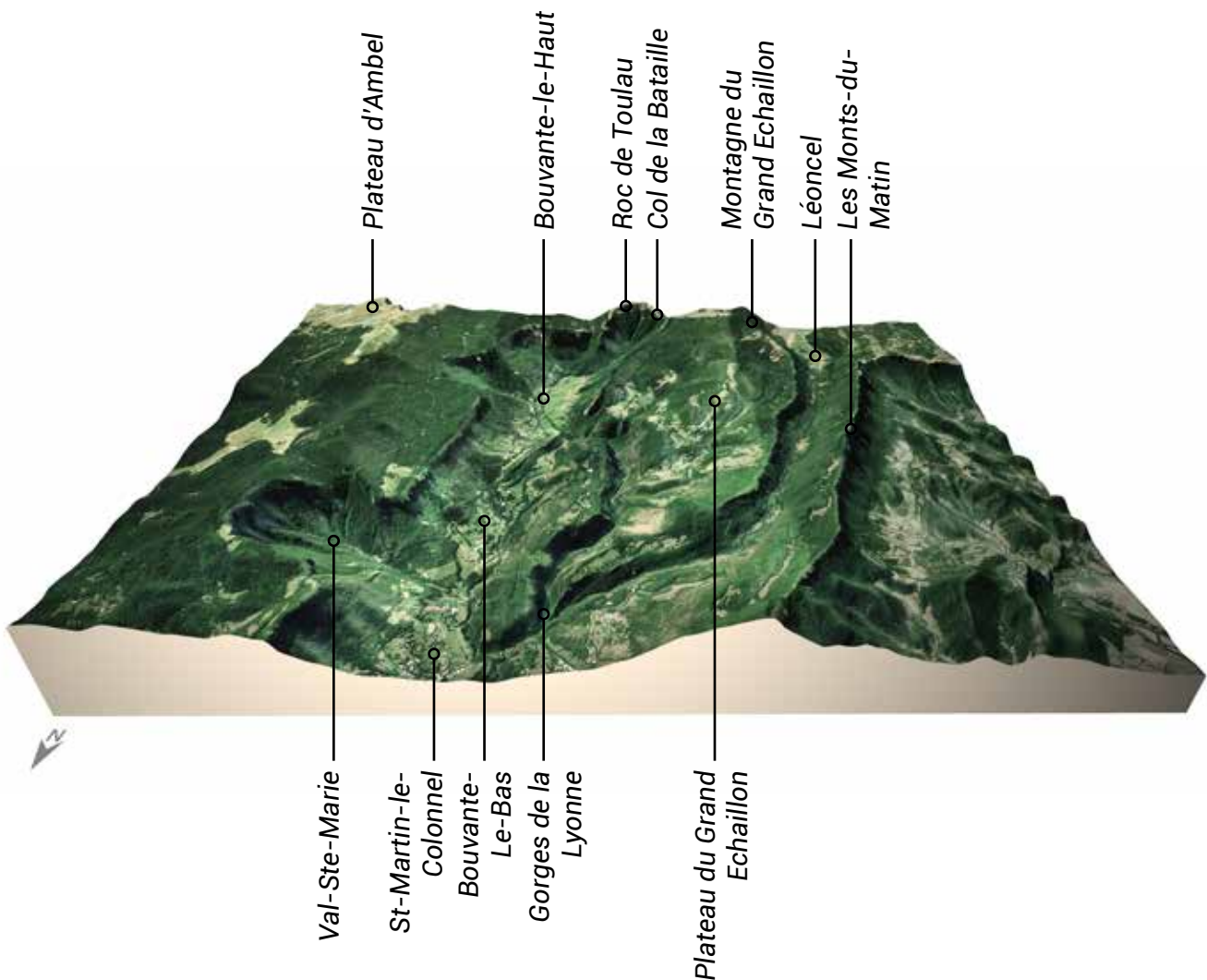
7



## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

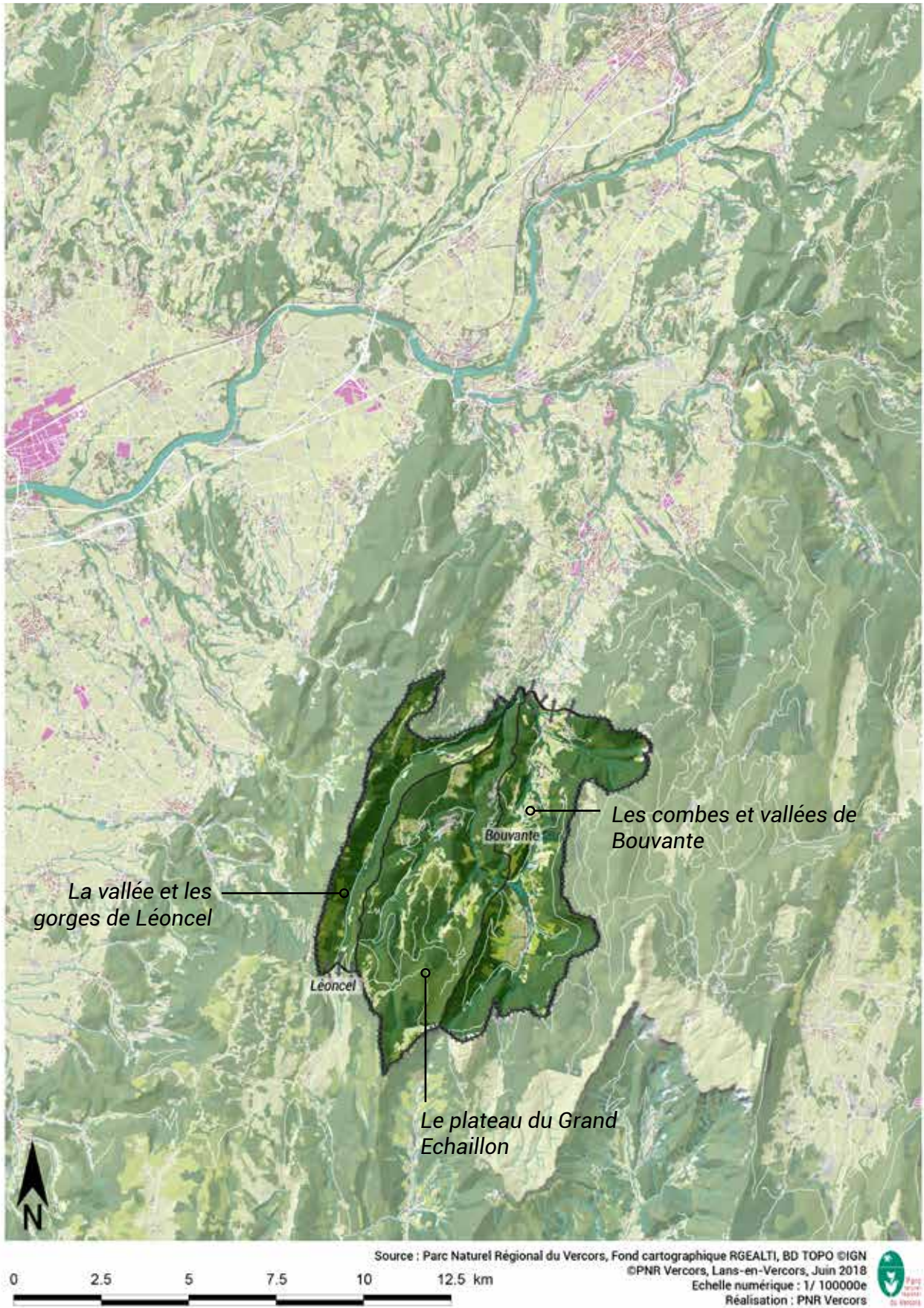
Le haut bassin de la Lyonne se caractérise par une géomorphologie mouvementée constituée de combes, vallées étroites, gorges, plateaux perchés, crêtes et sommets. Le réseaux hydrographique dense érode profondément le socle calcaire et génère ces paysages aux barrières visuelles nettes. Un épais couvert forestier habille les versants des vallées, néanmoins les pentes les moins abruptes ainsi que les fonds de vallées, sont occupés par des prairies. La dynamique agricole s'essouffle cependant et la fermeture des paysages s'en ressent. Ce territoire est par ailleurs peu peuplé, en raison notamment de son accès complexe. De petits villages de fond de vallée et des hameaux perchés subsistent cependant. L'amplitude topographique offre des points de vue imprenables sur ces combes et vallées mais également sur l'horizon plus lointain.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





## CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Vallée et gorges de Léoncel



Source: A.Mériaux

■ Plateau du Grand Echaillon



Source: A.Mériaux



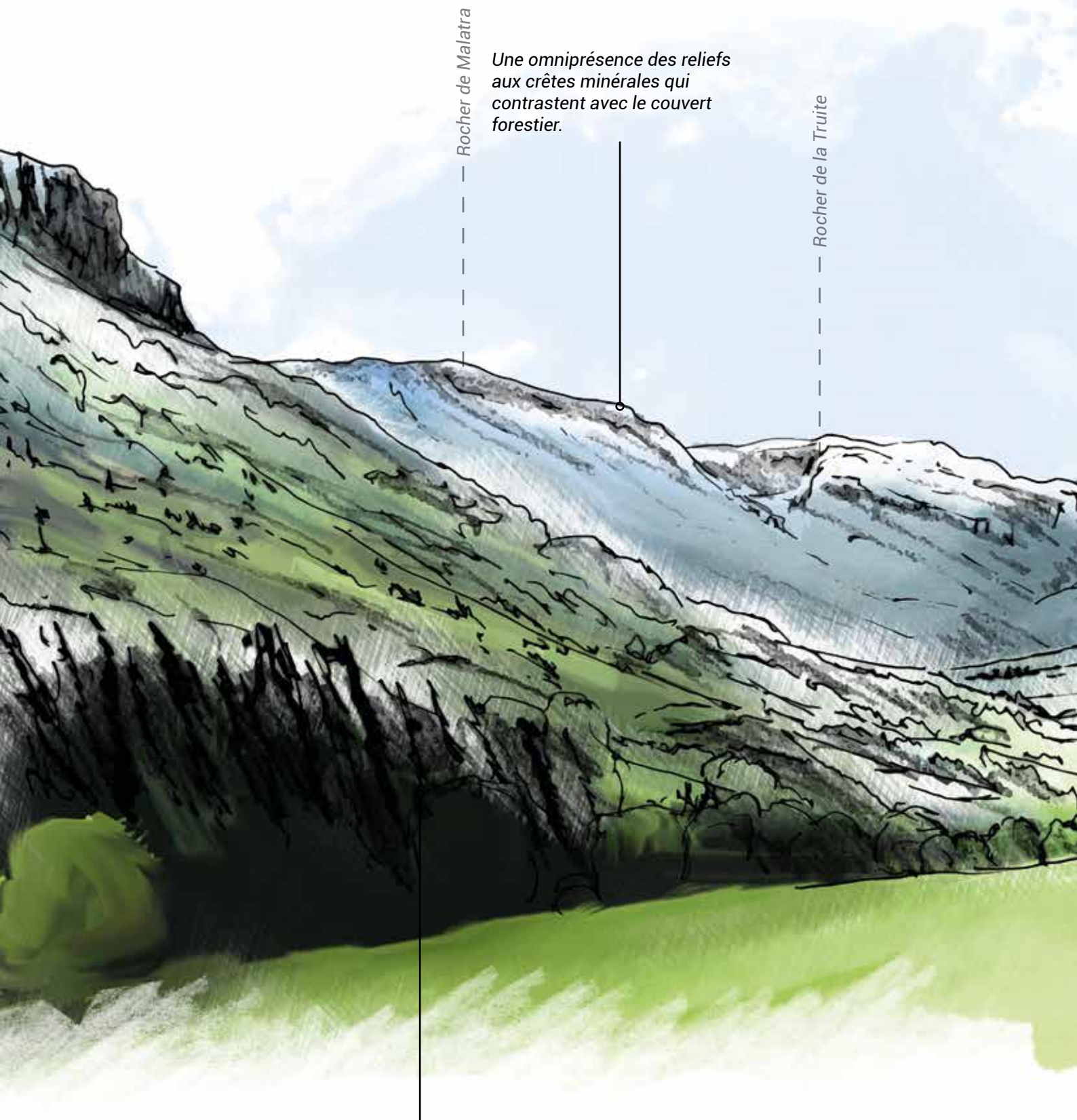
## ■ Combes et vallées de Bouvante



Source: Eco-Stratégie



Source: Eco-Stratégie



Rocher de Malatra

Une omniprésence des reliefs  
aux crêtes minérales qui  
contrastent avec le couvert  
forestier.

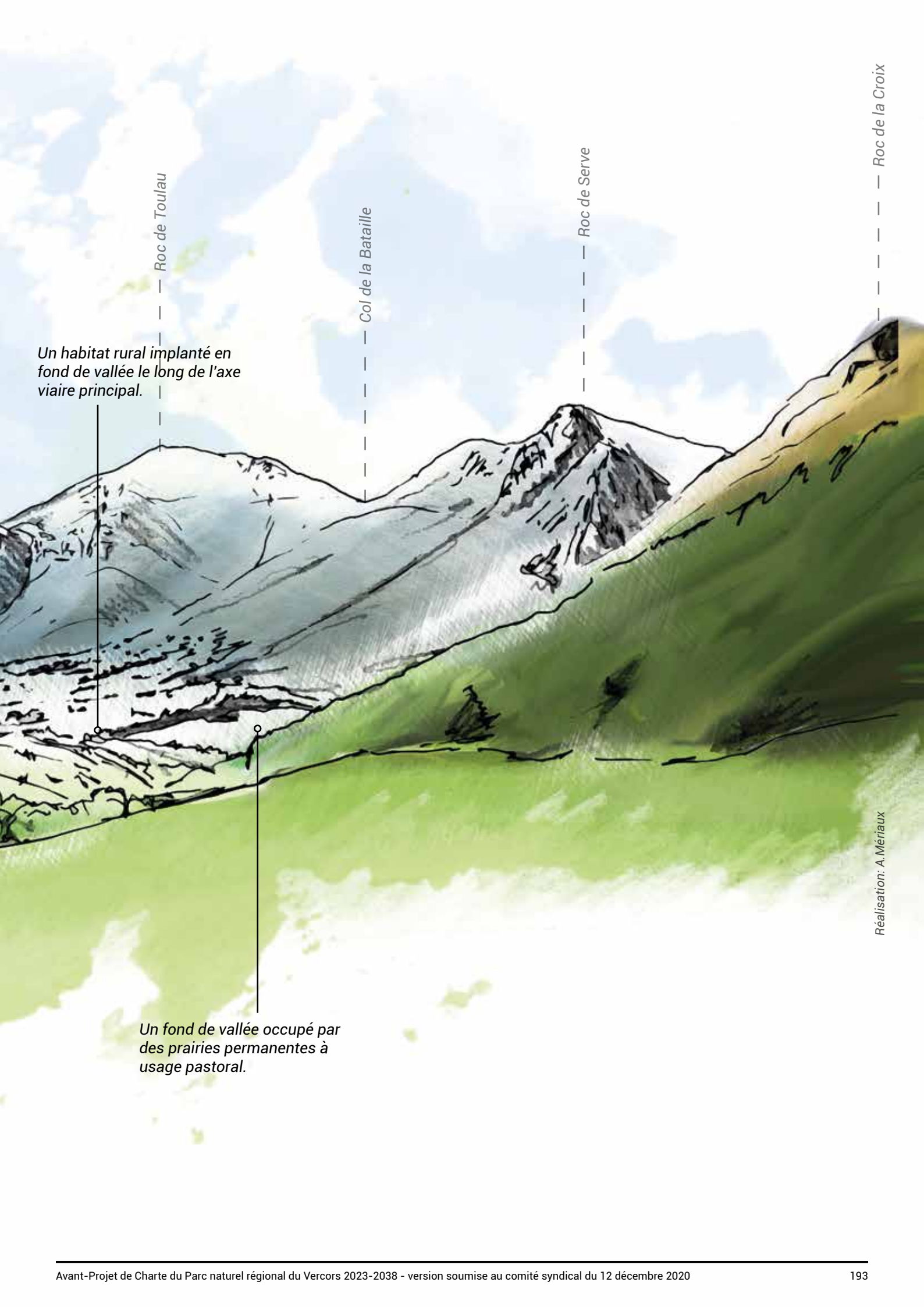
Rocher de la Truite

Un couvert forestier qui habille  
les pentes abruptes du relief.

▲ **Lecture du grand paysage**

Combe de Bouvante-le-Haut: un paysage marqué par la présence d'un réseau hydrographique dense sculptant le relief.





*Un habitat rural implanté en fond de vallée le long de l'axe viaire principal.*

*Un fond de vallée occupé par des prairies permanentes à usage pastoral.*

Roc de Toulau

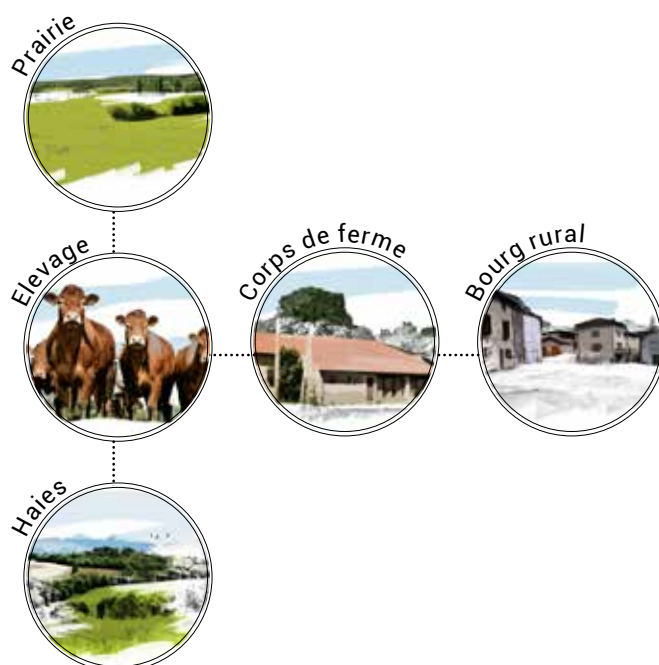
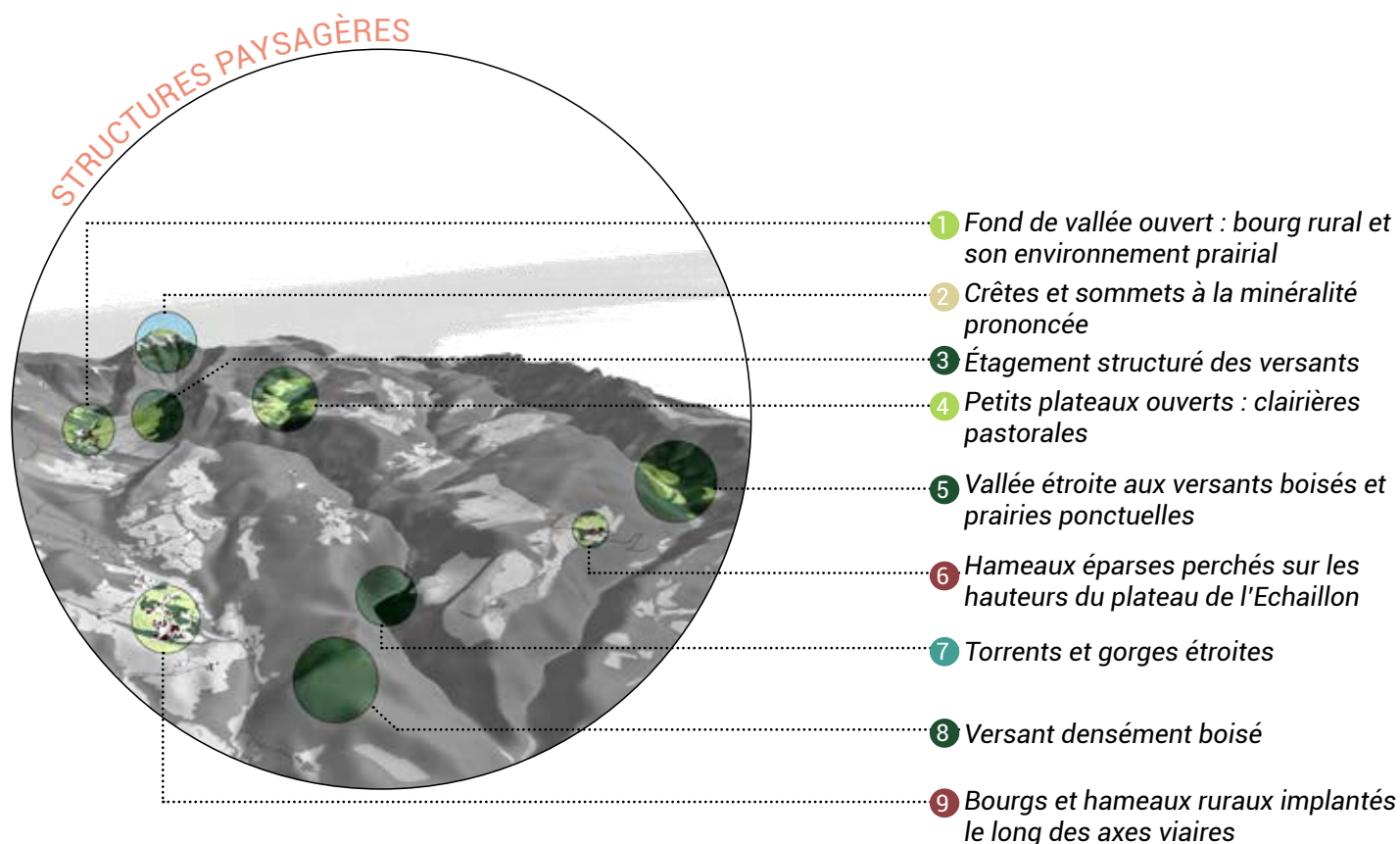
Col de la Bataille

Roc de Serve

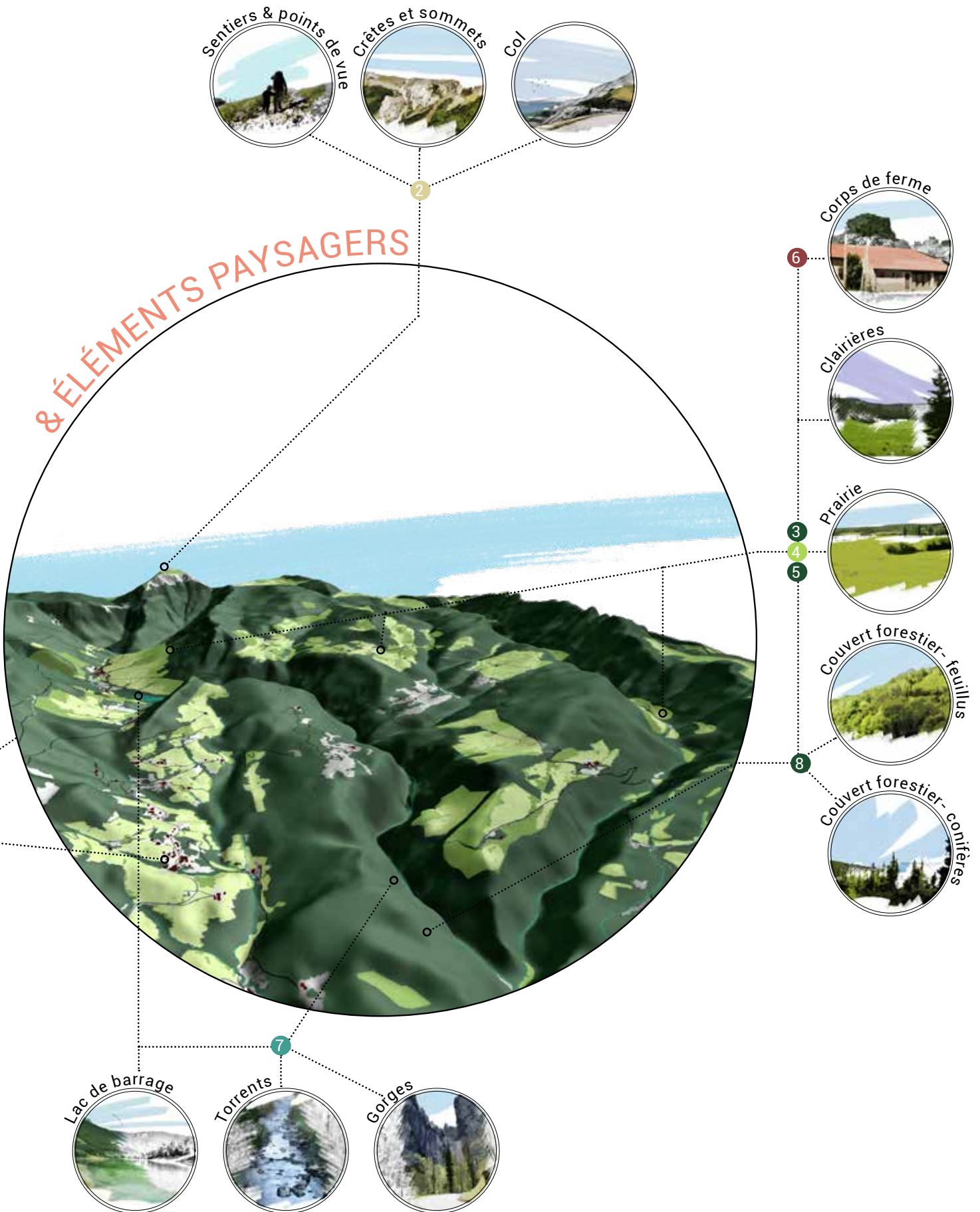
Roc de la Croix

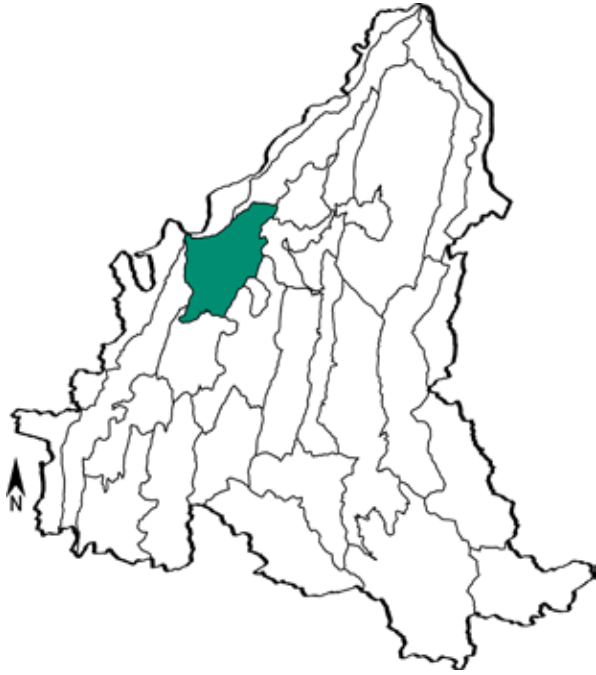
Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITS DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





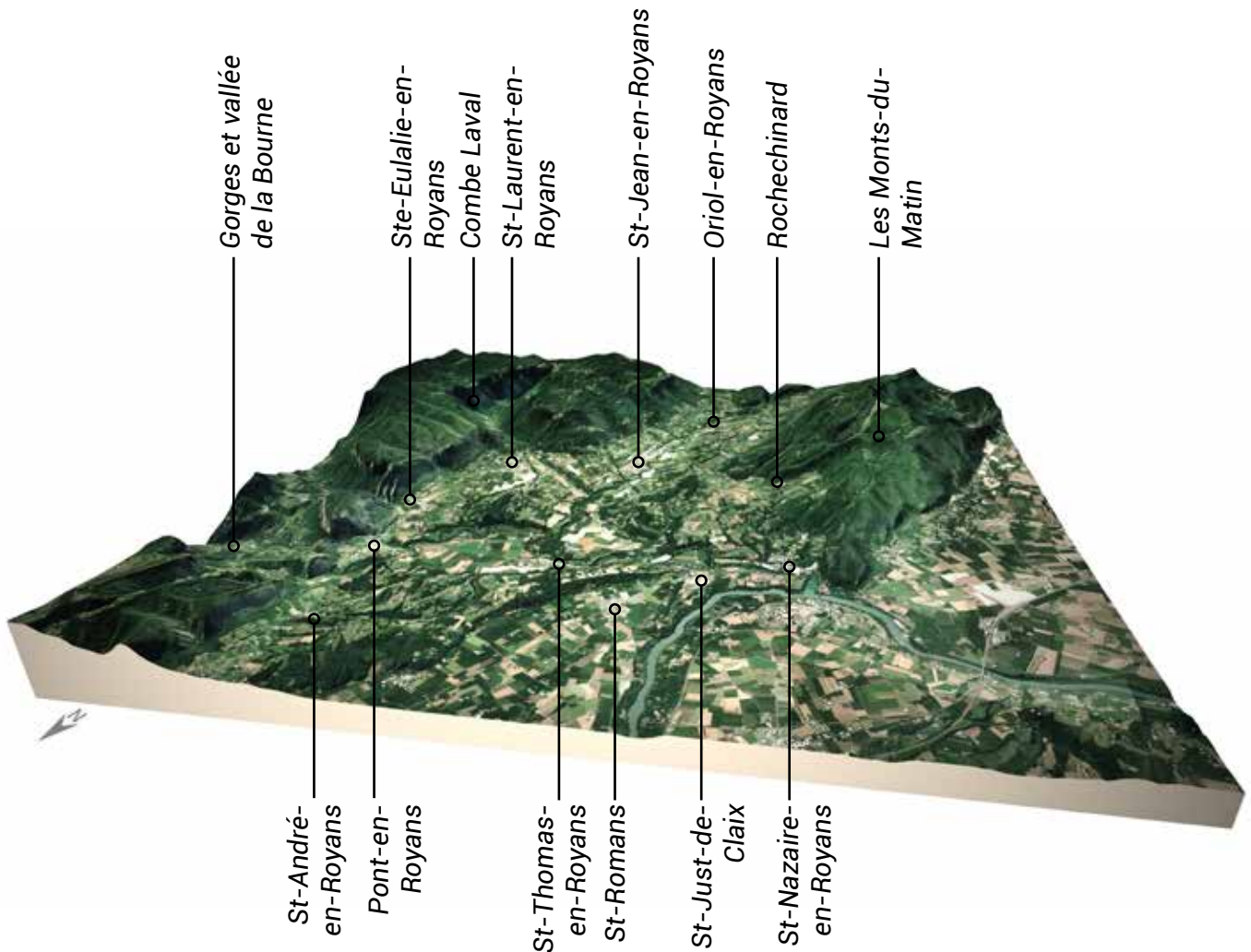




SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

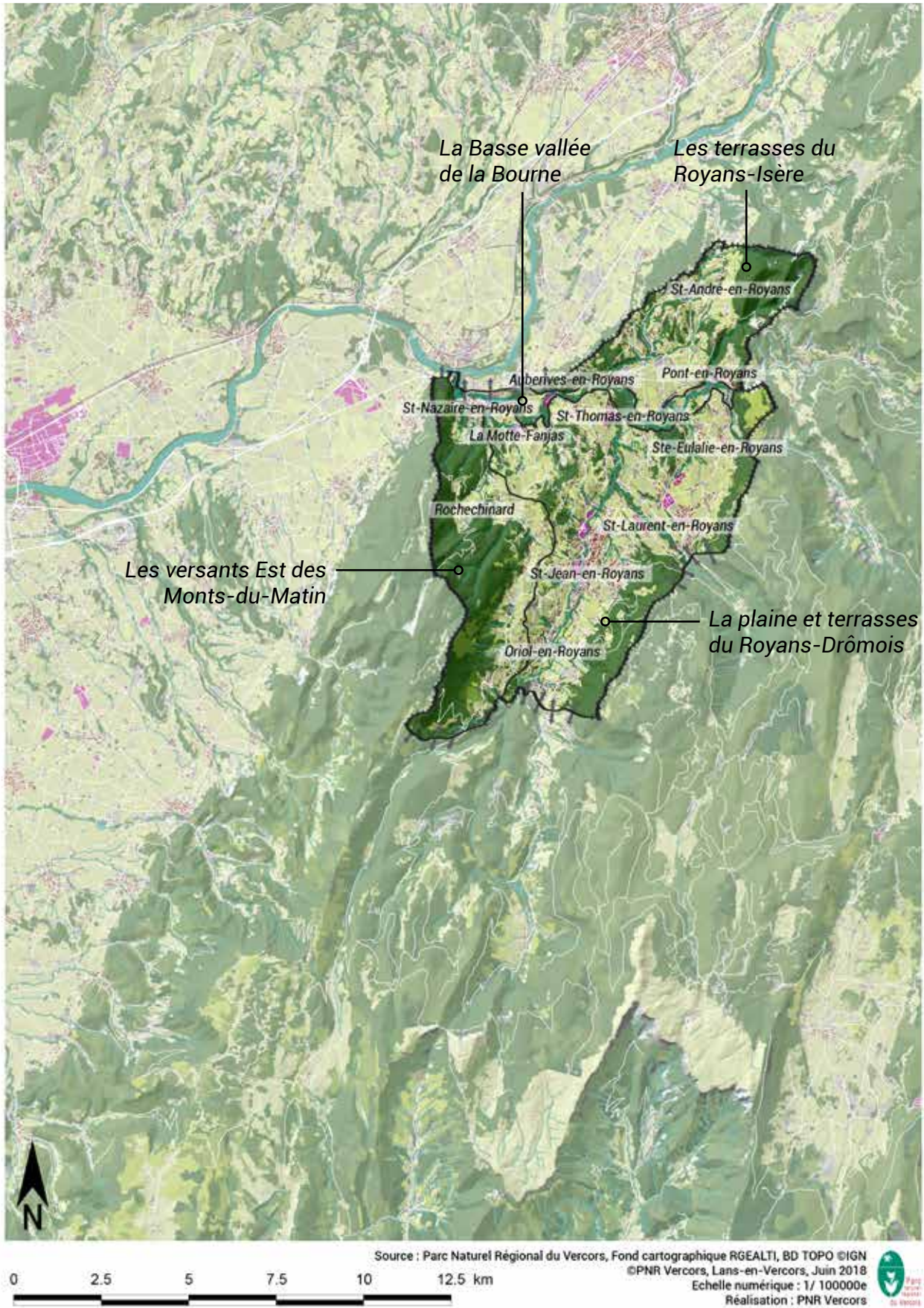
Le bassin du Royans se caractérise par un relief doux, oscillant entre plaines et terrasses vallonnées. La présence de la Bourne et de ses affluents rythme ce relief. Des villages prennent place le long de ces cours d'eau et sur les pentes des versants. L'architecture traditionnelle pittoresque se mêle à un urbanisme plus récent (lotissements et zone d'activité et commerciale) qui complexifie la lisibilité de l'espace. Les paysages sont encore marqués par une activité agricole diversifiée de polyculture-élevage. La culture de la noix et du maïs est néanmoins la plus représentative et se traduit par de vastes plantations. Le territoire est également marqué par une activité industrielle relictuelle comme en témoigne la présence de friches industrielles. En revanche, la Bourne est encore utile à l'exploitation de sa puissance pour l'hydroélectricité.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ Terrasses du Royans Isère



Source: A.Mériaux

■ Basse vallée de la Bourne



Source: Eco-Stratégie

■ Versants Est des Monts-du-Matin



Source: Eco-Stratégie



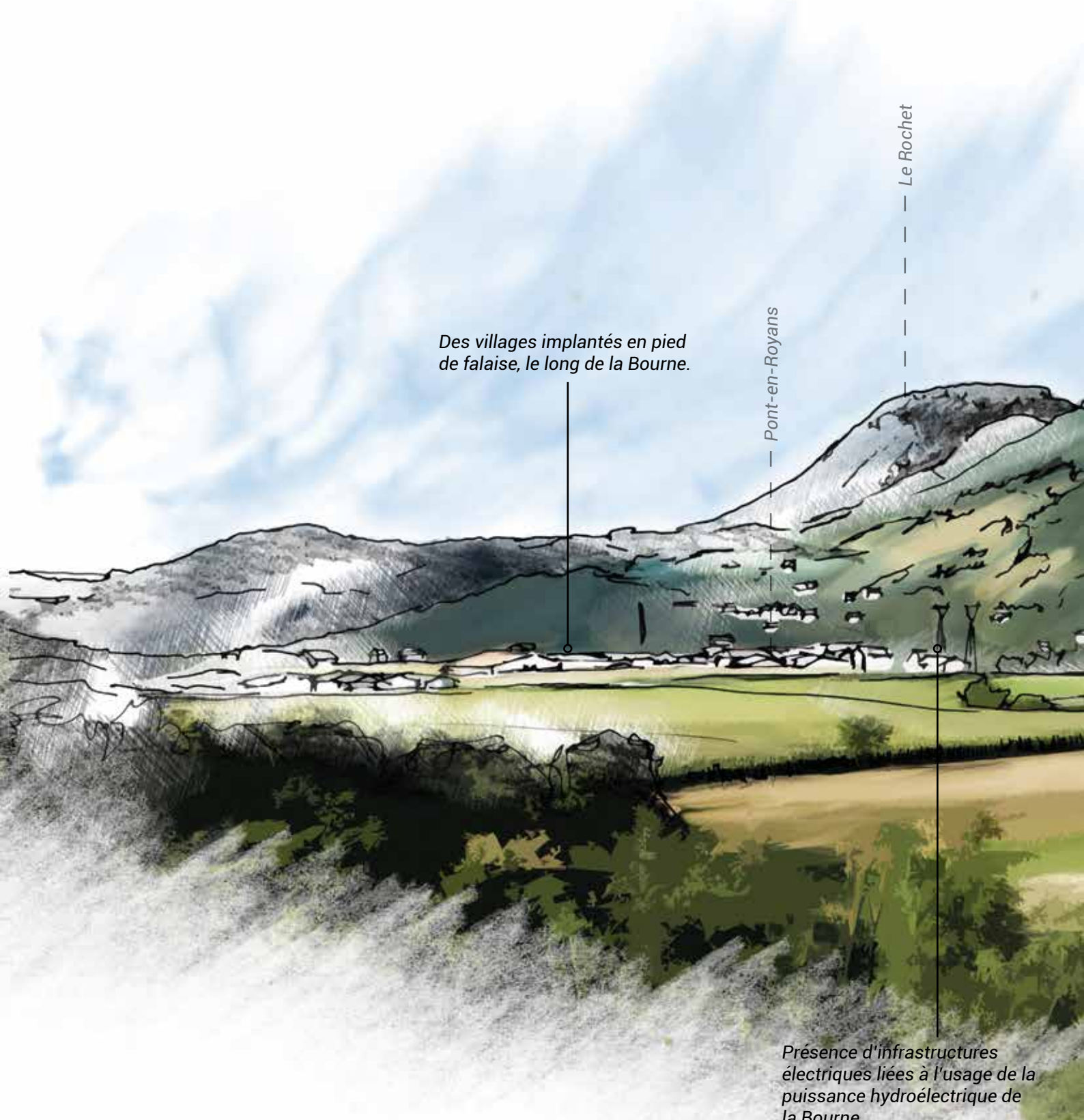
## ■ Plaine et terrasses du Royans-drômois



Source: Eco-Stratégie



Source: Eco-Stratégie



*Des villages implantés en pied de falaise, le long de la Bourne.*

Pont-en-Royans

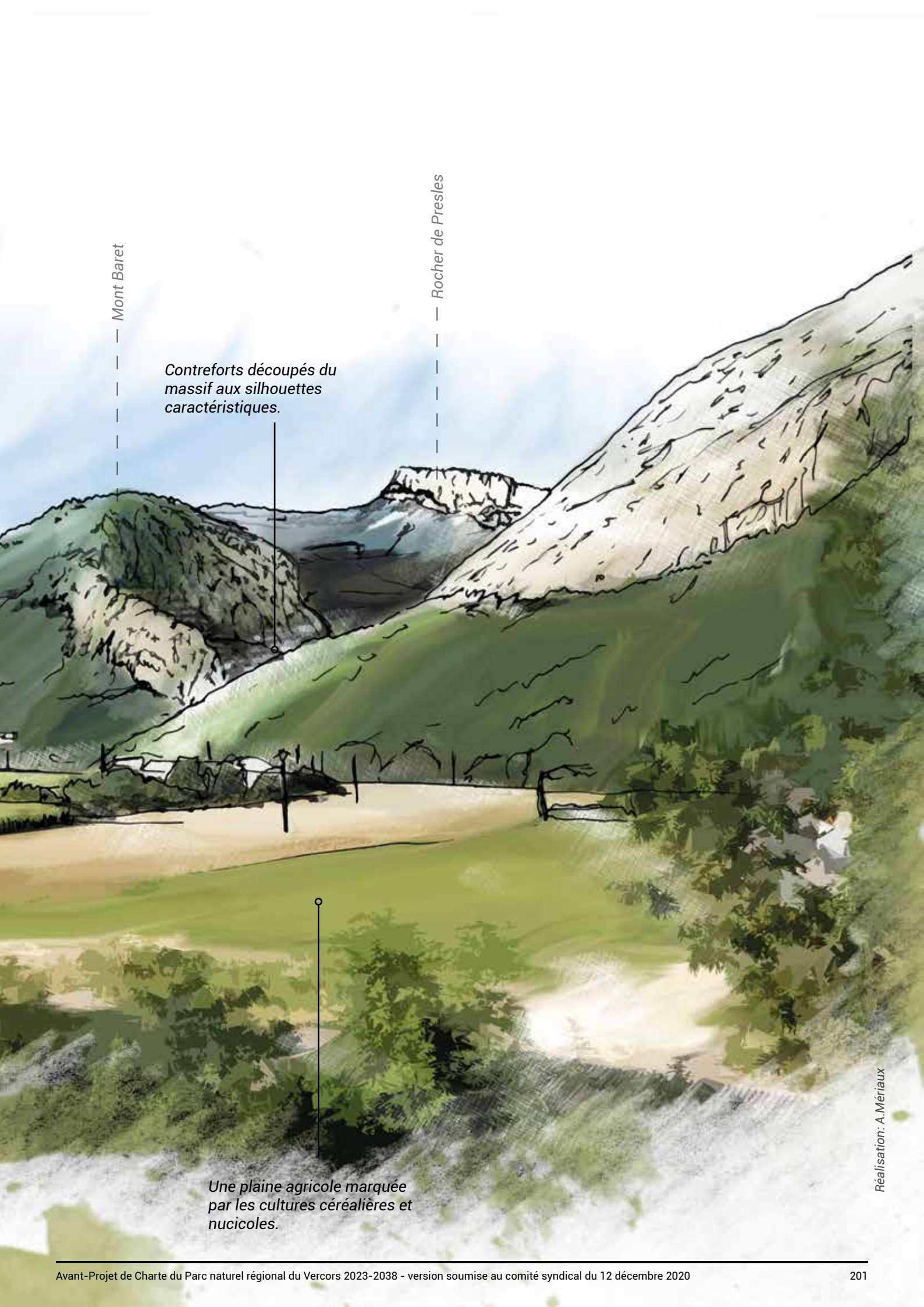
Le Rochet

*Présence d'infrastructures électriques liées à l'usage de la puissance hydroélectrique de la Bourne.*

▲ **Lecture du grand paysage**

*Les terrasses de la Bourne à Sainte-Eulalie-en-Royans, un contraste offrant un paysage agricole ouvert au pied du Vercors.*





Mont Baret

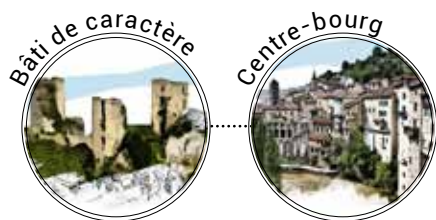
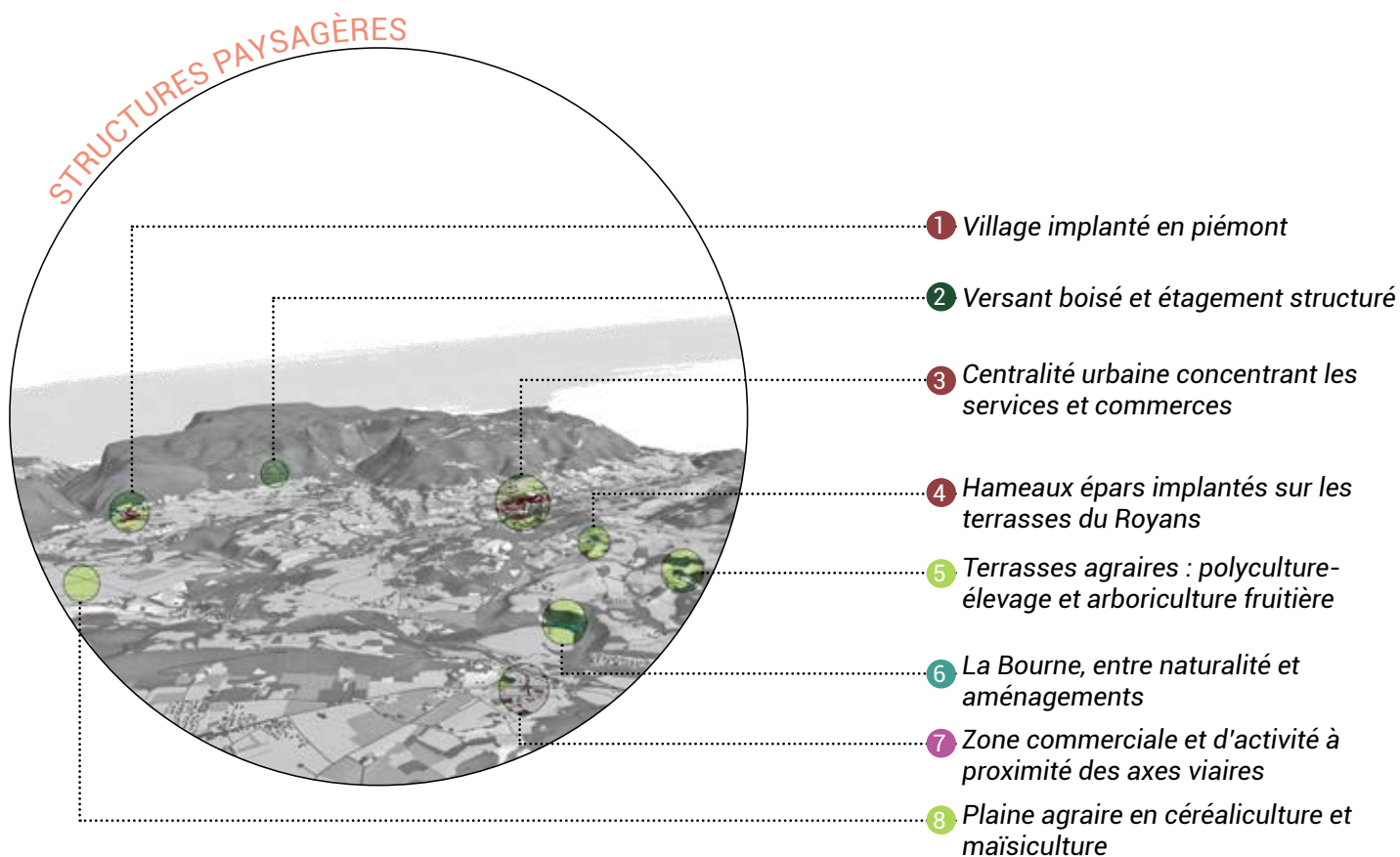
Rocher de Presles

Contreforts découpés du massif aux silhouettes caractéristiques.

Une plaine agricole marquée par les cultures céréalières et nucicoles.

Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers



1

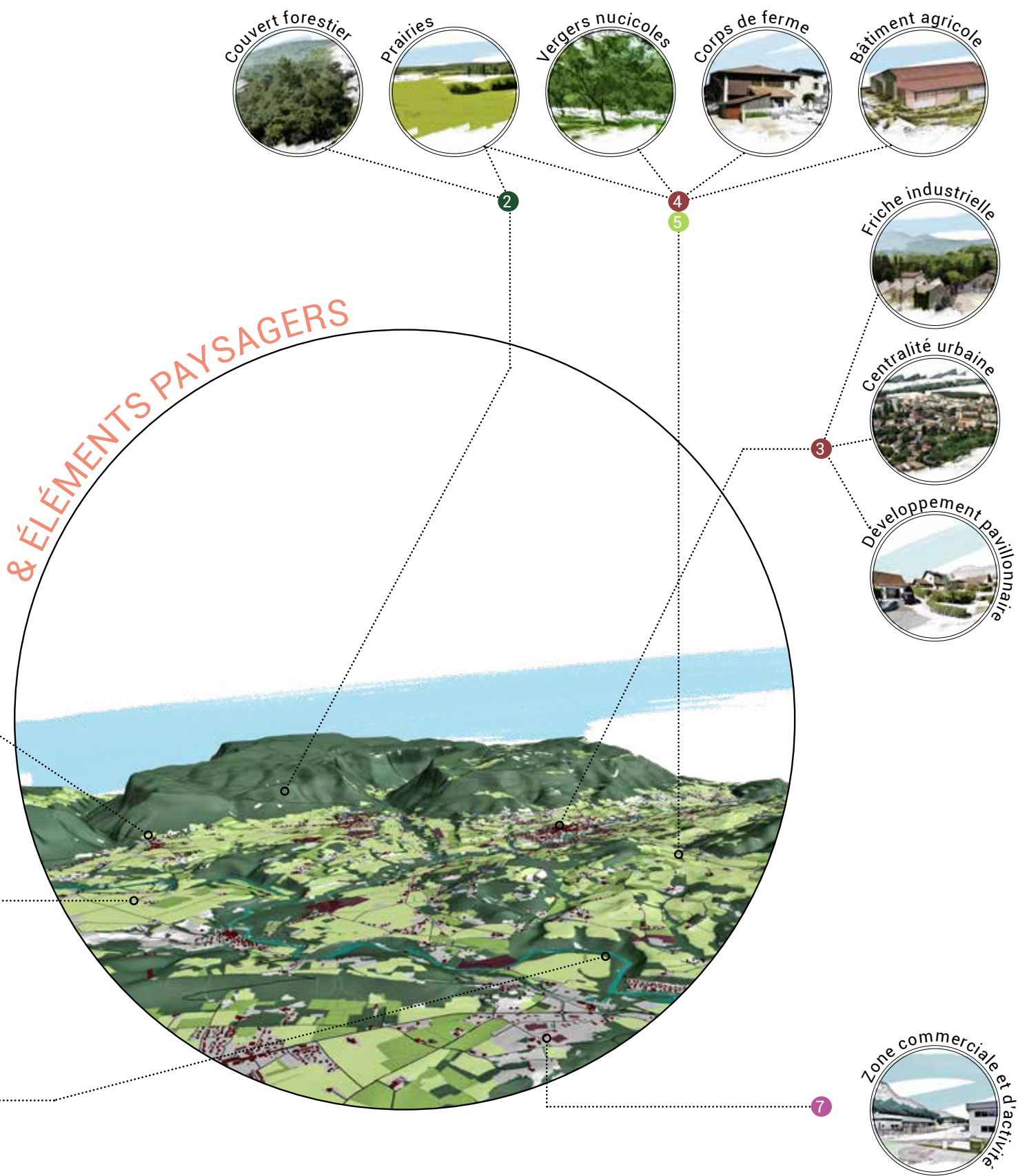


8

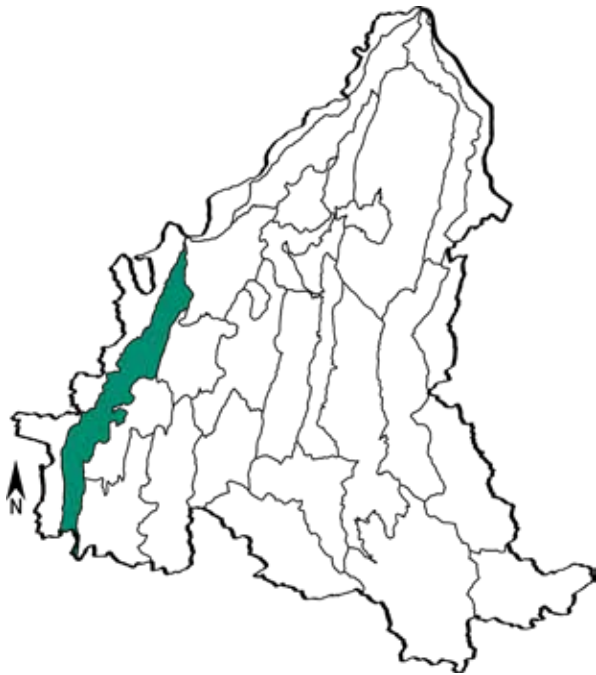


6





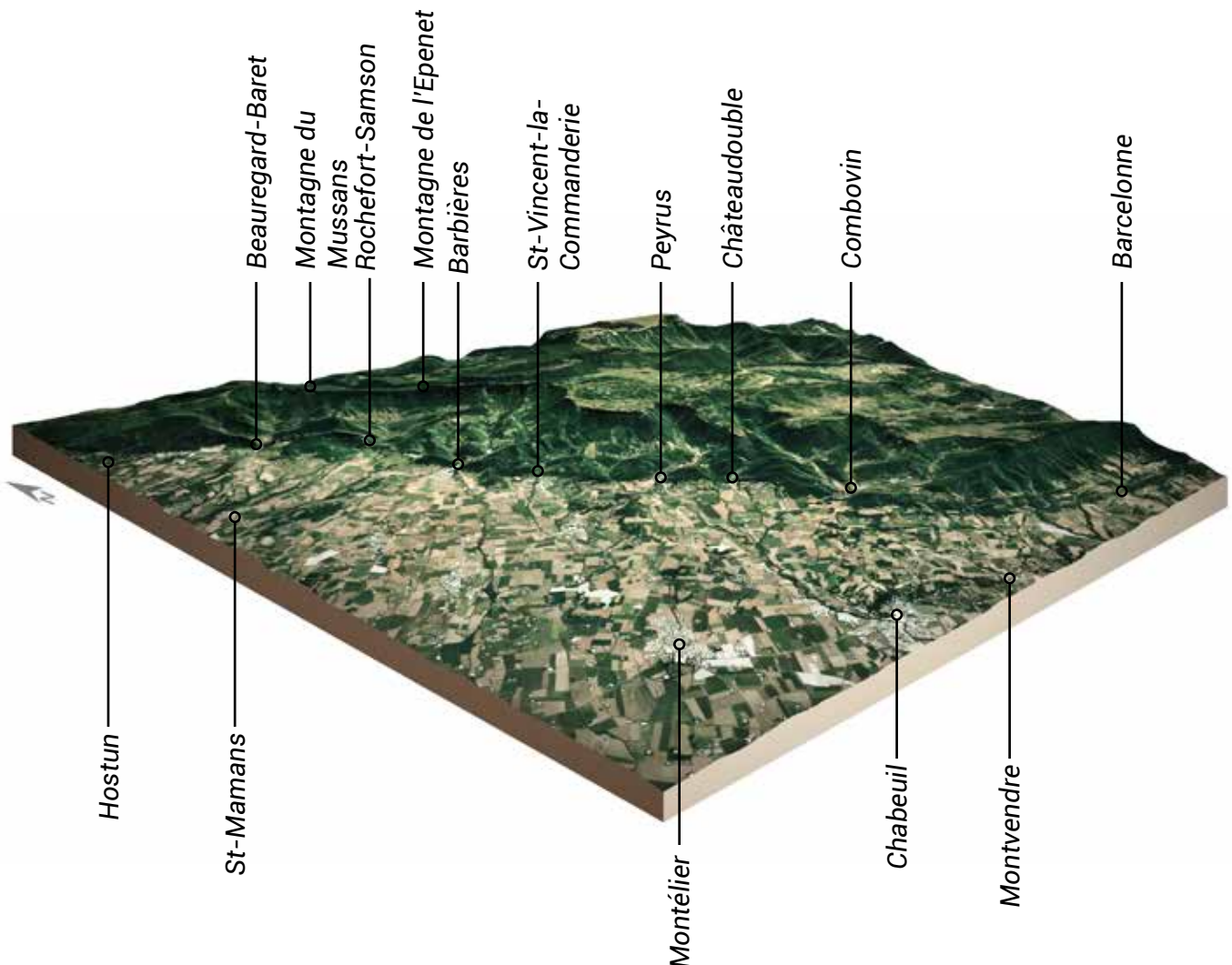
# [ LES MONTAGNES DE LA RAYE ET LES MONTS DU MATIN ]



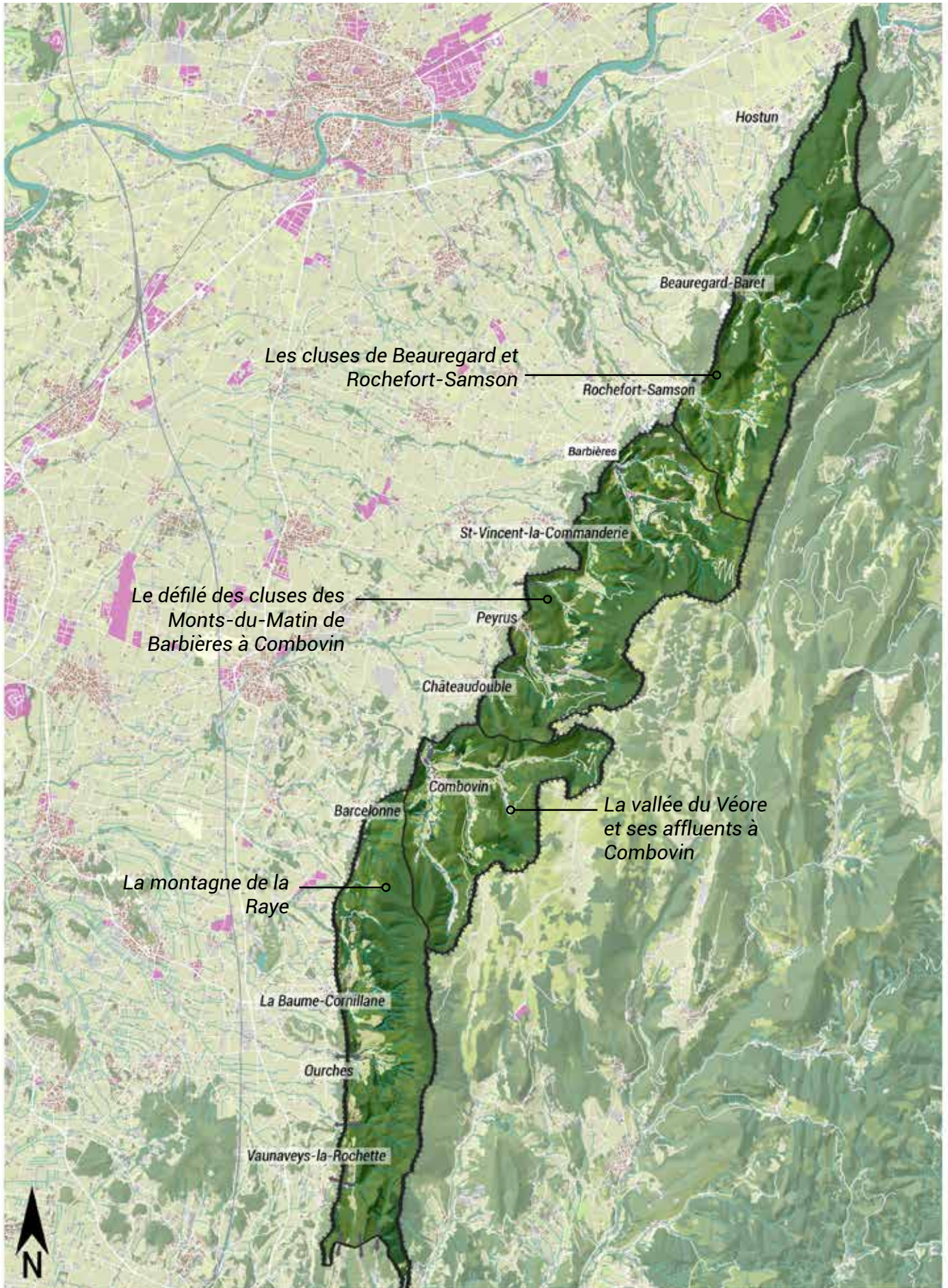
## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les Montagnes de la Raye et les Monts-du-Matin se caractérisent par un paysage à la naturalité préservée, constitué d'une succession de petites cluses aux versants boisés. En fond de vallée, des fermes isolées entourées de prairies offrent des espaces de respiration dans un paysage forestier aux horizons absents. On y perçoit alors plus aisément l'architecture du paysage : des prés et des champs suivis des lignes nettes de la forêt sombre, puis des falaises calcaires claires. Les villages situés dans des resserrments du relief constituent des portes d'entrée creusées par les ruisseaux. Ces villages ont conservé leur caractère patrimonial et sont restaurés dans le respect de l'architecture locale. L'attrait touristique de ce territoire reste discret mais néanmoins présent, notamment dans les secteurs de Combovin ou Beaugard-Baret.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ









■ Le défilé des cluses des Monts-du-Matin de Barbières à Combovin



Source: A.Mériaux

■ Vallée de la Véore et ses affluents à Combovin



Source: A.Mériaux

■ Montagne de la Raye



Source: A.Mériaux



## ■ Les cluses de Beauregard et Rochefort-Samson



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



Rocher des Deux Soeurs

Présence de prairies  
constituant des ouvertures  
paysagères fragiles.

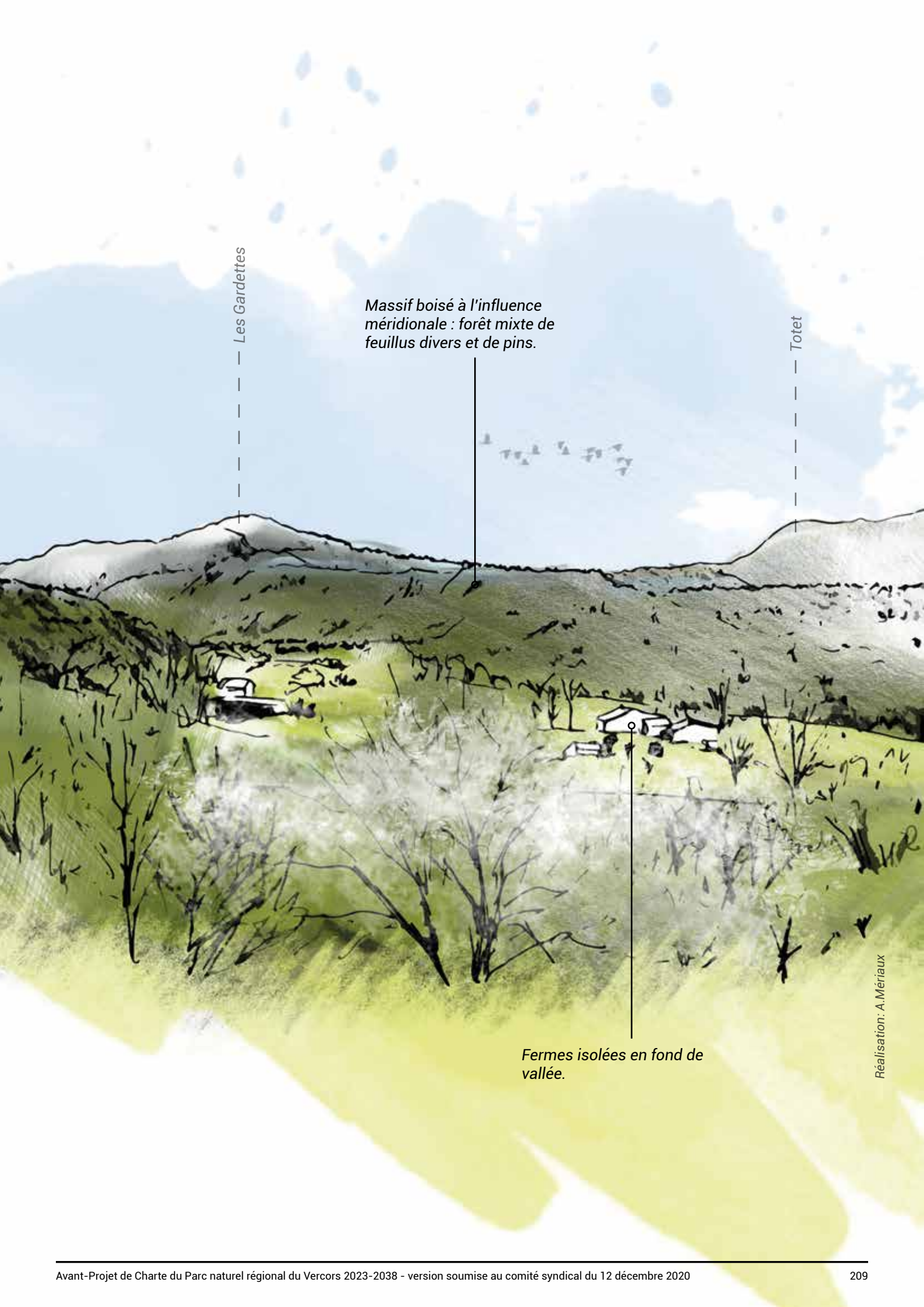
Crêtes rocheuses qui  
contrastent avec le couvert  
forestier.

Présence de peuplier d'Italie à  
la silhouette fastigiée rythmant  
la vue.

▲ **Lecture du grand paysage**

Cluse de Rochefort-Samson; un écrin isolé à l'ambiance agraire et forestière.





Les Gardettes

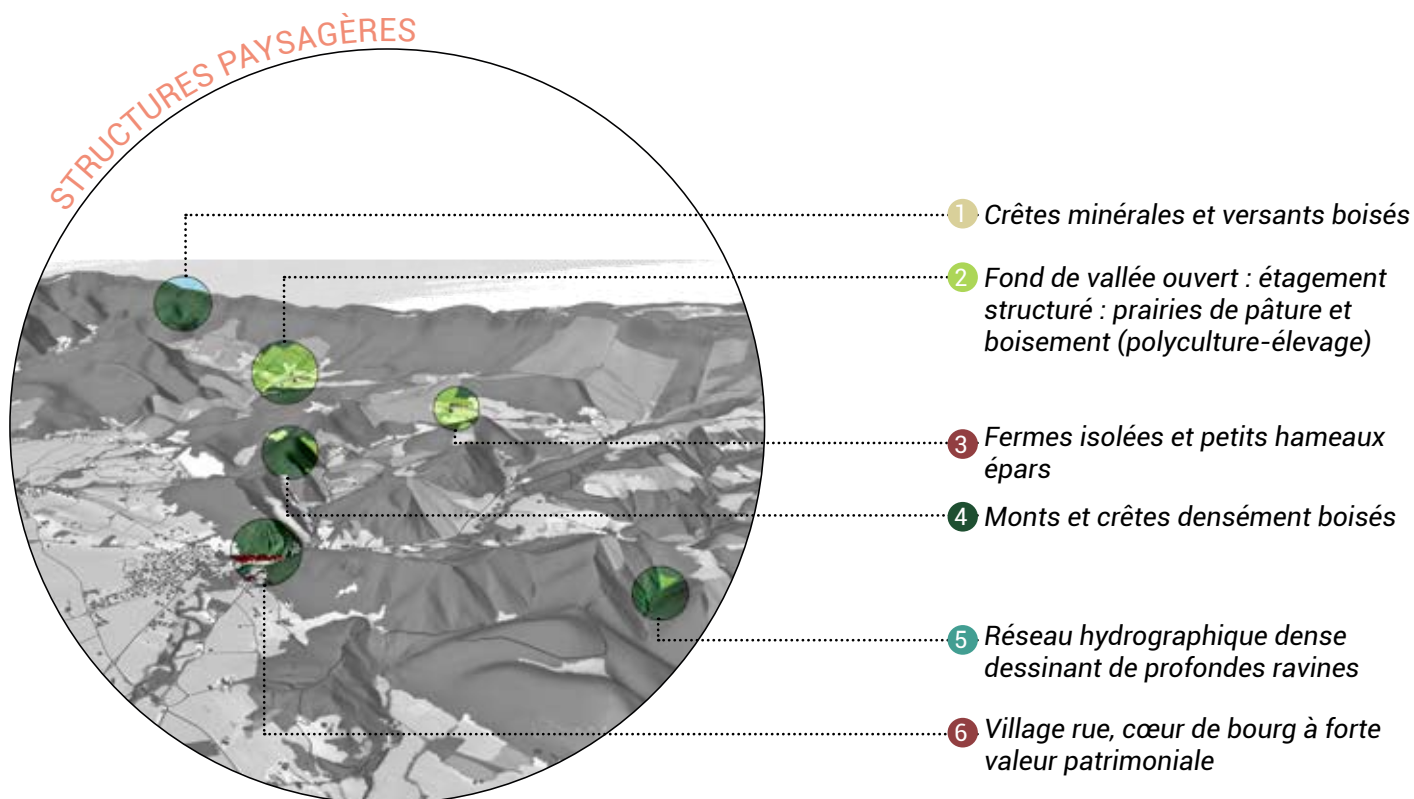
Massif boisé à l'influence méridionale : forêt mixte de feuillus divers et de pins.

Totet

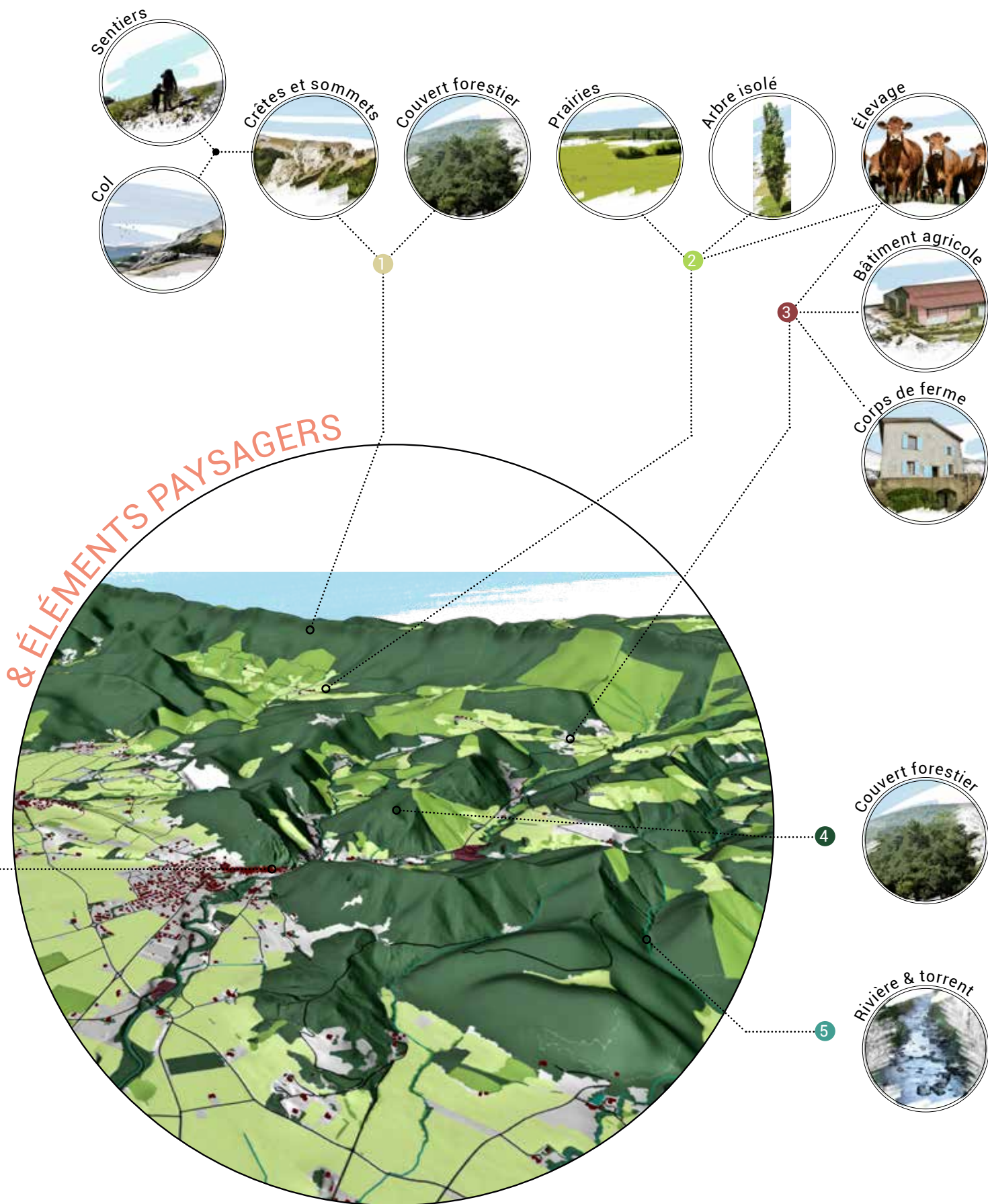
Fermes isolées en fond de vallée.

Réalisation: A. Mériaux

LES GRANDS TRAITs DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :  
Structures & éléments paysagers





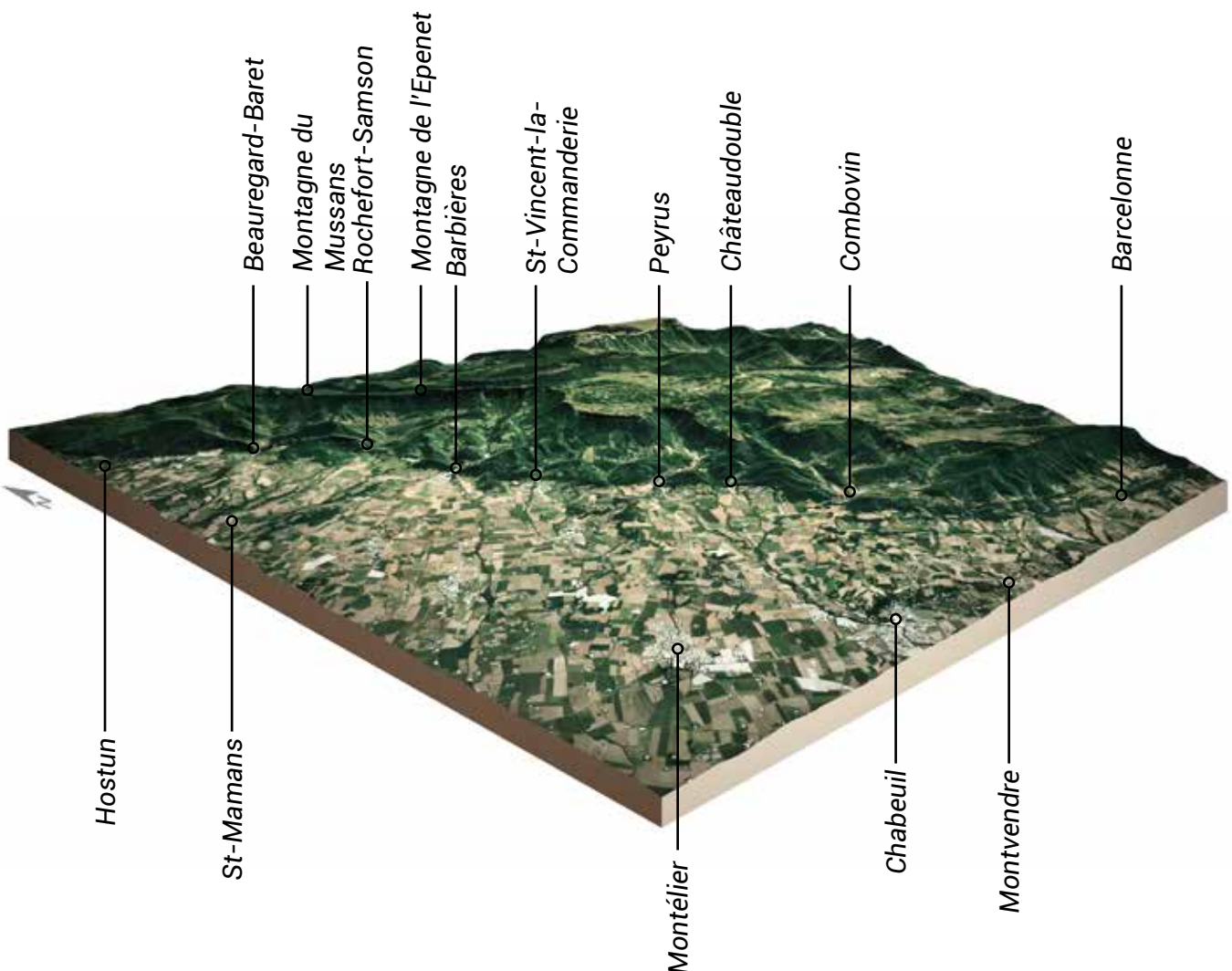




## SITUATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

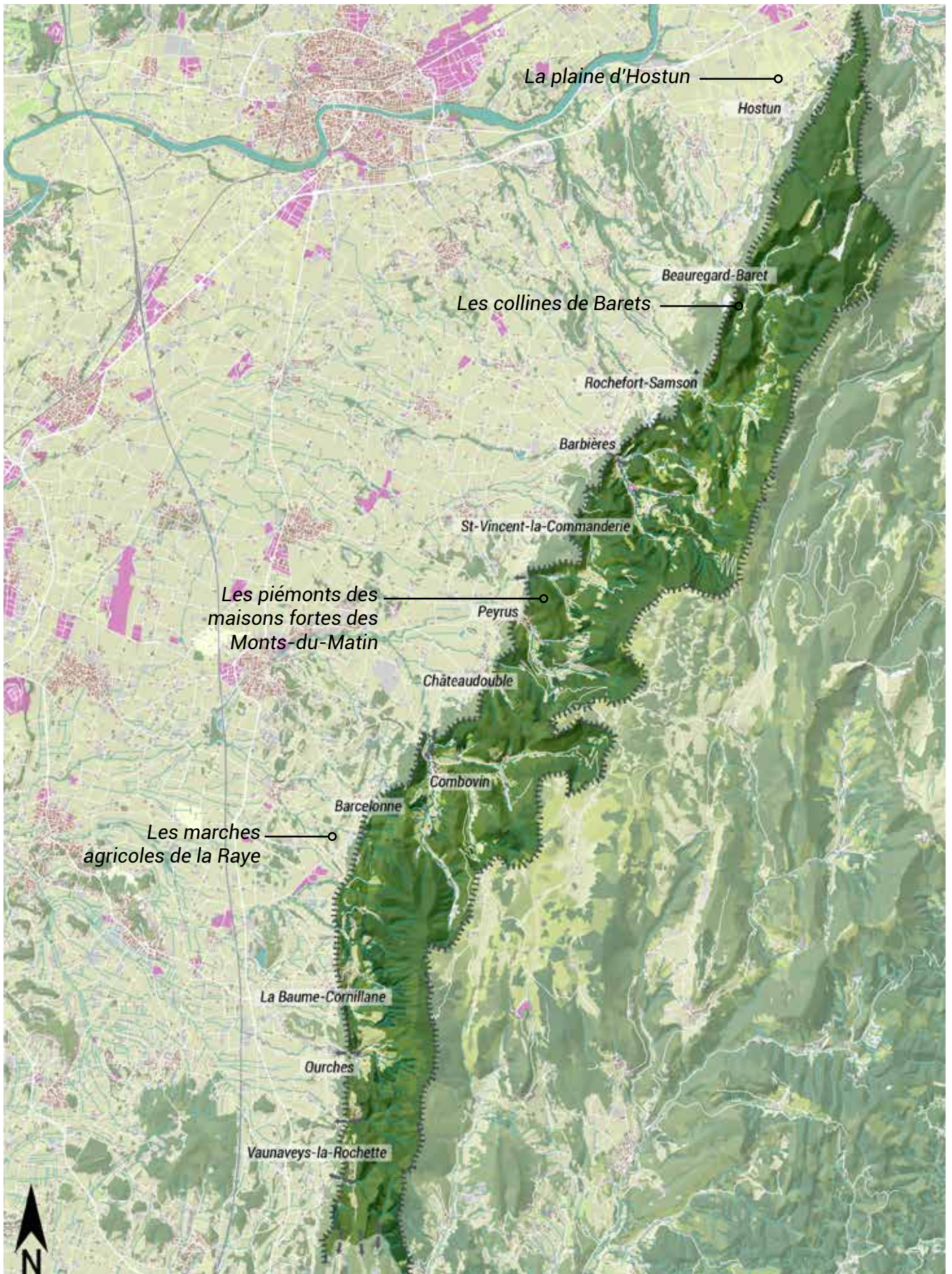
La plaine de Valence constitue un vaste ensemble paysager caractérisé par une topographie plane quelque peu plus mouvementée à proximité des montagnes de la Raye et des Monts-du-Matin. Un réseau hydrographique constitué de petits ruisseaux sillonne la plaine et la souligne régulièrement d'une ripisylve dense. La plaine est également marquée par une activité agricole céréalière dominante se caractérisant par de vastes champs aux coloris variables. De grandes fermes parsèment la plaine, également ponctuée de villages et bourgs qui s'étendent sur les pentes et le long des axes viaires. Le caractère agricole est nuancé par la présence d'infrastructures routières d'une certaine ampleur ainsi que de zones commerciales et d'activités. Les bourgs ruraux marqués par l'architecture traditionnelle sont contrastés par l'urbanisme contemporain des lotissements qui se développent sur les espaces agricoles.

## BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'UNITÉ





CARTE DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE





■ La plaine d'Hostun



Source: A.Mériaux

■ Les collines de Barets



Source: A.Mériaux

■ Les piémonts des maisons fortes des Monts-du-Matin



Source: A.Mériaux



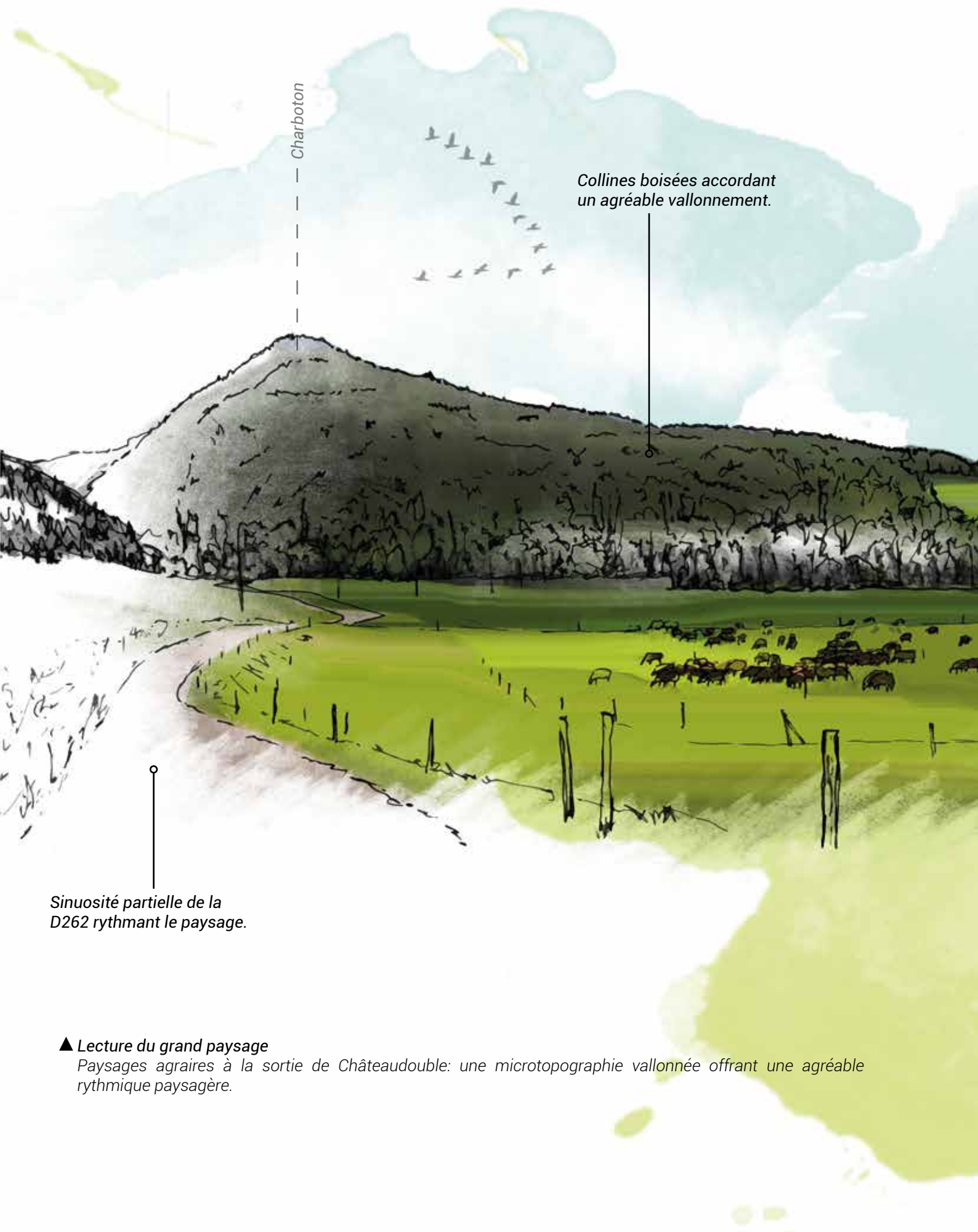
## ■ Les marches agricoles de la Raye



Source: A.Mériaux



Source: A.Mériaux



Charboton

Collines boisées accordant un agréable vallonnement.

Sinuosité partielle de la D262 rythmant le paysage.

▲ **Lecture du grand paysage**

*Paysages agraires à la sortie de Châteaudouble: une microtopographie vallonnée offrant une agréable rythmique paysagère.*



*Une plaine de polyculture-élevage ponctuée par des champs cultivés.*

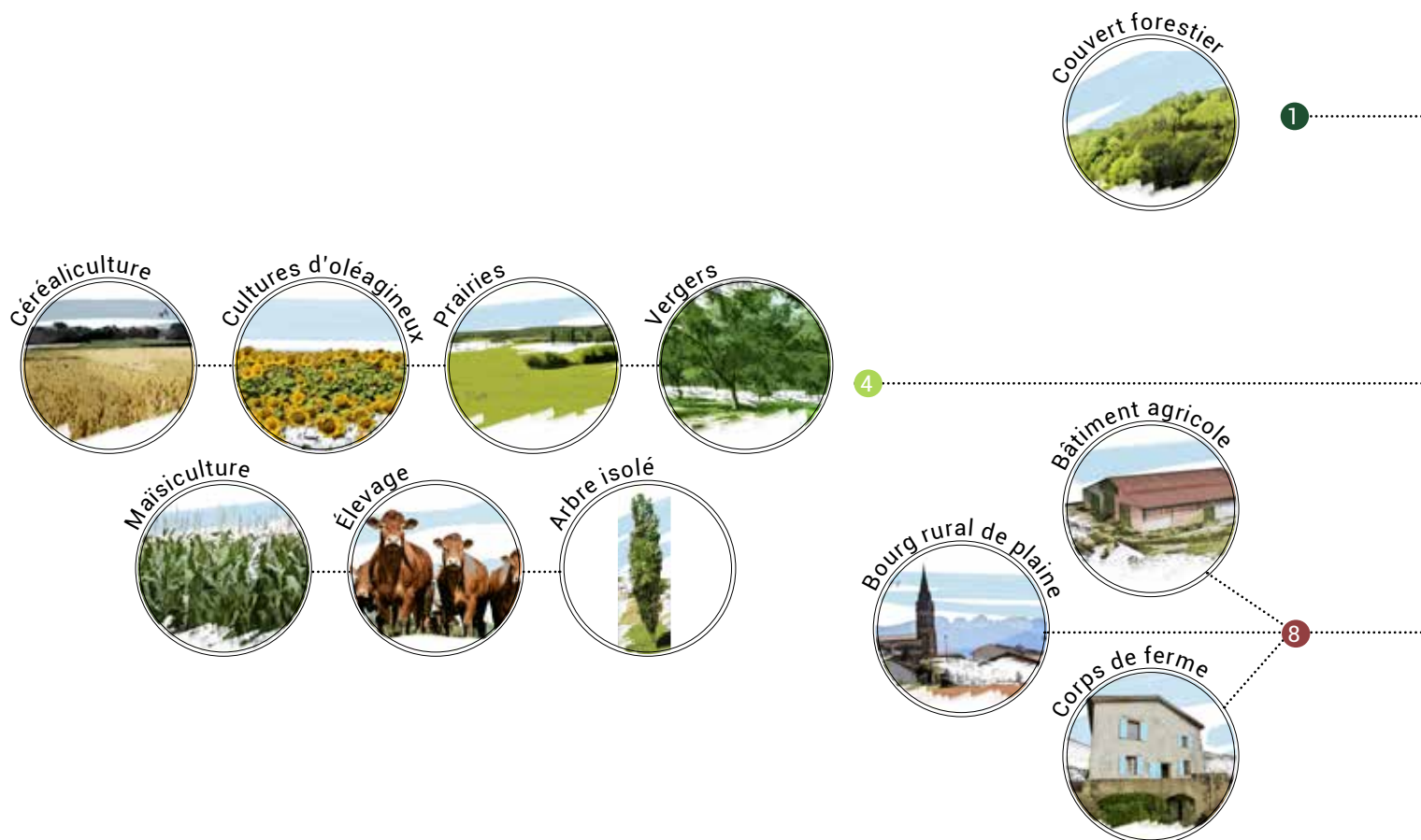
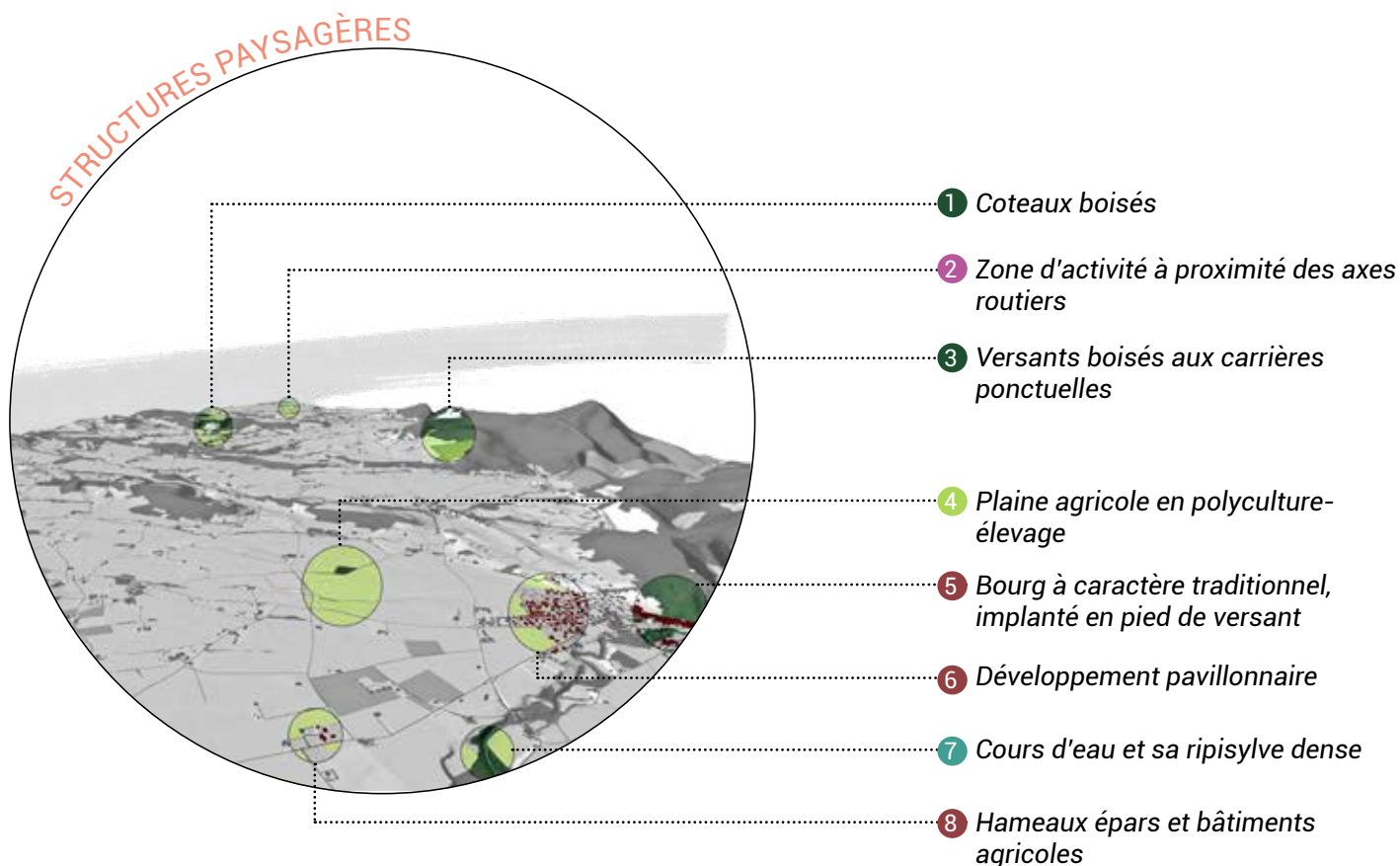
Le Serre

*Ripisylve arborée rythmant le paysage agricole.*

*Prairies de pâture mises en mouvement par le bétail.*

Réalisation: A. Mériaux

**LES GRANDS TRAITES DE CARACTÈRE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE :**  
Structures & éléments paysagers





# & ÉLÉMENTS PAYSAGERS



2



3

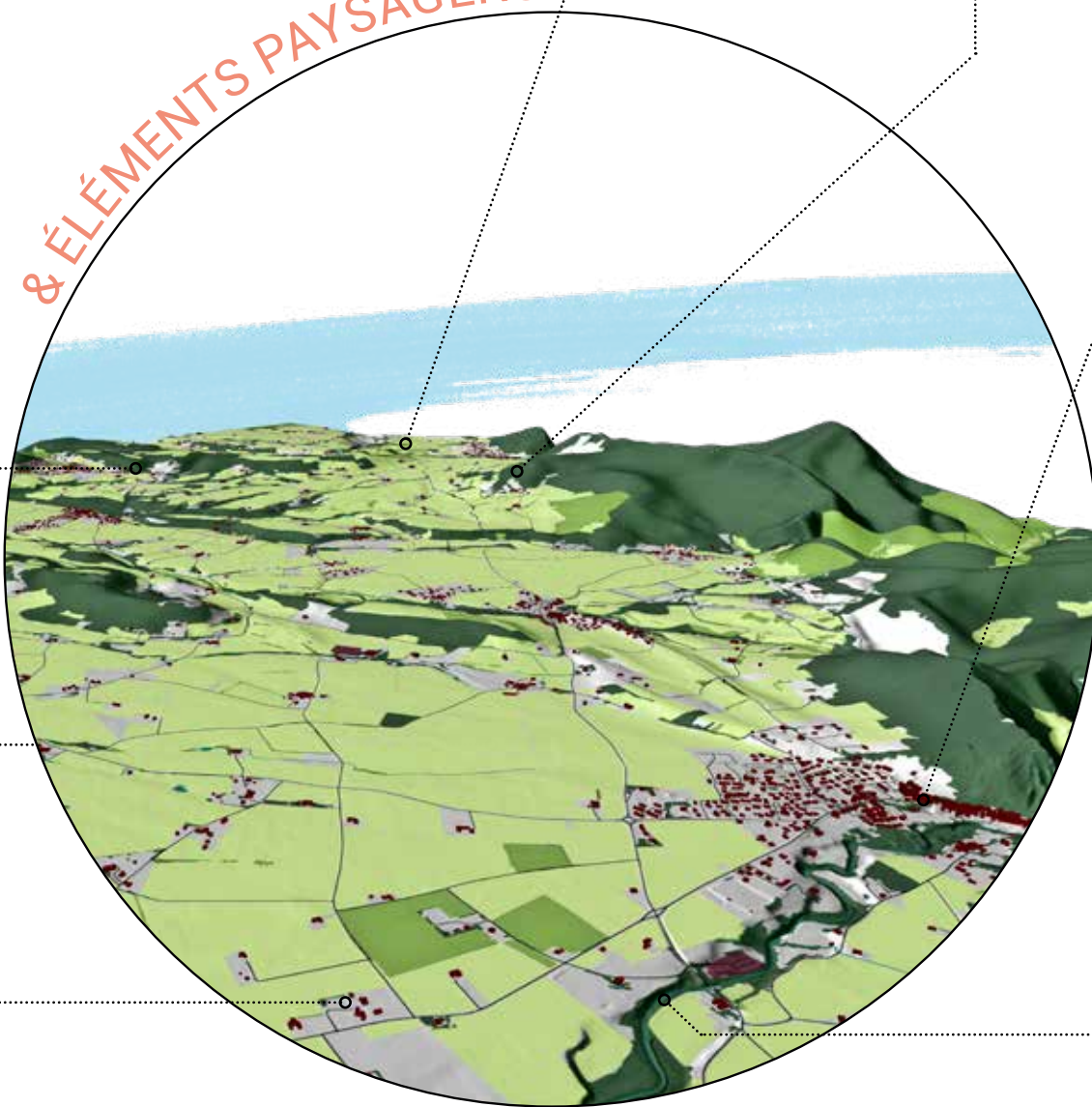


5

6



7



# [ LEXIQUE ]

**PAYSAGE** : Un paysage est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (art. 1, Convention européenne du paysage).

**DYNAMIQUES PAYSAGÈRES** : Les dynamiques paysagères désignent les processus qui ont un effet sur la part matérielle comme sur la part immatérielle des paysages

**ÉLÉMENTS DE PAYSAGE** : Les éléments de paysage sont des éléments matériels participant au caractère et aux qualités d'un paysage. Ils ont, en ce sens, une signification paysagère. Ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres culturels et sont associés à des systèmes de valeurs. Ce sont, d'une part, les objets matériels composant les structures paysagères et, d'autre part, certains composants du paysage qui ne sont pas organisés en système (un arbre isolé par exemple).

**ENJEUX DU PAYSAGE** : Les enjeux du paysage désignent les aspects des paysages qui préoccupent les populations soit par leur permanence, soit par leurs changements. La formulation des enjeux permet d'articuler la connaissance des paysages restituée dans un Atlas de paysages avec les actions dans le territoire.

**ÉVOLUTION DES PAYSAGES** : L'évolution des paysages résulte de l'effet perceptible de facteurs d'évolution. Certaines évolutions résultent d'une modification radicale, voire une disparition, des structures paysagères antérieures au profit de nouvelles structures paysagères. On parle alors de transformation d'un paysage.

**IDENTIFICATION DES PAYSAGES** : Par identification d'un paysage, on entend l'exposé, dans un Atlas de paysages, des limites et du nom d'une unité paysagère.

**OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE** : Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie » (art. 1, Convention européenne du paysage).

**QUALIFICATION DES PAYSAGES** : Dans un Atlas de paysages, on entend par qualification des paysages l'étude et la mise en évidence, d'une part, des perceptions et représentations sociales de ces paysages et, d'autre part, de leur évolution et des facteurs d'évolution associés. La qualification des paysages n'a pas pour objet une classification des paysages ni l'établissement d'une hiérarchie entre les différents paysages. Chaque paysage, qu'il soit considéré comme remarquable, du quotidien ou dégradé, doit faire l'objet d'une égale préoccupation dans les politiques du paysage.

**STRUCTURES PAYSAGÈRES** : Les structures paysagères désignent les systèmes formés par les éléments de paysage. Les interrelations entre ces éléments peuvent être matérielles ou immatérielles, supportées par des liens fonctionnels, topographiques ou symboliques. Les structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage. Les structures paysagères revêtent une grande importance, car c'est sur elles que porte l'action publique.

**UNITÉ PAYSAGÈRE** : Une unité paysagère désigne une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Ce « paysage donné » est caractérisée par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité. Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou « floues ».

*Source : Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.*

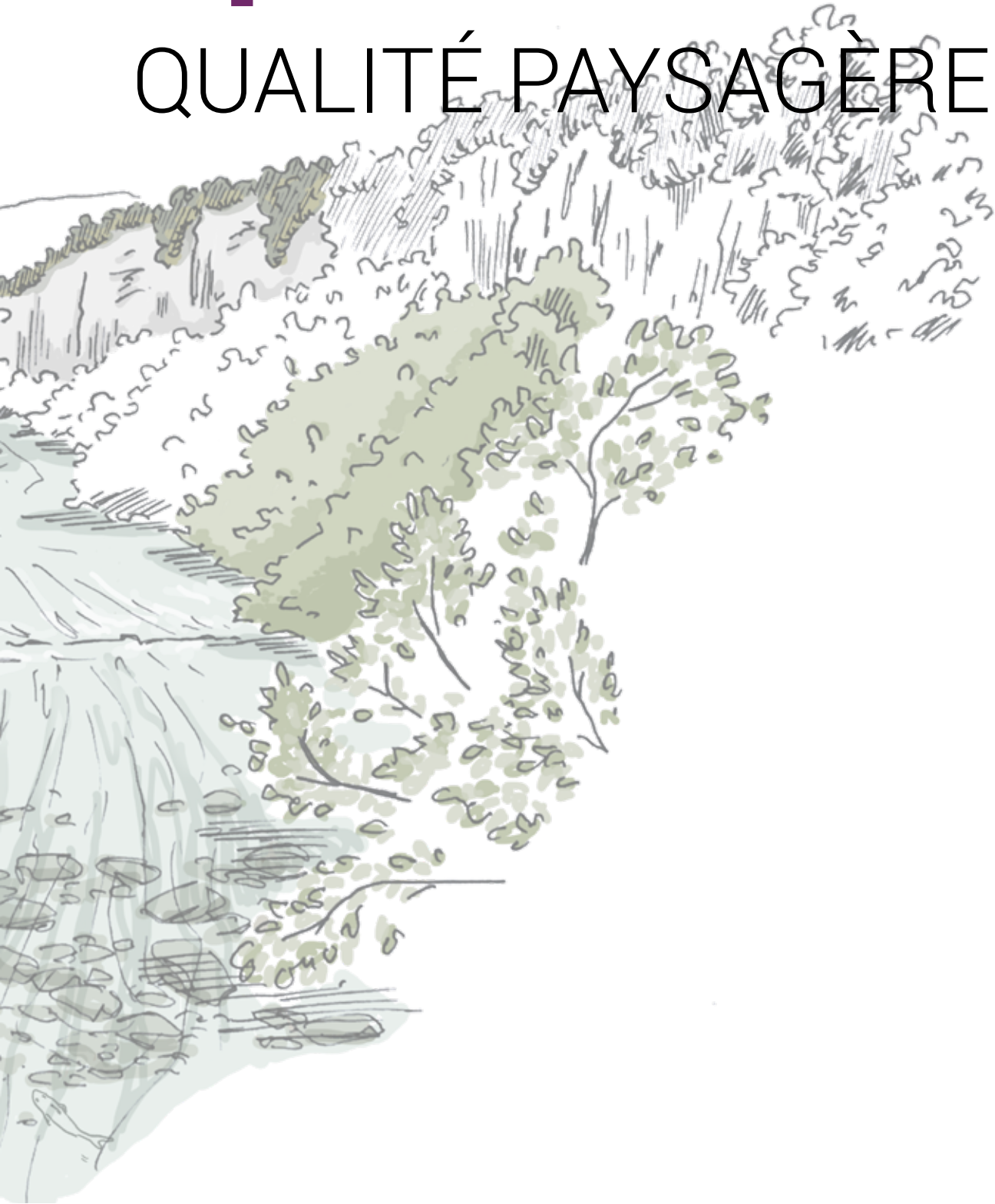








# [ LES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE ]



# Les objectifs de qualité paysagère

La qualité d'un paysage se révèle par les éléments qui constituent sa singularité et dans la manière dont il fonctionne sur les plans environnemental, social et économique. Une fois les caractéristiques déterminantes d'un paysage identifiées, on peut définir des objectifs de qualité, sur lesquels on s'appuie pour agir en veillant à ce qu'il conserve ses caractères, pour maintenir ses dimensions multifonctionnelles et renforcer sa perception par la population.

On distingue deux catégories d'objectifs de qualité paysagère :

**Les objectifs de conservation du paysage :** Ils définissent les propriétés qu'il est important de conserver et de favoriser dans un paysage. Dans les aires protégées, les objectifs de protection ont la fonction d'objectifs de conservation du paysage. Les objectifs de conservation du paysage déterminent la marge de manœuvre à disposition pour les utilisations et les développements. Ils sont généralement atteints au moyen de mesures visant à protéger, maintenir et développer les caractéristiques rares, typiques ou marquants du paysage.

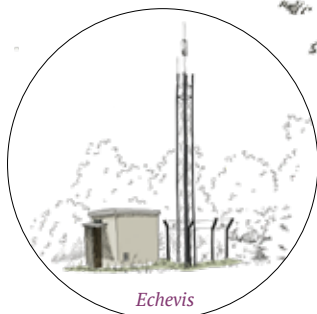
**Les objectifs d'évolution du paysage :** Ils tiennent compte des objectifs de conservation du paysage, qui fixent le cadre des évolutions possibles. Pour renforcer le caractère d'un paysage, on limite les atteintes qu'il peut subir et on recrée ou on réinterprète ses éléments caractéristiques. Les utilisations du sol et le développement territorial sont organisés de manière à ce qu'ils contribuent à le renforcer et à le faire évoluer positivement. Les objectifs d'évolution du paysage sont atteints au moyen de mesures d'aménagement actif qui développent ou revalorisent les caractéristiques du paysage. Ces mesures favorisent en outre les utilisations durables adaptées des ressources.





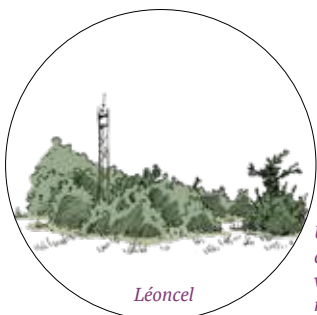
## Garantir l'implantation cohérente des installations de production et de transport d'énergie et d'émission d'ondes radio

Le massif du Vercors est desservi par des réseaux de transport d'énergie et de communication. Le fonctionnement de ces services nécessite l'entretien et parfois la création d'infrastructures linéaires ou ponctuelles bâties. Le Parc est un partenaire incontournable pour trouver, dans la suite des démarches de concertation avec les habitants, les solutions d'aménagement les moins impactantes pour les paysages.



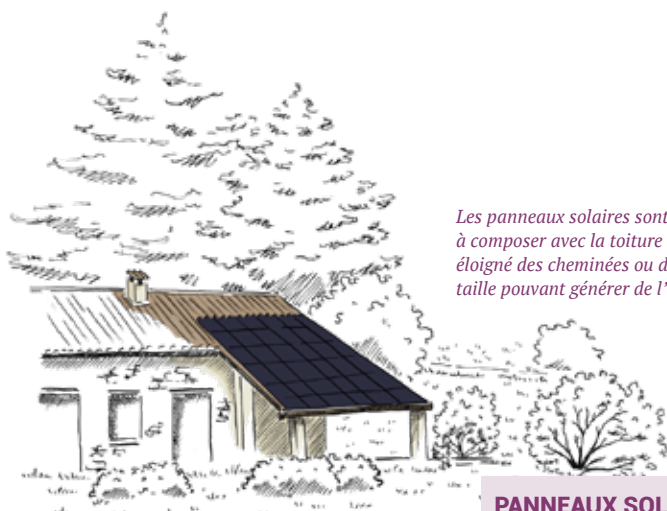
Echevis

Les antennes sont accompagnées par des éléments bâtis, qui assurent par exemple l'alimentation en électricité. Une clôture est également couramment installée pour des raisons de sécurité. Ces installations méritent un traitement qualitatif pour garantir leur discrétion (couleur et matériau).



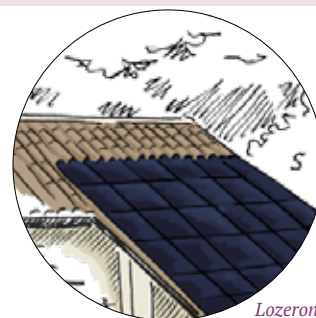
Léoncel

Une implantation au cœur d'un écran de végétation permet de réduire l'impact des équipements annexes. Privilégier des végétaux à faible développement d'origine locale.



Lozeron

Les panneaux solaires sont installés de manière à composer avec la toiture un ensemble cohérent, éloigné des cheminées ou des arbres de grande taille pouvant générer de l'ombre.



Lozeron

Les châssis et les panneaux photovoltaïques seront de préférence noir mat (monocristallin, sans quadrillage).

### PANNEAUX SOLAIRES

Le solaire doit être développé en priorité sur des toitures de bâtiments existants ayant un usage déterminé. Considérant les toitures comme la "troisième façade des bâtiments", il s'agit de composer avec ces nouveaux matériaux, ce d'autant plus qu'il s'agit de bâtiments patrimoniaux et/ou anciens. Les éléments pour la production solaire seront traités dans une perspective de projet de paysage. Les bâtiments dédiés uniquement à la production d'énergie ne sont pas encouragés.

### ANTENNES RELAIS

L'antenne devra être la moins haute possible et la plus discrète de par son emplacement. Il est vivement recommandé que l'antenne soit mutualisée par plusieurs opérateurs.

Penser dans le processus d'implantation :

- aux enjeux fonciers (particulièrement sensibles en milieu rural)
- au raccordement au réseau électrique
- à privilégier des mâts tubulaires plutôt que du treillis

Le choix des couleurs : éviter le vert, préférer les couleurs plus en accord avec l'environnement (préférence pour le gris RAL 7006)



### BARRAGES ET CONDUITES FORCÉES

Le Vercors est marqué par des installations hydroélectriques historiques (Bourne et Furon principalement). Les nouveaux projets ne sont pas identifiés comme prioritaires dans la stratégie TEPos. Ces installations nécessitent un entretien régulier. Le Parc conseille globalement une couleur qui se fonde dans le paysage qu'il traverse (préférence pour le gris RAL 7006).

Choranche

Conduite forcée permettant de créer une chute et donc d'actionner les turbines en contrebas. Ces conduites collectent l'eau parfois depuis plusieurs kilomètres.

La centrale composée de turbines produit l'électricité qui est ensuite injectée dans le réseau global.

Châtelus

Le barrage réserve une partie de l'eau de la Bourne pour le turbinage en contrebas. Il crée une surface en eau importante et un miroir reflétant le paysage alentour.

### LIGNES THT ET HT

Pour les lignes existantes, les travaux d'entretien peuvent obliger à du défrichage et à la maintenance des pylônes. L'enfouissement sera privilégié lors d'un nouvel investissement ou de la mise à niveau d'une ligne, notamment lorsque la ligne s'inscrit dans un paysage identitaire.

### LES ÉOLIENNES

La question paysagère doit être traitée en amont de tout projet, en associant élus locaux, spécialistes, professionnels et habitants du territoire concerné, dans une perspective de projet de paysage. On recommande de penser l'implantation du projet dans une perspective de structuration du paysage et d'appréhender sa transformation sous l'angle des "perceptions sociales". Ces installations doivent être l'exception (un à deux projets au sein du périmètre de Parc).

Ezy

## Veiller à la cohérence des dispositifs de signalétique et d'affichage dans le territoire du Parc

Les dispositifs d'affichage et de signalétique ont une empreinte significative sur les paysages observés depuis les axes de communication, les sentiers, parkings et au coeur même des villages. Leur cohérence permet d'informer et de signaler sans perturber les vues sur le paysage, ainsi que de guider efficacement le visiteur à travers tout le Vercors.

Le syndicat mixte du PNR du Vercors a investi la question de la publicité et de la signalétique depuis de très nombreuses années. Le cadre réglementaire étant plus exigeant en territoire de Parc, il convient de travailler de concert avec les différents acteurs publics et privés, mais aussi de proposer des solutions et modèles répondant à la fois au besoin de visibilité des activités économiques, au respect des paysages et à la quête de cohérence en matière de dispositifs sur le territoire.

Ainsi, suite aux évolutions législatives de 2015, le Parc du Vercors a édité un guide : le cahier signalétique du Parc, document apportant les recommandations nécessaires et sur lequel s'appuient nos conseils techniques. Ainsi, pour toute réflexion sur un dispositif de signalisation, il convient de se reporter au guide signalétique du Parc (en annexe de la Charte).

Les types de panneaux concernés sont :

- la signalétique routière et SIL (Signalisation d'Intérêt Local)
- la pré-enseigne (trois types de pré-enseignes dérogatoires sont autorisées en territoire de Parc : fabrication et vente de produit du terroir / activités culturelles / monuments classés ou inscrits au titre des monuments historiques ouverts à la visite)
- le relais information service
- les enseignes
- la signalétique touristique
- la signalétique de plein-air (sentiers, panneaux sur site et d'interprétation)
- la signalétique en faveur des nouvelles mobilités

Par ailleurs, pour chaque installation, il s'agit de veiller à ce que l'emplacement choisi, le format et les coloris ne dénotent pas dans son environnement (rapproché et lointain), tout en garantissant son efficacité en terme d'information.

<https://fr.calameo.com/books/004125628040c6dcbf9f3>

### LA SIGNALÉTIQUE D'INTÉRÊT LOCAL

Elle se distingue de la publicité et constitue un mode de signalisation permettant de guider l'utilisateur en déplacement vers les services et équipements susceptibles de l'intéresser. Elle est donc soumise aux règles fondamentales de la signalisation routière et plus particulièrement de direction, tout en assurant un lien aussi bien avec la signalisation de direction qu'avec la signalisation touristique. La signalisation d'intérêt local, via un principe de jalonnement, permet ainsi de diriger l'utilisateur jusqu'au lieu d'activité.



Exemple de signalétique d'intérêt local.



### LA PRÉ-ENSEIGNE

La pré-enseigne est définie par le Code de l'environnement comme « toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée ». La pré-enseigne se distingue de l'enseigne car elle est déconnectée du bâtiment concerné par l'activité

Exemple de pré-enseigne dérogatoire pour les produits du terroir.



Abbaye de Léoncel

200 m →

Exemple de pré-enseigne dérogatoire pour les sites culturels.

### LA SIGNALÉTIQUE DANS LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

La signalétique joue également un rôle important au delà des espaces urbanisés pour la compréhension des enjeux qui touchent aux différentes pratiques. Les informations et messages qu'elle contient, concourent à la conciliation des usages et aux bons comportements pour que la montagne reste un espace riche d'usages. La cohérence des dispositifs de signalétique à l'échelle du massif du Vercors (cf. guide de la signalétique de plein air) est déterminante pour la compréhension des messages.

Exemple de signalétique d'entrée dans la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors



Bornes directionnelles ou indiquant l'entrée dans un Espace Naturel Sensible



Signalétique de plein air à décliner pour les activités de pleine nature



Exemple de signalétique indiquant la présence de troupeaux ou d'espèces sensibles au dérangement



## Traiter qualitativement les cours d'eau et leurs abords

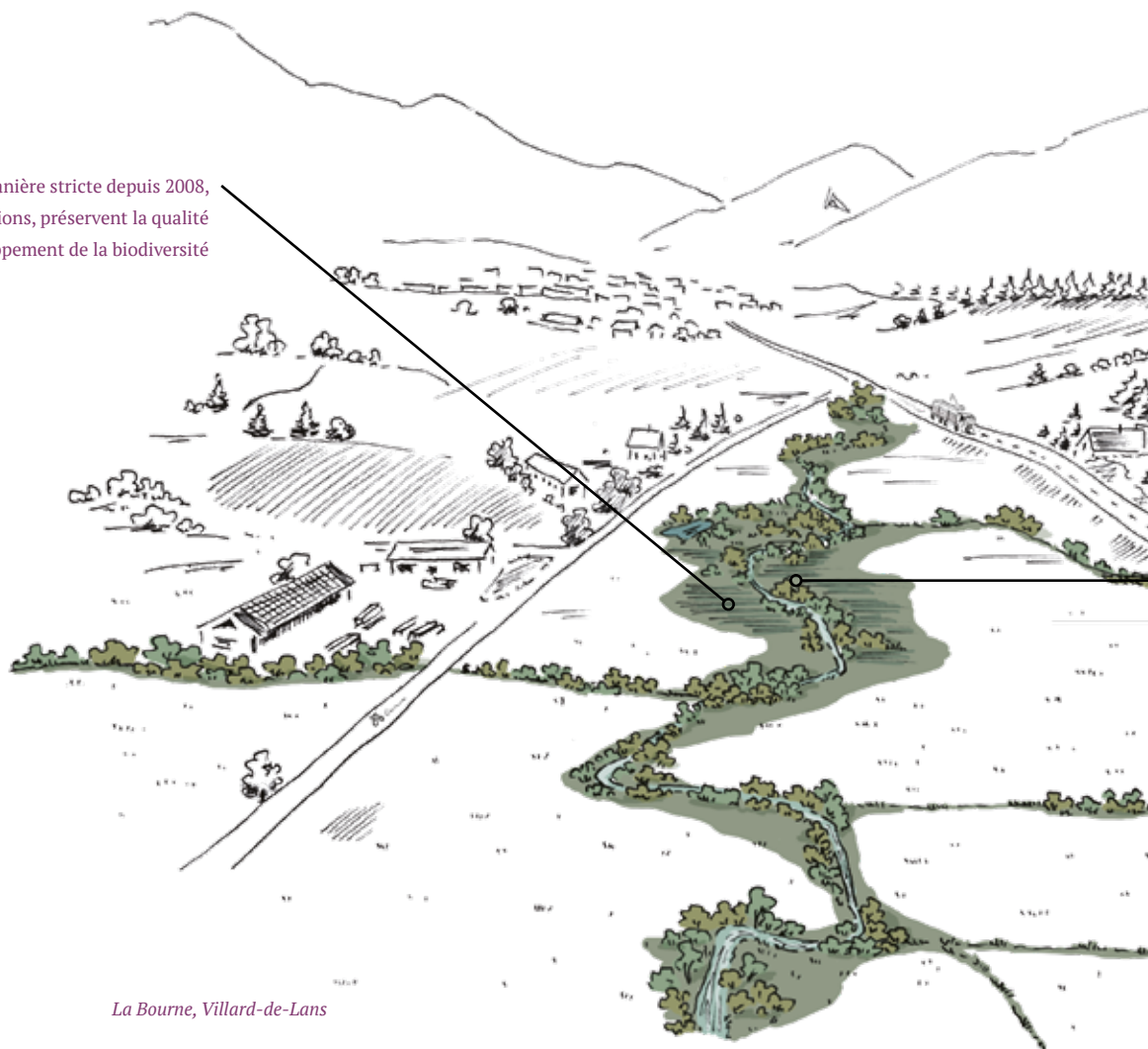
L'empreinte de l'eau sur le Vercors est très particulière en raison du contexte karstique du massif. En effet, la présence des eaux de surface est tout à la fois très discrète sur les têtes de bassins versants, voire inexistante dans les secteurs où l'infiltration est la plus forte, comme sur la Réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors ; et puissante dans les paysages emblématiques de gorges creusées par des rivières torrentielles.

Si dans les zones de gorges, les paysages aquatiques sont moins sensibles aux activités humaines, ce sont les têtes de bassins versants et petits cours d'eau qui concentrent l'essentiel des enjeux. Il s'agit sur ces secteurs d'améliorer la santé des paysages aquatiques : ceci implique de fournir au cours d'eau un meilleur espace de bon fonctionnement, permettant à l'eau de divaguer au fil des crues, et à la ripisylve de s'installer.

Un paysage aquatique en bonne santé est la traduction visuelle d'écosystèmes aquatiques qui rendent de nombreux services à la société (auto-épuration, régulation des crues, ombrage pour les troupeaux sous la ripisylve ...), et d'une trame bleue qui assure ses fonctions de corridor biologique.

Enfin, le paysage aquatique est une trace ténue au milieu de l'impression d'espace et parfois d'aridité que renvoie le Vercors. Devant les premiers impacts visibles du changement climatique, et notamment l'augmentation des périodes sèches, la seule vision des petits cordons de saule participe déjà à rafraîchir celui qui prendra le temps de les observer.

Les zones humides protégées de manière stricte depuis 2008, réduisent les impacts des inondations, préservent la qualité de l'eau et assurent le développement de la biodiversité



*La Bourne, Villard-de-Lans*



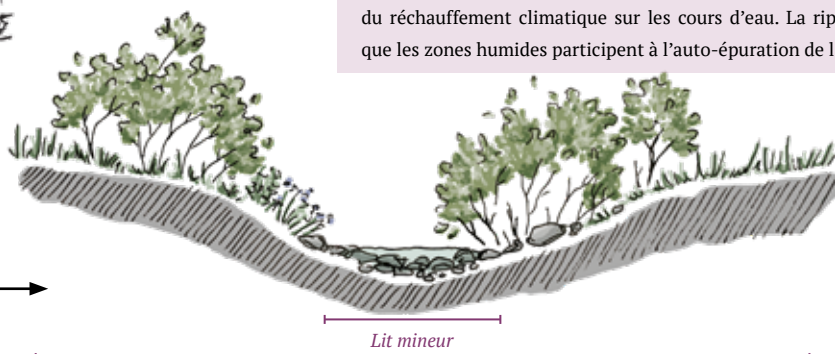
La ripisylve abrite une faune et une flore remarquables. Cette dernière joue les rôles de protection des berges contre l'érosion, de dissipatrice du courant et des phosphates des terres agricoles. La ripisylve est également zone de ressource et de refuge, de production de matière organique, de bris-vent.



La Vernaison, La Chapelle-en-Vercors

### PRÉSERVATION ET RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

Les grands arbres, cordons de saules et petits végétaux aquatiques présents en bord de cours d'eau constituent la ripisylve. Ils favorisent l'implantation d'une biodiversité spécifique en fournissant des habitats riches et diversifiés, ainsi qu'un ombrage en période chaude. Cet ombrage devient aujourd'hui indispensable pour limiter l'impact du réchauffement climatique sur les cours d'eau. La ripisylve ainsi que les zones humides participent à l'auto-épuration de l'eau.



Lit majeur = Zone de hautes eaux de débordement = paysage aquatique en bonne santé

Coupe de principe d'un paysage aquatique en bonne santé : ripisylve, lit mineur et espace de bon fonctionnement

### LA TRAME BLEUE

La conservation ou la restauration d'un talus en pente douce donne accès au lit majeur du cours d'eau, et favorise la connexion entre le cours d'eau et les zones humides. L'ensemble permet d'améliorer l'espace de bon fonctionnement de ce dernier. En offrant des zones de respiration, les crues sont facilitées et agissent ainsi comme un régulateur de débit. Un méandrage associé à une ripisylve constitue un paysage aquatique en bonne santé.

## Faire du paysage nocturne un atout pour la Réserve de Ciel Étoilé et l'ensemble des communes du Parc

La qualité du ciel nocturne du Vercors est une richesse exceptionnelle à développer et à partager. Le ciel donne à voir les étoiles, et les jours de pleine lune, les paysages comme rarement on peut les observer. Le Parc s'est engagé dans une démarche de labellisation «Réserve Internationale de Ciel Etoilé».

Pendant toute la durée de la Charte, cette labellisation conduira à la mise en oeuvre d'actions dans trois domaines :

- l'amélioration des éclairages extérieurs publics et privés pour réduire la pollution lumineuse
- la mise en valeur de l'environnement nocturne auprès des habitants
- le pilotage d'actions de médiation auprès des visiteurs

Il est recommandé que les projets d'éclairage, neuf ou en rénovation, respectent les dispositions du [guide de l'éclairage](#) afin de réduire leur impact sur la biodiversité nocturne et la trame noire nécessaire aux déplacements des espèces, et mettent en valeur les paysages et les patrimoines.

### LA QUALITÉ DU CIEL ÉTOILÉ

Le ciel étoilé et l'environnement nocturne du Vercors sont d'une qualité rare. Préserver ce patrimoine naturel est un enjeu majeur pour le territoire. Il est nécessaire de repenser l'éclairage nocturne.

*« La nuit est censée être un espace et un temps alternatifs au jour, un moment où la source de la lumière n'est plus l'unique soleil (...). Et contempler les étoiles, c'est entretenir un autre rapport au monde. »* Michaël Foessel, professeur de philosophie à Polytechnique, dans Arrêt sur Image (2019)



Chamousset, Réserve des Hauts-Plateaux du Vercors - Chichilliane





centre village -Cognin-les-Gorges

L'éclairage public respectueux de l'environnement peut se conjuguer avec les objectifs de mise en lumière du patrimoine bâti. Les évolutions importantes des technologies en la matière offrent de multiples solutions qui ajoutent au caractère fonctionnel de l'éclairage une dimension plus sensible.

### ÉCLAIRAGE URBAIN

La lumière, diffuse sous forme de halos au-dessus des villes, ponctuelle comme les points lumineux des lampadaires ou éblouissante comme un phare de voiture, prend des formes multiples. L'éclairage artificiel impacte la biodiversité, les écosystèmes et la santé humaine de manière très variée. C'est pourquoi lors de projets de requalification d'espaces publics et de leur éclairage, il s'agit d'éclairer là où cela est nécessaire, quand cela est nécessaire et en adaptant l'intensité au besoin.

*cf. Guide pour un éclairage de qualité dans le Vercors*

### MEDIATIONS CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Ce sujet fédérateur de la nuit peut donner lieu à des formes variées de médiation culturelle ou d'interventions artistiques. Cela peut permettre de mieux appréhender le sujet, de produire des oeuvres qui enrichiront les projets et apporteront des témoignages et des regards croisés. Ces démarches contribuent à la compréhension des problématiques souvent complexes et transversales.

## Maintenir des fenêtres paysagères offrant des vues sur le grand paysage

Les nombreuses routes et sentiers en balcon, sur les plateaux ou dans les gorges proposent souvent des échappées visuelles permettant de comprendre la géologie du Vercors, d'apprécier le travail fin des agriculteurs au fil des saisons, et de mesurer à quel point la présence de la forêt façonne les paysages.

Les fenêtres paysagères constituent donc des ouvertures privilégiées, depuis les itinéraires de déplacement, sur le paysage, parfois également sur des éléments emblématiques du patrimoine. La dynamique végétale voire certains aménagements tendent à refermer ces points de vue remarquables.

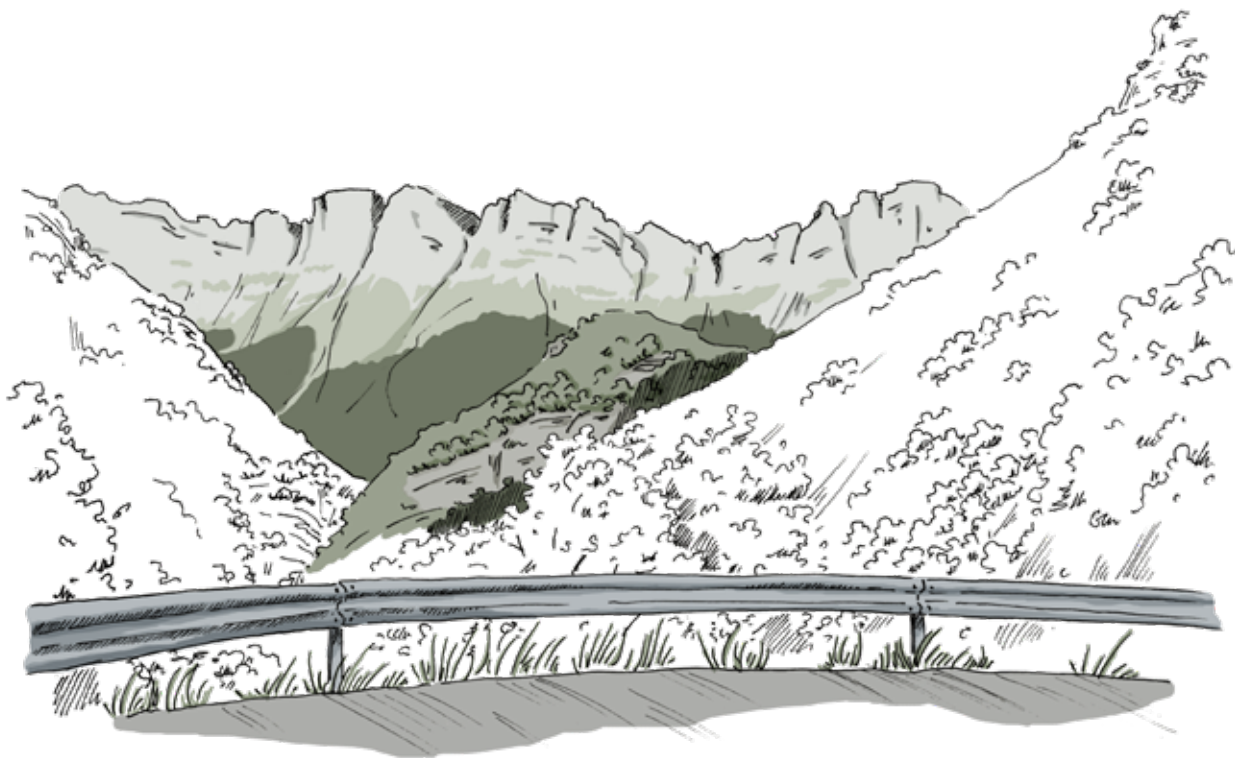
Afin de mettre en valeur ces vues, il convient de veiller à conserver des échappées visuelles par une gestion adaptée de la végétation aux abords des voies de communication (chemin de fer, route et circulations douces).



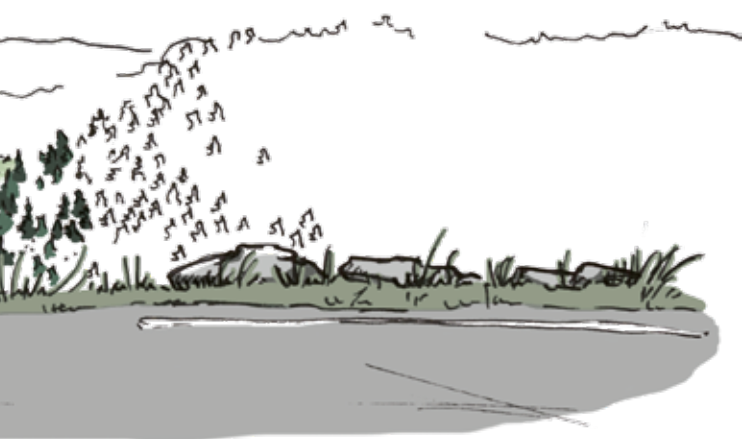
*La route départementale 221 offre, au sortir d'une séquence forestière, un panorama exceptionnel sur la plaine d'Herbouilly et le col de la Sambue. Ce belvédère a fait l'objet d'un aménagement permettant d'apprendre l'histoire du site et d'en découvrir les secrets.*

Plaine d'Herbouilly, Villard-de-Lans





*Miribel-Lanchâtre, les Balcons Est du Vercors*



### **MEDIATIONS CULTURELLE ET ARTISTIQUE**

Ce sujet fédérateur peut donner lieu à des formes variées de médiation culturelle ou d'interventions artistiques. Cela peut permettre de mieux appréhender le sujet, de produire des oeuvres qui enrichiront les projets et apporteront des témoignages et des regards croisés. Ces démarches contribuent à la compréhension des problématiques souvent complexes et transversales. L'exemple du programme « Sublimes routes » permet de valoriser certains de ces points de vue remarquables.

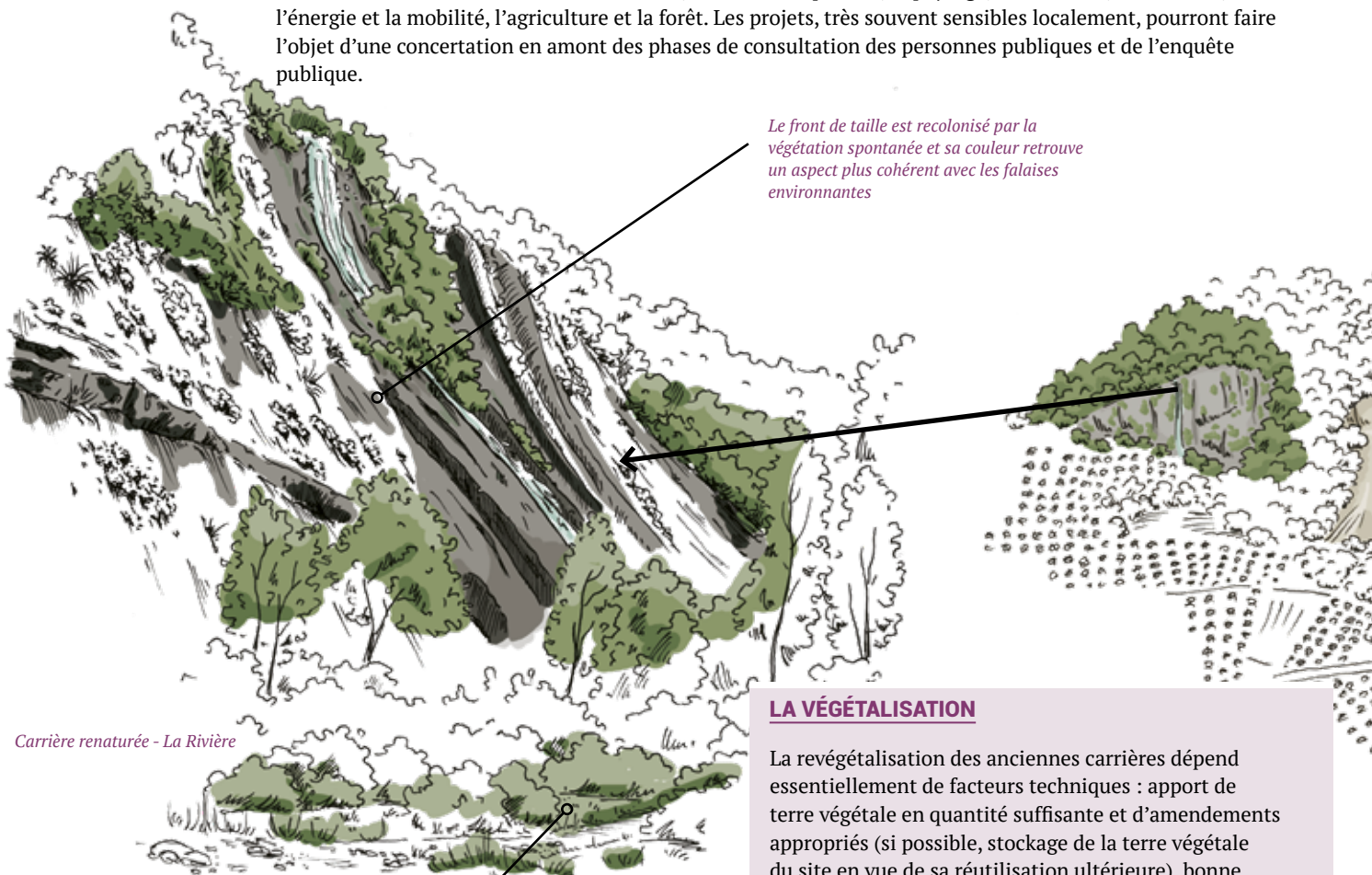
## Réhabiliter et aménager les carrières dans un souci d'exemplarité

Les carrières d'extraction de matériaux, indispensables fournitures pour les constructions, ont un très fort impact visuel sur les paysages et modifient le cadre de vie des habitants à proximité. Non seulement cela touche à l'écosystème d'un site et aux habitats naturels qui y sont liés, mais cela entraîne également de profondes évolutions des paysages tant proches que lointains. C'est pourquoi, il est indispensable d'anticiper ces mutations afin d'éviter, réduire voire compenser les impacts pendant toute la phase d'exploitation puis, à l'issue de celle-ci, lors de la remise en état du site.

Le Syndicat Mixte du Parc du Vercors est un partenaire incontournable à solliciter durant toute la vie des carrières. Au-delà des avis donnés dans le cadre des procédures de renouvellement d'exploitation ou de création, le Parc mettra son expertise au service de projets qui généreront un impact visuel minimal, en faisant appel à des techniques d'extraction spécifiques (en dent creuse) et de remise en état coordonnées.

L'étude d'impact approfondira les analyses paysagères et environnementales montrant visuellement l'évolution de la carrière tous les trois ans (photos montages, simulations plans / coupes / vues 3D), et indiquant les dispositions techniques nécessaires à une renaturation progressive et coordonnée entre les méthodes d'exploitation et de réaménagement. L'expertise du Parc pourra être mobilisée en amont pour apporter tous les éléments de porter à connaissance dans le domaine de ses champs d'action, à savoir la biodiversité dont les trames vertes et bleues, l'eau et les aquifères, le paysage, l'urbanisme, le tourisme, l'énergie et la mobilité, l'agriculture et la forêt. Les projets, très souvent sensibles localement, pourront faire l'objet d'une concertation en amont des phases de consultation des personnes publiques et de l'enquête publique.

*Le front de taille est recolonisé par la végétation spontanée et sa couleur retrouve un aspect plus cohérent avec les falaises environnantes*



*Carrière renaturée - La Rivière*

*Les anciennes plateformes de traitement laissent place à de nouvelles dynamiques écologiques*

### LA VÉGÉTALISATION

La revégétalisation des anciennes carrières dépend essentiellement de facteurs techniques : apport de terre végétale en quantité suffisante et d'amendements appropriés (si possible, stockage de la terre végétale du site en vue de sa réutilisation ultérieure), bonne répartition spatiale des espèces végétales, priorités à donner aux espèces autochtones, réalisation d'éboulis au lieu de falaises pour favoriser la repousse de la végétation, gestion de l'écoulement des eaux afin de créer des espaces humides, respect de la dynamique naturelle de reconstitution des milieux, modelage des talus en pente douce ou abrupte favorables à différents types de colonisation végétale, ...

source : DREAL PACA



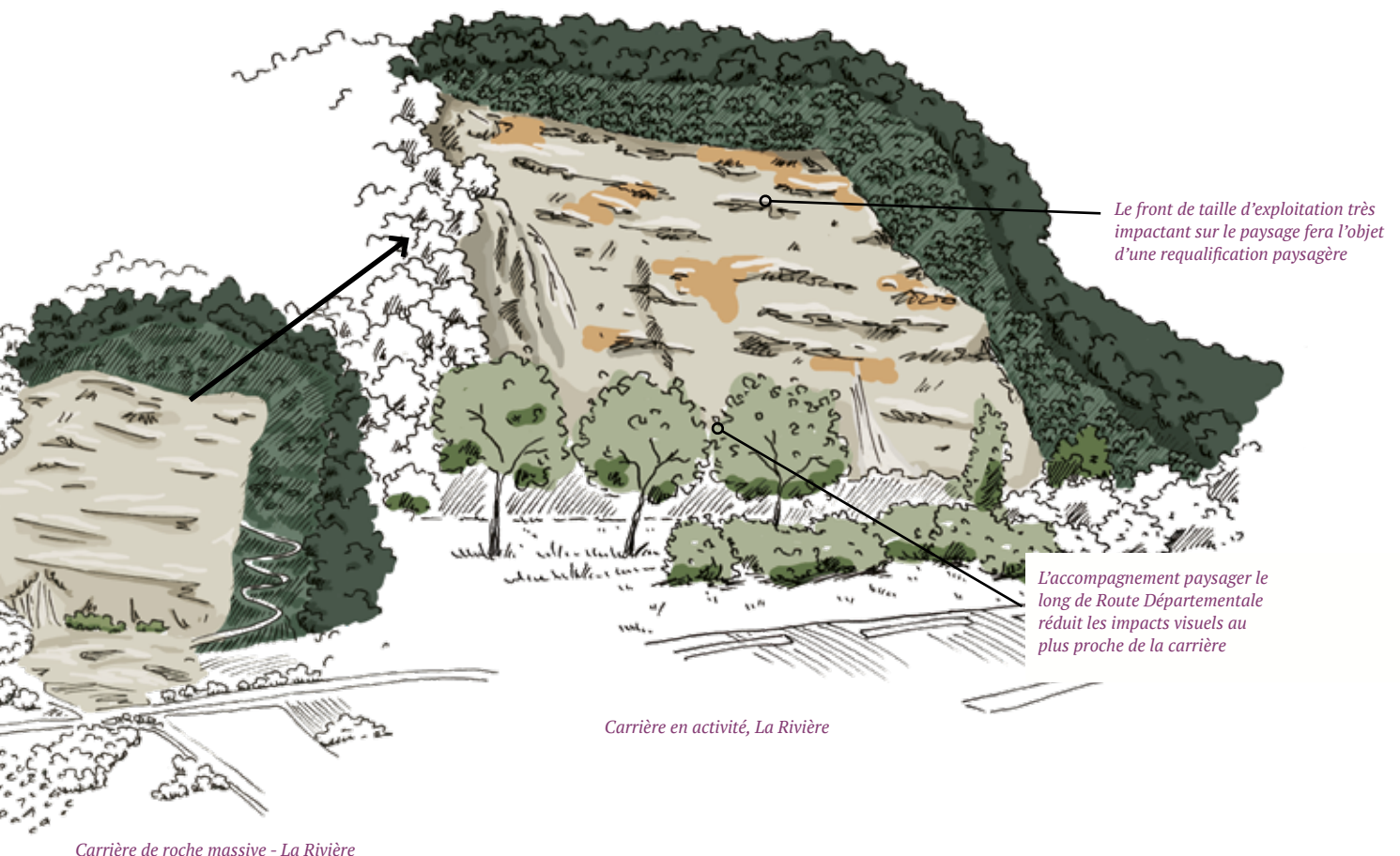
### RAPPEL DE LA MESURE 1.6

En ce qui concerne la ressource minérale et son exploitation, les avis du Syndicat Mixte du Parc se fonderont sur les critères suivants :

- le respect des milieux naturels et des continuités écologiques,
- la capacité de valorisation de la ressource dans un rayon de 50km maximum,
- la nature des matériaux produits adapté au marché local,
- les impacts paysagers au niveau local et sur le grand paysage,
- la sensibilité du site par rapport aux activités touristiques

Les projets de renouvellement d'exploitation et d'extension de carrière seront ainsi examinés au vu de leur compatibilité avec les impératifs de préservation des patrimoines, des paysages, et des activités économiques structurantes sur lesquels le territoire fonde son développement.

Les zones de tranquillité et les fronts visuels identifiés au plan de Parc n'ont pas vocation à accueillir de nouvelles carrières, excepté si la situation de tension sur la ressource est avérée et en l'absence de gisement de report.



### LA REMISE EN ÉTAT

La remise en état des carrières est une obligation juridique depuis plus de trente ans. Elle est inscrite dans les articles R.512-30 et R.512-35 du code de l'environnement. La remise en état consiste à effectuer les travaux nécessaires pour assurer l'intégration paysagère et la sécurité du site vis-à-vis du public en créant les conditions permettant le développement d'une nouvelle vocation des terrains. Le cadre juridique des conditions de la mise à l'arrêt définitif et de remise en état est précisé aux articles R.512-74 à R.512-79 de ce même code de l'environnement.

Les franges sont les espaces périphériques du village ou de la ville, d'une épaisseur variable, qui assurent l'interface entre le village et le territoire agricole ou forestier. Elles constituent la première image du village vue depuis l'extérieur. Les fronts bâtis constituent des ensembles patrimoniaux qu'il est important de ménager lors de la programmation urbaine. La silhouette villageoise doit notamment être prise en compte et traduite dans les documents de planification (SCoT, PLU(i)).

Les franges sont sensibles aux mutations internes et externes au village. De par leur situation entre le village et les grands espaces, elles regroupent de nombreux enjeux, au niveau paysager, identitaire, sociétal et environnemental. Les réflexions de planification sont, jusqu'à présent, essentiellement basées sur la définition de zones (urbaines, à urbaniser, ou agricoles...) et non sur les relations qu'elles entretiennent. Il est important de réfléchir à la frange des villages, ligne de partage ou lisière, qui sont un élément à part entière de la qualité du cadre de vie commun et partagé.

Les extensions les plus réussies et les mieux intégrées se réalisent dans un mouvement de continuité urbaine en entretenant un contact fort avec le tissu urbain existant. Pour cela, elles s'attachent à :

- compléter l'enveloppe et la structure urbaine du village,
- redéfinir le rapport au paysage et à la campagne, en s'articulant avec le centre ancien et le réseau des voies de circulation.
- s'inscrire étroitement dans leur site en respectant la structure urbaine en place, tout en permettant de se développer pour s'adapter aux nouveaux besoins.



Gigors et Lozeron

### ADOSSÉ À UN COTEAU

Le village est bâti le long d'un axe de circulation qui dessert les habitations de part et d'autre. Les faitages des toitures sont essentiellement perpendiculaires à la pente. Les volumes peuvent être assez importants et s'élever sur plusieurs étages pour optimiser les espaces de vie.



Méaudre

### VILLAGE EN MONTAGNE OU PLAINE D'ALTITUDE

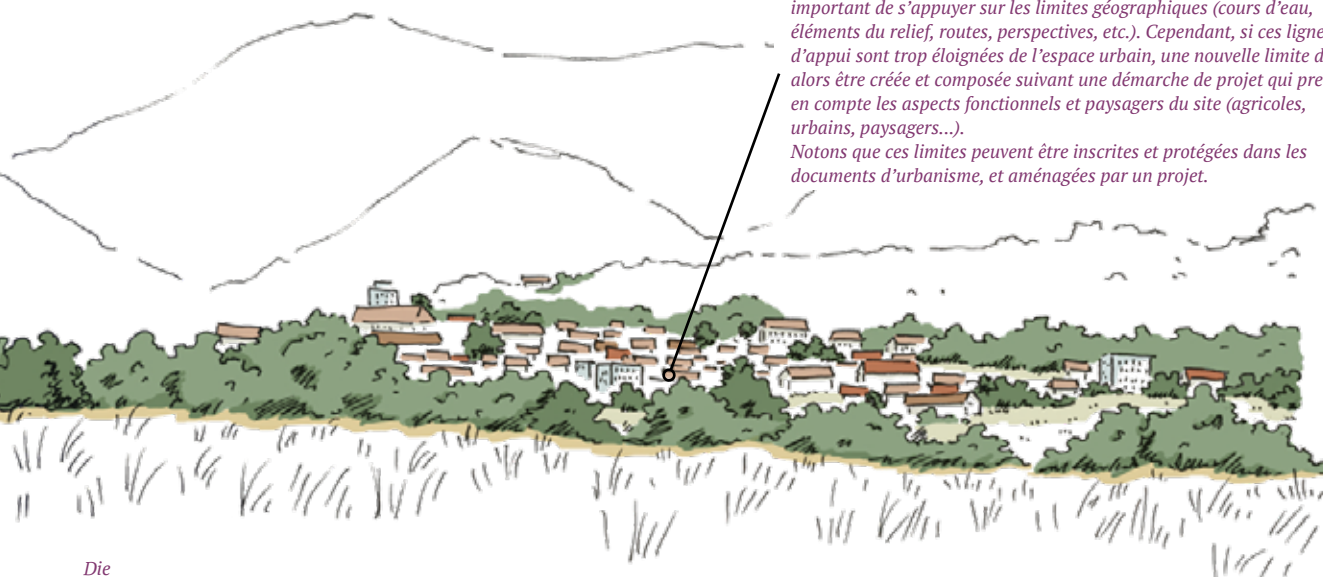
L'identité d'un village est véhiculée par sa silhouette et par les vues offertes au grand paysage.

L'hiver est encore marqué par des périodes de grands froids. En conséquence, les villages s'organisent de manière groupée autour des lieux de culte, des équipements de service ou commerces, et de l'habitat (permanent ou touristique).



Pour définir une limite nette au bourg, village ou hameau, il est important de s'appuyer sur les limites géographiques (cours d'eau, éléments du relief, routes, perspectives, etc.). Cependant, si ces lignes d'appui sont trop éloignées de l'espace urbain, une nouvelle limite devra alors être créée et composée suivant une démarche de projet qui prendra en compte les aspects fonctionnels et paysagers du site (agricoles, urbains, paysagers...).

Notons que ces limites peuvent être inscrites et protégées dans les documents d'urbanisme, et aménagées par un projet.



Die

### VILLAGE OU VILLE EN PIÉMONT

Ces espaces urbains constituent des portes d'entrées vers le massif, soumis à une pression urbaine plus importante car faciles d'accès et à proximité des grandes voies de communication.

Ils sont à la charnière entre plaine et montagne, souvent visibles de loin. Ainsi, tout projet urbain est potentiellement impactant sur le grand paysage du Vercors.

La maîtrise de la « silhouette » renvoie à une lecture visuelle de la forme bâtie et à la définition de la limite végétale. Il est nécessaire de réfléchir à :

- la prise en compte du relief structurant le paysage et de la trame foncière ;
  - les rapports d'échelle cohérents entre les bâtiments et les éléments paysagers des espaces ouverts et ruraux ;
  - le traitement des espaces extérieurs : jardins, clôtures et espaces publics.
- Selon qu'il s'agisse de paysages de plaines très ouverts, de paysages de plateaux cernés de forêts ou de paysages de reliefs, des réponses différentes sont à apporter.



Le Percy

### SUR UN MAMELON

Les constructions s'organisent autour de l'église qui domine. Les nouvelles constructions à proximité des anciennes trouvent leur implantation dans la pente de manière cohérente vis à vis des accès et des réseaux. Il s'agit de rester groupé tout en laissant place aux jardins d'agrément. Les espaces agricoles seront, pour les plus riches du point de vue agronomique, préservés de tout projet d'urbanisme.

## Affirmer les coupures d'urbanisation entre les villages

Les coupures à l'urbanisation ou «coupures vertes» sont des espaces de verdure, à vocation agricole ou naturelle, qui maintiennent une séparation entre deux espaces urbanisés. Les paysages concernés sont souvent soumis à une forte pression urbaine liée aux vellétés de construire en frange des bourgs.

Respecter des coupures à l'urbanisation participe :

- au respect des espaces de respiration,
- à la mise en valeur des implantations urbaines historiques et ainsi à la préservation de l'identité des villes et villages
- à la circulation des espèces lorsque la gestion des espaces est appropriée
- à la préservation des terres agricoles

Cette vision paysagère doit se concrétiser dans les documents d'urbanisme. Il convient notamment de limiter l'urbanisation continue le long des axes de communication. De plus, les coupures vertes vont de pair avec la nécessité de mener une réflexion architecturale lors de l'implantation de nouveaux bâtiments agricoles, et de qualifier les entrées des villages et des villes.

A l'inverse, ne pas affirmer de coupure à l'urbanisation revient à s'exposer à une modification durable du paysage. En outre, ce phénomène affecterait principalement des fonctions paysagères de liaison entre deux unités paysagères, telles que la mise en réseau de réservoirs de biodiversité par les corridors de la trame verte et bleue du Vercors.



*Une entrée de bourg de qualité permet une transition réussie entre espace agricole et espace urbain. Les nouveaux éléments bâtis ou la réhabilitation de l'existant doivent participer de cette qualité.*



*Les coupures d'urbanisation comme supports des corridors de la TVB*

*Les coupures d'urbanisation participent à la protection des terres agricoles.*

*Réflexion à mener entre les villages pour une implantation cohérente des nouveaux bâtiments agricoles.*

*St-Laurent-en-Royans et Ste-Eulalie-en-Royans*

## Veiller à l'intégration des nouveaux éléments bâtis

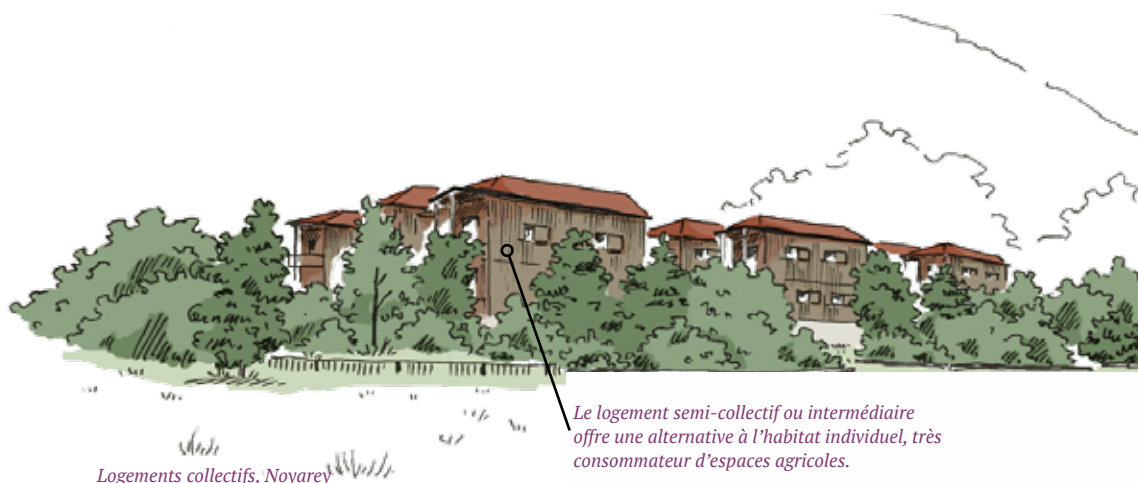
Ce que l'on construit aujourd'hui constitue le patrimoine de demain. C'est pourquoi les bâtiments en rénovation ou constructions neuves ont un rôle à jouer dans les paysages du Vercors, en lien direct avec les constructions existantes à valeur patrimoniale.

Lorsque des constructions nouvelles se développent dans et hors des espaces bâtis, quelques questions préalables et paramètres doivent être pris en compte très en amont afin de les implanter de façon cohérente avec leur environnement direct et d'anticiper les futurs impacts :

- L'acquisition foncière est-elle déterminante pour la réalisation du projet ?
- Comment le nouveau projet s'inscrit-il dans le contexte paysager, architectural, social... ?
- Quelle sera la forme urbaine la plus cohérente vis à vis du programme établi ?
- Quels principes d'aménagement vont permettre une bonne inscription dans la pente ?
- Comment optimiser les apports en énergie (solaire passif et actif notamment) ? Les dispositifs de production d'énergie sur site seront systématiquement intégrés à tout nouveau bâtiment avec une recherche de compromis entre production maximum et moindre impact paysager.
- Les infrastructures de mobilité associées à un nouvel élément bâti (voiries, accès piétons, ...) sont-elles prévues ?
- Le parti pris architectural et la qualité des matériaux participent-ils à la lutte contre la banalisation des paysages ?

Lorsque ces projets, par leurs dimensions, viennent bouleverser le paysage, il convient de mener une démarche spécifique en direction des habitants et des futurs usagers.

De plus, lorsqu'il s'agit de la construction de nouveaux bâtiments d'activité, il est nécessaire de traiter qualitativement, via des plans de composition précis, la mutualisation des espaces de stationnements et l'optimisation des espaces de stockage.



Logements collectifs, Noyarey

*Le logement semi-collectif ou intermédiaire offre une alternative à l'habitat individuel, très consommateur d'espaces agricoles.*

### LE BOIS

Le bois dans la construction permet d'envisager la valorisation des ressources biosourcées et locales. Les évolutions importantes des techniques en font un matériau particulièrement intéressant (régule l'humidité de l'air et assure une hygrométrie constante, apportant une grande qualité de l'air ambiant, limite naturellement les risques d'allergies ou de problèmes respiratoires et de déshydratation, participe à la création d'un climat de bien-être).

*Réhabiliter et construire sont deux démarches pouvant servir un même projet et proposer un langage architectural original.*

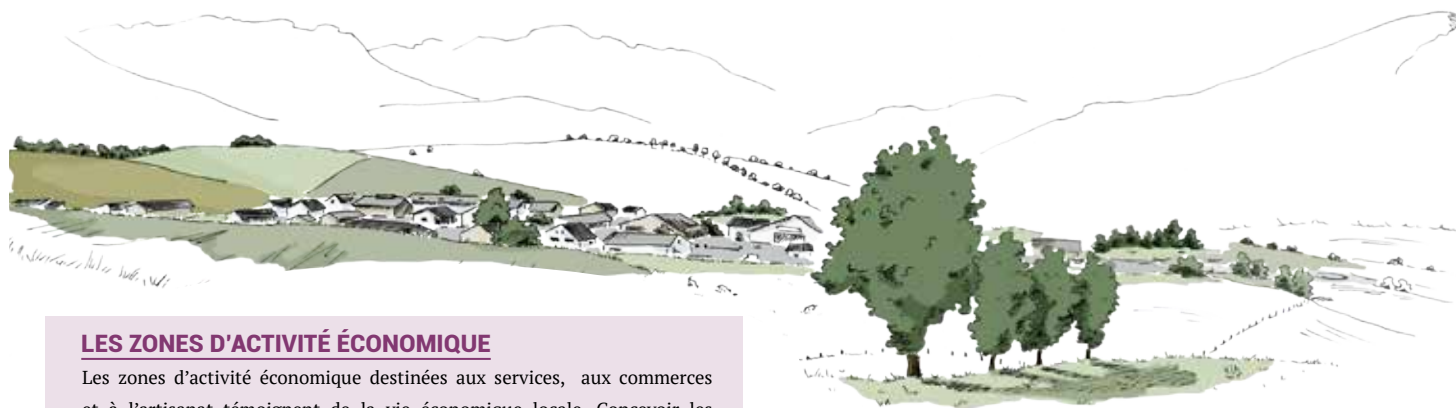


*Siège de la Communauté de Communes du Massif du Vercors - Villard-de-Lans.*

### OPÉRATION D'ENSEMBLE

Cette possibilité inscrite au code de l'urbanisme permet à la collectivité d'écrire un projet global pour une zone donnée. L'aménagement « d'ensemble » signifie donc que l'urbanisation doit porter sur la totalité des terrains concernés pour en garantir la cohérence, mais ne fait pas référence à une procédure particulière.





### LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

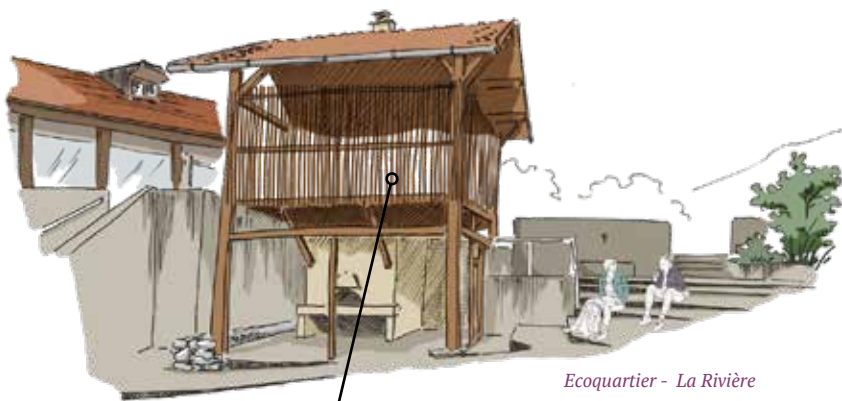
Les zones d'activité économique destinées aux services, aux commerces et à l'artisanat témoignent de la vie économique locale. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec les quartiers et le paysage environnant est une priorité, tant pour le bon fonctionnement des différentes activités que pour l'effet vitrine qu'ils ont pour les usagers. Les espaces publics et l'accompagnement paysager devront dialoguer avec les éléments bâtis dont la volumétrie et l'implantation auront été pensés avec soin. La signalétique et les enseignes feront également l'objet de la même attention.

ZAE - Les Geymonds - Villard-de-Lans

### ECOQUARTIERS®

Le label ÉcoQuartier répond à l'objectif fixé par l'article 7 de la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. L'État a la mission d'encourager « la réalisation, par les collectivités territoriales, d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires » et plus particulièrement des opérations d'ÉcoQuartier dans les territoires qui ont des « programmes significatifs de développement de l'habitat ».

L'écoquartier de la Rivière (38) offre une articulation avec le village ancien. Cette opération a permis la création d'une place public, de salles communes, d'un commerce de proximité, de logements locatifs, d'une chaufferie collective bois-énergie, de gîtes communaux, d'un jardin d'agrément autour des nouveaux bâtiments.



Ecoquartier - La Rivière

Le séchoir présent initialement a été déconstruit puis reconstruit. Un four banal ainsi qu'une fontaine y ont été adjoints. Cet ensemble a créé de nouveaux usages sur un espace public.

L'architecture locale a inspiré la nouvelle opération. L'usage et l'esthétique du séchoir ont été détournés pour créer des balcons et des coursives pour les nouveaux habitants.



### HABITER LA PENTE

La pente, présente partout en montagne, doit guider le projet architectural. Il s'agit de minimiser les mouvements de terrain pour implanter le bâtiment et aménager les accès. La volumétrie en deux parties réduit l'impact visuel du bâtiment dans le paysage. Le guide pratique «Habiter ici» édité par le Parc permettra d'orienter les choix du porteur du projet.

Maison d'habitation, Le Gua



Le sous-bassement coloré apporte une touche de gaieté en harmonie avec les autres matériaux.

### HABITAT PARTICIPATIF

Des groupes d'habitants proposent des projets de logements collectifs liés à des projets de vie sur leur lieu d'implantation. Ces projets font l'objet d'une recherche architecturale et paysagère particulièrement poussée et répondent à de nombreux enjeux liés à la transition écologique et énergétique.

L'eau de pluie peut être récupérée en toiture puis stockée dans une citerne souterraine. Cette réserve peut servir à l'usage des chasses d'eau et à l'arrosage des plantes.

## Réhabiliter les bâtiments patrimoniaux dans le souci de leur identité urbaine et architecturale

Les bâtiments patrimoniaux, qu'il s'agisse de bâti ancien et traditionnel ou d'architecture contemporaine (exemple du climatisme) constituent des marqueurs des villes et villages du Vercors, et plus largement du territoire. Afin de mettre en valeur les constructions passées, de rendre plus fonctionnel et économique un bâtiment vieillissant mais aussi de ne pas artificialiser davantage les sols, la réhabilitation du bâti est incontournable.

On veillera au choix des matériaux et à leur mise en œuvre, ainsi qu'au respect de l'identité des bâtiments lors des réhabilitations thermiques. Un geste architectural, de la créativité, une greffe contemporaine pourront tout à fait trouver leur place dans une démarche de valorisation des éléments bâtis anciens et s'intégrer à un contexte de centre-bourg à valeur patrimoniale.

La réhabilitation des bâtiments est un enjeu majeur de la transition énergétique. Toute opération de réhabilitation doit intégrer une nette amélioration énergétique. Mais elle ne doit pas se faire au détriment de la qualité architecturale pour les bâtiments reconnus comme patrimoniaux. Les choix techniques seront guidés par l'optimisation de la réduction des déperditions (ou des apports énergétiques) et le maintien du caractère patrimonial.

Quelque soit le projet, il est primordial de s'entourer de professionnels (architecte conseiller et thermicien) qui travailleront de concert en faveur de l'identité du bâtiment et des lieux.

*Repenser les fonctions du bâtiment ancien nécessite parfois d'apporter des modifications structurelles tout en conservant « l'âme » du bâtiment voire en soulignant ses qualités premières*



*Office du tourisme de Villard-de-Lans*

*Les espaces publics qui entourent un bâtiment remarquable doivent être pensés, et au besoin réaménagés, afin d'assurer une harmonie d'ensemble et rendre lisible la dimension patrimoniale du bâtiment et plus largement du centre-bourg.*





*Mise en valeur du caractère patrimonial du bâtiment grâce à la réhabilitation. Qualité architecturale et fonctionnalité pour les usagers sont au rendez-vous !*

*Une greffe contemporaine en guise d'extension de la surface utile du bâti ancien. Le dialogue entre l'ancien et le contemporain*

## Concevoir et réaliser des espaces publics de qualité

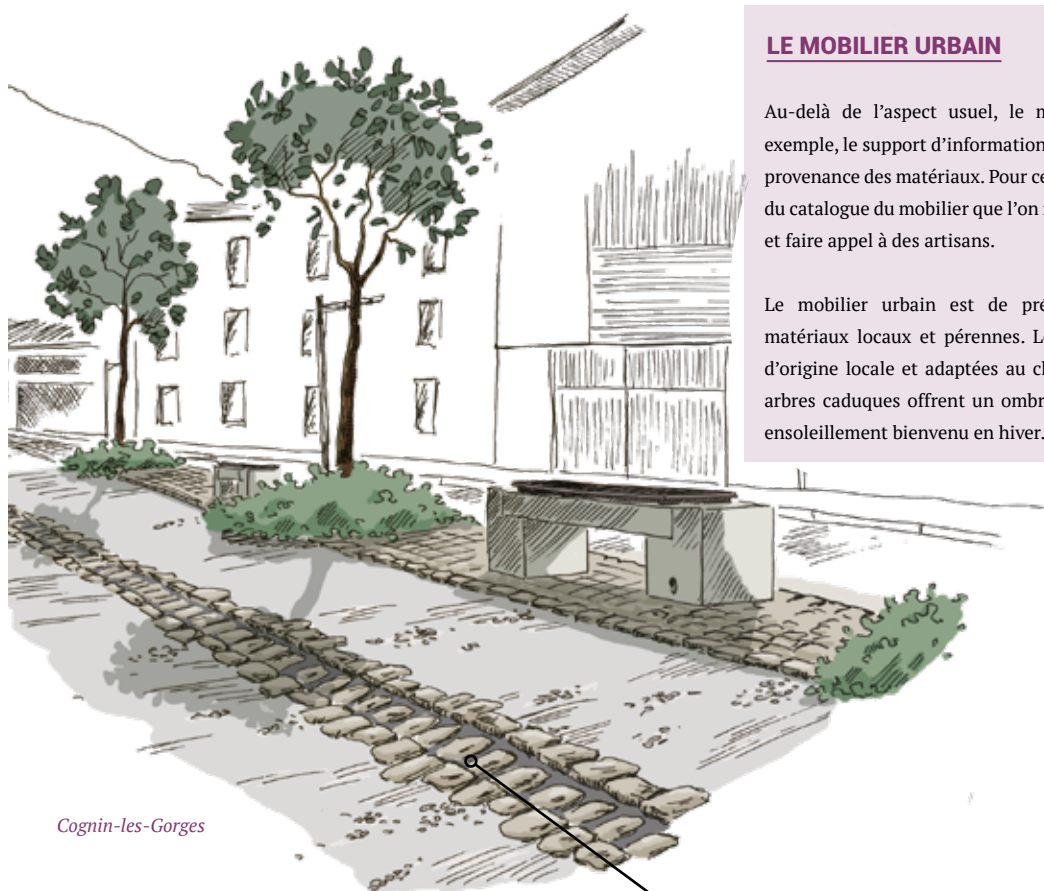
L'espace public joue un rôle essentiel dans la vie sociale et culturelle des villages et des villes. Il constitue des lieux d'échanges, de rencontres et de loisirs indispensables.

Les espaces publics regroupent de nombreux usages et participent au caractère convivial des espaces de vie des habitants du Vercors ainsi qu'à l'attrait touristique du territoire. Lorsque l'on fait quelques emplettes dans un commerce, que les enfants profitent de l'aire de jeu, que l'on s'installe dans un parc pour pique-niquer, ou que l'on participe à un rassemblement culturel... On est tous usagers des espaces publics à un moment ou un autre de la journée !

Ainsi, qu'il s'agisse d'une opération nouvelle ou de la réhabilitation d'un espace public existant (place, parking, voirie...), il convient de s'entourer de compétences en amont selon les besoins (professionnels de la concertation, sociologues, paysagistes, urbanistes, architectes, médiateurs culturels, artistes). Ceci permet que les intentions et objectifs des projets, nourris des démarches de co-construction avec les habitants, soient traduits au mieux.

Les espaces publics devront faire la part belle au partage des usages et notamment aux modes de déplacement doux. Une attention particulière devra être portée sur la palette végétale, les pollinisateurs et la biodiversité liée. Les matériaux utilisés (perméabilité, proximité d'approvisionnement, qualité), l'éclairage (cf. guide PNRV sur l'éclairage public) ainsi que le mobilier seront également réfléchis et choisis avec soin.

Enfin, il conviendra d'anticiper la gestion ultérieure de ces espaces dès la conception, notamment en anticipant les besoins futurs en arrosage et entretien ou éventuellement récoltes.



Cognin-les-Gorges

### LE MOBILIER URBAIN

Au-delà de l'aspect usuel, le mobilier peut devenir, par exemple, le support d'informations sur l'histoire du lieu ou la provenance des matériaux. Pour cela il est nécessaire de sortir du catalogue du mobilier que l'on retrouve couramment en ville et faire appel à des artisans.

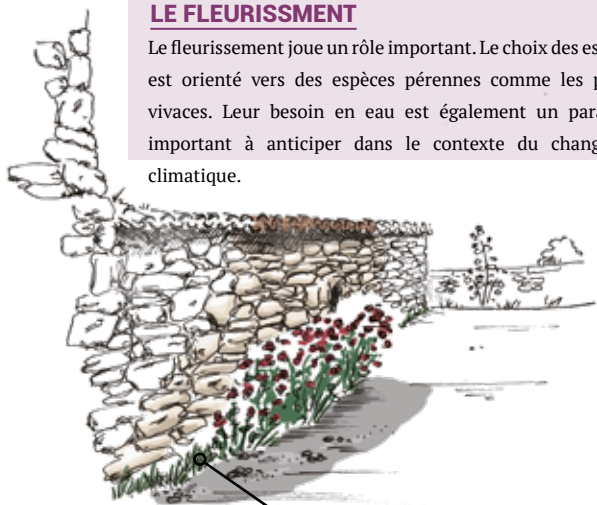
Le mobilier urbain est de préférence réalisé avec des matériaux locaux et pérennes. Les essences végétales sont d'origine locale et adaptées au changement climatique. Les arbres caduques offrent un ombrage estival optimum et un ensoleillement bienvenu en hiver.

Le choix des matériaux au sol (pavés, béton désactivé, stabilisé, gravillons, etc.) permet de retrouver une ambiance villageoise. La diversité des matériaux utilisés permet de différencier les modes de circulation (automobile, mode doux, espaces partagés) et facilite les usages souhaités.



### LE FLEURISSEMENT

Le fleurissement joue un rôle important. Le choix des essences est orienté vers des espèces pérennes comme les plantes vivaces. Leur besoin en eau est également un paramètre important à anticiper dans le contexte du changement climatique.



Saint-Andéol-en-Quint

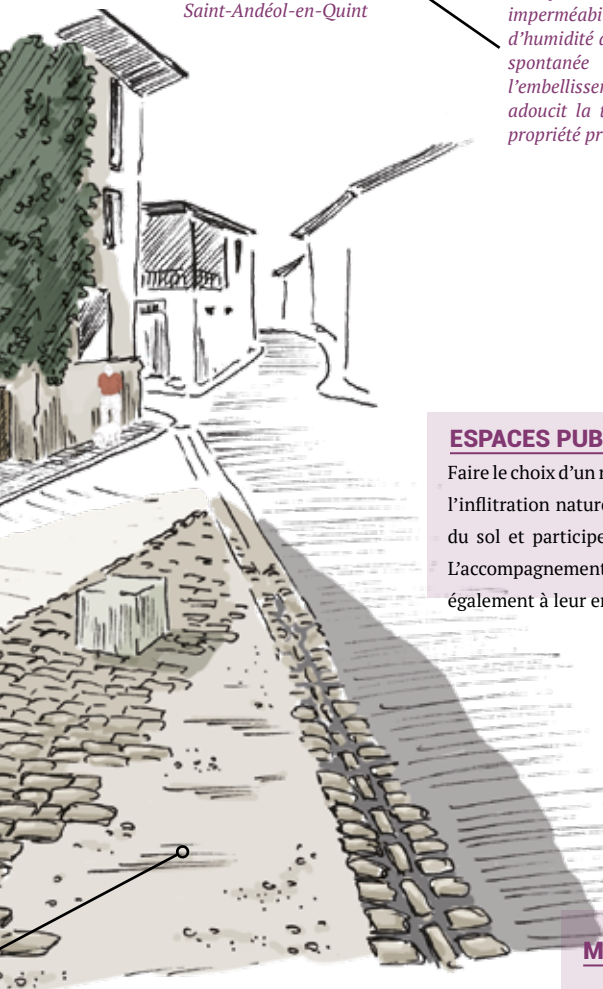
*Les pieds de façades végétalisés et non-imperméabilisés évitent les remontées d'humidité dans les maisons. La végétalisation spontanée ou implantée participe à l'embellissement de l'espace public. Cela adoucit la transition entre la chaussée et la propriété privée.*



Cognin-les-Gorges

### ESPACES PUBLICS PERMÉABLES

Faire le choix d'un revêtement de surface perméable favorisera l'infiltration naturelle de l'eau. Il concourt à pérenniser la vie du sol et participe à la biodiversité dans les espaces bâtis. L'accompagnement végétal de ces stationnements contribue également à leur embellissement.



Cognin-les-Gorges

*Les dalles alvéolaire réduisent le ruissellement des eaux de pluie et assurent une surface de stationnement durable*



La Rivière

### MEDIATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Ce sujet fédérateur peut donner lieu à des formes variées de médiation culturelle ou d'interventions artistiques. Cela peut permettre de mieux appréhender le sujet, de produire des oeuvres qui enrichiront les projets et apporteront des témoignages et des regards croisés. Ces démarches contribuent à la compréhension des problématiques souvent complexes et transversales.

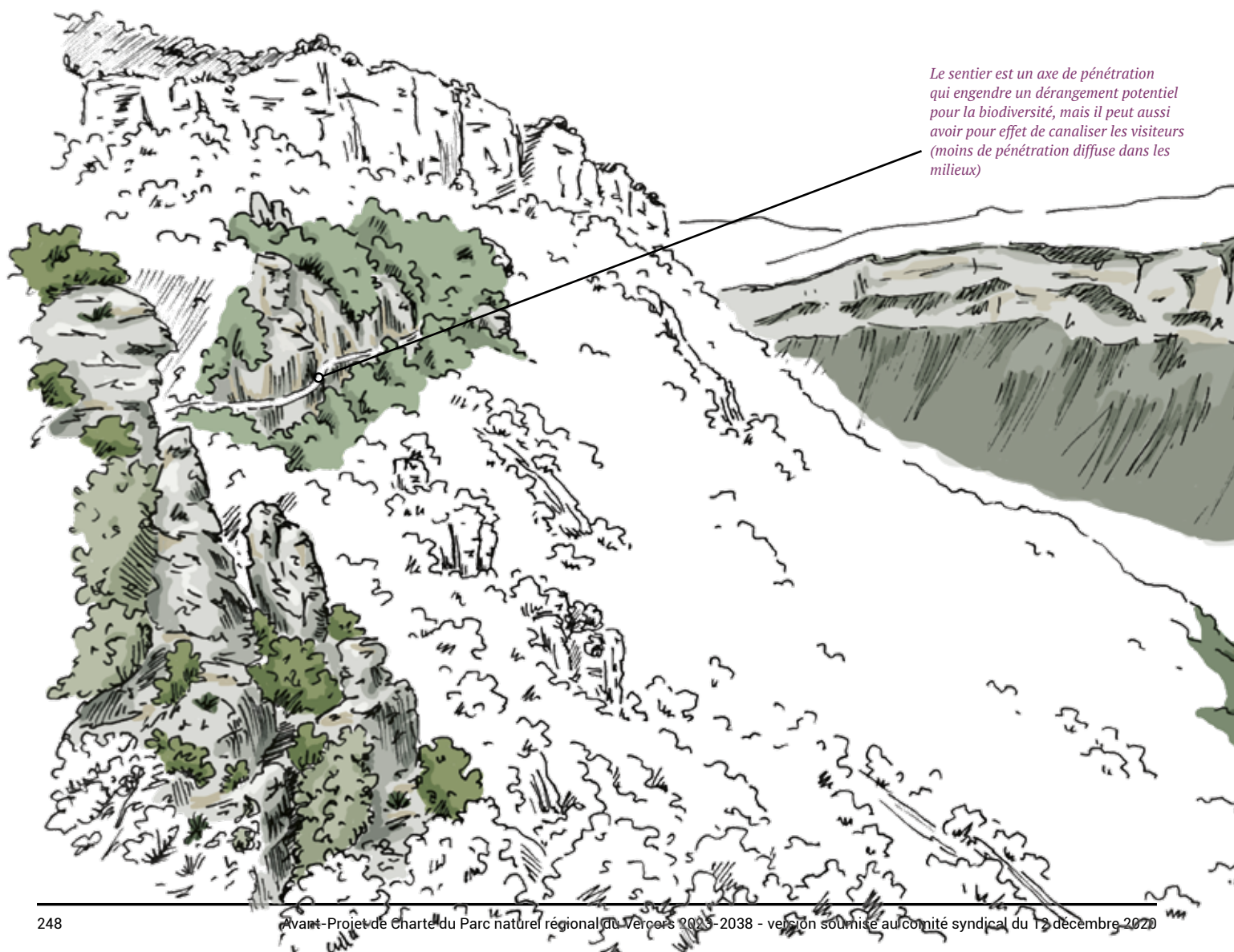
## PROTEGER LES PAYSAGES LIES AUX ESPACES RICHES EN BIODIVERSITE

Les paysages qui font la notoriété du territoire du Parc du Vercors sont constitués de milieux en mosaïques, alternant zones boisées et espaces ouverts herbeux ou rocheux. L'érosion du socle calcaire du massif ajoute à cette mosaïque une dimension verticale, avec une géomorphologie parfois chaotique. En plus du plaisir des yeux et de leur potentiel de ressourcement pour l'homme, ces paysages offrent des conditions d'accueil optimales aux espèces sauvages. Ces milieux naturels permettent alors aux écosystèmes d'exprimer leurs fonctionnalités.

La diversité et la qualité des paysages est garante de la diversité et de la qualité des milieux naturels. Préserver les paysages d'un territoire, c'est préserver la fonctionnalité des écosystèmes et donc protéger la biodiversité associée. Pour ne pas se priver des services rendus par la nature, ces paysages doivent être maintenus.

Les zonages réglementaires de protection sont bien représentés sur le territoire. Ils se composent de multiples milieux naturels et d'espèces sauvages qui y trouvent des conditions favorables à leur expression. Cette biodiversité et les paysages proposés attirent de nombreux visiteurs. La création d'espaces naturels protégés est une possibilité pour garantir le maintien dans le temps de paysages de qualité.

La préservation des paysages est une problématique qui concerne l'ensemble du territoire. Leur qualité permet aux écosystèmes d'assurer leurs rôles, notamment pour nous rendre service. Certains écosystèmes, pour qu'ils soient fonctionnels, dans les zones de sensibilité majeure, ont besoin de corridors pour être connectés entre eux. Des connexions écologiques sont donc à maintenir et d'autres à restaurer.



*Le sentier est un axe de pénétration qui engendre un dérangement potentiel pour la biodiversité, mais il peut aussi avoir pour effet de canaliser les visiteurs (moins de pénétration diffuse dans les milieux)*



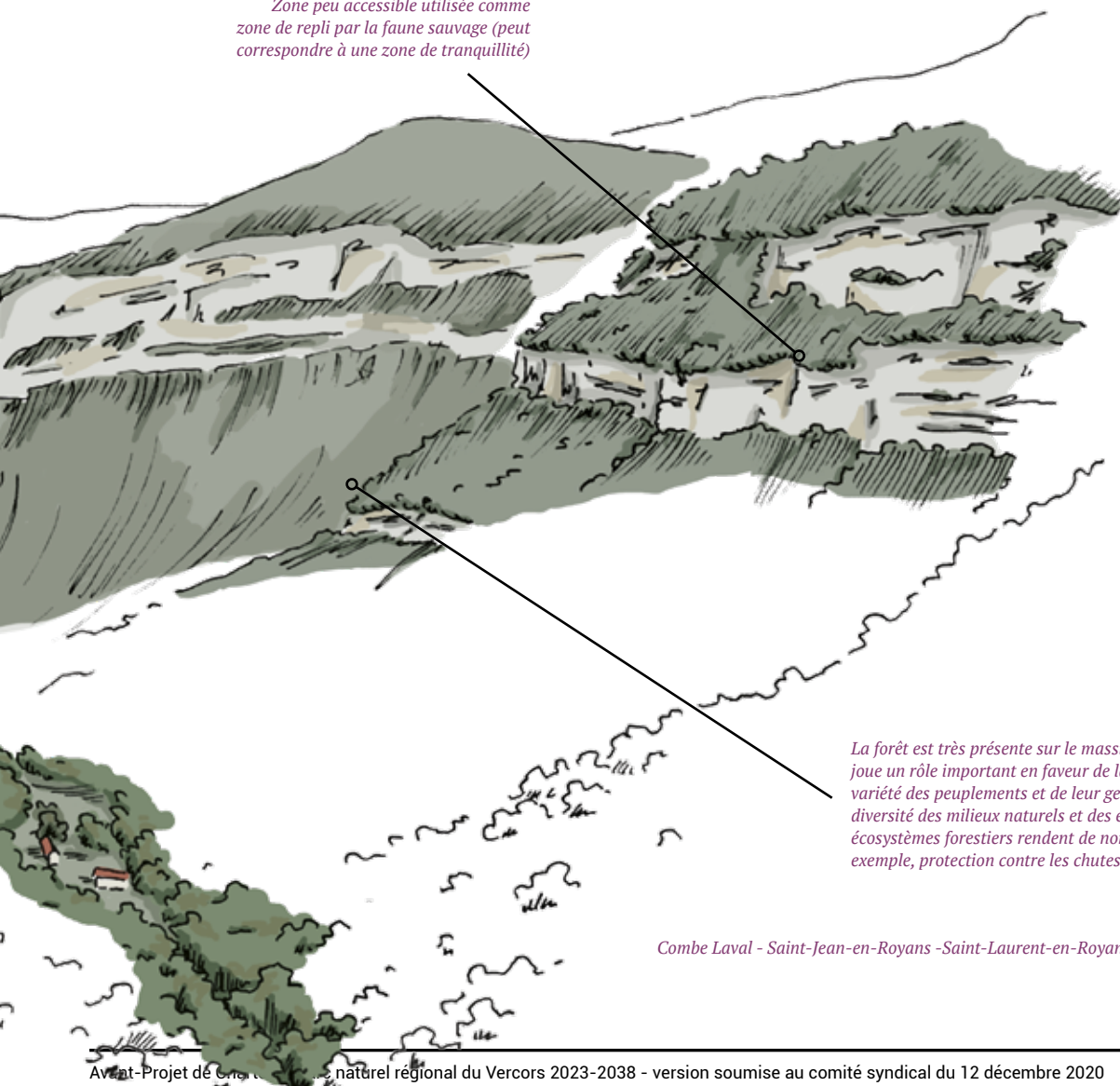
Sur le reste du territoire, le maintien des activités qui soutiennent ces paysages, dans le respect des milieux et des espèces est un enjeu majeur, notamment les pratiques agricoles et pastorales extensives et l'exploitation forestière raisonnée. Ces activités à maintenir doivent maintenant intégrer dans leurs pratiques les bouleversements liés au réchauffement climatique et à la pression économique.

Les prairies naturelles et les champs cultivés, qui composent également nos paysages, gagnent en qualité et en fonctionnalité lorsqu'ils sont associés à des infrastructures dites paysagères comme des arbres isolés, des bosquets, des haies. Ces éléments jouent un rôle indéniable dans la constitution des paysages et rendent services en offrant ombre pour une végétation verte plus longtemps ou pour des animaux en quête de rafraîchissement, et en offrant des milieux favorables aux pollinisateurs utiles à la végétation des prairies et à la présence de la faune auxiliaire qui va permettre de lutter contre les espèces nuisibles aux cultures. Ils doivent être maintenus lorsqu'ils sont présents et favorisés aux abords des parcelles agricoles qui n'en possèdent pas encore.

Certains types de milieux rares et souvent fragiles jouent également un rôle dans les paysages et dans l'expression de la biodiversité. Ce sont les pelouses sèches, la ripisylve au bord des cours d'eau, les clairières intra-forestières, les zones de forêt mature dans certains peuplements non exploités depuis longtemps. Des mesures d'accompagnement peuvent être trouvées pour les maintenir dans le temps, voire pour certains les restaurer.

Enfin, les écotones (zone de transition écologique entre plusieurs écosystèmes) sont à prendre en compte. Plus la transition entre les milieux ouverts et les milieux boisés est importante en surface, plus elle est favorable à une grande diversité d'espèces et donc propice aux services rendus. Il est important, lorsque cela est possible de favoriser ces écotones, qui ont aussi le mérite d'adoucir les paysages.

*Zone peu accessible utilisée comme zone de repli par la faune sauvage (peut correspondre à une zone de tranquillité)*



*La forêt est très présente sur le massif du Vercors et joue un rôle important en faveur de la biodiversité. La variété des peuplements et de leur gestion accentue la diversité des milieux naturels et des espèces sauvages. Les écosystèmes forestiers rendent de nombreux services (par exemple, protection contre les chutes de blocs).*

*Combe Laval - Saint-Jean-en-Royans - Saint-Laurent-en-Royans*

Sur les alpages du Vercors, seuls les secteurs les plus élevés affichent le faciès de milieux naturellement ouverts, de type pelouses. Le reste des espaces est constitué de milieux où la forêt devrait être nativement installée ; mais, depuis près de 2000 ans, les activités et actions humaines ainsi que la dent de l'animal maintiennent ces espaces ouverts, espaces qui constituent aussi des réservoirs de biodiversité.

Le pastoralisme (i.e. la valorisation de la végétation naturelle par les troupeaux domestiques), façonne par sa présence et ses pratiques les paysages d'alpage en altitude depuis longtemps ; mais avec les évolutions climatiques, des pratiques d'élevage (conditions d'élevage, conditions de travail...) et des pratiques sylvicoles, la lutte contre la dynamique ligneuse est aujourd'hui plus difficile. Certaines zones, souvent éloignées des aménagements pastoraux (cabanes, jasses, abreuvoirs etc.) ont été peu à peu délaissées. On y observe aujourd'hui une dynamique forestière parfois importante, qui modifie profondément les paysages ainsi que les activités pastorales, puisqu'en parallèle la présence du loup rend ces secteurs plus vulnérables à la prédation.

Même si ces espaces ouverts d'altitude sont encore très stratégiques pour les élevages en terme de ressources fourragères, notamment dans le contexte de changement climatique, il s'agit de s'assurer que ces alpages continuent d'être utilisés pour des troupeaux. Le risque d'abandon est réel, tout du moins sur certaines zones plus difficiles à gérer.

Pour ce faire, il est impératif d'avoir des conditions de vie et de travail correctes (l'accès, l'eau pour les bergers et l'abreuvement, l'hébergement, la contention, les clôtures ...). Des travaux et équipements sont souvent nécessaires ; il s'agit de tenir compte à la fois de leur bonne intégration paysagère et du multiusage de ces grands espaces.

L'adaptation des conduites pastorales aux végétations présentes sera privilégiée, afin de limiter les actions mécaniques aux secteurs où les alternatives ne sont pas possibles. Des outils d'accompagnement comme les plans de gestion pastoraux, liés aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), pourront intégrer plus clairement les aspects paysagers (ex : pression de pâturage plus forte sur certains secteurs pour limiter l'implantation d'arbustes).

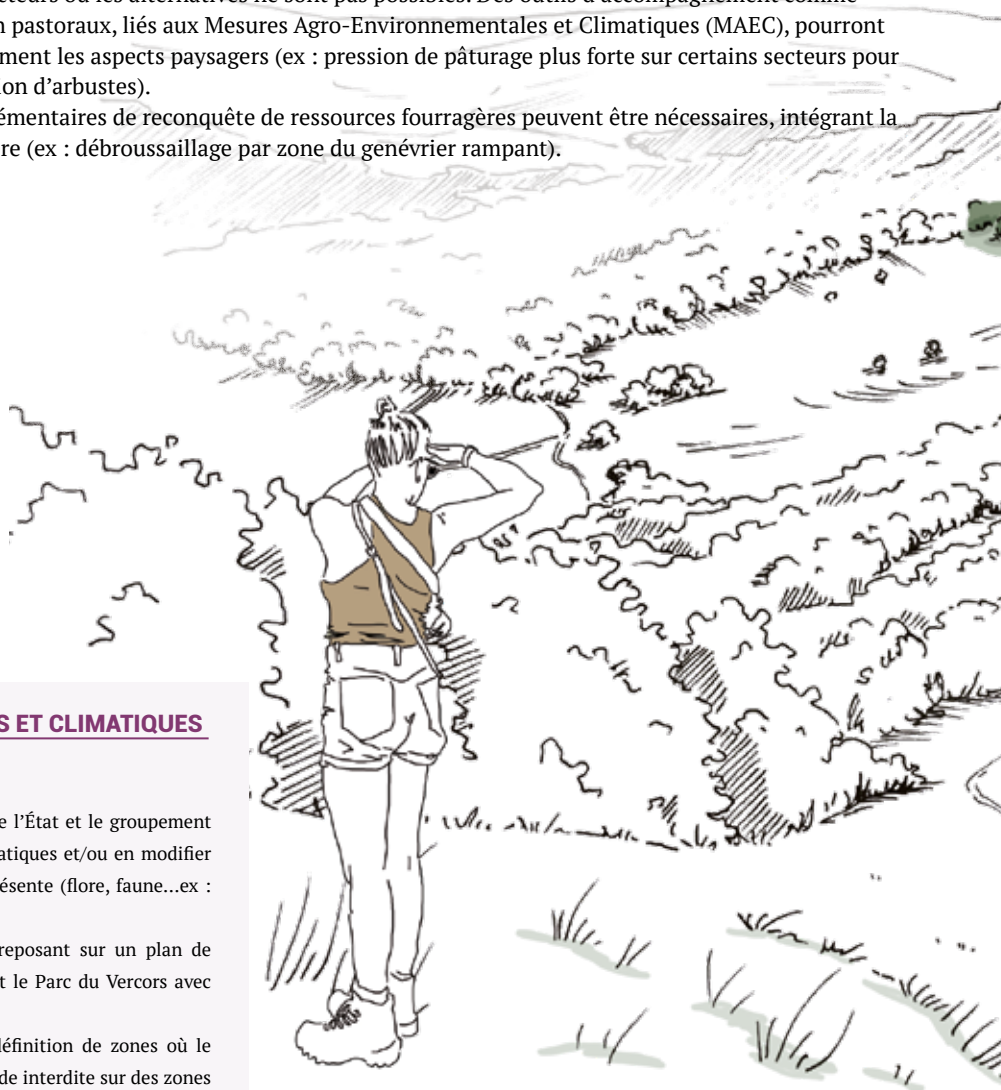
Des travaux complémentaires de reconquête de ressources fourragères peuvent être nécessaires, intégrant la dimension paysagère (ex : débroussaillage par zone du genévrier rampant).

#### MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) :

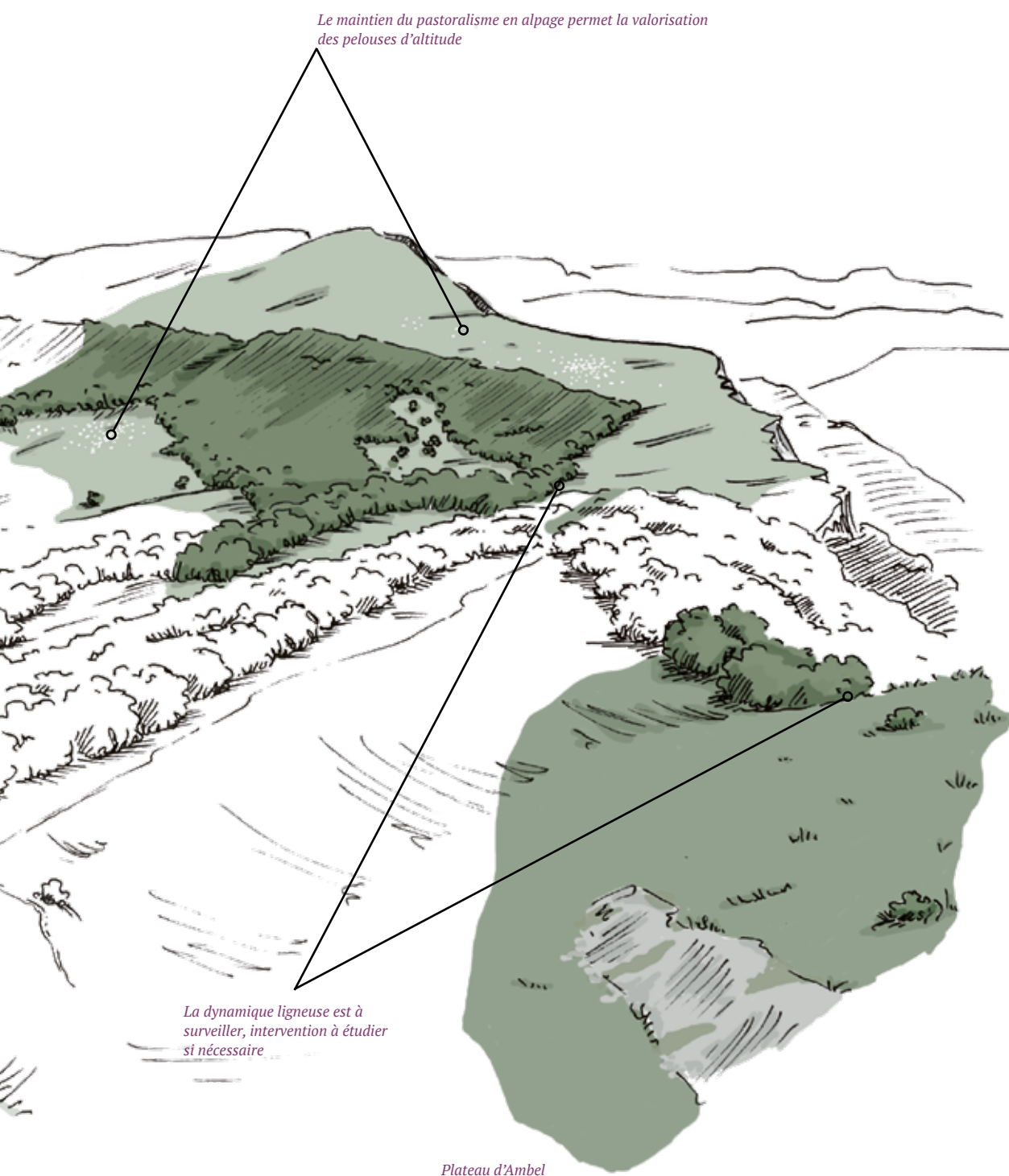
Ce sont des contrats (généralement de 5 ans) entre l'État et le groupement pastoral (ou l'éleveur) pour maintenir certaines pratiques et/ou en modifier quelques autres afin de favoriser la biodiversité présente (flore, faune...ex : l'habitat du tétras-lyre).

Sur les alpages, c'est généralement une mesure reposant sur un plan de gestion établi en concertation entre les éleveurs et le Parc du Vercors avec l'appui des services pastoraux départementaux.

Exemples d'actions dans ces plans de gestion : définition de zones où le pâturage sera plus tardif pour le tétras-lyre, couchade interdite sur des zones de crêtes où la flore est spécifique et fragile, zone où la pression de pâturage sera plus forte pour limiter la pousse de ligneux...







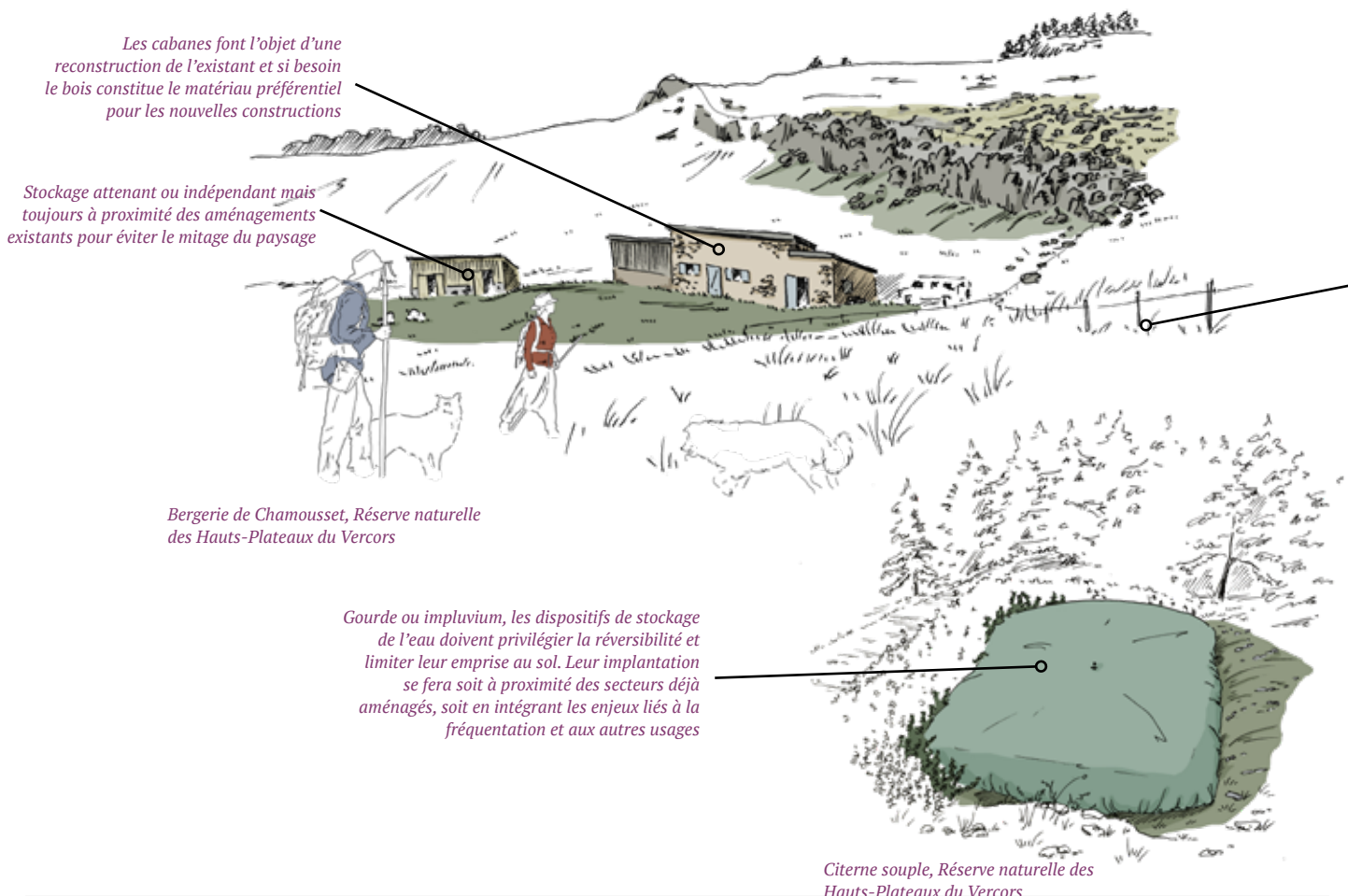
## Garantir l'intégration cohérente des aménagements dédiés au pastoralisme

Le pastoralisme est une des activités humaines séculaires qui a façonné le territoire, sa biodiversité et ses paysages. Le pâturage par les animaux domestiques a cependant évolué depuis 2000 ans. Les animaux ont changé et les besoins humains en lien avec cette pratique ont fortement évolué.

Aujourd'hui, le pastoralisme est amené à s'adapter aux changements de pratiques liés à la fois aux impacts du changement climatique et à la présence du loup voire du lynx. Cela conduit à la mise en place de dispositifs permanents ou temporaires ayant des impacts notoires sur les paysages très ouverts et identitaires des hautes plaines d'altitudes du massif du Vercors. Pour tout nouvel aménagement, installation ou nouvelle construction ou réhabilitation avec ou sans extension, il convient de réfléchir en amont à sa bonne insertion paysagère autant pour le bon usage au sein de l'unité pastorale que pour ménager la sensibilité des sites. Ces aménagements concernent le stockage et l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux et des humains, le stockage du matériel, les dispositifs de clôture, la rénovation ou la création de cabanes pastorales. L'alimentation en énergie de ces sites isolés devra privilégier le solaire en toiture pour l'électricité et le bois énergie pour le chauffage. De manière générale, ces espaces sont propices aux expérimentations.

Certains alpages sont situés dans des sites protégés par différentes réglementations. Sur la Réserve naturelle nationale, et dans les sites classés au titre du paysage, toute modification de l'état du site est soumise à autorisation du gestionnaire. En site Natura 2000, ces aménagements font l'objet d'une évaluation d'incidences Natura 2000. Dans les ENS, un avis du gestionnaire est nécessaire. Proposant une stratégie pastorale pluriannuelle, visant à inscrire les activités pastorales dans un avenir sécurisé et respectueux des fragiles équilibres du site et de sa réglementation, la réserve se veut aussi un espace laboratoire.

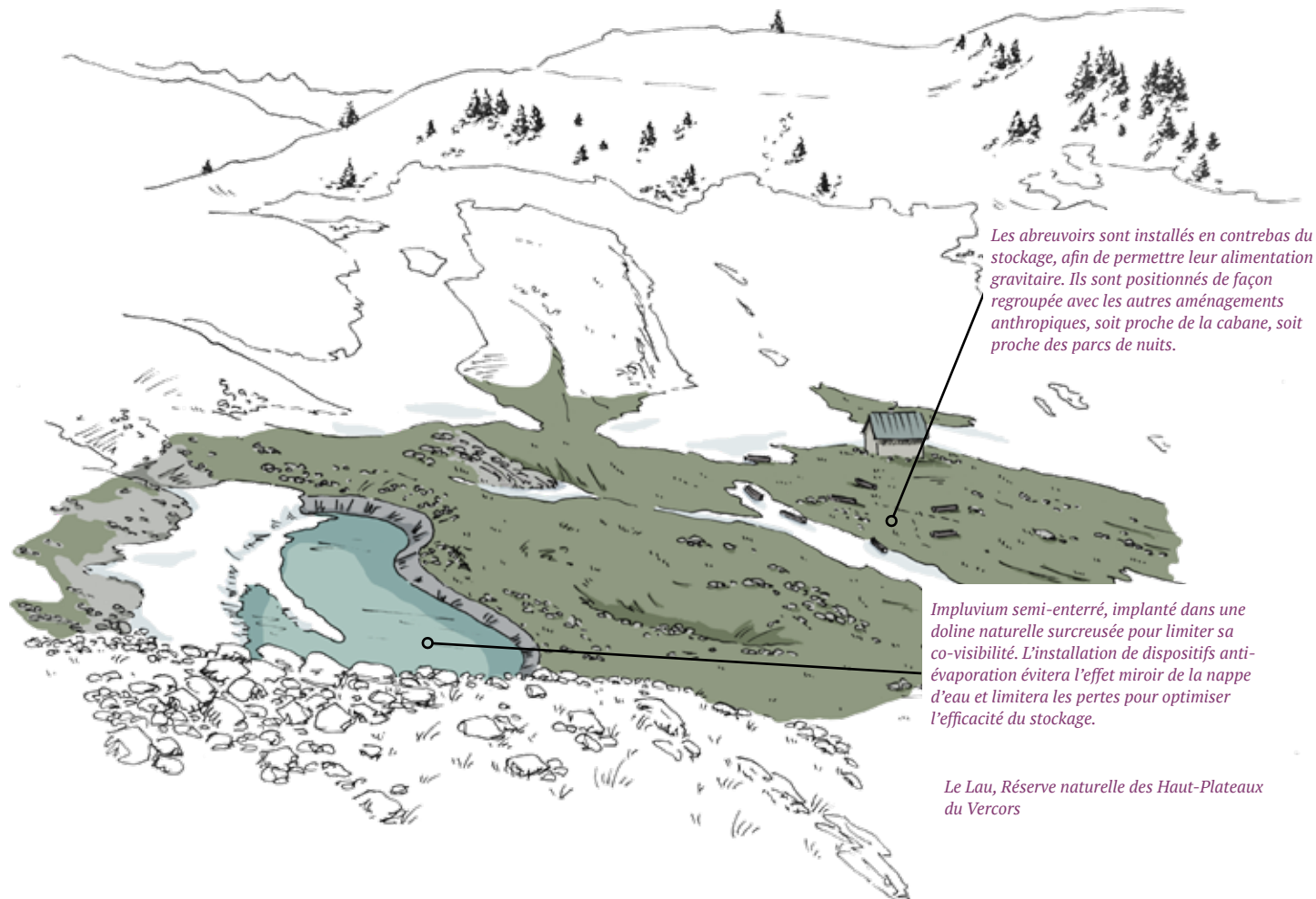
Ces préconisations sont à mettre en perspective des orientations du Parc en matière de réhabilitation des "Abris et cabanes" porté par le SMPNRV. Il convient donc de privilégier les solutions innovantes qui permettent l'utilisation de savoir-faire et de matériaux locaux en s'inspirant de l'identité locale et de l'âme du lieu. L'objectif est ici d'éviter les formes architecturales qui banalisent ces espaces.





### LA SIGNALÉTIQUE DES ZONES PASTORALES

La présence des troupeaux et des chiens de protection pour les activités pastorales fait l'objet d'une signalétique spécifique. Cela permet aux autres usagers de la montagne de suivre les préconisations indiquées afin de garantir des conditions optimales de travail pour les uns et de ressourcement pour les autres. La cohérence des dispositifs de signalétique à l'échelle du Vercors participe à la compréhension des enjeux particulièrement sensibles dans les espaces naturels.

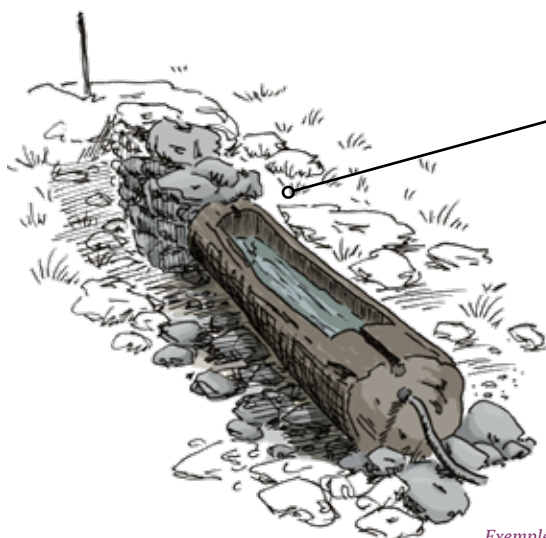


Les abreuvoirs sont installés en contrebas du stockage, afin de permettre leur alimentation gravitaire. Ils sont positionnés de façon regroupée avec les autres aménagements anthropiques, soit proche de la cabane, soit proche des parcs de nuits.

Impluvium semi-enterré, implanté dans une doline naturelle surcreusée pour limiter sa co-visibilité. L'installation de dispositifs anti-évaporation évitera l'effet miroir de la nappe d'eau et limitera les pertes pour optimiser l'efficacité du stockage.

Le Lau, Réserve naturelle des Haut-Plateaux du Vercors

Le positionnement des parcs de nuit sur l'estive doit permettre le multi-usage de l'espace, et éviter les secteurs où le risque d'infiltration d'eau est fort (pollution potentielle)



Les bachats constituent des éléments à forte valeur patrimoniale, ils ne participent cependant pas à une gestion efficace de l'eau ni à l'abreuvement correcte des troupeaux

Exemples de bachats, Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

## Entretenir les espaces intermédiaires (landes et parcours)

Les espaces intermédiaires étaient très utilisés autrefois quand l'agriculture était vivrière, avec une population rurale qui exploitait toutes les surfaces possibles, donnant ainsi un paysage particulièrement « entretenu » par exemple sur les coteaux.

Les landes et parcours, appelés espaces intermédiaires, sont des surfaces agricoles comprenant une ou plusieurs caractéristiques suivantes :

- une pente plus ou moins importante
- une mauvaise qualité agronomique des sols
- une végétation spontanée arbustive souvent très présente
- une ressource fourragère très diversifiée mais en faible quantité
- des affleurements rocheux - un certain éloignement des sièges d'exploitations
- des accès difficiles
- un abreuvement des troupeaux inexistant ou malaisé

Les conditions d'élevage actuelles ont souvent permis une dynamique ligneuse, avec un fort impact paysager, pouvant laisser croire à un abandon de certains espaces, à une déprise agricole. Ces surfaces ont généralement encore un usage agricole ; elles sont rarement abandonnées mais le risque est prégnant.

Néanmoins, ces coteaux aujourd'hui difficilement mécanisables et parfois enrichis peuvent faire l'objet d'un regain d'intérêt et retrouver de nouvelles fonctions notamment au regard des impacts du changement climatique. La ressource fourragère existante et l'ombre offerte par les arbres confèrent à ces espaces un potentiel important pour les activités d'élevage. Au-delà du support à l'activité agricole, ces espaces sont multifonctionnels (exploitation mesurée du bois de chauffage, protection vis à vis des aléas climatiques), et sont le support à une biodiversité remarquable du fait d'un dérangement limité.

Il s'agit donc de considérer ces espaces comme complémentaires aux autres dont les usages sont plus clairement définis comme les prairies permanentes, de fauche ou les estives.

L'activité d'élevage doit être maintenue sur ces espaces intermédiaires, voire même soutenue en facilitant les accès et les équipements pour l'abreuvement, la contention et les clôtures. Des actions d'émergence de collectifs de gestion, de regroupement des parcelles entre différents propriétaires faciliteront leurs équipements et leurs utilisations. Des actions complémentaires de travaux mécaniques de reconquête peuvent être parfois nécessaires, mais à bien étudier.

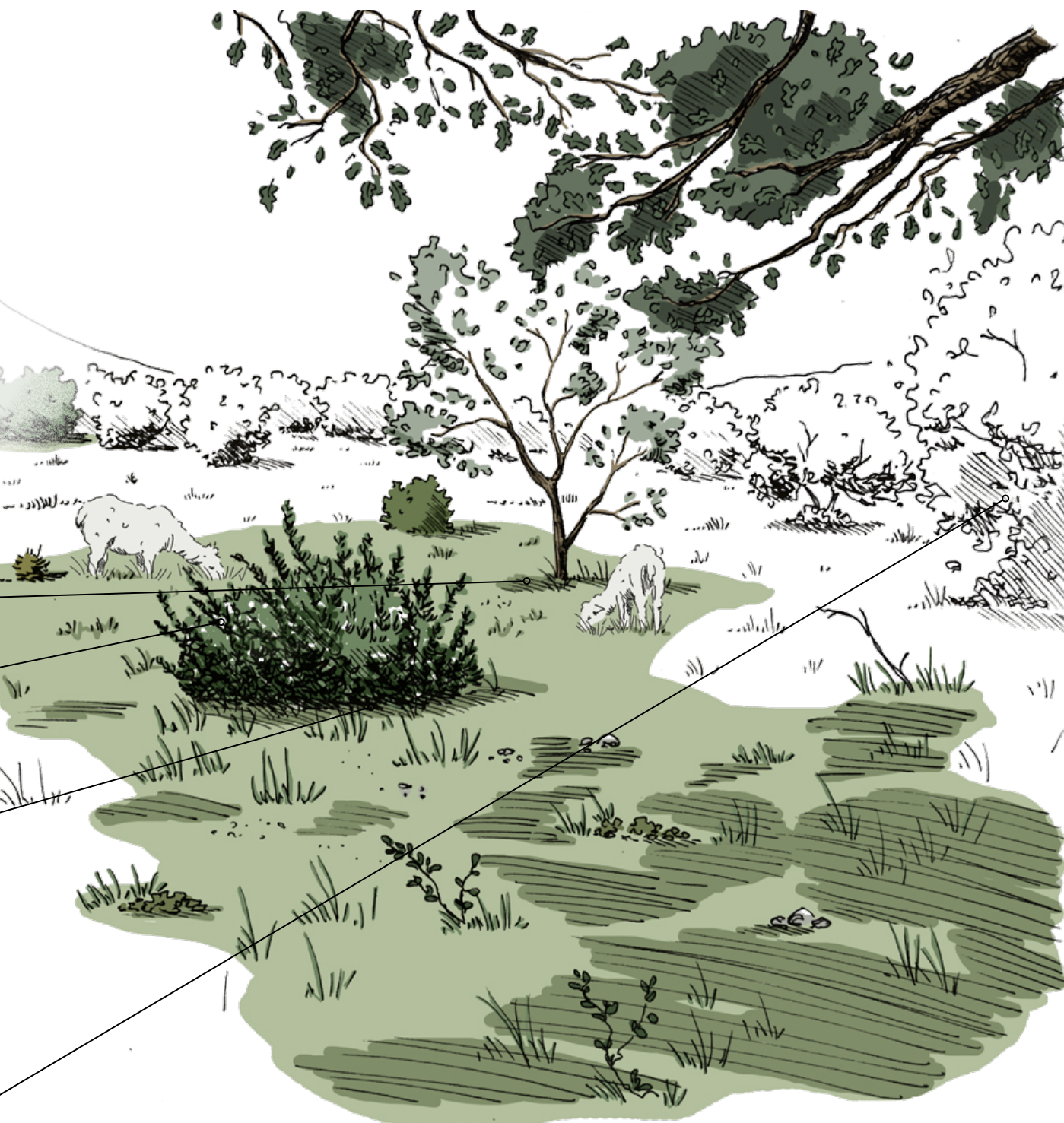
*L'ombre offre un refuge pour le bétail quand la saison estivale s'engage.*

*Les espaces intermédiaires à la rencontre de différents milieux et constituant des zones à l'abris des regards...*

*Couvert végétal mixte qui constitue une ressource fourragère variée.*

*Les taillis, bosquets et buissons constituent des milieux intéressants du point de vue de leur biodiversité. Ils permettent d'offrir gîte et couvert à de nombreuses espèces qui peuvent coexister avec une pratique agricole extensive. L'approche positive de ces éléments du paysage doit continuer à faire l'objet d'une sensibilisation auprès du grand public et des gestionnaires*





*Plateau des Chaux, Gigors et Lozeron*

## Assurer une bonne insertion paysagère des nouvelles dessertes forestières

Afin d'assurer la valorisation des forêts en bois d'œuvre ou bois énergie, les dessertes forestières sont réalisées pour le transport des grumes jusqu'au réseau routier.

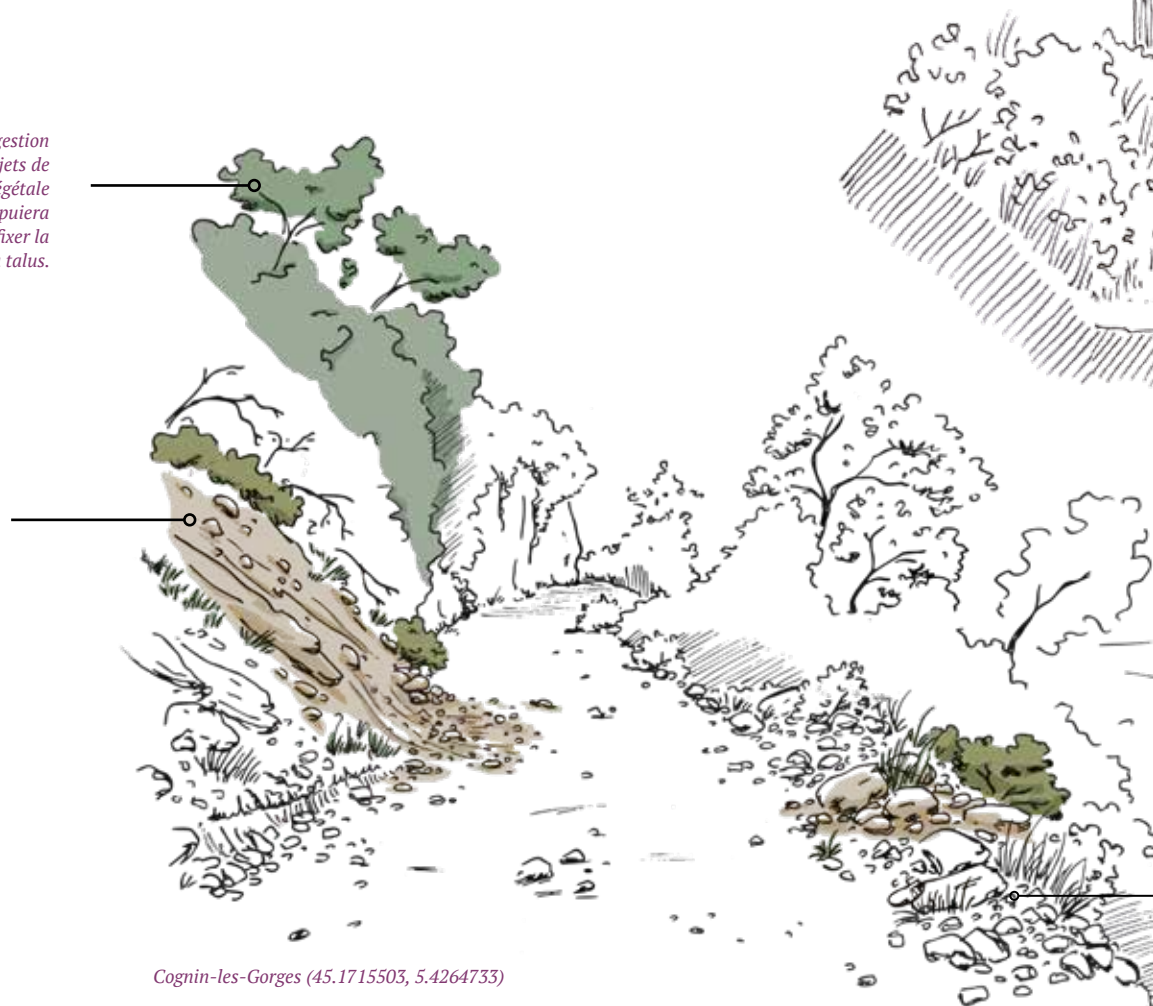
Pour les nouvelles dessertes créées pendant la durée de la charte, il s'agit de bien définir (1) la nature de la desserte et donc ses caractéristiques techniques (route, piste; largeur, etc.) ; (2) la sensibilité écologique des sites concernés et les périodes pendant lesquelles les travaux sont effectués ; de tenir compte de la topographie du terrain (plus il est pentu et plus l'impact visuel sera important) ; (3) la nature des peuplements et la fertilité des stations (et donc la hauteur des arbres, qui jouent le rôle de masque).

La cicatrisation des paysages est ici un objectif primordial. Il est facilité par le talutage dans les règles de l'art, le réemploi de terres végétales du site stockées avant travaux (sans apport de terre exogène qui peuvent engendrer la dissémination de plantes invasives) et le maintien d'un cordon boisé qui en limitera son impact à l'échelle du grand paysage. L'usage de semences commerciales n'est pas souhaitable pour les actions de végétalisation. Les enrochements quand ils sont indispensables, seront réalisés avec des matériaux du site ou de même nature (roche calcaire). Après travaux, les rémanents trouveront leur place sur les secteurs les moins impactant.

Il s'agit de s'assurer que le contexte général du nouveau projet ait été pris en compte en amont et notamment les autres activités ou milieux spécifiques à proximité. Les sentiers patrimoniaux indiqués au plan de Parc et dans les portés à connaissance à destination des forestiers, ayant un caractère historique, où des arbres remarquables ou du patrimoine bâti peuvent être recensés, doivent faire l'objet d'une analyse la plus détaillée possible afin de permettre une prise de décision éclairée dans le cadre des avis du Parc et au quel cas envisager, lorsque cela est préconisé, des techniques de débardage alternatives.

*Talus amont : la difficulté réside dans la gestion de la pente. Il convient de conserver les sujets de haut jet et, en cas de re-dépose de terre végétale de limiter les pentes abruptes. On s'appuiera également sur l'arbre en amont pour fixer la tête du talus.*

*Traitement des virages à réaliser avec beaucoup de soin. C'est ici que les impacts sont les plus forts en vision lointaine.*



*Cognin-les-Gorges (45.1715503, 5.4264733)*





*Le cordon d'arbre en aval de la  
desserte permet, quand c'est possible,  
une visibilité limitée.*

*Les paysages forestiers constituent des  
« paysages intérieurs » très différents  
selon que l'on se situe dans une plantation  
d'épicéas ou dans une forêt gérée en futaie  
irrégulière ou encore dans une forêt non  
exploitée depuis longtemps*

*Talus aval : envisager la plantation  
de sujets ligneux ou favoriser  
leur repousse après des travaux  
destructeurs lors de la création de  
dessertes forestières*

## Améliorer la qualité de l'accueil et de l'intégration des aménagements dans les espaces naturels et sur les sites de loisirs

De façon générale, l'aménagement d'un site doit intégrer une hiérarchie d'entrée dans les lieux, depuis le parking jusqu'au point le plus éloigné dans le site lui-même. Ce phasage doit être dicté par "l'esprit des lieux" mais permettre aussi au visiteur des "sas" de pénétration dans le paysage. Cette progression doit se ressentir dans les aménagements et l'information pour permettre une progression de lecture et de compréhension du site.

Accueillir les usagers dès l'entrée des sites naturels fréquentés nécessite une attention toute particulière afin que le caractère exceptionnel du lieu soit bien perçu dès l'arrivée, ce quelque soit le mode de déplacement. Cette attention se traduit, par exemple, par le soin accordé aux matériaux utilisés au sol, en élévation ou pour les bâtiments. Les dispositifs de signalisation ou d'information concourent à la compréhension des enjeux du site, de son histoire, de ses usages actuels ou passés et des comportements à respecter vis à vis des différentes sensibilités environnementales ou liées à des pratiques spécifiques (agricoles, forestières ou de loisirs). La sobriété des aménagements doit constituer un impératif pour toutes réflexions en amont de la conception et de la réalisation de ces opérations.

Les questions particulières de l'imperméabilisation des stationnements, des filières locales de matériaux ou d'artisans, de choix des végétaux à planter sont à approfondir particulièrement. Les modes doux de déplacement et notamment le vélo à assistance électrique sont de plus en plus utilisés ; il s'agit donc de penser la sécurisation du stationnement pour ces véhicules dès la conception des aménagements.

La charte signalétique de plein air viendra apporter des recommandations et proposera des solutions techniques afin d'assurer la cohérence des dispositifs sur les différents sites d'accueil du Vercors.



### MEDIATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

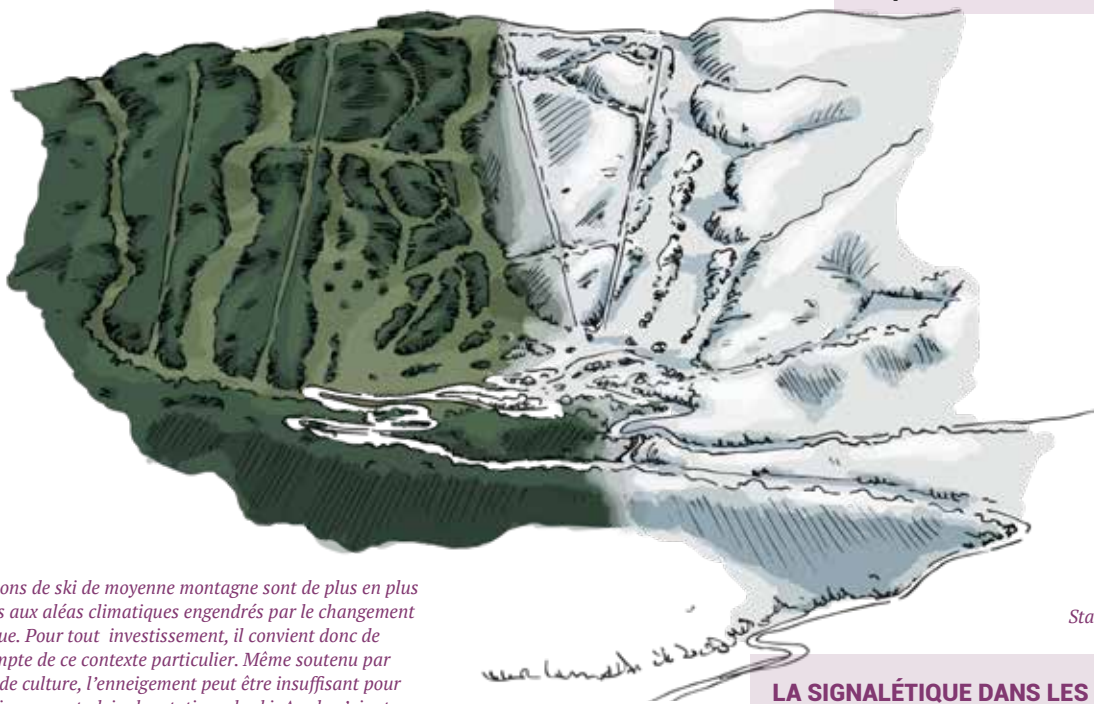
Ces espaces peuvent faire l'objet de démarches de médiation culturelle ou d'interventions artistiques. Cela peut permettre de mieux appréhender le site et les sujets liés, de produire des œuvres qui enrichiront les projets et apporteront des témoignages et des regards croisés. Ces démarches contribuent à la compréhension des problématiques souvent complexes et transversales.

*Aire d'accueil - Gardiol - Omlèze*



### LA DIVERSIFICATION TOURISTIQUE

La diversification touristique consiste pour un territoire donné à proposer toute l'année des activités touristiques variées. L'objectif est de présenter un panel d'activités spécifiques pour chaque saison.

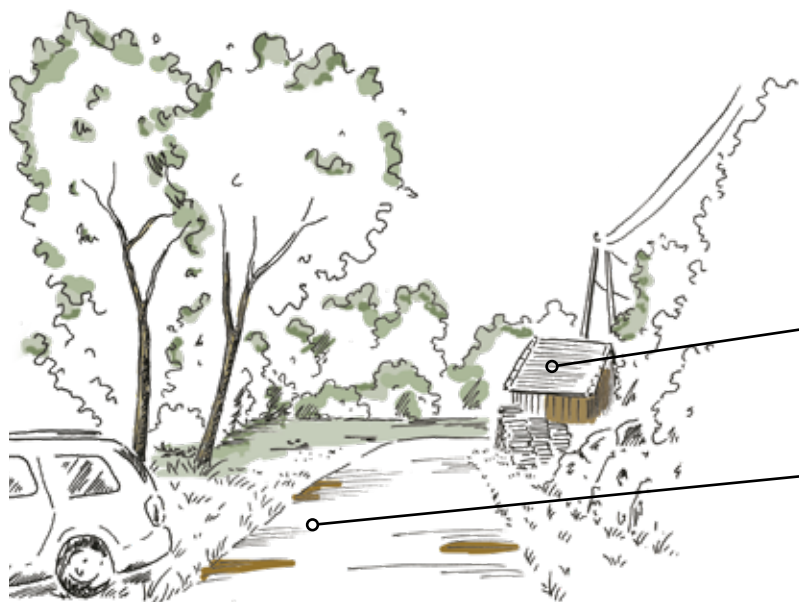


Les stations de ski de moyenne montagne sont de plus en plus soumises aux aléas climatiques engendrés par le changement climatique. Pour tout investissement, il convient donc de tenir compte de ce contexte particulier. Même soutenu par la neige de culture, l'enneigement peut être insuffisant pour un fonctionnement plein des stations de ski. A cela s'ajoute l'évolution des pratiques et de la consommation liées à un «séjour à la neige».

Station de Lans-en-Vercors

### LA SIGNALÉTIQUE DANS LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

La signalétique joue également un rôle important au-delà des espaces urbanisés pour la compréhension des enjeux qui touchent aux différentes pratiques. Les informations et messages qu'elle contient concourt à la conciliation des usages et aux bons comportements pour que la montagne reste un espace ouvert et riche d'usages.



Les sites fortement fréquentés peuvent nécessiter l'installation de toilettes sèches

Les aménagements doivent tenir compte des caractéristiques et sensibilités des sites. Le choix des matériaux doit être guidé par leur qualité d'intégration tout en intégrant les aspects environnementaux globaux (provenance, durabilité et robustesse, cycle de vie et adaptation aux usages...). Ces principes prévalent également pour le mobilier.

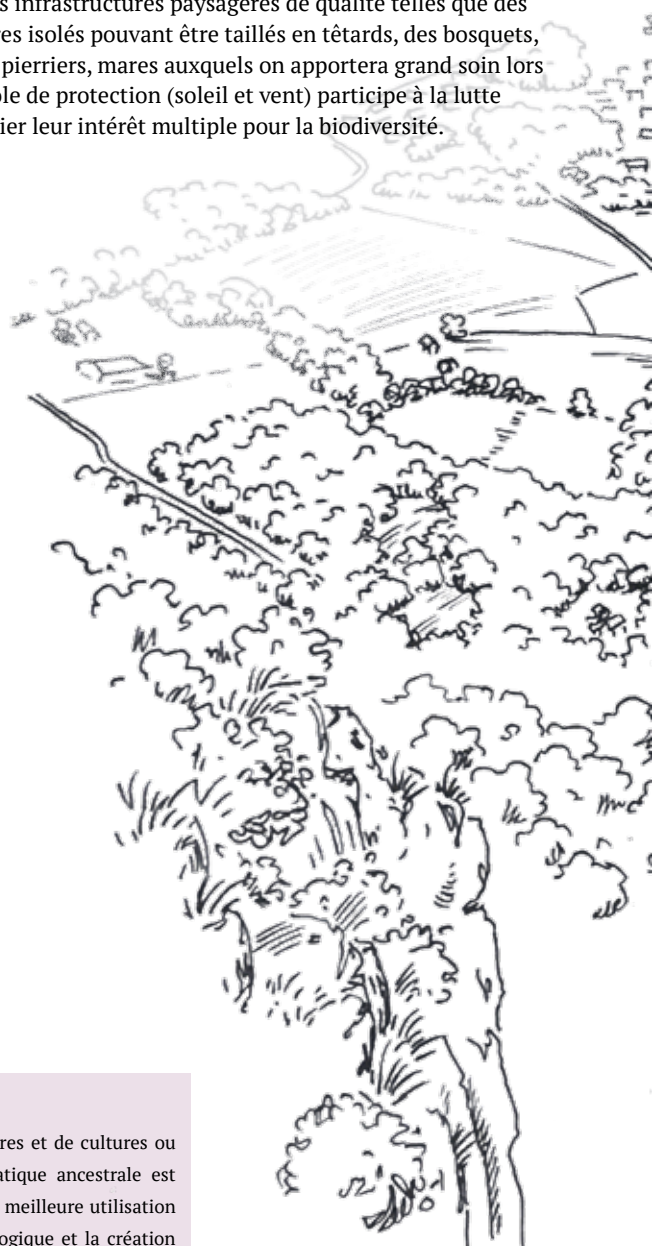
## Maintenir la mosaïque agricole liée à la polyculture et à l'élevage

La diversité des productions agricoles, des cultures, des assolements, des élevages a pour conséquence d'offrir un paysage en mosaïque. C'est le fruit des différentes pratiques et des savoir-faire des agriculteurs. Cette mosaïque renvoie aux différents milieux et différentes filières dans lesquelles ils sont engagés et dont ils tirent leurs revenus.

Le paysage fonde sa richesse dans sa diversité. Sur les espaces agricoles, toutes ces pratiques différentes apportent rythme et texture aux yeux des observateurs. C'est grâce à ces contrastes et à cette harmonie que l'on peut apprécier ce paysage. Ainsi, le maintien de la qualité des paysages agricoles est sous-tendue par les activités liées à la polyculture et l'élevage.

Il convient donc de garantir l'usage agricole et pastoral des espaces et d'éviter leur abandon, ainsi que de s'assurer de la pérennité de certaines petites filières. Il s'agit également d'éviter de créer des grandes parcelles d'un seul tenant lors des réorganisations foncières..

Enfin, il est essentiel de maintenir, voire de recréer des infrastructures paysagères de qualité telles que des haies, des alignements d'arbre, des ripisylves, des arbres isolés pouvant être taillés en têtards, des bosquets, voire des aménagements annexes comme des murets, pierriers, mares auxquels on apportera grand soin lors de leur entretien. Au-delà de l'aspect paysager, leur rôle de protection (soleil et vent) participe à la lutte contre les effets du changement climatique, sans oublier leur intérêt multiple pour la biodiversité.



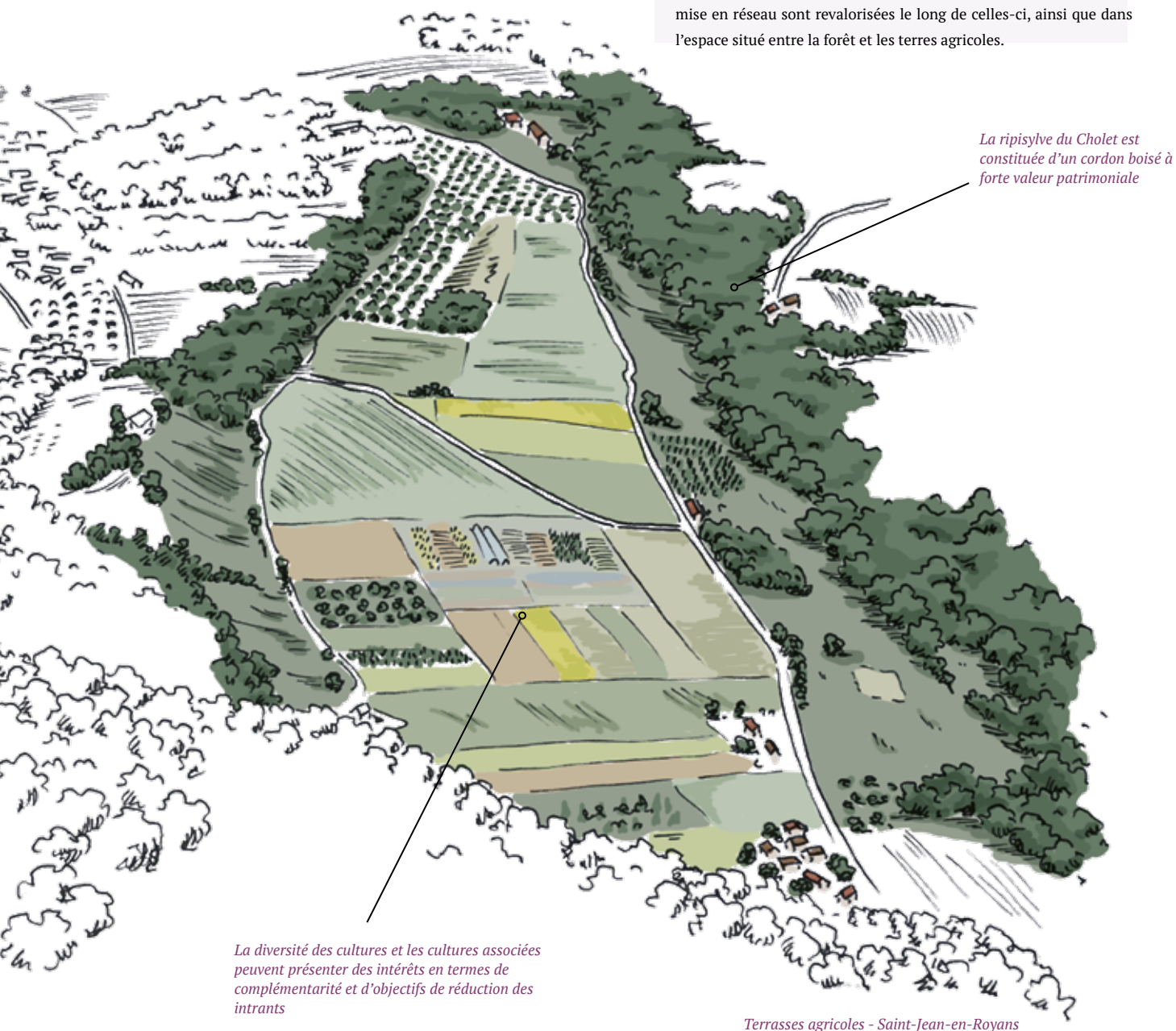
### **L'AGROFORESTERIE**

L'agroforesterie consiste en l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Cette pratique ancestrale est aujourd'hui mise en avant car elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements. L'agroforesterie améliore également la résilience face aux aléas.



### LA LISIÈRE

La limite entre la forêt et les terres cultivées est particulièrement riche en espèces végétales et animales. C'est en effet ici que les espèces du biotope forestier rencontrent celles des terres agricoles. Grâce à un entretien régulier des lisières, d'importantes fonctions de mise en réseau sont revalorisées le long de celles-ci, ainsi que dans l'espace situé entre la forêt et les terres agricoles.



*La ripisylve du Cholet est constituée d'un cordon boisé à forte valeur patrimoniale*

*La diversité des cultures et les cultures associées peuvent présenter des intérêts en termes de complémentarité et d'objectifs de réduction des intrants*

*Terrasses agricoles - Saint-Jean-en-Royans*

Les espaces ouverts en montagne participent à la qualité des paysages en donnant notamment d'importantes échappées visuelles sur les reliefs. Ils se composent essentiellement de prairies, généralement naturelles, d'une plus ou moins grande valeur agronomique, et plus ou moins faciles à travailler.

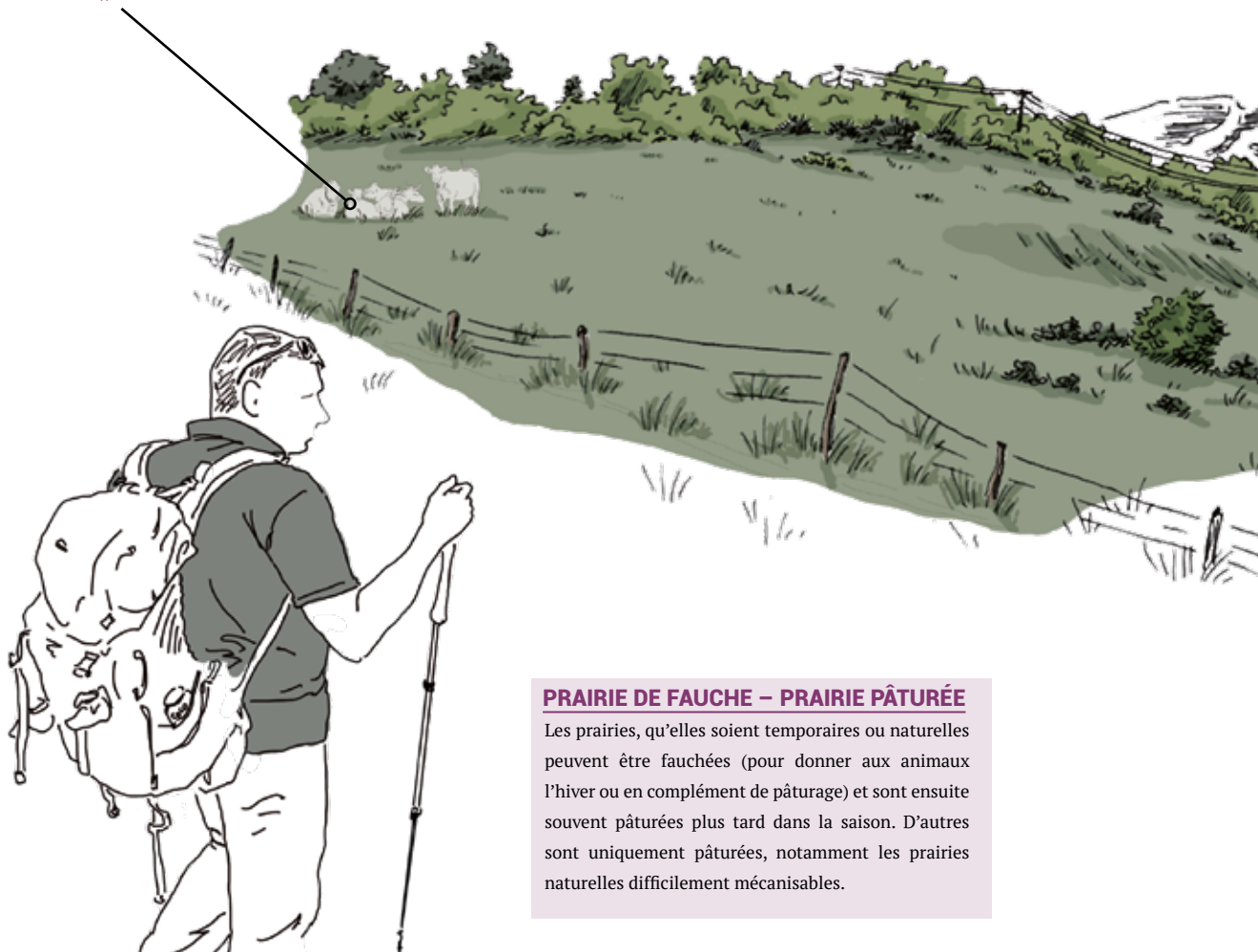
La pérennité de ces prairies, riches de couleurs -grâce aux fleurs variées, et d'insectes notamment pollinisateurs, est liée aux pratiques d'élevage pour nourrir les troupeaux. C'est en conservant des systèmes d'élevage herbivore basés sur le pâturage que ces prairies sont présentes et façonnent les paysages si caractéristiques, et que des produits locaux de qualité sont possibles.

Entre les risques d'abandon par l'agriculture (enrichissement entraînant la fermeture des paysages) et la possibilité de labour et mise en culture sur des terres d'une bonne valeur agronomique, il faut prêter attention à la conservation d'un maximum de ces prairies naturelles, riches en biodiversité, sans pour autant renoncer aux cultures céréalières ayant pour objectif l'autonomie alimentaire des agrosystèmes.

Dans un intérêt paysager, mais aussi de recherche de ressources fourragères, des travaux d'ouverture et de reconquête d'espaces anciennement agricoles sont à encourager sous certaines conditions. Arbres et arbustes sont à conserver ou à favoriser au sein des espaces agricoles car ils constituent une source d'ombre et d'alimentation dans un contexte de changement climatique. Ils jouent également un rôle déterminant dans la vie du sol (fertilisation et fixation de l'azote, vitalité de la faune du sol et notamment des décomposeurs, aide à la croissance des plantes).

*Parmi les bovins, on distingue les vaches allaitantes et les vaches laitières. Ces dernières, sont généralement proches des bâtiments d'élevage pour les traire matin et soir afin de récupérer leur lait, tandis que les vaches allaitantes, avec leurs veaux, peuvent être dans des prés plus éloignés. Ces vaches allaitantes sont élevées pour la production de viande.*

*D'autres troupeaux de bovins dans les prairies, sont constitués uniquement de génisses ; les futures vaches allaitantes ou laitières, le plus souvent avec des races différentes...*



#### **PRAIRIE DE FAUCHE – PRAIRIE PÂTURÉE**

Les prairies, qu'elles soient temporaires ou naturelles peuvent être fauchées (pour donner aux animaux l'hiver ou en complément de pâturage) et sont ensuite souvent pâturées plus tard dans la saison. D'autres sont uniquement pâturées, notamment les prairies naturelles difficilement mécanisables.



### LES « PRAIRIES FLEURIES »

Ce sont des prairies naturelles riches en espèces, non semées (ne pas confondre avec les jachères fleuries !), fauchées et/ou pâturées. La diversité floristique contribue directement à la qualité du fourrage (valeur alimentaire, appétence, souplesse d'exploitation...). Elle contribue également à la qualité des paysages et à la préservation de la biodiversité (insectes notamment pollinisateurs, reptiles, petits mammifères, oiseaux).

La notion de «prairie fleurie» a fait l'objet d'une définition scientifique que l'on retrouve dans la grille de notation agro-écologique du concours général agricole national (concours des «pratiques agro-écologiques – prairies et parcours»), concours auquel participe le Parc du Vercors, ainsi que dans une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) pour conserver ces prairies.

### PRAIRIES NATURELLES – PRAIRIES TEMPORAIRES

Les prairies temporaires, à la différence des prairies naturelles, sont des prairies semées pour quelques années qui peuvent alterner avec d'autres cultures dans le cadre d'une rotation sur les mêmes parcelles. Les prairies permanentes correspondent désormais à une prairie de plus de 5 ans, une définition «administrative».



Col de Bioux - Léoncel

Les clôtures, fixes ou mobiles, indiquent la présence d'un troupeau en pâturage. Les prairies de fauche ne sont généralement pas clôturées mais demandent le même respect car elles ne doivent pas être foulées ; l'herbe couchée, plus difficile à récolter, s'abîme et donne un mauvais fourrage pour les animaux.

## Construire les paysages agricoles de la transition, résilients face au changement climatique

Le changement climatique et les transitions écologique et énergétique conduisent à réinterroger le modèle agricole sous tension et soumis aux logiques d'un marché globalisé. La demande sociale pousse à des évolutions en faveur d'une agriculture résiliente, plus locale, liée à son terroir, et utilisant des pratiques biologiques. L'agriculture a construit depuis des siècles les paysages ruraux de plaine et de montagne et continue de les façonner.

Favoriser la diversité des cultures et des élevages, c'est contribuer à ne pas rendre vulnérable une petite région agricole du Parc et les exploitations qui y sont installées en cas de dégâts causés par une espèce invasive, une maladie, etc. L'agroécologie, sous différentes formes, est une approche à privilégier.

Il convient alors de porter attention à :

- La vulnérabilité des paysages liée à la monoculture : risques sanitaires et ravageurs
- La vulnérabilité liée au besoin en eau : démarches collectives pour une gestion raisonnée des réserves d'eau et évolutions des cultures adaptées (favoriser des espèces non-gourmandes en eau), système de canaux anciens et nouveaux
- La croissance urbaine : limitation de la consommation d'espaces par l'urbanisation - maintien de transition entre les espaces urbains, agricoles et la forestiers.

Et il convient d'encourager :

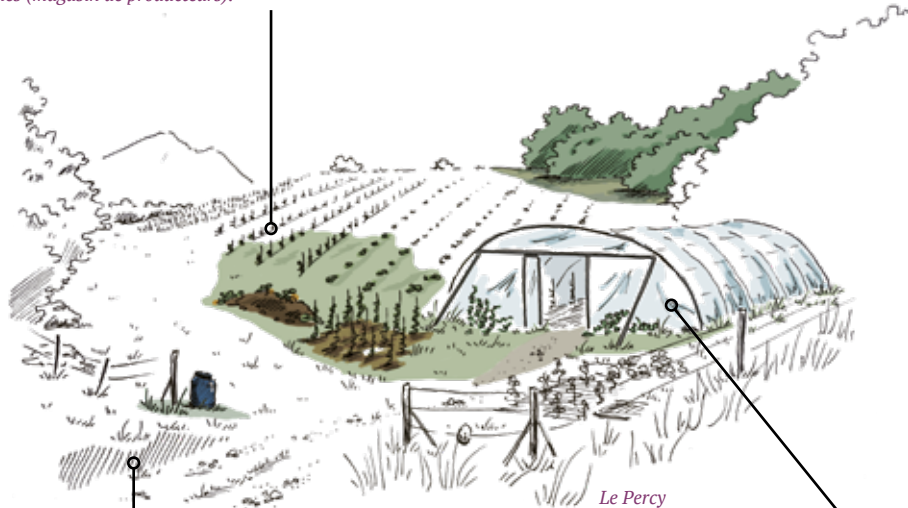
- Les pratiques agroécologiques et agroforestières : exemples ; les techniques culturales sans labour pour la préservation des sols, les cultures intermédiaires pour la matière organique, la place de l'arbre dans les parcelles cultivées, dans les parcelles pâturées (matière organique, nouvelle ressource fourragère, ombre, combinaison culture ou élevage avec arbres fruitiers...)
- Des types de culture pour améliorer la capacité nourricière locale, des variétés anciennes qui peuvent se révéler plus résistantes aux aléas climatiques, aux maladies, aux ravageurs...



*Bocage trièvois - Saint-Paul-Lès-Monestier*



*Des productions variées, y compris sur une même parcelle, destinées à la consommation locale permettent de créer des synergies entre cultures. Celles-ci peuvent être destinées à la transformation ou à la commercialisation sur des marchés ou dans des points de vente identifiés (magasin de producteurs).*



*L'irrigation constitue l'une des préoccupations premières de ces espaces. Le changement climatique met en évidence cette problématique et les solutions à imaginer pour sécuriser l'alimentation en eau pour l'agriculture.*

*Une serre permet de faire les semis, de garantir la production de certaines espèces gourmandes en chaleur ou de permettre d'étendre la production sur plusieurs saisons. Serres et tunnels doivent faire l'objet d'une attention toute particulière au regard des sensibilités paysagères et des règles d'urbanisme*



*L'arbre, isolé, en bosquet ou en alignement (haie), joue de plus en plus un rôle de protection (vent, chaleur...), aussi bien pour les cultures (sol, plantes) que pour les troupeaux (ombre, ressource fourragère...), sans oublier ses apports de matière organique par la décomposition des feuilles et sa ressource en bois, même s'il engendre un travail supplémentaire.*

### **CULTIVER EN PRÉSERVANT LES SOLS :**

Les techniques de préparation pour la mise en culture ont des effets sur le sol (dégradation de sa structure, minéralisation de la matière organique accélérée, vie du sol chamboulée...). Le travail doit donc être respectueux en limitant, par exemple, le labour. Une fertilisation par des apports organiques améliore la structure du sol, augmente sa capacité de fixation et de libération progressive des éléments nutritifs, favorise le développement racinaire des plantes.

Une couverture permanente protège le sol et réduit les risques de dégradation de sa structure, à l'aide des matières végétales vivantes ou mortes, grâce à l'apport de matière organique et le développement de l'activité biologique.

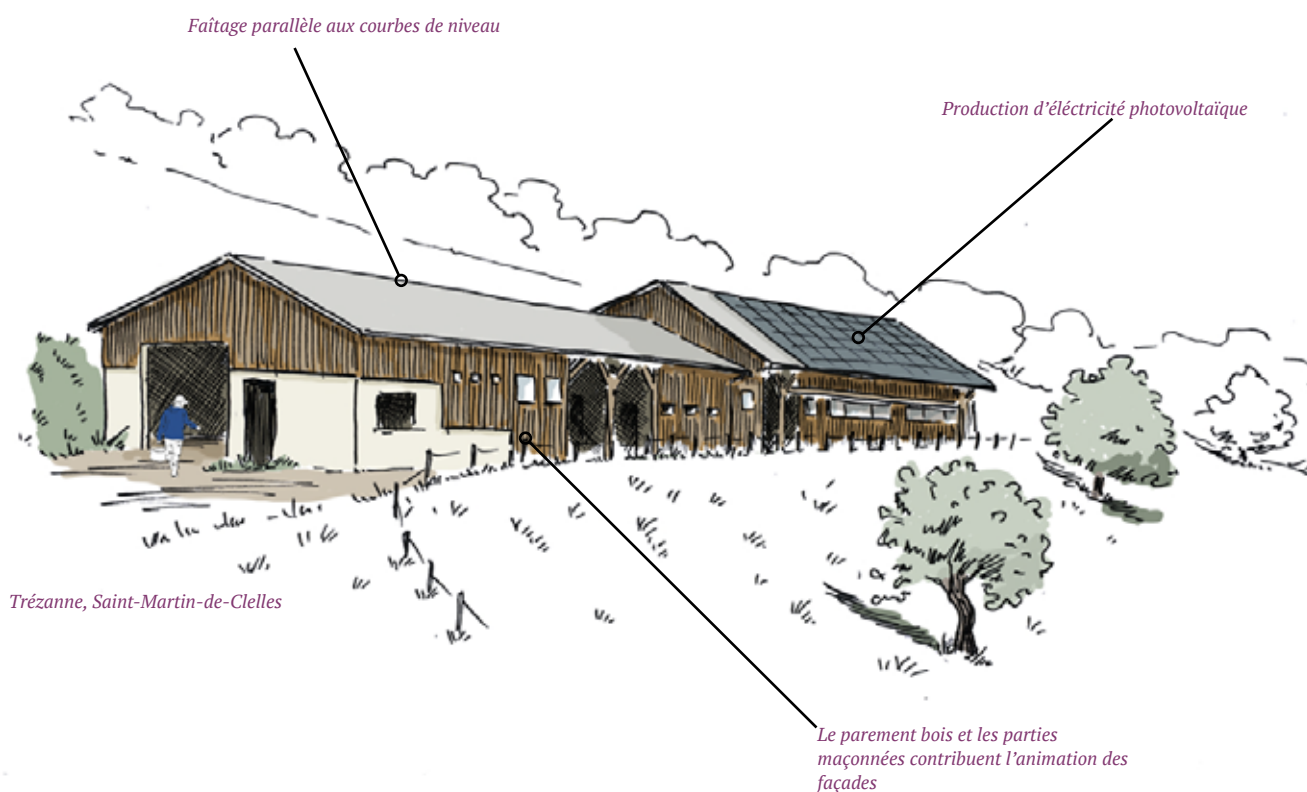
## Assurer l'insertion des nouveaux bâtiments ou infrastructures agricoles

Toute nouvelle construction a un impact paysager fort, d'autant plus quand elle est située dans des espaces à vocation agricole. Bien implantée et bien conçue, elle peut parfaitement s'intégrer voire conjuguer nécessités d'usages, simplicité architecturale et innovation.

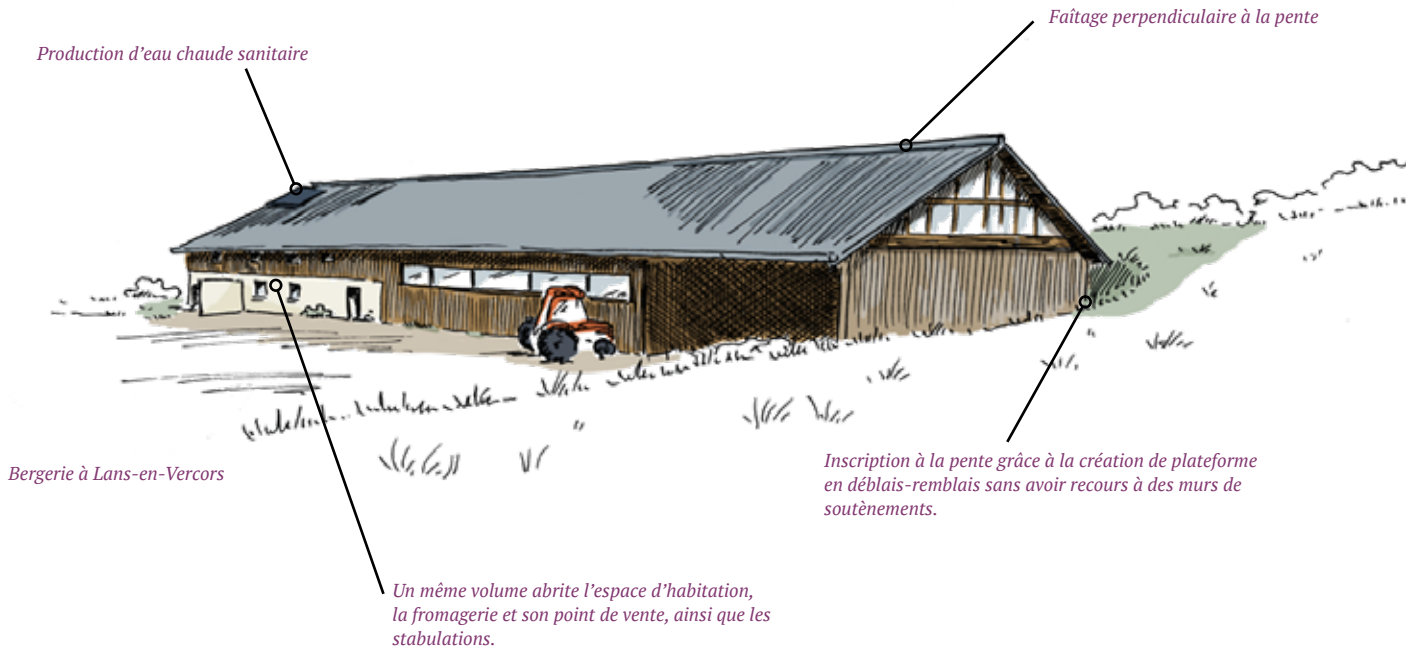
Les activités agricoles s'accompagnent de besoins spécifiques de surfaces bâties pour le bien-être animal (et sa survie en hiver), le stockage d'aliments ou des matériels, pour la culture de certaines productions. Anciennement intégrés au sein même des bourgs, les bâtiments se sont progressivement développés à distance des lieux d'habitation. Le principe de réciprocité a progressivement permis de garantir cette distance dans le temps pour que l'activité agricole en place puisse être pérenne au regard des enjeux sanitaires (100 mètres pour les entreprises agricoles ICPE\* et 50 mètres sans classement ICPE\*). D'autres infrastructures comme les serres peuvent être liées à l'activité agricole voire même l'habitation quand elle se justifie au regard de la nécessité de proximité. Tous ces éléments bâtis nouveaux, souvent des grands volumes, imposent une réflexion approfondie en amont pour travailler sur leur implantation (accès, topographie, volumétrie, coloris et nature des matériaux choisis en façade et en toiture).

Les espaces attenants accompagnés par une végétation adaptée (haies vives, alignements d'arbres brise vent, quelques arbres isolés) participent à l'inscription de ces nouvelles constructions dans le paysage. Ces dernières peuvent être le fruit d'un collectif d'agriculteurs. Ceci permet de faire converger des besoins et de créer des complémentarités entre activités. Ces mutualisations évitent, de ce fait, le mitage du paysage agricole. Des recommandations particulières pourront être formulées lorsque ces bâtiments se trouvent dans des secteurs à forts enjeux liés à la biodiversité. En effet, les abris pour la faune ayant un rôle d'auxiliaire des cultures doivent pouvoir être intégrés dès la conception des constructions. Ces surfaces couvertes peuvent enfin faire l'objet d'une production d'énergie renouvelable. Ici aussi ces installations sont à penser dans un projet global qui déterminera les détails d'exécution des éléments apposés à la toiture (châssis, type de panneaux).

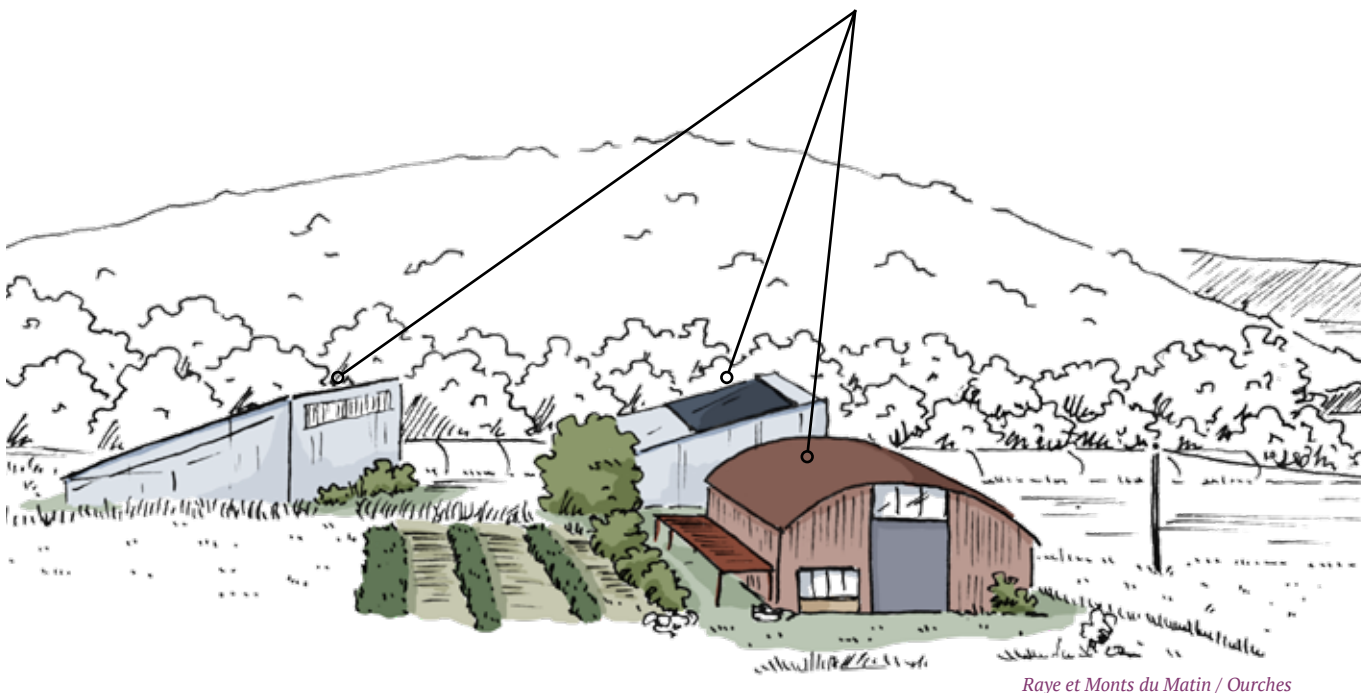
Pour les serres et tunnels ayant souvent un impact paysager très fort, au delà des règles des documents d'urbanisme, pour s'inscrire au mieux dans le paysage, une réflexion doit être menée sur leur localisation, leur dimension et couleurs. La végétation peut ici avoir un rôle d'accompagnement essentiel. Elle sera prévue dès la conception de ces ouvrages.







*La logique d'implantation cohérente des constructions sur la parcelle permet de prévoir les principes de circulation, d'usages et limite les impacts sur les paysages. La mutualisation des besoins dans le cadre de démarches collectives peut également participer à limiter le mitage des espaces ruraux*



## Assurer la qualité paysagère des entrées du Parc

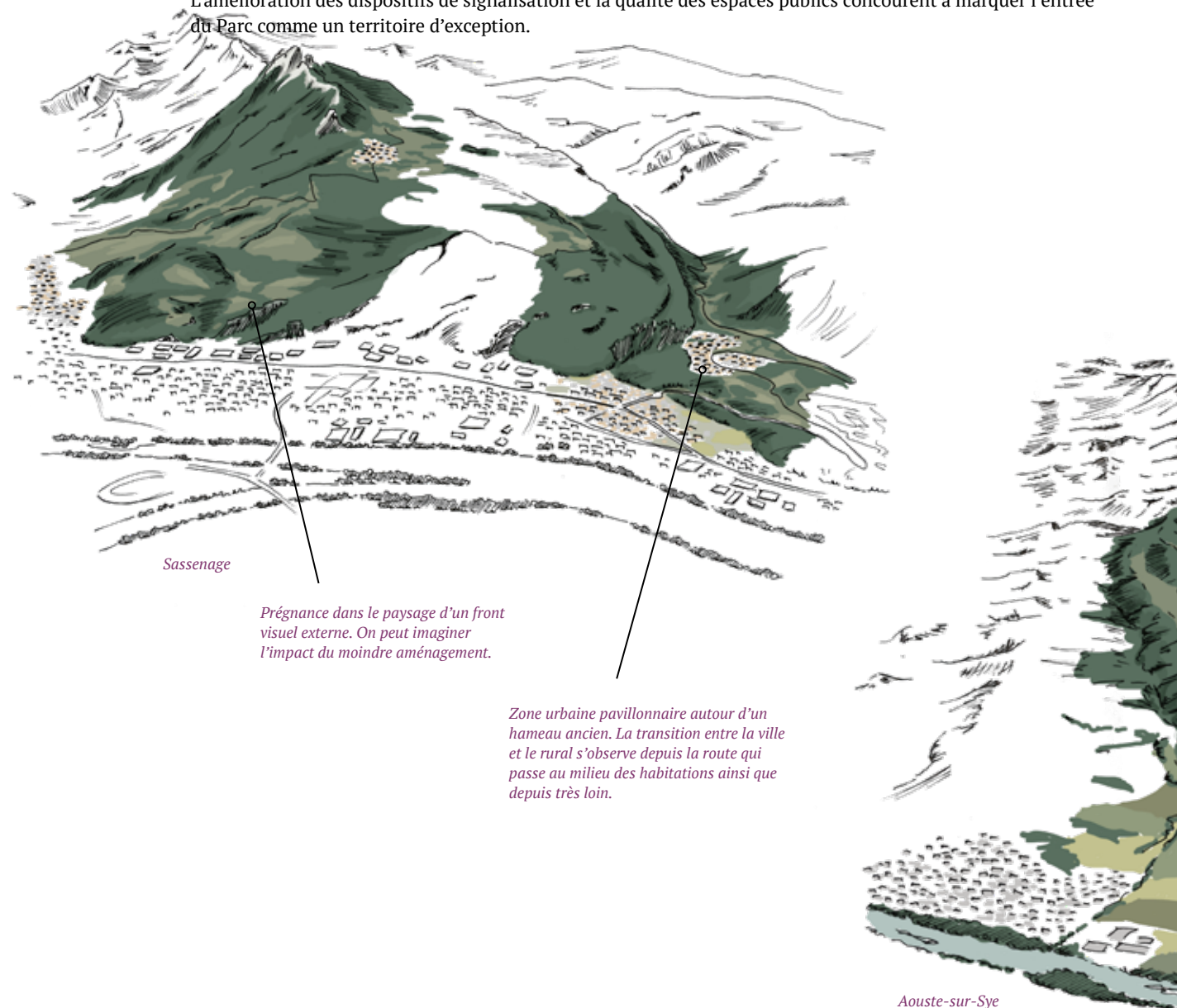
Le territoire du Parc du Vercors, massif préalpin, se caractérise par un relief monumental entouré de vallées et plaines alluviales. Les communes au pied de ces reliefs constituent des portes d'entrée et sont soulignées par des paysages d'une grande force.

Les routes et sentiers sont les éléments structurants de la découverte de ces panoramas singuliers. Les entrées de Parc renvoient dans une grande partie des cas aux fronts visuels externes identifiés au plan de Parc.

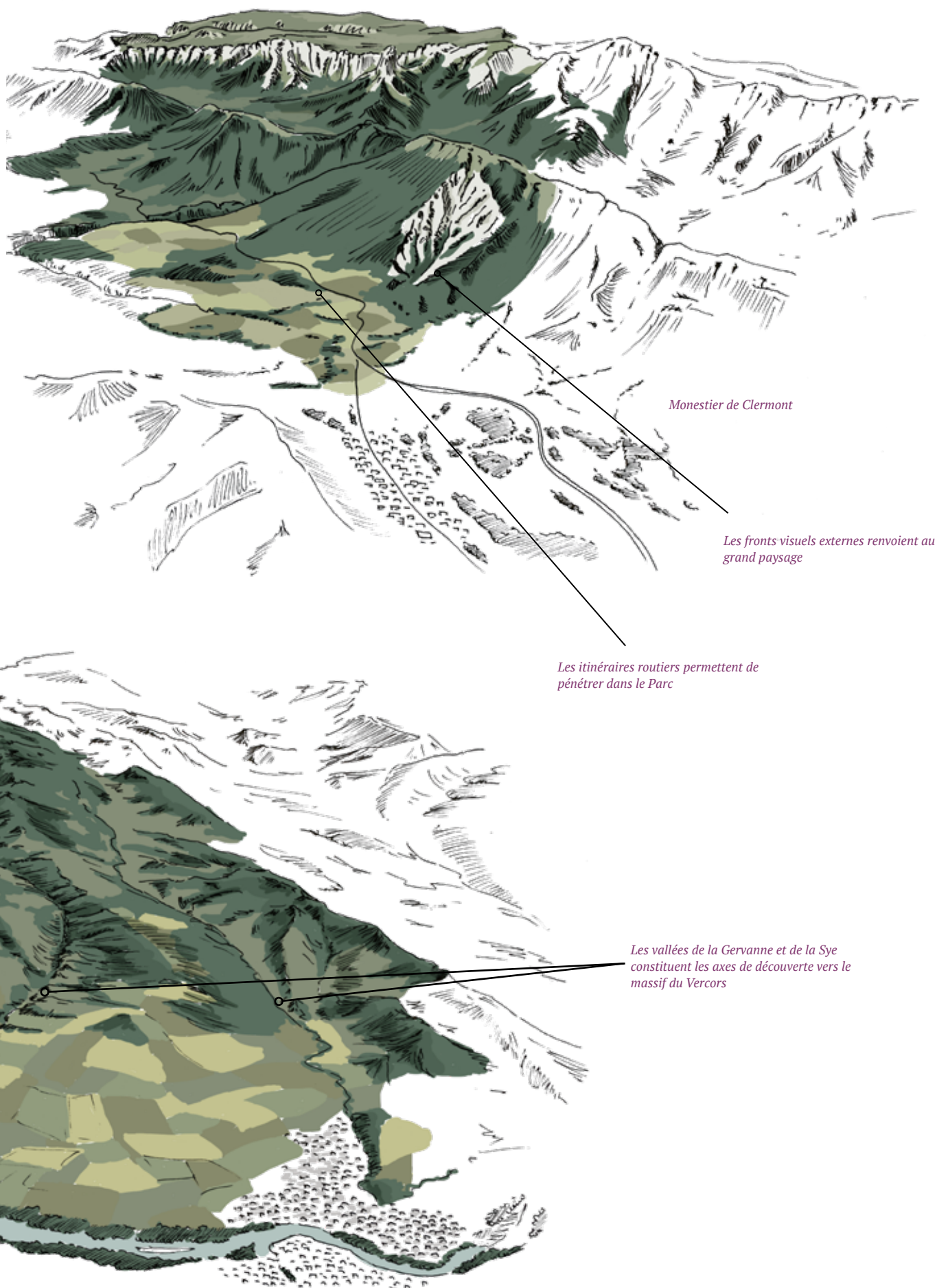
Les aménagements à l'échelle du bourg, du hameau ou de la séquence routière qui marquent l'entrée doivent faire l'objet d'une attention toute particulière. Pour certaines localités, cette "porte" est aussi liée à un ou plusieurs sites remarquables à forts enjeux de biodiversité, paysagers et architecturaux. Ces richesses renvoient à la qualité du cadre de vie des habitants et également aux enjeux touristiques. Le soin apporté à la requalification des sites, aux nouveaux aménagements ou à l'inverse la mise en défens de certains secteurs répondent à cet objectif.

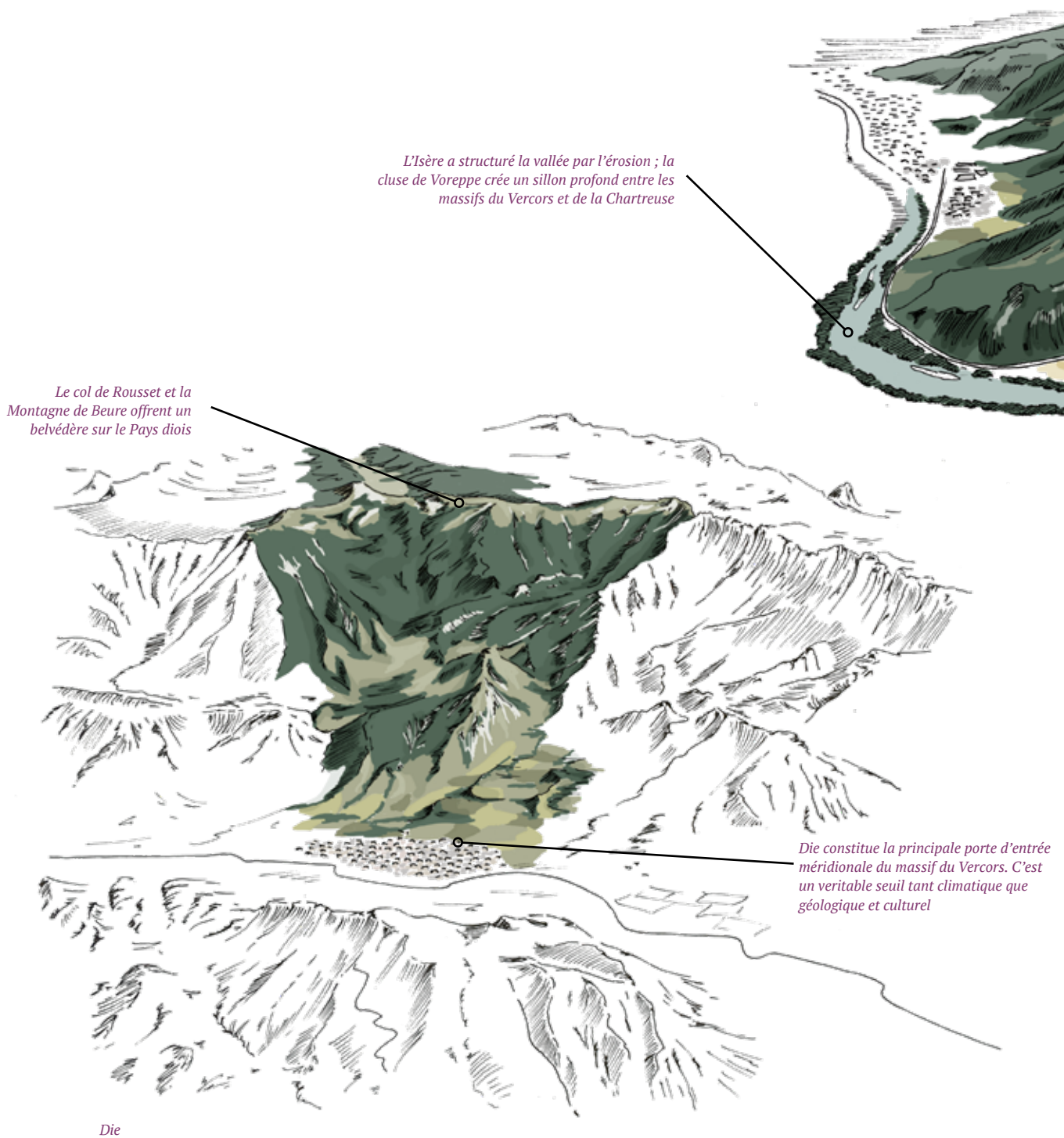
Certaines entrées donnent à voir des espaces d'activités économiques ou sites d'exploitation comme les carrières. Il s'agit de proposer des démarches multiacteurs pour travailler à la requalification de l'existant ou éviter, réduire ou compenser les atteintes à ces localités lors de nouveaux projets.

L'amélioration des dispositifs de signalisation et la qualité des espaces publics concourent à marquer l'entrée du Parc comme un territoire d'exception.

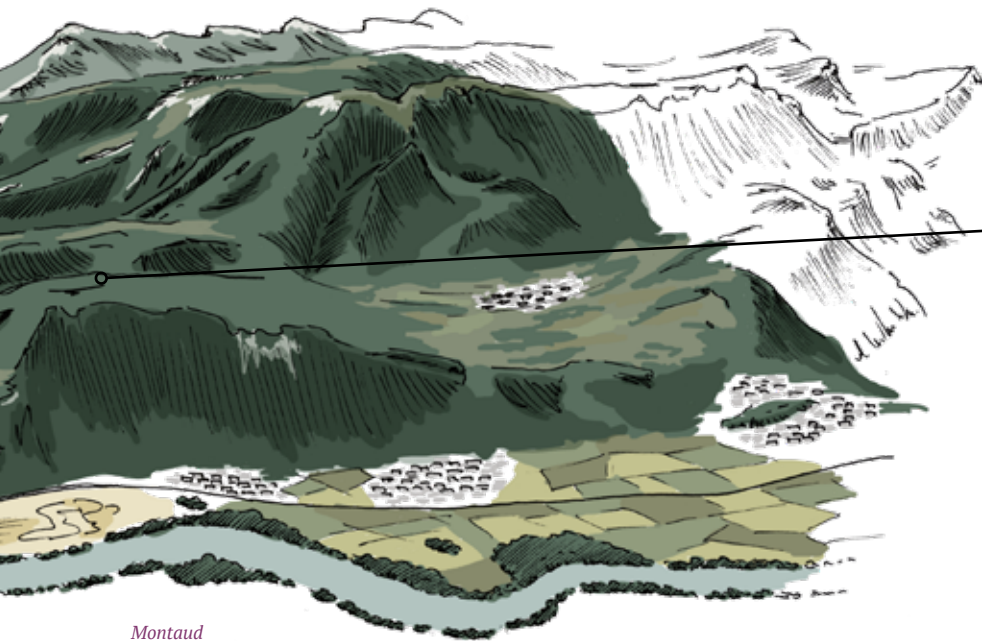






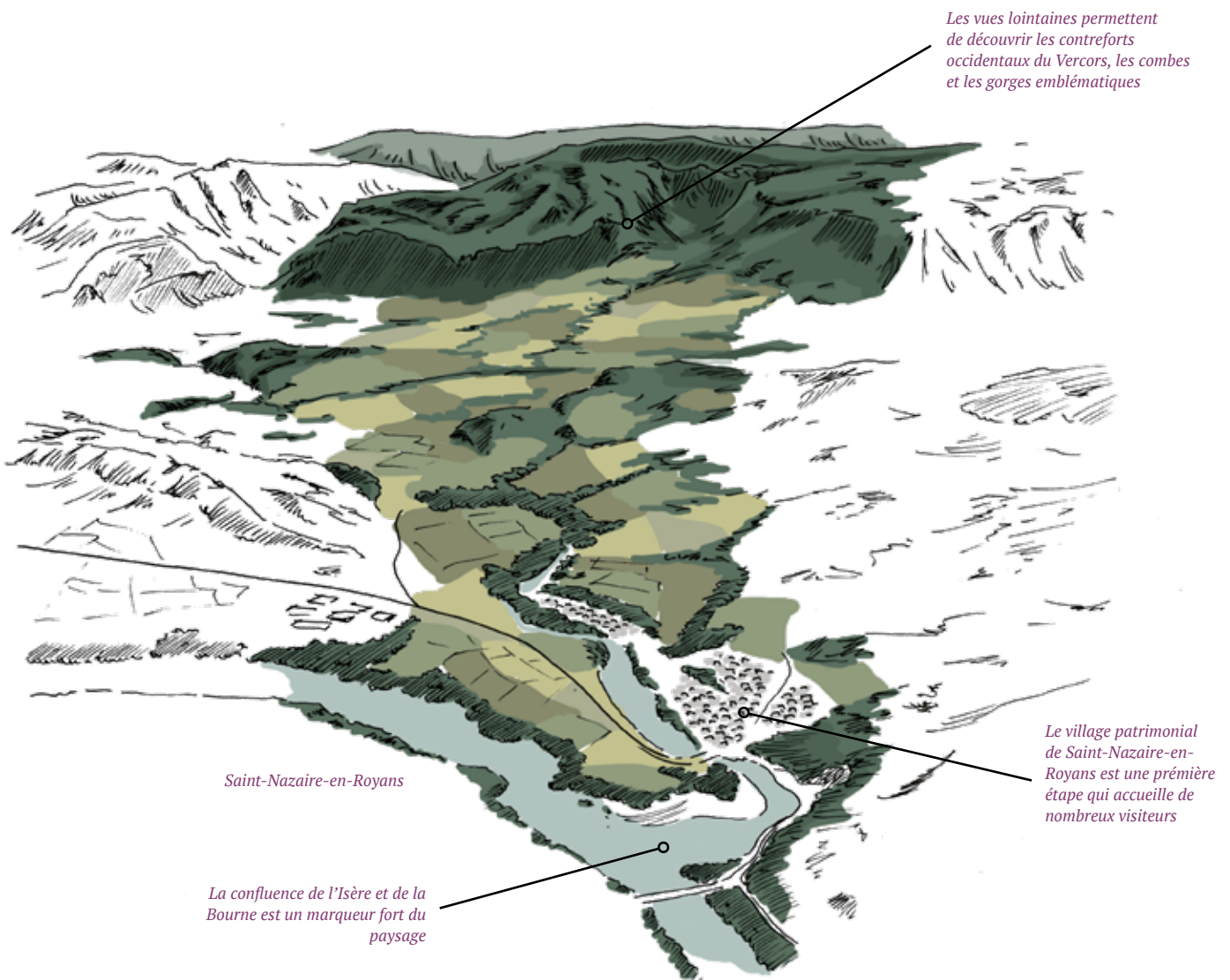






Les premiers reliefs à l'extrême nord du Vercors sont visibles depuis le plateau de Chambaran et le Voironnais. Les montagnes de la Clé et le Bec de l'Echaillon constituent des signaux forts dans le paysage.

Montaud



Les vues lointaines permettent de découvrir les contreforts occidentaux du Vercors, les combes et les gorges emblématiques

Saint-Nazaire-en-Royans

Le village patrimonial de Saint-Nazaire-en-Royans est une première étape qui accueille de nombreux visiteurs

La confluence de l'Isère et de la Bourne est un marqueur fort du paysage

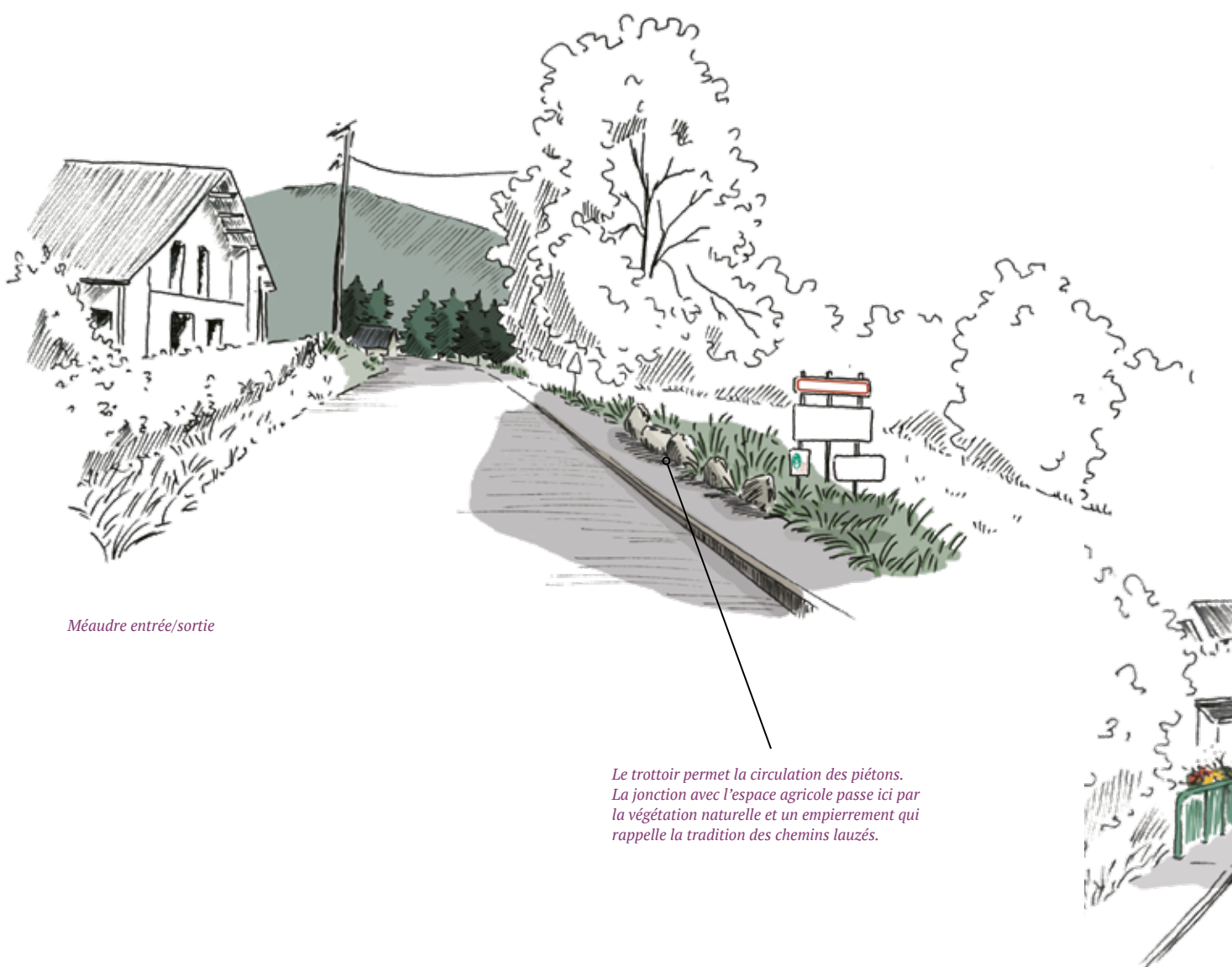
## Mener des actions de qualification des traversées de villes et villages

Traverser un village ou un ville donne à voir ses atouts et le soin apporté à celui-ci contribue à la qualité de vie des habitants. Cette traversée peut également donner l'envie de s'arrêter aux personnes de passage.

L'accompagnement paysager des espaces publics souvent liés à la route peuvent à la fois améliorer les usages quotidiens des habitants et résoudre certains problèmes de sécurité routière.

La végétalisation et le fleurissement, en favorisant les espèces locales, vivaces et attractives pour les pollinisateurs, jouent un rôle social et environnemental important. Cela peut participer également à la sécurité des usagers de la route. Un alignement de tilleul ou d'érable, par exemple, à l'entrée d'un village contribue à la réduction de la vitesse des automobilistes et évolue au fil de saisons.

La requalification de la chaussée et des abords en centre-bourg, tout en respectant les gabarits notamment pour le passage des grumiers, peut favoriser la création d'espaces dans l'état d'esprit d'une centralité vivante et accueillante pour tous les usages et usagers. Le mobilier urbain, la signalétique, le soin apporté aux façades des bâtiments publics ou privés, la réhabilitation du patrimoine vernaculaire, l'éclairage public sont des exemples des éléments participant à la qualité des traversées des villes et villages.



*Méandre entrée/sortie*

*Le trottoir permet la circulation des piétons.  
La jonction avec l'espace agricole passe ici par  
la végétation naturelle et un empierré qui  
rappelle la tradition des chemins lauzés.*





Méandre centre villageois

*Le mobilier urbain est ici discret mais efficace ; il convient de l'adapter à l'esprit villageois ainsi qu'à l'ampleur de l'espace public concerné, voire de le penser comme un élément amovible pour faciliter le déneigement*

*Dans le village, la signalisation respecte les modèles proposés dans le guide signalétique du Parc.*



Méandre entrée/sortie

*Une fois dans le village, de modestes aménagements signifient à l'automobiliste la nécessité de ralentir et le partage de l'espace avec les modes doux.*

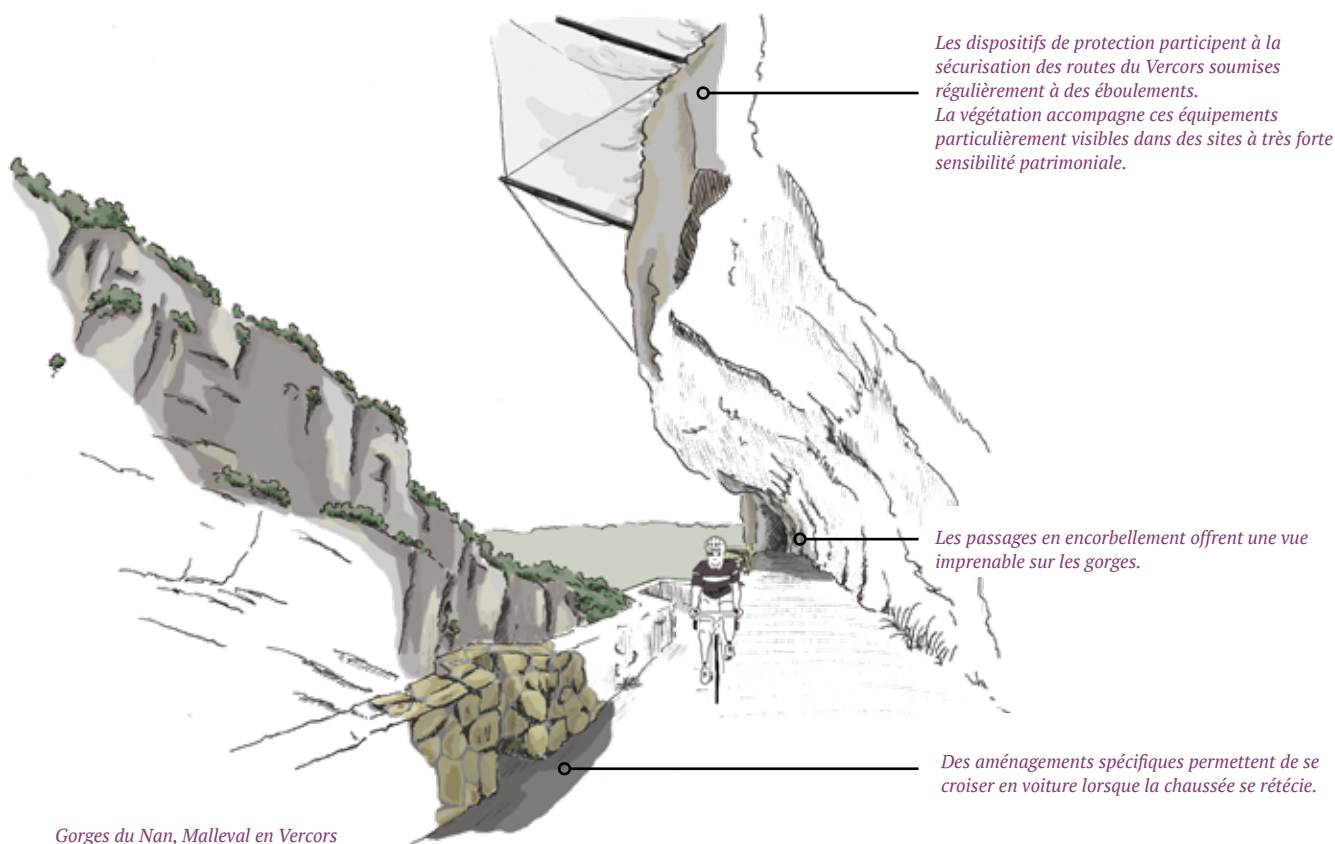
## Traiter qualitativement et de façon cohérente les routes et les abords

Les routes du Vercors sont à la fois des supports à la mobilité du quotidien et des éléments forts du patrimoine. Le ruban routier s'accompagne par de nombreux éléments qu'il faut entretenir et restaurer régulièrement.

Les aléas climatiques et les conditions géomorphologiques conduisent à des interventions parfois très lourdes (installation de filets de protection, restauration après éboulement ou glissement de terrain). Il s'agit de penser toutes ces interventions dans un contexte global sensible pour les paysages et la biodiversité. Il est donc nécessaire de programmer les travaux à la bonne saison (entre septembre et mars dans l'idéal) et de choisir les bons matériaux selon les caractéristiques du tronçon concerné.

Les ouvrages d'art ou de franchissement, les parapets, les glissières de sécurité, les délaissés routiers, la signalétique et l'éclairage public, les soutènements et talus, la végétation sont autant d'éléments devant faire l'objet d'une démarche qualitative. La pierre, le bois et éventuellement le fer font partie des matériaux de base à mettre en œuvre de manière sobre pour s'assurer d'un dialogue cohérent avec les paysages au fil des saisons. Les éléments de signalisation routière ou directionnelle, normalisés, contribuent à la valorisation des patrimoines du Vercors.

Un référentiel précis est produit dans le cadre du programme de valorisation des routes du Vercors. Il constitue un socle de préconisations pour tous les opérateurs qui interviennent sur le réseau routier.



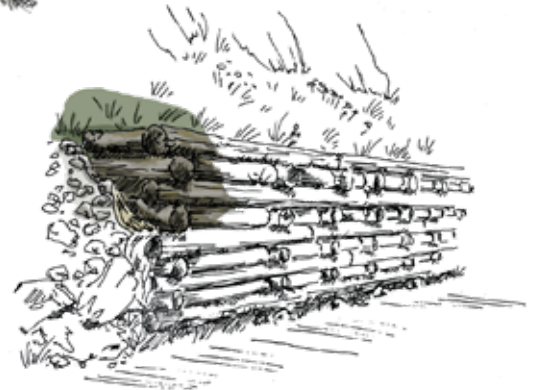




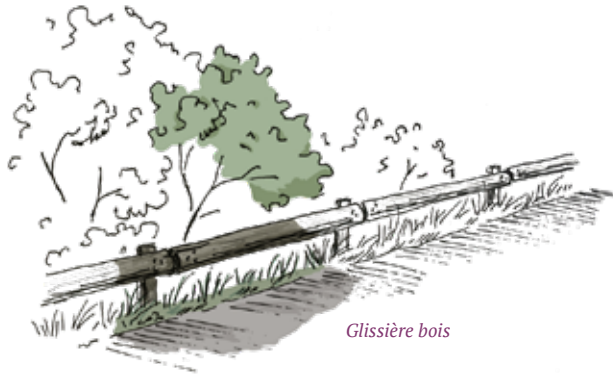
*Buis taillés en bord de route*



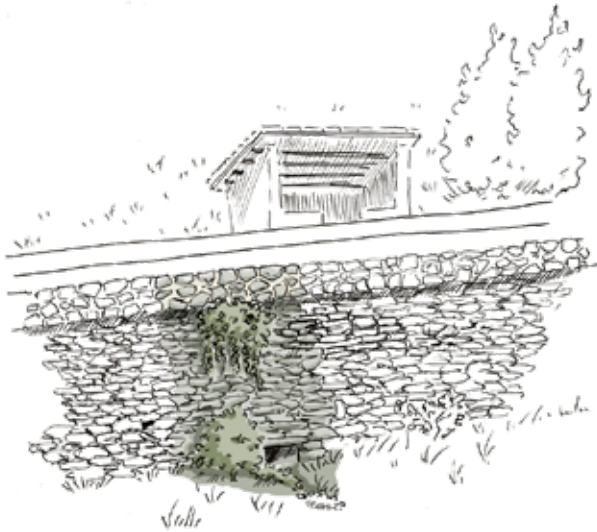
*Soutènement en gabions*



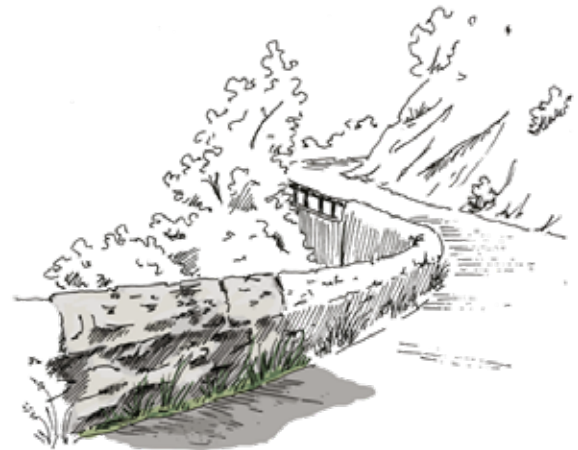
*Soutènement en bois massif*



*Glissière bois*



*Soutènement patrimonial en moellons bruts*



*Parapet en pierre dans la Drôme*



*Talus stabilisé en pierre et végétalisé*



*Mur de soutènement en pierre*

## Conserver ou restaurer les pas ou portions de sentiers patrimoniaux soumis à de forts aléas climatiques ou contraintes géomorphologiques

De nombreux sentiers du Vercors ont une dimension historique et patrimoniale. Ils témoignent de l'intensité des relations entre la montagne et la plaine et ce depuis l'époque mésolithique comme l'indiquent les nombreuses recherches archéologiques. Ces chemins parfois pavés pour faciliter le passage des mules et bestiaux ont fait l'objet, bien avant les routes carrossables, de travaux considérables et peuvent être bordés d'arbres pluricentennaires.

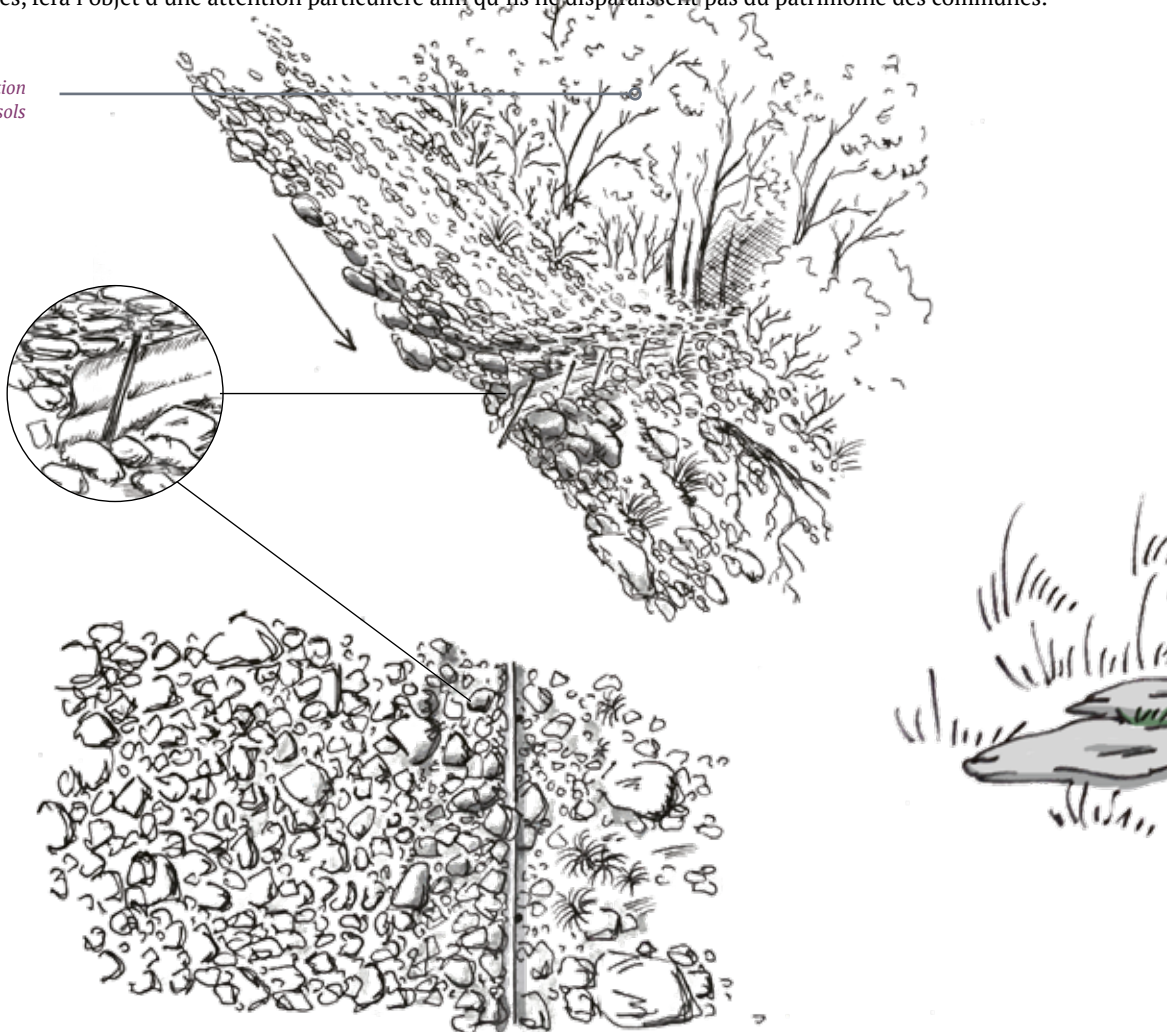
Ils constituent aujourd'hui un réseau de découverte du Vercors en modes de déplacement doux d'une valeur inestimable et sont également des axes de circulation très actuels pour les loisirs et les activités pastorales, par exemple.

Afin de maintenir ce réseau en état, un effort particulier doit être consenti sur les "pas" emblématiques afin d'en garantir l'accès sans dénaturer les lieux. Seront favorisés les murs en pierres sèches le long du sentier et une approche globale du versant, souvent soumis à des phénomènes exceptionnels en lien avec les évolutions climatiques. Sur les sentiers identifiés comme historiques, tout futur projet d'aménagement impactant tout ou partie de leur linéaire fera l'objet d'un examen minutieux, quitte à en déduire une incompatibilité et envisager l'évitement.

En effet, un certain nombre de chemins de très grande qualité ont disparu et il s'agit ici de garantir la conservation de ce patrimoine. D'un point de vue juridique, la conservation des chemins ruraux permettant de desservir différents lieux structurant d'une même commune ou de relier différentes communes entre-elles, fera l'objet d'une attention particulière afin qu'ils ne disparaissent pas du patrimoine des communes.

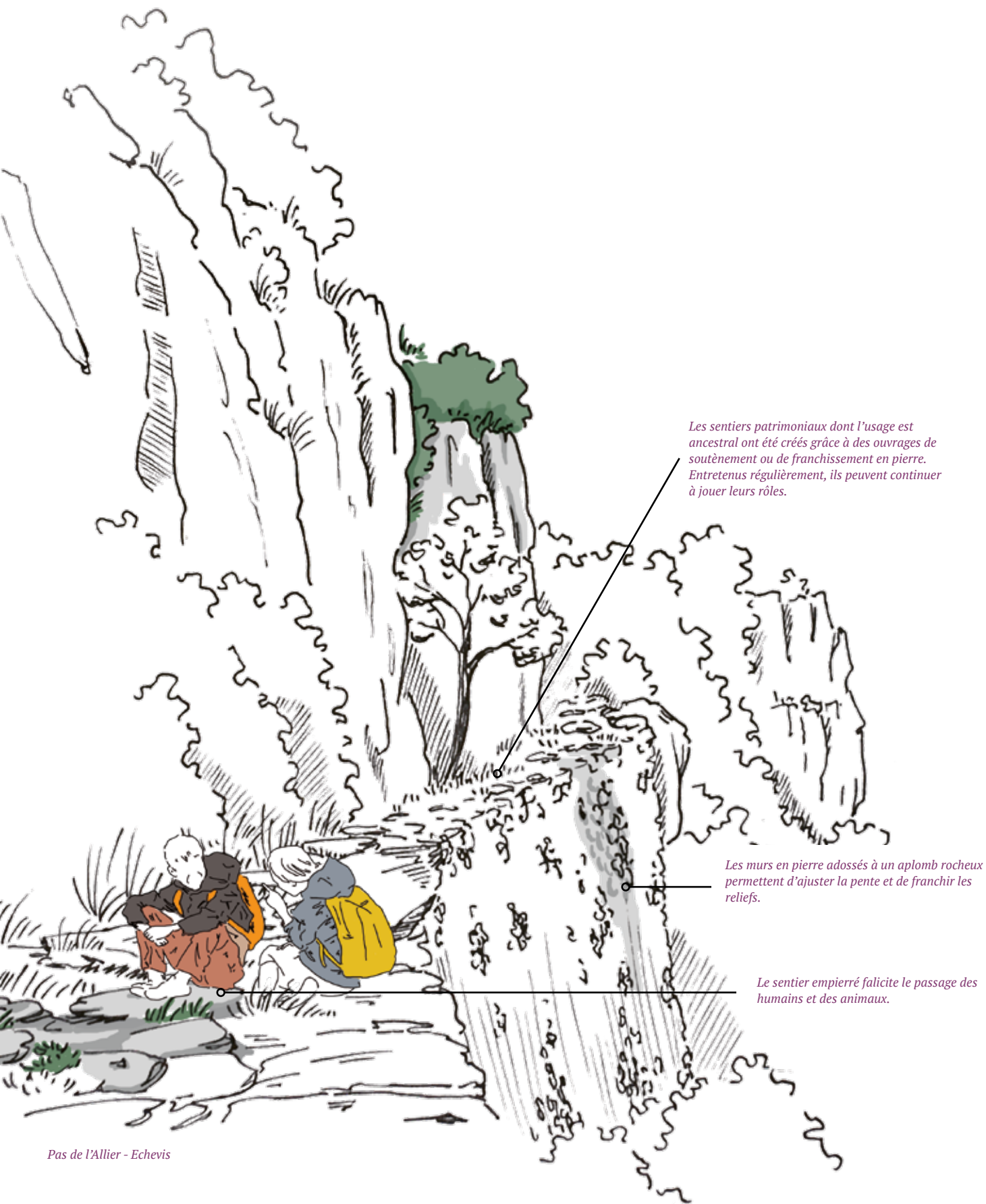
*La végétation joue un rôle de protection face à l'érosion des sols*

*L'assiette des sentiers est parfois dans l'axe d'un pierrier soumis à des éboulements... Il s'agit de trouver les dispositifs de soutènement pérennes pour maintenir le sentier en état*



*Pas de l'Allier - Echevis*





Pas de l'Allier - Echevis

